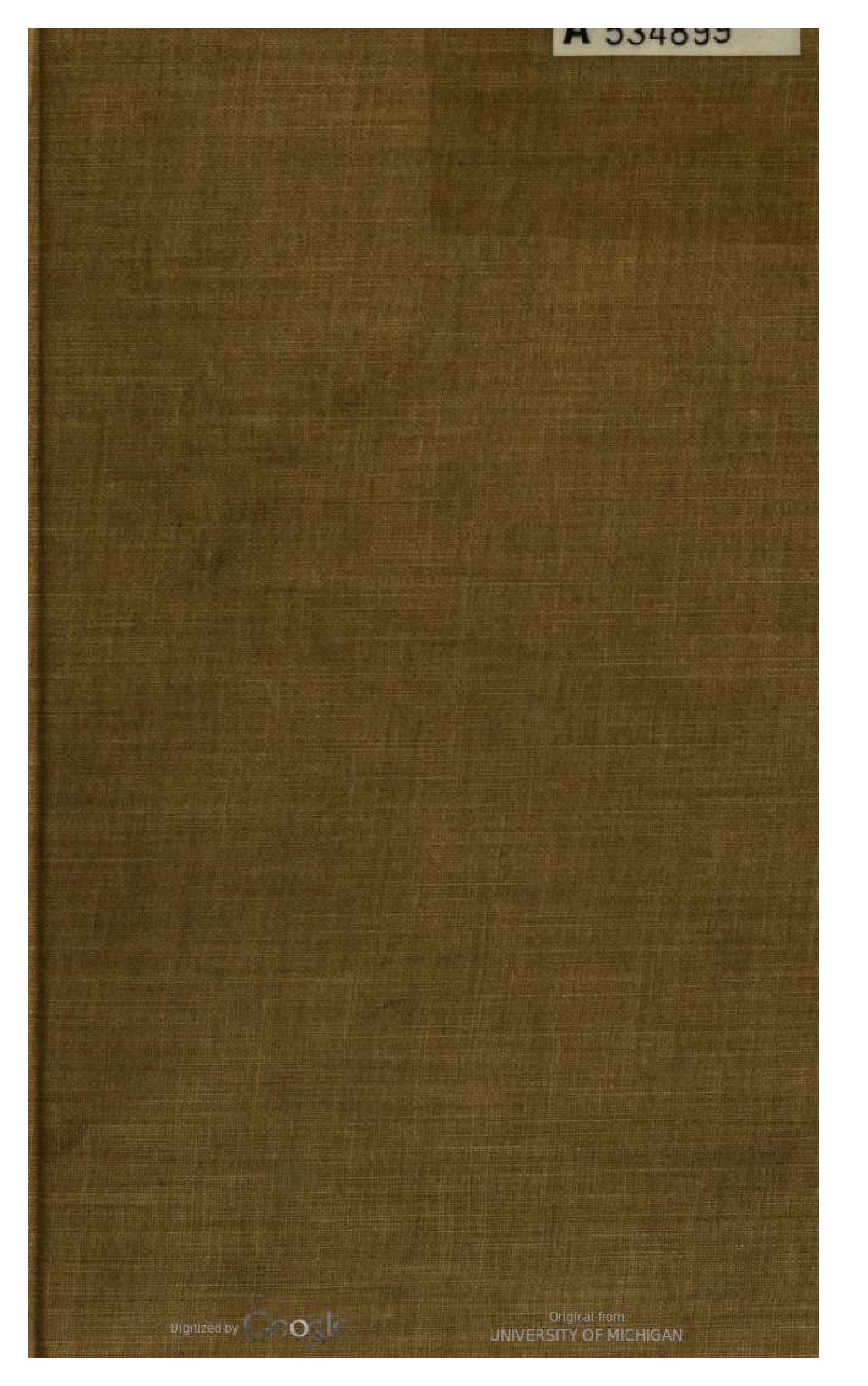
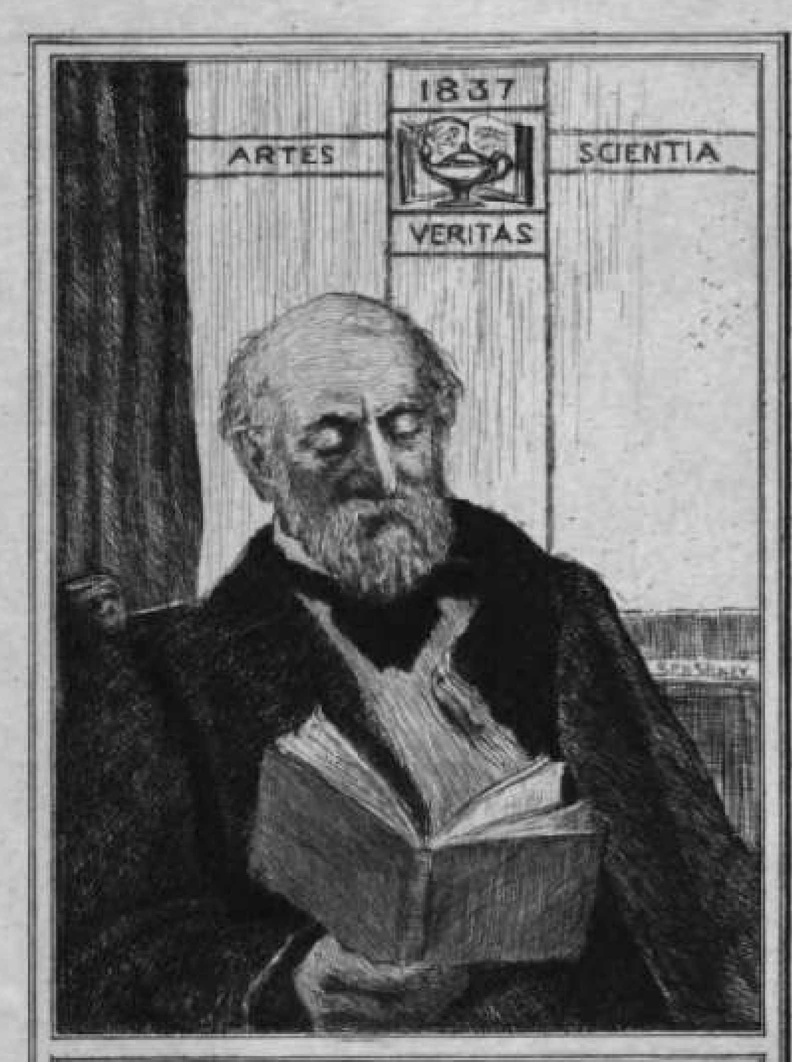

A 534899


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS



LOUISE DE SAVOIE

ET

FRANÇOIS IER

Il a été imprimé

10 exemplaires numérotés sur papier de Hollande

Van Gelder



Héliog Ducourtioux & Huillard — imp. A. Maire

FRANÇOIS 1er JEUNE
attribué au Mathelot
(Collections de Chantilly)

LOUISE DE SAVOIE

ET

FRANÇOIS I





LOUISE DE SAVOIE

ET

FRANÇOIS Ier

TRENTE ANS DE JEUNESSE

(1485-1515)

PAR

R. de MAULDE LA CLAVIÈRE

Ouvrage orné de trois planches en héliogravure.



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1895



Vignaud Lib.

La jeunesse de François Ier nous reporte à un temps justement considéré comme classique par quiconque n'a pas le goût de la banalité. Les noms qu'on y rencontre, Bayard ou Borgia, Machiavel ou Michel-Ange... se détachent assurément avec une vigueur peu commune; l'homme de ce temps-là s'affirme et s'impose, les extrêmes se heurtent, jusque dans le même individu, et on respire un tel air de fougue et de vie que les scélérats semblent martelés eux-mêmes par Michel-Ange. Cette société, toute d'esprit et de goût, au demeurant la plus agitée, la plus complexe qui fut jamais, ne s'attarde ni à pleurer sur ses malheurs ni à méditer sur ses soucis, pourtant graves; il règne à sa surface un épanouissement universel de forte gaîté. Que les uns cherchent le bonheur dans la

sérénité d'une croyance solide, ou les autres dans le fatalisme épicurien, tous s'accordent à le chercher. Une ferme vitalité produit la joie de vivre. On est individuel et optimiste, ce qui revient à dire qu'on est jeune.

Nous allons connaître un des éléments particuliers de cette société, en pénétrant dans la petite cour d'Amboise, où Louise de Savoie élevait François Ier et Marguerite de Valois sous son aile ; une des rares cours princières qui subsistassent en France, et l'un des meilleurs types des petits centres où s'élaborait l'évolution nouvelle. Aujourd'hui encore, parmi les esprits délicats, François Ier et sa sœur conservent une certaine popularité, moins peut-être à cause de ce qu'on sait de leur vie[1], que parce que tout ce qu'ils ont laissé, récits, histoires, lettres, poésies..., porte le cachet d'individualités nettes, distinguées, brillantes. Personne ne s'astreignit moins qu'eux au convenu, voire aux convenances.

[1] Les sources de notre livre sont à peu près exclusivement inédites ou nouvelles, comme on pourra voir par les références.

Grâce à cette allure et au pouvoir absolu qu'il tenait de ses prédécesseurs, François Ier a exercé sur les destinées de la France une influence majeure ; il apporta sur le trône des idées fort arrêtées, quelquefois en avance sur son temps, et ces idées, il les devait pour la plupart à son éducation, à l'influence de sa mère. Lui et sa mère se tiennent de si près, qu'en les séparant on arriverait difficilement à les comprendre ; d'un autre côté, le personnage de Louise de Savoie n'est pas de ceux qu'on puisse se flatter de pénétrer d'emblée. Artiste et spirituelle, Louise paraît, au premier abord, une femme assez éthérée, ayant pris pour devise, conformément à son initiale et aux traditions de la maison royale, une paire d'ailes, avec ce beau cri : « Dieu m'a donné des ailes ! Je volerai et me reposerai. » Malheureusement, l'éther est grand, et la gent ailée fort nombreuse et fort diverse, depuis l'archange jusqu'au papillon. Si l'on en croyait le mot de François Ier que « souvent femme varie », ou le mot de Diderot

que, pour parler des femmes, il faut « secouer sur ses lignes la poussière dorée de l'aile des papillons », on descendrait facilement de l'ange au papillon, car Louise de Savoie était femme ; et même, à nous en tenir aux idées aujourd'hui dominantes, nous constaterions bientôt que ses ailes lui ont servi à voler et à se reposer par-dessus quelques-uns de nos préjugés. Il faut pourtant lui tenir compte de l'air ambiant et de la différence des mœurs. Sans cesse, nous entendons célébrer la dépravation de nos contemporains, leurs funestes habitudes de laisser aller, et certainement il ne nous siérait pas de nous prétendre promus au dernier degré de la perfection ; cependant, la vérité oblige à dire que les courtisans de Louise de Savoie nous traiteraient souvent de moroses, d'hypocrites. Tout au moins, nous avons perdu quelques-unes de leurs habitudes de franchise ; on ne se livre plus, avec une extrême considération, à l'éducation des bâtards dans la famille ; un livre tel que *Boccace* ne figure pas encore sur les programmes

des jeunes filles du monde : la chasse, le cheval, la paume, la belle humeur, les femmes, l'exclusive préoccupation d'un mariage d'intérêt, quel que soit leur mirage, n'effacent pas absolument parmi les jeunes gens la beauté d'un brevet de science authentiquement paraphée.

Mais Louise de Savoie ne se mit pas en peine, comme elle le ferait maintenant, de raffiner à ce point l'éducation, sous prétexte d'avenir, ni de faire pâlir son robuste fils sur quelque science dénommée politique, pour le sacrer dûment sage, philosophe, savant. On n'allait même pas jusqu'à Bossuet. François n'eut que sa mère, et, faut-il l'avouer? tout le souci de cette mère tenait en une grande, seule et unique préoccupation : « Le roi Louis XII aura-t-il, ou non, un fils ? » Hors de cette difficulté majeure, il n'y avait pas grand'chose ; et, pendant dix-sept ans, Louise de Savoie vécut abîmée dans la contemplation des efforts du roi, en proie aux plus rudes alertes, selon ce qui se produisait. Pendant

le même laps de temps, les espérances du roi ont étreint aussi la nation entière d'un souci terrible, et souvent donné naissance à des démonstrations touchantes. Notre livre lui-même n'a pas d'autre trame.

Évidemment, les esprits superficiels, peu familiers avec l'histoire, trouveront cette trame mince et seront portés à la dédaigner. Ils pourraient bien se tromper. Ils jugent de tout cela avec nos yeux de banquiers, d'artistes, de poètes, de citoyens quelconques, à qui l'amour apparaît comme un goût, une parure, un besoin, une sécurité, une règle, un complément, tout ce qu'on voudra, sauf une grande affaire politique. Qui d'entre nous se mêlerait encore de souhaiter un fils plutôt qu'un neveu ou un gendre aux personnages en évidence? On s'en abstient sagement. Dans l'ancienne monarchie, au contraire, le rôle d'un roi consistait à avoir un fils, des fils : l'accomplissement de ce devoir a empoisonné la vie de plus d'un souverain ; et, s'il restait en suspens, que d'in-

certitudes dans la nation, que de difficultés ! On sait combien l'avenir, fatalement, heurte le présent : les branches cadettes ont expérimenté les transes et les tiraillements qui en résultent. Et certes une situation de ce genre ne rendait pas facile à réduire l'antinomie naturelle de Louise de Savoie et de Louis XII.

D'ailleurs, s'il faut tout dire, il n'y a pas de disposition plus fallacieuse, à notre avis, que d'étaler les choses de l'histoire sur une table rase, avec une philosophie facile, et de les déclarer petites, parce qu'on les aperçoit à peine. A la grande histoire, majestueuse, écrite par des gens d'un talent remarqué, habitués aux regards d'aigle, la vulgaire vie répond, trop souvent, que les grandes choses, ce sont les petites. Nous les appelons grandes, parce qu'elles nous troublent, et peu nous importe qu'elles doivent un jour faire sourire nos descendants... Si de petites difficultés ont paru grosses à Louise de Savoie, si elle s'en est émue ou glorifiée, c'est, j'en conviens, qu'elle

ne pensait pas à nous. Mais je crains aussi que, pendant quelque temps encore, il ne nous faille prendre notre parti de trouver, comme ici, dans l'histoire, ce roman bizarre. ingénieux, faux, où le macabre perce sous des airs de plaisir, et le ridicule sous un masque macabre : ce jouet, où farce et drame s'agitent sur un fond indifférent, qui est un morceau de papier blanc. Que de petites marionnettes fassent de grands gestes, qu'elles s'épuisent pour s'amuser, qu'elles s'enrichissent sans en jouir, qu'elles versent le sang pour s'embrasser le lendemain, c'est l'ordre, et les philosophes auraient bien tort d'en philosopher : ils ont même tort, à ce qu'il semble, de proclamer Dieu seul immuable, puisque lui seul fait les frais du changement ; il renouvelle le décor. Nous, nous changeons toujours, c'est vrai, mais nous ne varions guère, du moins jusqu'à présent.

I

LES PARENTS DE FRANÇOIS Ier

La célèbre Anne de Beaujeu accueillit et adopta une nièce de son mari, une petite fille de cinq ans [1], qui venait de perdre sa mère et se trouvait sans appui, ayant pour père un pauvre cadet de la maison de Savoie, le comte de Bresse, auquel une vie mélangée de prison [2] et de domesticité n'avait guère rapporté d'argent ni de considération. Entièrement à la charge de sa tante, l'enfant vécut maigrement. Elle recevait, au jour de l'an, 80 livres, pour s'acheter une robe de satin cramoisi de Venise, afin de pouvoir se montrer [3]. Ainsi vouée

[1] Dépêche de l'ambassadeur Dandolo, 4 mars 1515 (Archives de Venise).
[2] V. le baron Bollati de Saint-Pierre (*Miscellanea di storia italiana*, XVI, 445).
[3] V. notre *Histoire de Louis XII*, t. III.

dès sa tendre enfance à une existence inférieure et précaire. Louise de Savoie reçut en partage ce que nous appellerions volontiers les vertus d'antichambre : l'art de dissimuler, la patience extérieure, une mémoire implacable ; d'ailleurs, mince, maigre, intelligente, plutôt façonnée pour la ruse que pour la force.

Dès qu'on put songer à l'établir (les princesses se mariaient ordinairement à douze ou treize ans), Anne de Beaujeu reprit un ancien projet de Louis XI [1]. Ce prince, grand faiseur de mariages, comme on sait, avait, en 1478, fiancé Louise, alors âgée de deux ans, au comte d'Angoulême, qu'il voulait éloigner [2] de la plus riche héritière de la chrétienté, Marie de Bourgogne [3]. C'étaient des fiançailles d'occasion, sur le papier ; elles pouvaient y rester, comme bien d'autres, puisque même des mariages dûment paraphés et consommés sous les yeux de Louis XI s'en allaient en fumée.

Le fiancé, précisément, paraissait dans des dispositions peu favorables. On le connaissait pour un jeune homme de caractère facile et faible, comme ceux de sa race, comme eux affiné et vraiment prince par ses traditions de bon goût, mais un peu lâchement élevé au collège, sous la haute direction

[1] Dép. de Dandolo, 4 mars 1515. Arch. de Venise.
[2] Dép. de l'ambass. milanais à Turin, 18 sept. 1478. Kerwyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Phil. de Commines*, I, 203.
[3] De Corlieu, *Recueil en forme d'histoire...*, p. 136.

de Louis XI et le préceptorat plus immédiat d'Arnault du Refuge [1] ; orphelin de père [2], émancipé à dix-sept ans [3] et agissant en conséquence. Sa mère, Marguerite de Rohan, atteinte d'une sénilité précoce [4], qu'elle devait peut-être à ses malheurs, comptait moins que jamais, pour lui ni pour les autres. D'ailleurs, rien de plus triste, et, il faut l'avouer, rien de plus mesquin que la petite cour de Cognac : comme, pour se racheter des Anglais, le précédent comte avait dépensé le plus clair de son patrimoine et la dot de sa femme, qu'il épousa sans la voir, en une heure de détresse, à titre de transaction dans un procès contre le vicomte de Rohan [5], on vivait dans les privations et l'ennui, les yeux fixés sur l'horizon où devait apparaître l'héritière, ardemment rêvée, qui ramènerait l'aisance, l'animation, ou, si on préfère, qui restaurerait la gloire de la maison. En attendant cette vision bénie, le jeune comte goûtait fort une très noble demoiselle du service de sa mère, Mlle Jeanne de Polignac, fille du gouverneur d'Angoulême,

[1] Jean du Port des Roziers, *Vie du comte Jean d'Angoulême*, p. 66.

[2] V. notre *Histoire de Louis XII*, t. I, p. 285, 286.

[3] Hommage au roi, 16 août 1476 (PP. 44, XLII).

[4] Il ne faut pas prendre trop au sérieux l'arbitrage décerné par l'auteur du *Débat de la noire et de la tasnée* à deux dames fort estimées, dit-il, la duchesse d'Orléans et la comtesse d'Angoulême. L'auteur paraît être Simonnet Caillau, qui était au service de la duchesse d'Orléans.

[5] V. notre *Hist. de Louis XII*, t. I.

Henri de Polignac. Qui dira les débuts, sans doute fort délicats, de cet amour? Nous n'en connaissons, quant à nous, que deux épisodes de valeur bien inégale. Dès 1477, Charles fait à Jeanne de Polignac un présent de chemises[1], et, comme la beauté des chemises jouait alors un rôle tout particulier, qu'on laissait aux vieilles femmes l'antique gaine, simple et montante, pour arborer, en un galant décolletage, de fines toiles de lin, avec des plissés, avec des garnitures de broderies en fil de soie, en argent même ou en or[2], on peut voir, dans un présent de cette nature, une certaine recherche d'amitié. L'autre épisode est la naissance d'une fille, qu'on nomma du nom de sa mère, « Jeanne, bâtarde de M. le comte[3] », car le comte la reconnut.

Le projet d'épouser Louise de Savoie se trouvait donc bien fâcheusement ne répondre ni à la raison ni au cœur du jeune Charles : Anne de Beaujeu se garda d'insister prématurément, parce qu'elle trouvait d'abord, dans la situation politique, bien d'autres gros soucis. Mais, en 1485, lorsqu'elle commença à respirer, elle constata que sa nièce venait d'atteindre l'âge de dix ans[4], et elle chargea l'évêque d'Angoulême, Robert de Luxembourg, de raviver les souvenirs du volage cousin.

[1] *Tit. orig.* Polignac, 21, 27.
[2] *La Raffaella*, trad. d'Al. Bonneau, Paris, Liseux, 1884, p. 111.
[3] K. 77,7.
[4] Elle était née à Pont-d'Ain, le 11 septembre 1476, à cinq heures et demie du soir.

Le fiancé, nous lui devons cette justice, ne négligea rien pour éloigner le calice : lui, si peu belliqueux de sa nature, il alla jusqu'à se mêler à l'insurrection de 1487, jusqu'à la fomenter. Il massa des troupes près de Saintes, il élabora des plans de campagne : malheureusement, l'armée royale descendit comme un ouragan, surprit, tourna, balaya troupes et capitaine jusqu'à Blaye, où elle les captura. Charles, réfugié à Montlieu, brusquement écrasé « comme une gauffre entre deux fers », revint en bonne forme à Cognac [1], accepta une grosse pension, diverses faveurs [2], et, le 16 février 1488, il souscrivait devant un notaire de Paris son contrat de mariage. Quel contrat ! Une dot de 35,000 livres, payable en trois ans, alors que son père, au comble de la misère, avait trouvé une dot de 60,000 écus d'or comptant [3] : l'obligation de constituer à sa femme un douaire de 3,000 livres de rente, qui représentaient à peu près les revenus nets de la maison [4]. La régente voulut bien faire ajouter par le roi le don gracieux de la seigneurie de Melle, estimée à 20,000 livres. Le comte se maria : on lui remit aussitôt la seigneurie, dont il rendit hommage le 16 mars [5]. Quant à la dot, il

[1] *Hist. de Louis XII*, II, 171, 173, 176.
[2] Fr. 20379, pp. 65, 66 ; Clairamb., 237, f° 289.
[3] Hist. ms. de Rohan, Bibl. de Nantes, ms. 1808, p. 77.
[4] Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, p. 569 ; Corps de Dumont, III, II, 192.
[5] PP. 44, XLV.

éprouva toute sorte de déboires, et probablement il ne l'aurait jamais touchée, si, cinq ans après (en 1493), M. et Mme de Beaujeu, devenus duc et duchesse de Bourbon, n'eussent soldé de leurs propres deniers ce qui restait dû, 13,000 livres [1].

C'est ainsi qu'à douze ans Louise de Savoie, élevée, mariée, dotée par sa tante, entra en possession d'un mari de vingt-huit ans, lequel ne se crut pas tenu, apparemment, de tout bouleverser pour elle dans sa maison. Elle reçut la grande directrice, Jeanne de Polignac, pour demoiselle d'honneur, Jean, le frère aîné de Jeanne, pour un des maîtres d'hôtel. Elle eut d'abord une fille [2], qu'on nomma Marguerite comme sa grand'mère, puis un fils, appelé François, qui naquit le 12 septembre 1494 [3]. On donna pour chambellan à cet enfant un frère cadet de Mlle de Polignac, Élie [4].

Par suite d'aventures que nous ignorons, le comte se trouva encore père de deux filles appelées Souveraine [5] et Madeleine [6].

[1] *Hist. de Louis XII*, p. 208 : *Catal. d'une collection d'autographes*, Ét. Charavay, 22 janvier 1887, n° 142.

[2] Née le 11 avril 1492.

[3] Brantôme dit que François Ier, né le 12 septembre, à neuf heures du soir, en 1494, avait été conçu le 10 décembre 1493, à dix heures du matin (Éd. Lalanne, VIII, 123). Le jeune prince eut pour un de ses parrains François de La Rochefoucauld, le plus important de ses vassaux, qu'il créa comte en 1528 (Pat. d'avril 1622; constituant la terre de La Rochefoucauld en duché-pairie).

[4] *Tit. orig.* Polignac, n° 40.

[5] Ms. Clairambaut, 307, f° 155.

[6] Fr. 20379, f° 21.

La jeune comtesse, promptement façonnée à son état, accepta gaillardement tous les enfants de diverses provenances : elle éleva Souveraine ; Jeanne, plus tard titrée comtesse de Bar, prit rang à la cour dès l'enfance. Madeleine seule, probablement issue de souche modeste, resta un peu dans l'ombre.

Ces détails intimes ont leur importance dans l'appréciation psychologique du caractère de Louise de Savoie. Évidemment, la situation de Louise n'était pas sans exemple, notamment dans la maison d'Orléans, où Dunois, élevé, lui aussi, par Valentine de Milan, avait même illustré et glorifié la bâtardise. Cependant le comte Charles semble avoir un peu trop oublié les égards dus à une femme de douze ans, dont l'éducation restait fort incomplète, et qui devait d'autant plus facilement subir certaines influences qu'elle-même tenait moins de place. On peut faire honneur à son mari d'idées, un peu avancées, sur les choses de la vie, qui se superposèrent dans l'esprit de Louise à une dévotion enfantine et mécanique ; ces idées, détail qui confirme l'hypothèse, n'appartenaient pas encore aux mœurs ambiantes de la France ; elles n'y acquirent droit de cité que plus tard, et même Louise de Savoie et ses enfants ne furent peut-être pas étrangers à leur diffusion. L'état d'âme qui s'imposait à Louise présente, au contraire, en Italie de nombreux spécimens ; il y régnait abondamment. Nous nous contenterons de citer comme exemple la

petite peinture de mœurs que tracera un jour le cardinal vice-chancelier de l'Église romaine Pompeo Colonna dans une *Apologie des femmes*[1], dédiée à l'illustre et chaste Vittoria Colonna. Que de traits peuvent se rapporter à Cognac! Le cardinal énumère, à la louange des femmes, les divers courages, d'inégale valeur, dont elles font preuve. Leur « courage domestique » consiste dans le profond dévouement à la direction du ménage, la patience envers des serviteurs impertinents, ennemis même, l'extrême sensibilité à l'égard de leur mari et de leurs enfants, dont les moindres maladies leur causent mille tortures. Mais, selon lui, quel autre courage, plus grand et plus rare, il leur faudrait, pour ne pas se laisser prendre aux pièges d'une société où tout proclame leur domination, pour repousser l'assaut des mille petites entreprises agréables, pour parer les mille coups habiles des amants : argent, cadeaux, serments, larmes, soupirs incandescents, complicités des servantes : « Ah, s'écrie Pompeo, je vénère les femmes chastes, je ne sais pas de combats plus durs, plus périlleux que ceux de la chasteté, de la pudeur : combats permanents, où la victoire ne l'est pas! » Quant aux maris, le courage vis-à-vis d'eux consiste à opposer la patience, selon les modèles antiques : telle Stratorice qui, voyant son mari au désespoir de n'avoir pas

[1] *Apologia Mulierum*, traité inédit (Ms. ancien appartenant à l'auteur).

de fils, choisit elle-même et lui amène la plus belle servante de la maison, et élève leurs enfants : telle Emilia, dissimulant toute sa vie un scandale domestique pour ne pas nuire à Scipion l'Africain. Et, en effet, parmi ces triomphantes beautés de la Renaissance, parmi ces reines du monde, adulées, chantées, peintes, gravées, célébrées sous toutes les formes comme ne furent jamais les Césars, combien évitèrent le sort commun ! Vittoria Colonna, une nuit qu'elle se trouvait avec son beau mari, vit arriver une de ses propres demoiselles, éperdue d'amour. Elle feignit de dormir, et le cardinal l'en loue très haut.

Si l'on se demande quels liens subtils pouvaient bien rattacher la cour de Cognac aux petites cours italiennes, où le plaisir et un néo-paganisme sensuel s'emparaient déjà si parfaitement de l'art, on en trouverait sans doute de plus d'une espèce. La similitude même des situations ne suffirait-elle pas à engendrer la parité des tendances? Seul en France, ou à peu près, le comte Charles représentait les traditions artistiques des ducs Louis et Charles d'Orléans, ou du bon roi René, si fin connaisseur pour tout ce qui n'était pas de sa royauté. En Italie, on se moquait du roi René, parce que la vie française, devenue stationnaire, semblait avoir produit en lui sa dernière fleur ; et, en France même, il était naturel, pour reprendre le mouvement interrompu, de jeter les yeux vers le pays qu'au contraire une vitalité

2

prodigieuse transformait, pour ainsi dire, de jour en jour; la maison d'Orléans s'y trouvait d'autant plus portée qu'elle se rattachait fortement à l'Italie par l'aïeule commune, Valentine de Milan, et par la possession d'Asti. Louise de Savoie, elle aussi, quoique née en Bresse et élevée en France, ne représentait-elle pas des alliances, des amitiés d'outre-monts? Mille motifs, auxquels il faut ajouter l'oisiveté et l'effacement politique, devaient pousser à faire de Cognac un centre d'art, en même temps que de plaisir, à l'italienne.

Tout le monde s'en mêla fatalement. Marguerite de Rohan, dont on connaît un livre d'heures avec son portrait [1], accepta elle-même d'un nommé Imbert Chandelier un *Traité moral*, en vers, orné d'enluminures [2]. Il faut dire que Chandelier, amateur de chansons, de jeu et d'orgue, demandait, pour toute rémunération, à être nourri [3]. Il se trouvait alors de ces artistes pour qui vivre sans souci semblait une

1 N° 16 du *Catalogue de la bibliothèque de M. Firmin-Didot* (vente de 1882).

2 Fr. 1673.

3 F° 10. Il demande à la comtesse de mettre ce livre sous les yeux de « Monseigneur qu'il a aimé du temps de sa naissance, pour lui rappeler l'auteur qui décline ».

« Pour faire fin de ce propos, Madame,
Surtout désire que soiez advertie
Comme je viz : c'est sans tort faire à ame,
Faisant balades, rondeaulx et chiere lie.
Jamais ne seuffre en moy merencolie.
Incessaument je joue de l'eschiquier,
De fleustes, d'orgues, en menant doulce vie.
Comme voiez en l'istoire au premier (allusion à la miniature),
... Mes cueur et corps vous vouldroient servir. »

récompense; on pouvait être Mécène à bon marché! et encore Chandelier se fit-il peindre offrant son œuvre avec tous les signes du respect, dans un appartement bien idéal, à pilastres classiques, à marbres rouges et verts, avec un orgue dans un coin.

Le beau-frère du comte, Charles de Coétivy, paya en personne son tribut, par une allégorie de sa façon en prose et vers, passablement prétentieuse, *Discours entre Entendement et Raison*, qui a le mérite d'une belle illustration[1]; la première peinture, vraiment exquise, résume le poème : Raison, très parée, et Entendement (un simple bon garçon) contemplent la tige de lys généalogique du comte d'Angoulême [2]. Quant au jeune prince lui-même, ses revenus ne lui permettaient sans doute pas d'enrichir sa bibliothèque[3]; il entretenait pourtant un délicieux enlumineur, Robinet Testard [4], dont nous croyons reconnaître la main dans la décoration du livre du sire de Coétivy. Testard gagna la faveur de Louise de Savoie, et resta à son service jusqu'à un âge avancé.

Il exécuta, dans ce moment, un curieux et fort beau travail : il illustra un volume, qui comprend les *Échecs amoureux*, et un autre traité, composé, à la fin du XIVe siècle, pour le duc Louis Ier d'Orléans [5],

[1] Fr. 1191. — [2] F° 27, v°.

[3] Sénemand, *La bibliothèque de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, au château de Cognac en 1496*. Paris, 1851, in-8. — Cf. La Borde, *Les ducs de Bourgogne*, III, p. 444.

[4] Fr. 7856,843.

[5] Ms. fr. 143. Ce manuscrit célèbre a été souvent décrit par MM. Paulin Paris, Quentin Bauchart, Bradley (*Dictionnary of minia-*

l'Archiloge Sophie [1]. Nous en dirons quelques mots, parce que ces peintures nous montrent les tendances et les goûts de la petite cour.

Tout d'abord, sur la première page du manuscrit, celle où jadis on peignait l'auteur dans la plus humble attitude, l'auteur des *Échecs amoureux*, fort laid et fort vulgaire, se présente assis sous un dais; il a sur ses genoux son volume, un grand livre rouge, doré sur tranches avec orfèvrerie et fermoirs, et il ouvre sans façon un bahut, placé à gauche, sur lequel se trouvent des rafraîchissements. Voilà un auteur glorieux et bien mangeant! A droite, par une large baie, on aperçoit dans une autre salle une table à échiquier, décorée, sur son montant, des armes d'Angoulême, et entourée de divers joueurs: d'abord, une dame, vue de trois quarts, en costume de fantaisie; sa robe à manches à gigot est rouge, sa ceinture

turist), etc.; ces savants y ont vu une allusion au procès du maréchal de Gié et ont reporté sa composition à l'année 1504 ou 1503. L'écusson cadet de France et Savoie, qu'on y voit, est celui du comte d'Angoulême, et la table, figurée à la première miniature, porte le seul écusson de France, ce qui ne laisse prise à aucun doute et fait évanouir toutes les conjectures qu'on a échafaudées autour de ce manuscrit; de plus, l'écusson *cadet* de Savoie (f° 198 v°), est antérieur à 1496. A partir de cette année, Louise de Savoie n'eut plus à porter de lambel dans ses armes, observation qui nous a permis d'établir un premier classement de ses manuscrits. Celui dont il s'agit ici appartenait non pas à elle, mais à son mari.

[1] Ou *Sophilogium*. Cette compilation fort populaire fut imprimée de bonne heure, parmi les incunables de Cologne. (V. Hain, n° 10470. Cf. *Le Livre intitulé de Bonnes meurs compilé par frère Jacques le Grant de l'ordre de Saint-Augustin* (Brunet). Une édition donnée à Paris, par Michel Le Noir, à l'enseigne de la rose blanche couronnée, est omise par Brunet.)



verte, sa coiffe noire avec une branche de houx symbolique; un homme à l'air fatigué, au teint bruni, en robe fourrée, avec un collier d'or et un chapeau rouge, regarde le jeu par-dessus son épaule, comme mû par une curiosité passionnée; il tient en laisse un chien, symbole de fidélité. Dans la joueuse, jeune, blonde, maigre, mince, un peu ronde, on reconnaît facilement Louise de Savoie. Son voisin, c'est, croyons-nous, son mari, le chien l'indique; il a un type original, notamment le long nez, qu'il léguera à François Ier [1]. On voulait des portraits, des allusions, des images à la fois jolies et amusantes, c'était le luxe de ces manuscrits, luxe très personnel et peu banal; malheureusement les allusions sont si légères que nous avons de la peine aujourd'hui à les saisir. Ici, la joueuse a pour partenaire ou vis-à-vis un jeune et beau page à boucles blondes, avec un chapeau rouge et une branche de houx, qui siège modestement sur un escabeau et qu'on ne voit que de dos. Quel est ce page heureux? Nous ne nous chargeons point de le dire.

L'encadrement de la miniature se compose de roses rouges, de pavots, d'œillets bleus et rouges, de graines rouges, de myosotis; on y voit une huppe, un paon, un hibou, un pavillon, et, dans le bas, l'écusson d'Angoulême-Savoie.

[1] Jusqu'à présent, on a vu, sans preuve, selon nous, un portrait du comte d'Angoulême dans l'*Homme à l'œillet*, de la collection Gaignières (VII, fo 58).



Les charmantes peintures de la suite du volume se rapportent à des scènes d'amour ou de mythologie : une des plus curieuses représente la Musique, fort en honneur à Cognac [1]. L'artiste, bien français, quoique imbu des exemples flamands, néglige un peu les animaux, mais quel art charmant, quelle vie, quelle vérité, quelle finesse dans les figures ! Il garde encore le sens et le goût des primitifs, leurs qualités comme leurs défauts : la tendance légère au grossissement des têtes, le recours fréquent à l'or ; il lui faut un visible effort sur lui-même pour complaire à un maître amateur de scènes légères. D'ailleurs, point de vergogne dans les épisodes d'amour... Une des miniatures représente naïvement, sans périphrases, l'opération de la castration [2] ; une autre, la baignade de Vénus, avec de jolies petites filles nues, timides, correctes, grêles, à la mine futée, qui attendent leur destin, pendant que Vulcain, du haut d'un trône, en regardant sa femme se baigner, leur adresse une épouvantable grimace [3]. Le type caractéristique de Louise de Savoie reparaît sans cesse : mince et même sèche, la robe bien ouverte, les cheveux d'un blond châtain relevés sous une coiffe, le front haut, les sourcils minces et légèrement arqués, la peau blanche et fine, de maigres joues peu colorées, la bouche et le menton mi-

[1] Reproduite ci-après, page 65. — [2] F° 28. — [3] F° 104, v°.

gnons, le nez droit et massif, les yeux gris en coulisse, un peu boursouflés, au regard qui se dérobe. Louise joue le rôle de Dame Nature. Ici, la Nature ouvre à un amant richement vêtu (qui ressemble fort au page du début) les portes d'un château décoré de l'écusson marital. Plus loin, elle endoctrine l'amant [1]. Une fois même, elle figure à demi nue, en sirène. L'*Archiloge Sophie*, qui complète le manuscrit, répond à d'autres idées : les idées de pompe et d'ambition ; on le sent, de suite, plus officiel et moins intime. A la première page, Louis d'Orléans, l'aïeul glorieux et le fondateur de la maison, apparaît en costume royal, tout simplement, c'est-à-dire en grand manteau et coiffé d'un bandeau d'or et de diamants, sous un baldaquin bordé aux couleurs de Savoie (rouge et blanc). Sur le vitrail du fond, dans chaque angle du haut, les armoiries du comte, et au milieu de la pièce une belle réunion de fleurs : trois œillets rouges, trois roses blanches, une rose rouge. Toujours du blanc et du rouge [2].

Après cette grande œuvre, Testard en aborda une autre. Il illustra [3], pour le comte [4] et pour sa

[1] F° 198, v°. — [2] F° 359.

[3] Quand nous parlons de Testard, nous entendons parler de son atelier ; car, si le procédé technique ne varie pas, l'exécution trahit des mains fort diverses et extrêmement inégales.

[4] Nous nous écartons ici de l'opinion de M. Quentin-Bauchart, qui, dans son savant et piquant ouvrage : *Les Femmes bibliophiles* (I, 19), attribue entièrement à Louise l'honneur d'avoir fait exécuter le *Boccace*.

femme, un exemplaire de *Boccace*, Boccace, le favori des cours, qui va devenir celui de Louise de Savoie et de ses enfants. Transcrit avec soin par l'écrivain Michel, le *Boccace* reçut cent quatre miniatures, dont les soixante-dix-neuf premières témoignent d'une variété d'idées, d'un *brio*, d'une gaîté extraordinaires. Toujours spiritualiste, l'auteur continue à négliger les accessoires, surtout l'eau, la mer, pour subordonner son effet aux physionomies, souvent parfaites. Ici encore, la plupart des figures sont des portraits; mais l'artiste, en homme discret et spirituel, ne prodigue pas les indications; la ressemblance lui suffit. Nous ne jurerions pas qu'une très jolie femme, en train de délacer sa robe bleue devant un lit légèrement garni aux couleurs du comte, ne représente pas Mlle de Polignac[1]. Nous rencontrons plusieurs fois le comte lui-même, soit en curieux qui regarde par une fenêtre[2], soit en tireur d'arc[3], soit surtout en Hercule enlevant Déjanire, et sa Déjanire, bien que fort souriante, ressemble peu à Louise de Savoie[4]. Un vieil homme très laid, mais évidemment important, que Testard avait déjà représenté comme l'auteur des *Échecs amoureux*, revient encore à la fin du volume, sous le nom de Boccace[5]; précédemment, il remplit un rôle rébarbatif, celui de garde ou de geôlier[6]. Sémiramis, en robe d'or, avec une

[1] Fo 24, vo. — [2] Fo 68. — [3] Fo 24. — [4] Fo 21. — [5] Dernier Ft.
[6] Fo 45, vo.

houlette et un chien, dans une chambre dont les détails de décoration sont empruntés aux armoiries des Rohan, nous rappelle Marguerite de Rohan [1]; Opis, « espouse du très ancien roy Saturne, » dans son oratoire, pourrait bien être la vertueuse Charlotte de Savoie, veuve de Louis XI, tante de Louise [2].

L'artiste, suivant la mode du temps, célèbre chez les femmes les cheveux blonds et les yeux gris bleus. Louise de Savoie, par bonheur, avait les yeux gris et des cheveux assez châtains pour supporter l'adjonction d'un reflet convenablement métallique. Testard rend à merveille le fin modelé de la blonde; il aime les formes gracieuses, délicates, plus spirituelles que sensuelles, le rendu minutieux du vêtement, dont le détail, encore traité avec un peu de rigueur et d'insistance, lui sert à encadrer les physionomies d'un chatoiement délicieux ou de mille brimborions étincelants, et cela consciencieusement, sans recherche de réalisme. On ne trouvera plus, dans tout ce volume, d'images d'apparat; à peine, dans le bas de la miniature initiale, un petit écusson du comte, et nichée, accroupie, sur un des rinceaux de l'encadrement, une femmelette en turban, chargée de bijoux d'or, armée d'une sorte de sceptre... L'artiste n'a cherché qu'un régal discret. Il n'acheva point par lui-

[1] F° 5, v°. — [2] F° 7.



même ce plat de roi : dans les vingt-cinq dernières miniatures, qui sont lourdes, incorrectes, qui n'ont plus la finesse de touche, la transparence, l'entrain du début, on sent le pinceau d'un élève, appliqué d'ailleurs, suivi de près, conseillé, qui accomplit un progrès de feuille en feuille, et qui, à la fin, ne devient pas trop indigne du maître sous les yeux duquel il travaille. Pourquoi cette jolie œuvre, entreprise avec amour, mais qui renfermait des plaisanteries peu obligeantes pour Louise de Savoie, passe-t-elle brusquement en des mains secondaires ? Nous pouvons admettre une explication, tirée des événements.

Dans un *Journal* qu'elle a rédigé et que nous citerons souvent, Louise enregistre la mort de son mari sous une forme laconique : « Le premier jour de l'an 1496 [1], je perdis mon mari. » Ceci ne sent pas les larmes. La comtesse montra, pourtant, le plus consciencieux désespoir : installée au chevet du malade, elle envoya chercher les plus célèbres médecins. Jean de Saint-Gelais, son chambellan intime et son historien, nous apprend qu'elle pleura beaucoup : elle disgracia le médecin ordinaire, comme coupable de la fluxion de poitrine qui avait emporté son mari [2]. L'historien Jaligny, attaché à M. et Mme de Bourbon, nous révèle aussi le bruit

[1] 1er janvier (1495, ancien style ; 1496, style romain).

[2] Corlieu, *ouvrage cité*, p. 136.

répandu à Moulins que, sans la présence de ses enfants, la jeune veuve serait morte de son affreux désespoir. Nous en doutons, attendu que le *Journal* de Louise résume ainsi sa jeunesse : « Les adversités et inconvénients qui lui étaient advenus en ses premiers ans. » Plus tard même, les flatteurs célébrèrent le 1er janvier comme une date fatidiquement heureuse de la famille.

Voilà donc Louise de Savoie veuve à dix-huit ans, avec une fille de trois ans et demi et un fils d'un an ; elle put d'autant plus se croire en possession de sa liberté, que sa belle-mère ne vivait pour ainsi dire plus : on lui avait fait faire un testament en février 1493. Mais cette liberté perfide ne produisit pas tous les résultats attendus. En mourant, le comte avait bien pris des dispositions convenables en faveur de la femme qui le pleurait si chaudement : après une foule d'aumônes, de donations pieuses, de fondations, qui grevaient le budget de ses successeurs, il instituait héritiers ses enfants légitimes et léguait seulement 2,000 écus d'or à la bâtarde Jeanne, 300 écus à chacune des « demoiselles à marier de la comtesse ». Sa veuve serait tutrice des enfants, avec l'usufruit des domaines, et elle devait être assistée d'un conseil de huit exécuteurs testamentaires, désignés par le testateur lui-même, et comprenant, notamment, Élie de Polignac, Jean ou Lyon de Saint-Gelais, seigneur de Saligny, et Jean de Saint-Gelais, seigneur

de Montlieu, chambellan de la comtesse. Solennellement, en présence de toute la maison, Louise jura d'observer le testament [1] qu'elle venait évidemment d'inspirer. Mais, aussitôt la mort du comte, le duc Louis d'Orléans, chef de la famille [2], aidé du maréchal de Gié (Pierre de Rohan, cousin issu de germain de la comtesse Marguerite), réclama la tutelle, en alléguant que Louise n'avait point l'âge de vingt-cinq ans, exigé par les coutumes pour l'exercer. On se disputa, on récrimina avec une grande courtoisie. La comtesse objecta que, si on l'obligeait à réclamer son douaire, on mettrait le patrimoine de la maison d'Angoulême dans une cruelle situation... Le conseil du roi se hâta de régler cette grosse difficulté par un expédient : le duc d'Orléans reçut le titre de tuteur honoraire ; la jeune comtesse devait lui soumettre les comptes, les projets d'aliénation, les nominations d'officiers, et les officiers prêteraient serment à l'un et à l'autre. Ainsi s'apaisa, tant bien que mal, un conflit qui menaçait de devenir fort aigu. Louise de Savoie, ulcérée, cela va sans dire, n'en laissa rien paraître. Louis d'Orléans et Gié prirent la direction de la maison : le duc prescrivit un inventaire, et envoya l'un des siens, M. de Rochechouart, seigneur de Champdeniers, passer l'inspection générale, réunir le conseil comtal, tout régler et tout or-

[1] *Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. 716-722.
[2] PP. 44, LII, LIII.

donner. Il faut croire que ce M. de Champdeniers, qui depuis joua un grand rôle, remplit sa difficile mission avec « l'esprit des Mortemart[1] », car Louise de Savoie fit offrir à son cousin trois beaux levriers, en gage d'amitié[2]. La jeune femme continua donc ses errements de dissimulation. Elle affecta de ne rien modifier et de rester, dans sa maison la plus intime, entourée des gens de son mari. Elle se donnait des airs de souveraine en signant les actes : *Loyse*, tout court[3], comme les rois, mais elle gardait comme « demoiselle » d'honneur Jeanne de Polignac, ainsi que la bâtarde Jeanne appointée de 74 livres par an. Parmi ses autres serviteurs, nous nous bornerons à citer son médecin, « maître Julien » ; son apothicaire, Gilles de Villevert; Andrée Lignage, nourrice de son fils[4]; Marguerite Texier, nourrice de sa fille. Chose remarquable, son chambellan Jean de Saint-Gelais disparaît presque seul et n'a plus de titre officiel. Il n'assistait pas aux derniers moments du comte, et, dans la *Chronique* qu'il a écrite, il affecte même

[1] Méry de Rochechouart, seigneur de Mortemart, était, à cette époque, célèbre comme brillant conteur (Jean d'Auton, IV, 361).

[2] Fr. 20178, f°s 91, 95, v°.

[3] K. 77, 7. — V. notre *Histoire de Louis XII*, t. III, p. 382, 383. M. Leroux de Lincy dit, par erreur, que Louise se retira en 1496 à Chinon.

[4] Andrée Lignage fut aidée par une autre nourrice, Louise Frouyne. Toutes deux restèrent appointées par François Ier, la première à 100 livres par an, la seconde à 50 (rôle de 1513, fr. 21478, f° 41).

d'ignorer les graves incidents dont nous venons de parler. A l'en croire, tout se passa sans difficulté et le défunt avait choisi lui-même le duc d'Orléans pour tuteur des enfants : chose possible, si l'on veut [1], mais que contredisait le testament produit par Louise.

Comme Louise de Savoie, Jean de Saint-Gelais est la prudence même et ne dit que ce qu'il veut dire. Sa réserve excessive en cette circonstance, son erreur voulue nous mettent sur la voie des motifs qui portaient à croire Louise de Savoie trop jeune pour se gouverner seule sans contrôle. Il aurait fallu une bien grande force de caractère à une femme de dix-huit ans, ouvertement reniée par son mari, mise au fait par lui-même de tous les laisser aller de l'existence, vivant dans une petite cour oisive, uniquement préoccupée d'art et surtout de fadaises, pour ne pas subir les effets de ce milieu, ne fût-ce que par désœuvrement. Comme le disait le sage cardinal Pompeo Colonna, l'assaut est continuel et la victoire ne l'est pas.

[1] Le duc d'Orléans était intimement lié avec son cousin. Le comte lui avait même rendu grand service, malgré sa pauvreté, en lui prêtant *in extremis* à Novare 40,000 francs moyennant une rente de 2,000 francs, que l'on racheta plus tard à Louise de Savoie. (Fr. 20381, 14.)

II

LE VEUVAGE DE LOUISE DE SAVOIE

Du jour de son veuvage, Louise de Savoie appartient à l'histoire, par le double rôle qu'elle devait au testament dont nous venons de parler, comme directrice de ses enfants et d'une petite cour. Nous allons raconter son grand effort de lutte jusqu'en 1515, époque à laquelle son labeur porte ses fruits.

L'arrangement imposé par le Conseil du roi conférait au duc d'Orléans une action purement extérieure et assez précaire. D'autres événements vinrent encore aider à l'essor de Louise. En 1496, son père devint duc de Savoie. Au commencement de l'année suivante, Marguerite de Rohan rendit son âme à Dieu [1]; Louise n'éprouva, cette fois, aucune difficulté : elle fit inventorier par Élie de Polignac, aidé de ses deux argentiers, Drouin Gallus [2] et Georges du Cimetière, le maigre mobilier

[1] Jean du Tillet et Sainte-Marthe font mourir Marguerite de Rohan en 1468. Mais elle vivait encore en 1496, d'après le P. Labbe.

[2] Ou Draco Gallus, argentier de 1483 à 1504 (P. 1413, f° 3: *Tit.*



de la défunte. Rien de plus facile à remplir que cette mission. Sauf une bonne cave garnie de cent vingt pipes de vin et un certain luxe de draps et de serviettes, il n'y avait à supputer qu'une coupe d'or, quelques misérables ustensiles d'argent en plus ou moins mauvais état, cinq tapisseries aux armes de la famille, quelques verdures, des carreaux de tapisserie ou de velours [1]. Tel était le nid de notre fastueux François Ier.

Habituée à cette misère, Louise de Savoie devait apprécier et aimer l'argent. Mais elle aimait aussi l'art et les lettres, et elle continua d'autant plus naturellement les traditions de son mari, que ces traditions étaient également les siennes et celles de sa famille; sa tante, la reine Charlotte, avait été, jadis, bien heureuse de rencontrer dans la lecture une diversion aux ennuis conjugaux; son oncle, l'évêque de Genève, Jean Louis, était un bibliophile convaincu; son frère, Charles, plus tard encouragera Claude de Seyssel [2]. Louise conserva donc et l'enlumineur Testard et l'écrivain Jean Michel; bien plus, elle soigna, elle agrandit la bibliothèque de son mari. Cognac ne tarda pas à briller encore : artistes et joyeux romanciers devaient s'y trouver en pays ami. Tout ce qui touche la jeune veuve va prendre

Gallus). Jean Gallus était procureur de la comtesse à Épernay (X1a 1485, 206, v°). Cf. P. 1403.

[1] 20 avril 1497. Fr. 22335, f° 293 et suiv.

[2] L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, I, 184.

l'empreinte de l'amour de la vie et de la gaîté, d'une gaîté parfois un peu nerveuse. Louise alléguera rarement comme emblème la cordelière [1], chère aux veuves, aux moines, aux chastes, fût-elle en or : elle prendra, comme son mari [2], la salamandre, animal bien dépourvu d'ailes, mais éternel, voluptueux, né dans les flammes et y vivant, ou encore la sage chouette, oiseau de Minerve et des ténèbres [3]. Le feu, les ténèbres ! Les fleurs, aussi, elle adorera les fleurs, surtout le myosotis, puis l'œillet rouge, la pensée, la rose, toutes les fleurs : campanules, asters, camélias, soleils [4], pervenches, coquelicots, bluets : on lui en peint à profusion, depuis la plus exquise, la fleur des champs, jusqu'à l'œuvre étrange de quelque savant jardinier ou de quelque miniaturiste [5] ; la fraise aussi, et en particulier une certaine grosse fraise ronde caractéristique, d'aspect savoureux et charnu ; ses fraises mériteraient un herbier à part [6]. Tout le monde aimait les fleurs et les fraises, mais il faut bien croire que Louise de Savoie s'y complaisait spécialement, car nous nous apercevons que, pour prendre possession d'un manuscrit récemment acheté, elle faisait peindre sur la tranche son écusson, et dans la marge initiale des fraises, des fleurs, avec entrelac de cordelière [7].

[1] Fr. 1393, 252.
[2] Le P. Hilarion de Coste, *Éloges et Vies*, II, 167.
[3] Fr. 1393, f° I. — [4] Fr. 1393. — [5] Fr. 252. — [6] Fr. 1393. — [7] Fr. 252, f° I, v°.



Elle paraît aussi avoir partagé la passion de ses contemporains pour la musique.

Au reste, une tendance générale portait les personnes d'un rang distingué à s'installer agréablement dans l'existence, à rechercher tout ce qui peut la charmer, l'élever, la raffiner. Dispersé dans les châteaux et les gentilhommières, le mouvement n'y trouvait point autant d'élan, ni le même éclat, ni la même précision qu'en Italie ; mais un certain fonds commun d'appétit intellectuel était le même. Les pures beautés du sport baissaient un peu dans la faveur mondaine ; les arts, si précieux qu'ils fussent, de bien sauter, de bien danser, de chevaucher excellemment, et jusqu'à la chasse elle-même, ne semblaient plus suffisants pour remplir la vie. De nobles châtelains trouvaient un secret plaisir, je ne dirai pas seulement à soutenir ou à aimer des écrivains, des artistes, mais à le devenir eux-mêmes. Charles de Coétivy, que nous avons vu faire des vers, avait des imitateurs dans la région de Poitiers. Le poitevin Bouchet nous apprend[1] que le jeune prince de Talmont, fils du sire de la Trémoille, « ne fut onc du nombre des oiseux ; tousjours *pennoit* de l'esprit ou des yeulx, ou bien du corps..., » il composait des rondeaux, il faisait de la musique. Et, sans chercher plus loin, nous allons ici présenter au lecteur une famille, qui tenait le

[1] *Le temple de bonne renommée* (1517), f° IX.



haut bout à Cognac, type achevé d'une lignée de cour à cette époque : la famille de Saint-Gelais.

Les Saint-Gelais, déclarés descendre des anciens comtes de Lusignan[1], se rattachaient sinon à des ancêtres grecs ou romains, tout au moins à la fée Mélusine: ils vivaient héréditairement d'offices de cour ou de bénéfices ecclésiastiques[2]. Leur race foisonnait: l'aîné, selon l'usage, conservait le gros des domaines, pour y faire souche, et le reste se glissait partout. Ils abondaient à la cour de Cognac ; on en trouve trois, écuyers en même temps, Jacques, Baud et Tranchant[3]: Jacques se fit députer près du roi, en 1471, par Marguerite de Rohan[4]. Baud passa à la cour de Louis XI, où il devint chambellan, pensionnaire, capitaine[5]. Un

[1] Brantôme, V, 16.

[2] V. not. fr. 20228; fr. 26102, 760 ; *Tit.* Saint-Gelais, 107 et s.; fr. 20222. On trouve des Saint-Gelais au XIII[e] siècle (V. not. Bibl. de l'Institut, ms. Godefroy 149, f° 127, v°, Hugues de Saint-Gelais, chevalier, Guillaume de Saint-Gelais, écuyer). Les généalogies sont loin de concorder entre elles ; nous suivons ici la filiation donnée dans le ms. fr. 20222, et *Tit.* Saint-Gelais, 107 et suiv. V. aussi La Thaumassière, *Hist. du Berry*, p. 969 ; *Lettres de Louis XI*, II, 25. Il y avait aussi une autre branche, dite de Saligny ou Seligny, descendant de Mibygot ou Merigot, autre fils de Charles, et frère par conséquent de Jean I[er] et de Pierre. — Cf. *Charles de Saint-Gelais, évêque d'Elne* (1470-75) *ou un Poitevin en Roussillon au XV[e] siècle*, par E. de Foucher, in-8°.

[3] Coll. Bastard, 1292, 898, 900 : *Tit.* Saint-Gelais, 4; *Cat. d'autographes*, 29 mai 1866, Eug. Charavay, n° 133 ; *Archives du Collège héraldique*, n° 680.

[4] Quitt. du 24 déc. 1471. *Tit.* Saint Gelais, 8.

[5] Reçu de 12 livres pour un quartier de ses gages, comme écuyer panetier, 22 avril 1463. *Tit.* Saint-Gelais, 3. Reçus de 1494 à 1500 :

autre, Charles, licencié ès lois, débuta en 1487 par offrir au comte d'Angoulême une traduction du *Régime des Princes*, de Gilles Colonna[1]; celui-là, plus tard, traduisit le livre des *Machabées*[2], écrivit même, dit-on, une *Politicque*[3], et devint évêque d'Angoulême sous François Ier. Comme on l'aperçoit, les Saint-Gelais étaient gens d'esprit, élégants et beaux diseurs, et le modeste entourage des

les derniers sont d'une main très tremblante; *Tit.* Saint-Gelais, 11; ms. Clairamb. 222, fos 182, 223, fo 313, 224, nos 403, 408. 363; fr. 25782, fos 146, 147; Portef. Fontanieu, cte de 1499; Fonds Bourré, *Cat. Væsen*, 536; Archiv. des Pyrénées-Orientales, B. 283, 292.

[1] Fr. 1204.

[2] Les excellentes magnifiques et triumphantes Croniques des tres louables et moult vertueux faictz de la saincte hystoire de bible du tres preux et valeureux prince Judas machabeus ung des ix preux tres vaillant iuif. Et aussy de ses quatre frères Jehan: Symon: Eleazar et Jonathas tous nobles hardyes vaillan machabées filz du bienheureux prince et grand pontife Mathias. Lesquelz en diverses batailles sièges de villes, forteresses et assaulz de guerre ont subtillement et victorieusement demonstrés plusieurs grans et merveilleux faictz d'armes... *Le present volume contenant les deux livres des Machabées nouvellemét translaté de latin en françois et imprimé par Antoine Bonnemere marchant libraire demourant a Paris, a lenseigne de sainct Martin, rue sainct Jehan de Beaulvais*, 1514, in-fol., goth., fig. en bois.

[3] Attribuée aussi à Jacques, évêque d'Uzès (Brunet). On attribue également à Jacques une œuvre intitulée: « Cest lestrif de science de nature et de fortune fait et accompli le XXe jour daoust l'an mil CCCC quatre XX et VIII. » La dédicace, très modeste, « à Mgr », sans signature, expose que l'auteur offre ce peu de chose, « pour ce que je scay que naturellement appettez investiguacion de lettres et divercité de nouveaulx escrips, pour double raison, l'une pour decorer et enrechir vostre haulte noblesse et celsitude des vrais aornemens de sapiance si comme tous seigneurs et princes faire le doibvent, l'aultre pour en yceulx escrips prandre recreacion deduyt et passetemps. » (Fr. 1153.)

comtes d'Angoulême leur servait de marchepied : tous ambitieux et scrupuleux comme des courtisans.

L'un des plus brillants, le cadet Pierre[1] avait tenu une place assez considérable ; il géra les affaires de son maître, prisonnier des Anglais (bien qu'un moment prisonnier lui-même), et il resta ensuite l'homme de confiance, ce qui lui valut, de la part de Louis XI le cadeau de la vicomté de Fronsac[2]. Il avait laissé cinq fils[3] : nous ne parlerons pas de deux d'entre eux, qui bornèrent leur ambition à un riche mariage, ni de Jacques, voué à l'Église, qui se glissa près de Louis XI et, à force de « dire les heures[4] » du roi, obtint l'évêché d'Uzès ; — malheureusement Louis XI mourut presque immédiatement, et le chapitre d'Uzès eut le mauvais goût de mettre au cachot le courrier apostolique qui lui

[1] Nous voyons un Jean de Saint-Gelais rendre hommage le 10 décembre 1483 pour le château de Saint-Gelais qui dépendait de la seigneurie de Saint-Maixent (PP. 44, XIIII^cLVIII). Le chef de la branche aînée, Jean, mort en 1448, laissa un fils unique, Jean, seigneur de Saint-Gelais, mort en 1460, qui eut Jean III, lequel eut pour fils Charles, mort en 1530. Tous ces Saint-Gelais se marièrent deux fois, sauf Jean III. Tranchant, cadet de Jean II, et Antoine, cadet de Jean III, furent évêques de Luçon.

[2] Saint-Gelais, *Histoire de Louis XII*, éd. Godefroy, p. 25, 26 ; *Tit.* Saint-Gelais, 6, 7, 9 ; Jean du Port des Roziers, *Vie de Jean, comte d'Angoulême*, p. 134 ; lat. 17059, 173.

[3] De sa femme Philiberte de Fontenay.

[4] Saint-Gelais, *Hist. de Louis XII*, p. 43. Saint-Gelais ne nomme pas son frère, mais Jacques seul était en âge de remplir cet office.



apportait le nom du jeune courtisan, en sorte que Jacques n'entra en possession de sa prébende qu'avec beaucoup de peine, et grâce à l'intervention énergique du grand Conseil de Charles VIII [1]. — Mais il nous faut produire d'une manière très particulière les deux autres fils, Jean et Octovien, car Louise de Savoie subit leur charme, et un jour François Ier apportera sur le trône beaucoup de leurs goûts.

Jean de Saint-Gelais, seigneur de Montlieu [2], que nous avons déjà rencontré parmi les exécuteurs testamentaires, semble, à Cognac, le pendant de Jeanne de Polignac. Ce n'est pas qu'il fût très jeune : né en 1457 [3], il touchait à la quarantaine quand sa comtesse devint veuve. Il avait débuté à cinq ans près du duc Charles d'Orléans [4], et quatre ans après à Cognac [5], qu'il ne quitta plus, quoique inscrit dans la compagnie de Gamaches [6]. C'était le pivot de la cour : il faisait tout; c'est lui qui, dans la crise de 1487, donna l'hospitalité au comte

[1] Bernier. *Procès-verbaux des séances du Conseil de régence du roi Charles VIII*, p. 13, 68, 161.

[2] A Montlieu, Pierre de Saint-Gelais portait le titre de « seigneur de Montleu » (*Tit.* Saint-Gelais, 6, 9); en 1485, 1487, 1490, 1495, un Louis de Saint-Gelais a le titre de seigneur de « Monstereul, Montereul, Monteru, ou Monterou » (*id.*, 10 : ms. Clair, 223, fos 295, 307, 327), qui ne doit pas être le même que Montlieu.

[3] V. notre ouvrage *Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. 368.

[4] *Hist. de Louis XII*, p. 1.

[5] « Huit ans, dit-il, après l'expulsion des Anglais. » *Id.*, p. 27 (c'est-à-dire après la mort du duc).

[6] (?) *Tit.* Gamaches, n° 139, v°.

Charles[1], qui probablement négocia la soumission et le mariage, qui, par la suite, alla solliciter près de M. et Mme de Bourbon la liberté du duc d'Orléans, et se laissa choyer, fêter, figura avantageusement dans les banquets et les bals, et partit enfin fort satisfait, quoique le duc d'Orléans restât en prison[2]. Chambellan de la jeune comtesse dès le premier jour, ses allures un peu intimes prêtaient aux commentaires. La variété de ses aptitudes montre la souplesse de son caractère : dans l'*Histoire de Louis XII*, qu'un motif politique l'induisit plus tard à écrire, on sent un homme spirituel, brillant, léger, plein d'aisance et de goût, une intelligence très littéraire, très aiguisée, que nul scrupule ne gêne. Taire ou habiller une vérité qui lui déplaît lui semble, comme historien, la chose du monde la plus logique ; il le fait du ton d'un charmeur de profession. Nous ne savons son influence sur Louise que par des indiscrétions ; il ne s'en vantait pas, il s'effaçait dans les cas difficiles, volontiers il se présentait comme une victime. Toutefois, près de la jeune veuve, on s'accordait à lui décerner la première place.

La seconde appartient à Octovien de Saint-Gelais, né à Cognac en 1468[3], ancien élève de Sainte-

[1] V. notre *Hist. de Louis XII.*

[2] Même *Histoire.*

[3] On le fait naître en 1466 ; nous avons publié un texte où il déclare être né en 1468 (*Procédures politiques*, p. CXXIV). La notice que lui consacre la *Gallia Christiana* est assez inexacte.

Barbe[1], père[2] d'un enfant qui devait devenir très célèbre comme poète efféminé et licencieux, Mellin de Saint-Gelais, ainsi appelé en souvenir de la fée Mélusine[3].

Destiné dès son berceau aux bénéfices ecclésiastiques, « le gentil évesque » (comme on disait[4]), fin, musqué, excita, de bonne heure, un engouement incroyable. C'était un homme du monde, plein d'esprit et de verve, avec une grâce extrême, un savoir-faire sans pareil. A sa sortie du collège, il devint protonotaire et ne songea plus qu'à se pousser. Que lui fallait-il ? une œuvre retentissante, une traduction en vers. Quel Père de l'Église alla-t-il choisir ? L'illustre Pie II, Æneas Silvius Piccolomini : un moderne, un italien, qui avait eu, comme saint Augustin, plusieurs manières, une jeunesse agitée, puis un pontificat éminent. Ces deux points extrêmes séduisirent sans doute Octovien ; pour le moment[5], il ne s'attacha pas à la seconde manière,

[1] *Séjour d'honneur*. Ainsi, dit-il, que ses frères. V. notre ouvrage *La Veille de la Réforme*, p. 329.

[2] Cependant Symphorien Champier, dans sa préface de l'*Histoire de Bayard*, traite Mellin de neveu d'Octovien, et une généalogie ms. (*Tit.* Saint-Gelais) lui assigne pour père un Nicolas de Saint-Gelais, frère aîné d'Octovien. Tous les autres généalogistes le font fils d'Octovien. M. Blanchemain (*Notice sur Mellin de Saint-Gelais*) fait naître Mellin le 3 novembre 1487.

[3] « Et celluy là qui sa Melline adore, » dit Ronsard, en parlant de Baïf.

[4] *Les hardiesses des princes*, par Jean Sala.

[5] « Quant, au premier, le livre translatai
D'Euryalus et de Dame Lucresse. » (*Séjour d'honneur*, IV.)

ni aux traités de théologie ou de polémique qu'elle comportait ; il s'en prit à un roman de jeunesse, légèrement charnel, l'*Amour d'Euryale et de Lucrèce;* il enleva rapidement sa traduction, car Antoine Vérard, le libraire à la mode, la publia le 6 mai 1494. L'héroïne est une belle dame de Sienne, couverte d'or et de diamants, blonde comme les blés, mariée à un riche personnage, Ménélas, « indigne d'un tel trésor et prédestiné à être trompé par sa femme, et, comme on dit, à ceindre son front d'une couronne de cerf dix cors » (ainsi s'exprime le jeune théologien) :

Petite bouche et lèvres coralines,
Plus vermeilles que ne fut onc coral,
Lucresse avoit, de estre baisées dignes
Et doulcement morses sans faire mal :
Petites dens plus blanches que cristal,
Entre lesquelz sa langue armonieuse
Faisoit ung son plaisant et cordial
Avecques chant et voix mélodieuse.
Son corps estoit de toutes pars louable...
... Facessies yssoient de sa bouche
Et parolles exquises à merveilles...

Euryale, seigneur de la cour de l'empereur Sigismond, la voit et reçoit le coup de foudre ; Lucrèce également. Elle s'en désole, nous devons le dire : elle voudrait pouvoir aimer son mari. Hélas, il est d'inexorables prédestinations !



Faire ne peult chasteté demourance
En haulx palais ; tel lieu lui est contraire.

On devine le reste : malgré les résistances intérieures de Lucrèce, une correspondance, un frère bâtard pour courrier, la défaite de Lucrèce, une rencontre, et là un essai de défense, un vain appel de Lucrèce à l'idéal, une énergie heureuse d'Euryale, retracée sans fard ; enfin, l'irrassasiabilité des amoureux rassasiés... Lucrèce va en pèlerinage et en rapporte un nouvel amoureux ; cette fois, le mari se plaint : il a tort, car sa femme l'égare ; bientôt nous la retrouvons dans les bras d'Euryale. Heureux instants, trop courts ! A partir de ce moment, les malheureux vont vivre de tourments. Euryale, amené à Rome par son prince, y tombe malade ; il revient à Sienne, et voilà qu'il lui faut repartir sans avoir vu Lucrèce que de loin et sans lui parler autrement que par lettres. Lucrèce prend le deuil et meurt de chagrin : Euryale finit par épouser une demoiselle, sur l'ordre de l'empereur...

Je ne pense pas qu'on ait jamais pris ce genre d'œuvres pour type d'un exercice de séminaires : le monde spécial auquel appartenait Octovien ne les jugeait pourtant pas aussi anti-ecclésiastiques qu'on pourrait croire [1], pourvu qu'il s'y mêlât.

[1] On admettait fort bien, dans le haut clergé, des habitudes assez mondaines. Le grave Jean d'Auton raconte qu'en 1507 l'ar-

comme en Italie, un ingrédient officiel de dévotion, qui tirait encore moins à conséquence. Candidat à un évêché, Octovien dédia donc son livre au roi et le mit sous l'égide de la sainte Trinité [1]. Il inséra même quelques légères excuses, à l'usage des censeurs trop rigides. Le roman original avait-il empêché son auteur de devenir pape? Un éminent pape? Ne fallait-il pas se distraire entre deux prières?... « Car, selon commune opinion,

Tousjours prier n'est pas nécessité. »

Octovien invoquait pieusement le Créateur.

chevêque de Sens, Tristan de Salazart, assistait, armé de pied en cap, au siège de Gênes, et que quelques jours après, à un bal donné à Milan, Louis XII fit danser les cardinaux présents.

[1] *Lystoire de Eurialus et Lucresse vrays amoureux selon pape pie*, éd. goth., petit in-f°, suivie de la traduction, par « Johannis Floridi », de l'*Histoire de Guisgard et Sigismonde*, de l'Arétin. Imprimé le 6 mai 1493, par Ant. Vérard. Au folio 1, une gravure de bois représente un pontife assis, faisant étudier son livre à des jeunes gens. Puis, on lit cette dédicace :

En lonneur de la saincte Trinité,
Louenge de vous, Charles roy tres chrestien,
De latin en françois j'ay translaté
Lystoire du tres fort amoureux lien
D'Eurialus et de Lucresse, le maintien
Qui en amours ont eu durant leur vie,
Ainsi que la descript, ou temps ancien,
Eneas Silvius, nommé pape pie.

Cf. *Les angoisses et remèdes d'amour du Traverseur* (J. Bouchet) *à son adolescence, auquel est adjousté une plaisante histoire d'Euriale et Lucresse rédigée en langue latine par Æneas Sylvius, poëte excellent, et depuis trad. en vulgaire françois*. Rouen, Abrah. Cousturier, 1599, pet. in-12.



Dès mars ou avril 1491[1], à vingt-trois ans, le fécond protonotaire mit la dernière main[2] à une autre œuvre, originale, et depuis longtemps polie avec amour, le *Séjour d'honneur*.

Il s'inspirait, cette fois, de Dante, ou plutôt de Virgile. Le Paradis des Cieux ne lui étant peut-être pas aussi clairement connu que les Champs-Élysées, ou ne lui offrant pas le même intérêt, il prenait son vol à la suite du chantre d'Énée, mais diplomatiquement. Plus de Styx ! S'il va dans l'autre monde, c'est pour y rendre visite aux personnages influents d'outre-tombe : Louis XI, Mornac (le Jean de Saint-Gelais de la duchesse d'Orléans), ou à tels augustes vivants : Anne de France, « autre Sémiramys, ou nouvelle royne des amasones, » le roi Charles VIII (pauvre cerveau), qui devient ici « Salomon, quant au fait de Prudence, » Scipion, Camille, Fabricius, Ptolémée, Papirius, etc. etc.

Le piquant du poème réside dans la mise en scène de l'auteur par lui-même. Octovien est là, simple clerc, dans un cabinet de travail, seul, triste,

[1] La composition dura plusieurs années, car Octovien parle de Louis XI comme l'ayant vu «il n'y a pas six ans ». Ainsi, en 1488, une partie du texte était déjà écrite.

[2] L'impression est par Antoine Vérard, le 25 août 1499, et signée de « messire Octovien, lors protonotaire et depuis évesque d'Angoulême ». L'ouvrage a eu plusieurs éditions depuis 1519. Sa date exacte ressort de ce fait qu'Octovien vante la reddition de Nantes par le sire d'Albret (février 1491) et dit que le duc d'Orléans se trouve encore à la grosse tour de Bourges (d'où il sortit en mai 1491. V. *La veille de la Réforme*, p. 329.)

sans amour : tout à coup brille un rayon, que dis-je? une apparition. Elle n'a rien de mystique. C'est une belle déesse blonde et grasse, « Sensualité » ; elle parle, elle rappelle les dames d'autrefois, elle s'exclame, à la vue des paperasseries. Octovien va-t-il l'écouter, la suivre? On devine qu'il hésite, et on devine qu'il accepte. Les voilà partis pour un pays idéal : doux pays de Fleurie-Jeunesse, de Mondain-Plaisir, où coule, de chute en chute, le fleuve de Mondaine-Liesse, chanté par Boccace. Dans ce pays-là, Octovien rencontre ses amis, ses chefs, qui naviguent agréablement (à quoi bon dissimuler?) sous la direction de Fol-Abus. Ensuite, la pérégrination s'accentue en aventures frappantes. L'Enfer! Le clerc vogue sur la mer Mondaine, il assiste à un bal fantastique, infernal. Si voilà l'Enfer, c'est qu'on ne dépose plus à la porte « toute espérance ». Octovien se grise, il se laisse entraîner, la vertu fuit... Il passe de là, longuement, par la forêt des Aventures ; finalement il aborde au palais splendide, admirable, « où tous cueurs tendent et désirent, » le Paradis, essentiellement terrestre, dont la Cour a les clefs. Il s'entretient, en cette sphère, avec Ambition et Age; tout s'achève sur une audience de la Raison.

La Raison ! Octovien est-il évêque? Pas encore; candidat, oui. En réalité, il est toujours assis à sa table, parmi ses papiers. Il a fait un voyage, un voyage autour de sa chambre, à travers ses souve-

nirs : il y a revu, notamment, la dame qui lui inspira *Euryale*, et il soupire...

> Mais maintenant, puisque porte lunettes,
> De Cupido ne m'acointeray plus :
> De sa maison suis chassé et forclus ;
> Plus ne feray ne rondeaulx ne ballades,
> Cela n'est pas restaurant pour malades...

Malade, c'est-à-dire épiscopable ! Car, enfin, il ne s'agit pas de couvent, mais d'évêché. La Providence n'a-t-elle pas créé Octovien courtisan, grand seigneur, cadet? Il ne s'est pas créé lui-même, et que fait-il, sinon tout simplement suivre le cours de sa vie, puisqu'il est homme et mis au monde pour « avoir chevaulx et grosse prébende ; en boiste, les cent mille escuz d'or..., aller es lieux où puisse veoir dames à gré et damoiselles, pour faire le transy d'amours..., (avoir) toujours le barbier près pour agencer cheveux, chantres, lutz, tabourins, rebecs... » Malgré ses maladies, il ne rêve que banquets et ébats,

> L'accueil des dames, aussi leur bienvueillance,
> Les doulx regards, leur sage contenance,
> Et leurs devys...

Nous possédons encore un magnifique manuscrit de ce *Séjour d'honneur*, offert par l'auteur lui-même[1] : l'artiste l'a rehaussé d'admirables bor-

[1] Fr. 12783.

dures de fleurs, de fruits et d'animaux, parmi lesquels nous revoyons la salamandre [1]. Cinquante-cinq miniatures montrent Octovien en laïque, dans les différentes scènes de son roman; à la fin, on trouve beaucoup de blasons de cardinaux.

Octovien devint dès lors le *parangon* de bien des dames, le phénix, l'immortel poète [2], l'homme d'esprit et « de veine [3] » par excellence. Il ne s'attarda pas dans son triomphe. Il se fit charger par Charles VIII de traduire une nouveauté italienne, *Le Livre des persécucions des crestiens*, de Boniface Simonetta [4]. Puis, comme, brusquement, un souffle militaire et chevaleresque emportait la jeunesse, il lança une satire, une exhortation enflammée, patriotique :

> Nous employons le temps à voluptez...
> Abitz portons couppez, eschiquetez,

[1] F° 10 v°, dans la bordure.

[2] « Dont a jamais en sera mention. » (Épître de Pierre Gervaise à Jean Bouchet, vers 1520; insérée dans les *Épistres familières* de Jean Bouchet, ép. 22).

> O Sainct Gelays, révérend orateur...
> De vos escripz les livres sont tous pleins,
> Vostre bon bruict volle par champ et plains...

(*Dépl. de Guill. Crétin sur le trépas de Jean Okeghem*, publiée par Ern. Thoinan. Paris, 1864, 8°, p. 37), etc.

[3] J. Bouchet, *Épîtres* 57, 61, 67 : « La veine gentile, fort amoureuse. »

[4] Imprimé en 1492, à Milan, in-f°. Imprimé, avec bois, par Vérard, in-4°, s. l. n. d., 232 ff. D'après Colletet, Octovien remit au roi cette traduction en 1496.



Pimpelotez, larges et fagotez,
Souliers pattez d'une estrange manière[1]...

A ce moment de la vie d'Octovien, l'évêque d'Angoulême, Robert de Luxembourg, vint à mourir : le chapitre cathédral élut à sa place un bon chanoine, Jean-Élie de Collonge. Le comte Charles, qui vivait encore, ne pouvait pas laisser passer cette occasion unique d'obtenir l'évêque de son choix, un prélat dont le monde raffolait. Sur la présentation du roi, Octovien reçut la mitre. Collonge intenta un procès : Octovien ne se soucia d'un tel détail et se fit sacrer à Lyon, en très grand apparat, devant le roi, les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Angoulême, de Foix, de Nevers, de Montpensier, bref toute la cour. Le 17 août 1495, il opéra une entrée pompeuse dans sa ville épiscopale, escorté du comte Charles et de tous les officiers ; il alla prendre possession de la cathédrale, aux sons des fanfares, et célébra une messe de la Vierge. Deux ans après, son obscur compétiteur s'estimait bien heureux de se désister moyennant une pension de cinq cents livres[2].

[1] Le poème, également militaire, d'André de la Vigne, *La Ressource de la chrestienté*, fut offert par lui au roi (m. fr. 1687, exempl. à toutes marges peintes) et au comte d'Angoulême (m. fr. 1699, exempl. sur papier, très simple, portant à la première page l'écu du comte : France, à lambel chargé de croissants de gueule). L'auteur parle de Charlemagne, etc. Il s'excuse de n'avoir pas la science et la prudence « de Virgille ou Bocace ».

[2] *Gallia Christiana*, II, 1018 : *Vies d'Octovien de Saint-Gelais, Mellin de Saint-Gelais...*, par Guill. Colletet, publiées pour la première fois par E. Gellibert des Seguins.

Tel fut le tuteur ecclésiastique légué à Louise par son mari.

Ce jeune prélat de haute mine, mais souffreteux, comme il le disait, usé par le plaisir[1], prit sur elle un ascendant singulier. Jean de Saint-Gelais guidait le corps et se trouvait en droit d'appeler la cour de Cognac « un second Paradis »; Octovien guidait l'esprit. Certes, pas plus dans ce temps-là qu'en d'autres, le clergé n'a manqué de prêtres éminents, de moines respectables, de prélats sans reproche (comme le cardinal d'Amboise), et cependant, si l'on s'en rapportait à ce que raconte Louise de Savoie dans l'*Heptaméron*, on ne verrait partout que des ecclésiastiques licencieux et bons vivants; Louise choisit comme objet de son admiration un élève de Boccace, un peu païen, et spirituel, et gracieux, et amoureux : le grand prêtre de la fin du siècle.

Ce pontife se multiplait. On a publié sous son nom et celui d'André de la Vigne (secrétaire du père de Louise de Savoie) le *Vergier d'honneur*, un récit fort actuel, où, parmi des pièces de vers de provenances variées, on en trouve qui semblent difficiles à concilier avec une signature épiscopale : la ballade grossière contre les moines, à propos de *bernardins* dont les dames de Moulins pleuraient le départ; la verte poésie sur la satisfac-

[1] Blanchemain, *notice citée.*

tion des dames de Florence à l'arrivée de l'armée française [1]; le *Dit*, très sale, des dames de Tours sur un sujet semblable... Il s'y mêle des louanges excessives en l'honneur d'Octovien, « riche en tous sens, sage et parfait, prince des bons... De vous louer tout le monde s'aplique... », lui disait-on.

Octovien fit sa cour à Louise de Savoie en traduisant pour elle les *Epîtres* d'Ovide, encore inédites en français ; ce travail s'acheva le 16 février 1497 [2]. C'est alors que, probablement, abandonnant le *Boccace* dont nous avons parlé, l'enlumineur de Louise se mit à illustrer l'œuvre du joyeux prélat. Pour entrer dans l'idée profonde du traducteur des lettres « que les dames escrivoyent à leurs marys et amants », il s'agissait de glorifier la femme, et toujours mince, blonde, aux yeux gris bleu. Chaque illustration forme ici [3] un petit tableau, plutôt qu'une miniature, un portrait de femme à mi-corps : nous avons ainsi la monogra-

[1] Et leur sembloient estre a ung paradis
De voir Françoys en leurs terres marcher ;
Car bien seavent que pour enharnacher,
La nef Venus d'amoureux advirons
Et pour a point ....
Qu'ils n'y vont pas ainsi que bougerons.

[2] 1496, ancien style. Fr. 25397, titre en tête de la table. M. Paulin Paris (*Les Manuscrits français*, t. VII) estime que cette traduction fut faite par ordre de Charles VIII, mais il observe lui-même, dans le cadre de la miniature initiale du manuscrit qu'il cite, des emblèmes qui ne peuvent se rapporter qu'à Louise de Savoie : alternativement, une aile noire, la lettre L et les quatre ailes d'un moulin à vent.

[3] M. fr. 875.

phie, pour ainsi dire, de seize femmes et de trois hommes. Le type varie peu : il a vingt ans, la forme encore un peu grêle, la poitrine bien développée[1] ; et cette femme forcément écrit presque toujours. L'artiste a su pourtant broder sur ce canevas uniforme des variations étonnantes de pose, de physionomie, de costume. Pour marquer plus d'âge, il rend la femme plus brune. On le sent un peu empêtré, en sa qualité de miniaturiste, dans des dimensions solennelles, neuves pour lui : il lui faudrait enhardir, élargir son pinceau, il n'ose pas ; çà et là, on voit l'effort, la gaucherie ; certains raccourcis n'échappent pas à la critique. Il se reprend mieux dans les étoffes, vives, gaies, brillantes, malgré le poids des plis, et, surtout dans les têtes, fines, où un simple détail de physionomie, un plissement de lèvres... lui suffisent pour dire la douleur, le chagrin, la joie ; ses femmes parlent, leur cœur vibre, leur sensibilité s'exprime avec distinction. L'inspiration de Louise de Savoie ne se révèle que discrètement, par quelques vitraux armoriés, notamment derrière une grande Pénélope à turban [2] qui rappelle fort la comtesse, par un L, également placé dans un vitrage [3].

[1] Dans l'une de ces miniatures, f° LXXI, v°, qui nous donne un portrait exquis et vivant de Louise de Savoie, Laodomye écrit : « L...se » (le mot *Louise* intentionnellement brouillé).

[2] V. Bouchet, *Épistres familières*, ép. 72.

[3] F° v, v°.

Quant aux trois hommes fourvoyés dans cette galerie, nous ignorons ce qu'il faut en penser. L'un des trois, honoré d'un vitrail aux armes de la comtesse, écrit (ils écrivent tous) des mots qui semblent flamands [1]. Avec un peu d'imagination, on pourrait le prendre pour un artiste aimé, qui veut se faire deviner ; un autre, très brun, trace deux vers qui commencent par « Va-t'en [2]. » Il y avait à la cour de Louis d'Orléans un jeune sire de Vatan, ami intime du prince et très gai compagnon. A-t-on voulu jouer sur son nom ? Nous n'en savons rien.

Octovien de Saint-Gelais se fit honneur de cette traduction d'Ovide, dont le succès extraordinaire s'est maintenu pendant tout le XVIe siècle ; publiée pour la première fois en 1500, elle a eu un grand nombre d'éditions, souvent artistiques [3]. Il en existe également plusieurs manuscrits [4] ; l'un d'eux, assez médiocre, paraît destiné à François d'Angoulême [5]. Il reproduit la dédicace que le jeune évêque adressa au roi pour protester contre des accusations qui finissaient par l'émouvoir. Après

[1] « Oger Varigot van Orp van Alderraert, » puis « teler (*abrév.*) commesy do gelf vidont mel bedat so ergulis. »

[2] Une partie de ces vers d'amour est cachée par la main de l'écrivain.

[3] V. Duplessis, *Essai bibliographique sur les diverses éditions d'Ovide*, Paris, 1889.

[4] Cf. fr. 873-877.

[5] Fr. 25397. La miniature en tête de l'épître VIII représente un camp, dont la tente principale porte un F.

s'être montré, dans la miniature initiale, bien humble, en surplis, la tête rasée, Octovien explique qu'il a choisi cette œuvre d'Ovide parce que son contenu et sa haute valeur artistique défient les détracteurs[1]. Ovide a toute la vogue parmi les amis d'Octovien; il est pour eux ce que Virgile avait été pour les autres.

Les graves historiens de la littérature considèrent comme le chef-d'œuvre d'Octovien une petite compilation romanesque, signée de lui[2] et d'un certain Blaise d'Auriol[3], *La Chasse et le Départ d'Amours*. S'il en était ainsi, il faudrait convenir que la contrition épiscopale a peu duré. Mais on

[1] Le poète Macé de Villebresme traduisit aussi une épître, sous Louis XII. V. *Epistre de Cleriande la Romayne à Reginus son concitoien*, translatée de latin en françoys par Macé de Villebresme, l'ung des gentilz hommes de la chambre du Roy. D'après les manuscrits et l'édition gothique de la Bibliothèque nationale, avec des notes, par G. Guiffrey. *Paris, imp. Claye*, 1875, in-8, figures sur bois.

[2] Les manuscrits ne donnent pas de date, et les éditions imprimées paraissent un peu postérieures; ce recueil fut édité en 1509 par Vérard et, sans doute, par Philippe Le Noir, par la veuve J. Trepperel, par la même et Jean Johannot. Mais il nous paraît difficile que le nom d'Octovien figurât en tête du volume, surtout après sa mort, si le jeune prélat n'eût été pour rien dans son agencement. D'après Brunet, Vérard a aussi publié sous le nom d'Octovien une petite œuvre très aristocratique et chevaleresque, *le Trésor de noblesse*. Ce *Trésor* fut imprimé pour Charles VIII, sans nom d'auteur (« composé par ung notable et excellent docteur en lois ») à la suite du *Gouvernement des princes* et avant les *Fleurs de Valere le Grant*, le tout en un volume in-4° (Vérard, sans date). Au verso du dernier feuillet, un bois représente Charles VIII à la chasse, qui reçoit le don de l'ouvrage.

[3] Natif de Castelnaudary, fixé à Toulouse, chanoine de Castelnaudary, prieur de Denisan, en 1508.



démêle difficilement la participation réelle d'Octovien dans cette œuvre [1]. Ce qu'on constate, c'est que les vers placés sous sa signature ne lui appartiennent pas, mais que leur publication anonyme ne pouvait déplaire à Cognac. Nombre d'entre eux ont pour auteur Charles d'Orléans, chef de la maison d'Orléans et d'Angoulême. Le bon Charles, qui rimait pour s'amuser, tenait un registre exact de ses poésies, et c'était le cadeau qu'il faisait le plus volontiers, car il n'était pas riche. A Cognac, on connaissait bien ses œuvres, et publiées ou non sous la signature d'un éditeur quelconque, personne ne pouvait s'y tromper. Octovien n'opéra que de légers démarquages. Toutefois, le duc Charles d'Orléans chantait l'amour à l'ancienne, avec une fadeur, une décence extrêmement distinguées. L'éditeur réchauffa un peu l'ensemble en y introduisant des pièces d'allure plus légère, dont voici un échantillon :

En voyant sa dame, au matin,
Près du feu où elle se lace,
Où est le gent cueur qui se lasse,
De regarder son beau tétin?...
En voyant sa dame, au matin,
En ung beau corset de satin,
Quant on la tient et on l'embrasse,
C'est ce que tout ennuy efface.

[1] V. dans la *Romania* (1892, p. 581 et s.) la note de M. Piaget et la nôtre.



Ou celui-ci :

Si vous voulez que je cousche
En la couche
D'emprès vostre lict, ma dame,
Jamais mot, par nostre dame.
N'en ysera hors de ma bouche!
Je seray comment une souche,
Sans que touche
En riens ou ayez diffame!
Si vous voulez que je cousche,
Moins qu'une petite mousche,
Qui se mouche,
Ainsi feray, par mon âme !
Ne craignez pas que nul blasme
Vous en ayez ne reprouche,
Si vous voulez que je cousche.

Ainsi parlaient les Alfred de Musset du xv[e] siècle[1].

Il y a aussi des pièces réalistes (car rien n'est nouveau) : témoin la ballade de l'ABC, fort grivoise, à propos d'une lettre de l'alphabet; il y a surtout des mots réalistes, des mots de la fin difficiles à répéter. Qu'eût dit le bon Charles d'Orléans de se voir ainsi encadré! On trouve encore des satires, des pièces de circonstance : le tout cousu sur une sorte de canevas très lâche, très clair. Imaginez

[1] Coïncidence assez curieuse, Denis Musset, aïeul d'Alfred de Musset, était alors un des agents les plus actifs et les plus anciens de l'administration de Blois. (V. not. K K. 902, f° xiv, v°.)

la cour de la reine d'Amour, peuplée de courtisans, qui sont Beauté, Loyauté, Hardiesse, Espoir de jouir, et autres. Les personnages honorés de si beaux titres mènent une vie délicieuse ; ils chantent, ils écoutent des oiseaux : Fra Angelico n'a rien inventé de mieux dans l'orchestration de ses paradis. Arrive l'Amant Parfait ; qu'il soit heureux, nous ne lui ferons pas l'injure d'en douter. On chasse : le Cerf d'Amour se prend dans les filets, Jouissance sonne l'hallali.

Au fait, ces courtisans de la *Chasse et Départ d'Amour* ne rappellent-ils pas la collection parfaite des courtisans qui meublaient certaines cours d'Italie, jusqu'au programme de leur politique, sauf les petits coups de poignard ? C'est l'enseigne tracée par Pérugin dans son tableau du Louvre ; et, si maintenant nous nous souvenons du mot concis de Jean de Saint-Gelais, ce maître du silence, que Cognac « était un second Paradis », il semble que, presque malgré nous, un rapprochement s'impose. Oui, dans la Cour d'Amour ou partout ailleurs, le jeune évêque d'Angoulême chantait un paradis : mais ce paradis était sur terre ; c'était celui de ses diocésains.

Il y a malheureusement, jusque dans le fin esprit d'Octovien, je ne sais quel arrière-goût de mélange sacré fait pour déplaire aux gens de notre âge, amis de la spécialisation. Aujourd'hui, la vertu est une profession et le vice en est une autre. Le

système contraire fit précisément la virtuosité propre du temps de Louise de Savoie ; la délicatesse consistait dans la mixture. Aucun temps ne fut plus réfractaire et plus indifférent aux discussions dogmatiques que cette époque appelée l'époque de la Réforme. La croyance religieuse résultait moins d'une doctrine, d'un raisonnement, que d'une habitude invétérée et profonde ; c'était un vêtement, qu'on jugea convenable de mettre au goût du jour ; et, comme on ne s'habillait plus pour s'habiller, mais pour se parer, on tailla en plein drap, on broda, on découpa, on festonna. Foin des vieilles bures montantes ! on se décolletait. Les vrais Luthers du temps, c'est Alexandre VI, c'est Octovien, c'est Louise de Savoie; ils sont légion: et il importe bien peu à notre observation que, plus tard, François Ier se soit déclaré catholique, tandis que sa sœur semblait suspecte d'hétérodoxie..... Mais, s'il faut absolument satisfaire les amateurs de classification, admettons jusqu'à un certain point, pour Louise de Savoie, la doctrine de Sterne, que les françaises passent par trois âges : coquettes, déistes, puis dévotes. Louise passa par ces trois couleurs.

Sous son premier aspect, elle participe à un état bien répandu alors, du moins en Italie : elle ressent une sorte de nervosisme, inquiet, impressionnable, où se mêlent la galanterie, la dévotion, la superstition, la magie, avec absence plus ou moins carac-



térisée de doctrine sérieuse. Elle le confessera franchement dans sa vieillesse; elle va employer la première partie de sa vie à chercher un remède contre je ne sais quel vide persistant : tous les moyens, *tous* (elle le dit), lui seront bons pour poursuivre « contentement » de son esprit, et sans l'atteindre. Une couronne de cheveux blancs la réduira seule à la paix, par une formule d'existence presque claustrale; elle découvrira, dit-elle, qu'il faut lire en se levant, chaque matin, quelques beaux psaumes, pour en parfumer sa journée, et, avant souper, « donner pasture » à l'âme d'une lecture sérieuse; passer en revue, le soir, toute sa journée, implorer Dieu pour les fautes, le remercier pour les grâces et s'endormir dans la paix du Seigneur. Tel est le prêche qu'on découvre dans l'*Heptaméron*, au milieu de souvenirs moins dévots et de prédications bien discordantes sur le monde catholique. Ce qu'il lui fallut d'épreuves pour en arriver là, elle en convient.

A Cognac, elle eut trop le sentiment de son rôle de grande dame pour méconnaître officiellement le caractère social de la religion. Quelque jeune ecclésiastique bien intentionné a parfaitement pu lui offrir les *Méditacions de l'ymaige de vie*[1]. Le libraire Vérard, qui fit plusieurs fois le voyage de Cognac, en 1497, pour la fournir de beaux livres,

[1] Fr. 1817, aux armes Cadet de France-cadet de Savoie, dans le P initial.



mit dans sa bibliothèque un roman en deux volumes, *Tristan;* un livre de philosophie, la *Consolation* de Boëce; un *Ordinaire des chrestiens*, une *Orloge de dévotion*, un livre d'heures : tous ces volumes dorés, bien reliés ; les heures ne contiennent pas moins de deux cent cinquante-trois miniatures [1] ; il y a là de quoi satisfaire les yeux, sinon le cœur. La comtesse, comme son évêque, avait la dévotion spirituelle et de bonne compagnie. Un cordelier lui laissa un souvenir de gaîté inénarrable. Un dimanche, il avait reproché aux maris de battre leurs femmes ; c'était son droit, et cependant on s'en amusa follement : on disait que les femmes, une fois libres, devenaient intolérables; si bien que le cordelier, contrit et contrarié, essaya, dans le sermon suivant, de tout arranger par une sortie à outrance contre les femmes. Qu'est-ce que la femme? cria-t-il. Un démon! « Chassez le démon avec la croix, la femme avec le manche de la croix. » A la petite cour, on ne se tint plus de rire ; des paris s'engagèrent pour expliquer le revirement du cordelier : c'était du machiavélisme, ce moine voulait tourmenter à tour de rôle les maris et les femmes afin de désunir les ménages!... Les deux sermons défrayèrent la cour pendant bien longtemps.

[1] Comte de Laborde, *La Renaissance des arts à la cour de France*, I, 62. Le British Museum possède les Heures de Louise de Savoie (Sloane ms. 2710).



Mais, si Louise de Savoie croyait qu'un pèlerinage ou un vœu quelconque pût lui assurer un bonheur terrestre, elle ne riait plus. François de Paule, un vrai saint d'ailleurs, simple, pieux, austère, vivait alors au Plessis-lès-Tours, où Louis XI l'avait installé [1] dans la vue politique d'acquérir ainsi une influence sur le Ciel : bien à son insu, certes, « le bon homme », comme on l'appelait [2], inspirait un enthousiasme extraordinaire [3], surtout aux femmes stériles. Anne de France lui attribua la naissance de sa fille Suzanne, Anne de Bretagne la naissance de Claude de France, et Claude elle-même la naissance de François II [4].

Louise de Savoie crut à ce moine-là, puisqu'il servait si commodément. Un an après son mariage, déjà désespérée de ne pas avoir d'enfants, elle vou-

[1] Commines; JJ. 231, f° 52.

[2] Ce qui a fait dire, plus tard, à Mellin de Saint-Gelais, à propos de son portrait :

> Le nom de foy et de bonté
> A tant mon esprit mesconté
> Que je croy qu'il est en nature
> Moins de bons hommes qu'en peinture.

[3] Lat. 10860, f°s 8, v°, et suiv. et *passim*.

[4] *Vita et miracoli di S. Francesco di Paola*, descritta da Monsignor Paolo Regio Vescouo di Vico. *In Venetia, Presso S. Battista Somasco*, 1591 ; pet. in-8. — *Vita et miracula S. P. Francisci a Paula, sui sæculi thaumaturgi, Ord. Minimorum institutoris*, a R. P. *Franc. Viclon*, ejusd. Ord. Lut. Paris., 1627, in-12. — *Vita et Miracula Sancti Francisci de Paula, fundatoris ordinis Minimorum, de novo tipis excusa* et novis tabulis et miraculis aucta, 1635. *J. Le Clerc excudit*, in-4. Anne de Bretagne avait installé un couvent de Minimes dans son manoir de Nigeon, à Chaillot, près Paris.



lait un fils, et un fils de grand avenir. Elle vint trouver « le Père », qui la reçut à merveille, lui promit un fils et lui annonça que ce fils serait roi [1]. Pour Louise, un mot de ce genre devenait un dogme: elle ne l'oublia pas, elle en nourrit sa vie, et elle voua au saint un enthousiasme profond. Plus tard, lorsque les circonstances la fixèrent près de Tours, elle allait, avec ses dames, surtout avec Jeanne de Polignac, piller pieusement le jardin du pauvre cénobite, et comme, le lendemain matin, les dames retrouvaient une égale profusion d'herbes ou de fleurs des champs, elles criaient au miracle et se répandaient en récits à ce sujet [2]. A la mort de François, ses religieux l'ensevelirent pauvrement, dans un cercueil de bois, sur les bords du Cher : Louise, avec la passion concentrée qui la caractérise, s'indigna de cette parcimonie ; elle s'en fut elle-même, dans un carrefour, choisir une vieille auge de pierre, qui n'appartenait à personne et que quatre hommes chargèrent sur une charrette. Il paraît, au dire des anciens du pays, que cette auge, jusque-là immuable, avait résisté même à la poussée de cinq bœufs, en sorte que l'économie de la comtesse tourna à la gloire du saint. Louise, entourée de sa maison, fit exhumer le corps, que, malgré dix ou douze jours de sépulture, on retrouva

[1] Hilarion de Coste, *Éloges et Vies des femmes illustres*, édition de 1647, II, 160.
[2] Fr. 18320, f° 99.

absolument intact, au point que le célèbre peintre Bourdichon l'embrassa et moula le visage. Elle-même, elle s'approcha, elle prit la main ; elle ne se retira qu'après la cérémonie, en disant tout haut sa joie ; plus tard, elle s'occupa activement, avec son fils, de la canonisation[1].

Quelle puissance attribuait-elle donc à saint François, d'aller ainsi l'exalter, jusque dans son cercueil, elle qui, dans la vie commune, ne pouvait pas entendre seulement prononcer le mot « mort » sans interrompre, sans s'exclamer : « Mais oui, nous savons bien que nous devons mourir[2] ! » Évidemment, elle croyait. Mais, s'il fallait absolument se prononcer sur l'espèce spéciale de sa foi, nous prendrions volontiers comme symbole une miniature de 1517, où le Christ expirant sur la croix tient dans une main la couronne impériale, dans l'autre le drapeau de Savoie en guise de labarum[3]. Voilà une grande image !

Il faut aussi parler de la magie. Puisqu'on ne pouvait se défendre du besoin de sonder l'impalpable et l'inconnu, les esprits intelligents revenaient alors aux méthodes des mages : sorcellerie, évocations, science des esprits, secrets dérobés

[1] Proc. de canonisation : *Acta Sanctorum*, Aprilis, I, 160, 192, 193, 217 B.

[2] Brantôme, IX, 431.

[3] Ms. fr. 13429, f° xxi, v°. Remarquons que ce labarum pouvait aussi passer pour la croix de France (la croix blanche sur champ rouge, du médaillon de l'ordre de Saint-Michel).

aux plus vieilles pratiques de l'humanité, reparurent triomphalement dans la science et reprirent la place d'où l'on expulsait la théologie démodée. C'est grâce aux délicats « amis des lettres », comme l'observe A. Maury, que les antiques thèses reprirent ainsi faveur[1]. Il se trouva des prédicateurs pour réclamer : « A Rome, s'écriait Savonarole, nous ne voyons pas un prélat, pas un homme riche, qui n'ait près de lui un astrologue pour diriger sa conduite[2]. » Peine perdue ! le monde ne saurait s'arrêter à de pareilles doléances. Louise de Savoie, plus tard, put mettre la main sur un prétendu sorcier, Cornelius Agrippa, et voulut l'instituer son devin particulier : Agrippa fut assez sorcier pour décliner prudemment l'offre et se contenter du titre infiniment modeste de médecin[3].

Le vrai culte de Louise, c'était donc l'ambition, et qu'elle s'y soit montrée dévote de tout temps, c'est ce que personne ne songe à contester. Ce culte ne la fit pas aimer; elle a passé pour égoïste, sèche, dure, impérieuse, jalouse, prête à tout ce qui pouvait aider ou garantir sa domination, elle a laissé une réputation détestable. Ses défenseurs pensent que cette réputation a été fabriquée de toutes pièces par les amis des Bourbons. Louise,

[1] *La Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, p. 214.

[2] Villari, *La Storia di G. Savonarola*, I, 169.

[3] Maury; Aug. Prost, *Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*, II, p. 143.

en effet, devait trop à Anne de France pour ne pas être jugée sa créature, et le public, les diplomates même considéraient Cognac comme un prolongement de Moulins; plus tard, il se produisit, à cet égard, un grand déboire, et les amis des Bourbons purent s'en fâcher ; mais il faut observer que les Bourbons persécutés, supprimés, n'avaient plus d'amis, et que, quand ils vinrent au pouvoir, la réputation de Louise était faite, et faite par des témoignages désagréables, comme celui de Brantôme. Brantôme, on le sait, ne se gendarme pas bien facilement; il appartient jusqu'aux os à la nouvelle école ; il parle en termes inexacts et malveillants d'Anne de France, qu'il ne connait pas bien; il écrit d'après des souvenirs de famille très peu sympathiques aux Bourbons. car son grand-père et ses deux tantes servaient la reine Anne de Bretagne[1]. Il connaît dans la perfection François Ier et son entourage; nous verrons son père, de bonne heure, aux gages personnels du jeune François d'Angoulême. Son témoignage pèse de tout son poids, et ce témoignage est très dur.

Il nous paraît juste cependant de ne pas demeurer ici insensible à la philosophie des choses et de la laisser nous fournir, en faveur de Louise, des circonstances un peu allégeantes. Si tenace et si passionnément rusée qu'on la suppose, Louise de

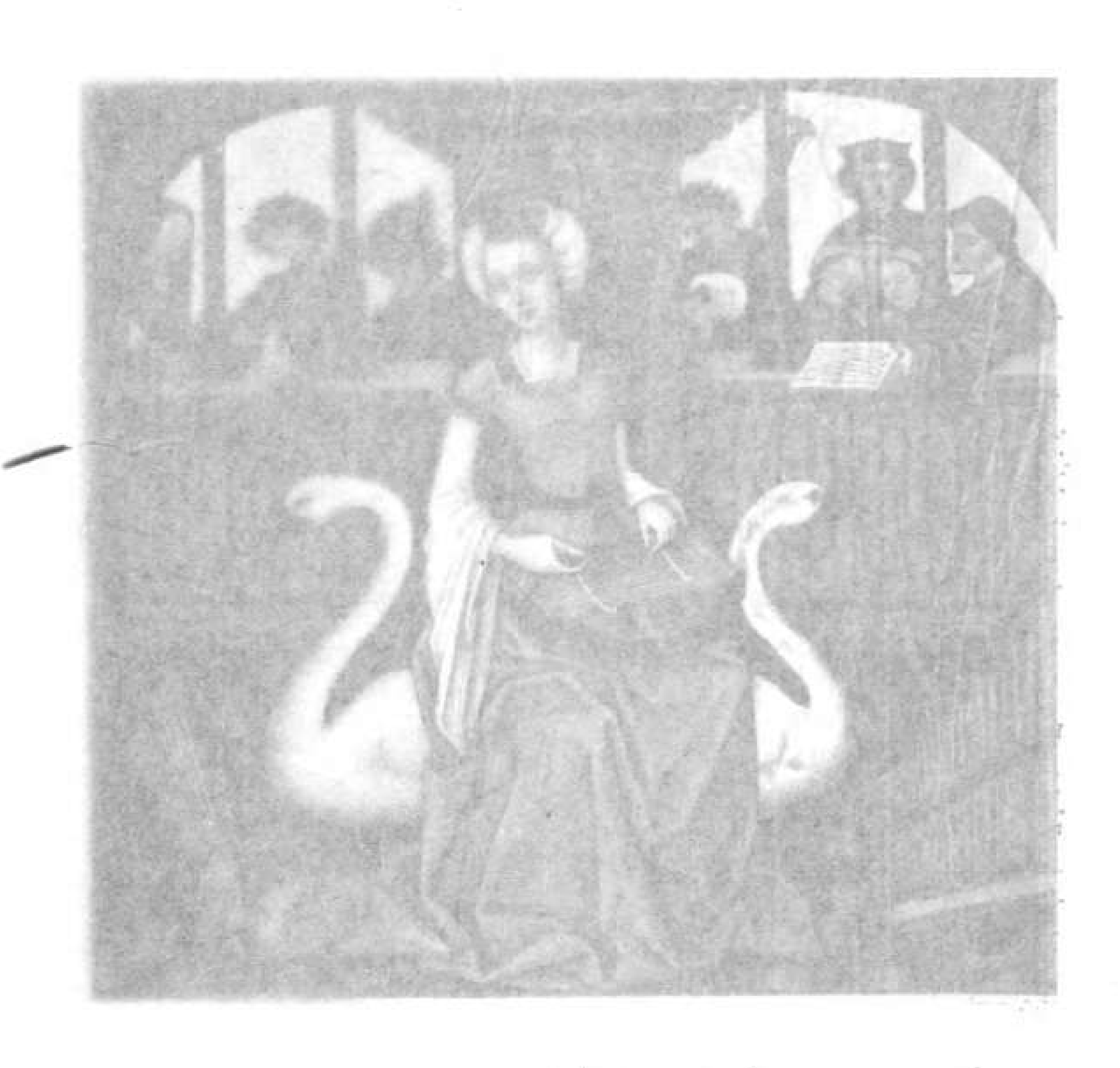
[1] T. X, p. 32 et suiv., p. 36.





Héliog Ducourtioux & Huillard — imp. A. Maire

LA MUSIQUE
à Cognac
par Robinet Testard (ms. fr. 143. f° 65)



Savoie n'a pas une de ces grandes âmes qui s'élèvent des broussailles de leur temps et vivent plus haut ou en dehors. Nous ne lui connaissons point d'ailes. Elle a, nous le croyons, subi des influences particulières et générales. D'un milieu austère, jetée, très jeune, sans transition et peut-être sans préparation suffisante, dans un cercle passionné, où l'on aimait à l'excès la vie, elle a pu, fatalement, se former aux mœurs de son mari et, ensuite, aux mœurs de la cour de Charles VIII. L'impulsion vive du début se continua en elle. Nous dirons plus : l'impression que Louise subissait et qu'elle transmettait à son fils venait d'un grand courant extérieur, vaste, profond, irrésistible.

Généralisons le débat, remontons à la source, nous verrons ce courant qui allait tout entraîner.

III

L'IDÉE DU BEAU

Des trois objets de la civilisation, le bien, le vrai, le beau, la société de la fin du xv[e] siècle choisit pour règle et pour fin le beau : de là, son excellence et ses erreurs. De là aussi, à cette époque, l'influence exclusive des élites : il fallut alors s'adresser aux élites pour réussir ; Savonarole, qui s'adresse surtout au peuple, déploie en pure perte la plus superbe éloquence, il échoue. On se trouvait à l'antipode de ce que nous sommes convenus d'appeler l'américanisation.

Certes, personne ne niera que, bien réglée, l'idée du beau correspond à ce que nous possédons de plus élevé et de plus précieux dans nos facultés, particulièrement sur notre vieille terre, où fleurissent, depuis des siècles, la politesse, l'esprit, toutes les choses délicates; où serait le charme, la joie, la consolation, la possibilité même de vivre, sans la sensibilité ? Que deviendrait notre exis-

tence, tissue des fils de la raison, s'il ne s'y glissait quelque soie d'amour ou d'amitié? Et, après tout, on peut se demander si les peuples, un peu impressionnables, qui pèchent par excès de sensibilité, ne vivent pas plus heureux que ceux qui ne connaissent que la glèbe utile ou raisonnable! Le cœur seul permet de jouir de l'utile, et parfois y supplée; le raisonnement pur ne mène le grand nombre ni au bonheur ni même à la vérité, et, s'il domine trop, on éprouve bientôt que rien n'est plus déraisonnable; la vie semble s'arrêter, la vitalité s'amoindrit, le ressort créatif s'affaisse.

Il n'y a donc pas d'objection de principe à élever contre le culte du beau; la seule difficulté consiste à en fixer la formule et les limites pratiques. Telle est la double question qu'il faut poser pour l'époque de Louise de Savoie.

Malheureusement, avant de juger les idées de ce temps-là, nous avons quelque peu besoin de clarifier les nôtres. D'abord, qu'est-ce que le beau? De Platon à Cousin, on a répondu à cette demande par beaucoup de démonstrations. Un philosophe, des plus qualifiés, a appelé le beau, en dernière analyse, « la force... agissant avec toute sa puissance et conformément à l'ordre ».

C'est définir le beau par deux attributs qui lui sont nécessaires, mais qui ne lui appartiennent pas en propre. Si on analyse le beau, on y trouve les éléments du bien et du vrai; il n'en résulte pas

qu'on puisse considérer le beau comme un composé de bien et de vrai, comme une splendeur d'autrui. Le beau constitue un élément indépendant, égal au bien et au vrai, qui doit présenter un caractère propre. L'ordre, qui dérive de la loi, de l'idée de devoir et de finalité, accompagne le beau, mais n'en résulte pas et n'y amène pas. Quant à la « force agissant dans sa puissance », elle nous donne une simple notion d'activité, qui nous égare encore plus dans des régions étrangères au beau.

Sans discuter ici la nature du beau, nous croyons pouvoir constater que la beauté n'apparaît qu'au moment où sa force latente éclate, devient expansive, au moment où la vie se manifeste et produit la vie. Ici, nous saisissons un caractère spécifique, car ni le bien ni le vrai ne produisent la vie. Le beau, c'est la vie, et, comme l'a dit Claude Bernard, « la vie, c'est la création », et toute la philosophie du beau, nous la trouvons dans ces paroles de Chauffard[1]: « Le caractère suprême et permanent de la vie, c'est d'être une puissance génératrice... L'âme est une puissance génératrice en travail immanent, la vie une génération continue. Le mobile de toute génération est l'amour. »

Pour transposer ces paroles et les appliquer au

[1] *De la vie*, p. 448.

beau, il n'y a pas besoin d'une exposition métaphysique qui serait hors de propos. Le beau, avec sa fin propre, peut se définir : « La vie, produisant la vie par l'amour, » et cette formule nous fournit le *criterium* à la fois philosophique et pratique auquel nous mesurerons la beauté de toutes choses.

Le laid consiste en une imperfection vitale; le gracieux, en une vie qui correspond harmoniquement à la finalité interne d'un être, sans déborder, sans rayonner; le joli, c'est la vie régnant en maîtresse, sans faiblesse ni sans excès, dans les organes qu'elle anime : le beau proprement dit, — le sublime, — la vie débordante, communicative, supérieure (on le dirait du moins) aux limites finies qu'a déterminées la Providence, bref une vie qui se donne. Ainsi, dans l'ordre moral, nous trouvons au premier rang des faits réputés beaux, le dévouement, c'est-à-dire un débordement de vitalité en faveur de ses semblables, une vie qui se donne.

Et l'inspiration brille dans l'âme du vrai artiste comme un rayon de la vie d'en haut, comme une communion momentanée avec une vie supérieure à la nôtre et que nos faibles sens ne peuvent percevoir.

Le rôle de l'artiste consistera donc à bien comprendre les conditions de la vie et à bien les traduire. D'un bloc de pierre, qui n'a rien de beau

par lui-même, Michel-Ange tirera un chef-d'œuvre, parce qu'il sculptera, en observant les conditions matérielles de la vie, un corps auquel il imprimera puissamment le caractère vital. Un cadavre, qui reproduit exactement l'enveloppe de la vie, paraîtra toujours un objet épouvantable, à moins que le calme de la tombe n'imprime à ses traits le grand caractère, en quelque sorte sacré, de repos, de confiance, de vie surhumaine, qui apparaît parfois et qui laisse alors une impression inoubliable. La matière inerte elle-même prend un caractère de rare beauté, quand elle nous offre dans ses vastes horizons de magnifiques pages de vie. L'éternel artiste qui a pétri le globe s'est plu à le modeler, à lui souffler de toutes parts le sens de la vie et de la génération : dans les perpétuelles renaissances des verdures, dans le mouvement du ruisseau, du torrent, des flots écumeux, libres, désordonnés, qui viennent se briser en long assaut sur un rocher, comme font les générations humaines... Il prête au son des cloches je ne sais quelle expression céleste, solennelle, tendre, pressante, qui émeut parmi le calme du soir, l'expression dont Gœthe a merveilleusement trouvé l'écho dans l'esprit aride du docteur Faust. Là encore, on sent comme une voix vivante d'en haut, une voix qui a bercé notre enfance, et qui se fera entendre bien après nous.

Pour saisir le beau, il faut donc regarder la vie, et par conséquent remonter à la vie en elle-même,

à la vie immatérielle, qui anime nos organes et qui doit leur survivre.

Pour traduire le beau, il faut en ressentir profondément les effets, c'est-à-dire aimer. Et l'on ne sait aimer qu'avec un cœur qui se donne. L'amour vivant n'est pas un mot murmuré un jour, c'est une réalité, qui croit, qui espère, qui veut, qui se trahit par la flamme dont Raphaël a chargé les yeux de sa *Vierge à la chaise*.

Pour transcrire le beau, il faut étudier profondément la nature et bien posséder les règles qui consacrent, en chaque chose, l'épanouissement de la vie.

Mais beaucoup d'artistes ont vu dans la forme autre chose que le vase de la vie, et se sont imaginé, en conséquence, qu'il devait y avoir une forme parfaite par elle-même, un idéal de chaque objet. Encouragés à cet égard par la célèbre théorie qu'a rééditée Cicéron, ils ont passé leur existence à courir savamment après leur idéal sans l'atteindre, à se forger un type chimérique de convenu qui ruinait leur individualité, et parfois celle des autres. L'admiration qu'inspirait si justement l'art antique concourut à faire pénétrer dans le monde des arts ce sentiment dissolvant. Au lieu de s'inspirer librement des modèles antiques pour l'exécution, comme Michel-Ange, on tomba trop souvent dans un parti pris de copie, de néo-paganisme. Aux yeux de certains amateurs, le

païen passa nécessairement pour beau, de sorte que, dès le milieu du XVᵉ siècle, de grands artistes italiens s'ingénient positivement à pasticher l'antique[1], et même, dit-on, à en fabriquer[2].

Il est difficile, pourtant, de concevoir un type de beauté individuel ou par espèce : l'idéal d'un arbre, d'un fleuve, d'une montagne. Quelle est la montagne qui satisfera tout le monde ? Comment tarifer sa hauteur, son épaisseur ? Existe-t-il une femme dont l'amour puisse susciter une satisfaction indéfinie, et vis-à-vis de laquelle nous ne soyons pas condamnés à éprouver, malgré le plus sincère bonheur, un sentiment de fini ? Comment décider la taille de cette femme, ses qualités multiples, ou, simplement, choisir entre les yeux bleus et les yeux noirs ? Et si, un moment, elle nous paraît parfaitement belle, faudrait-il la condamner à une immobilité intolérable ? Et si elle varie selon la loi de la vie, que devient sa perfection ?... Et, dans l'ordre moral, si l'on me cite une belle action, je vais immédiatement en supposer une autre plus belle encore.

C'est donc une erreur (et l'art le plus élevé de la Renaissance en a cruellement souffert) de croire qu'il y a des traits techniques, hiératiques, pour

[1] A l'imiter, selon M. de Montaiglon (*Bulletin de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1886, p. 69.)

[2] Selon M. Courajod, *L'Imitation et la Contrefaçon des objets d'art antiques*.

ainsi parler, du beau, qu'on peut enseigner avec la technique proprement dite de l'art. L'artiste le plus habile n'a point trouvé une formule absolue, qui n'existe ni dans notre monde matériel ni dans notre monde moral. La nature se montre toujours complexe : si on l'interroge bien, elle nous fournira partout un vestige de beau, ou une trace de laid. Il n'y a point un désir de jouissance, si brutal qu'on le suppose, qui ne mette en branle l'action vitale, c'est-à-dire qui ne se réfère au principe du beau. Quand l'artiste voudra exprimer un sentiment, l'amour, la colère, ou tout autre, il faudra qu'il démêle cette complexité, et il approchera du beau en cherchant à traduire l'expression désintéressée et créatrice : toute passion produira une impression de laideur, si on lui laisse exprimer une idée d'absorption, d'égoïsme, de convoitise. Nous possédons le beau, comme nous possédons la vie, dans la possibilité de nos organes et de nos facultés ; selon l'expression évangélique, « l'œil est la lanterne du corps ». Mais nous comprenons qu'au-delà du fini, il existe une vie idéale, qui seule peut dire : « Je suis celui qui suis, » vie pure, immatérielle et incréée, vers laquelle toutes les autres convergent et se rapportent, et qui en est le seul type ; en sorte que la vie forme dans le monde une chaîne immense, où la beauté paraît plus éclatante à mesure que l'idée pure s'affirme davantage. C'est ce que Platon a chanté, en poète magni-



fique, dans les pages célèbres où il se demande ce que serait la destinée « d'un mortel appelé à contempler le beau sans mélange ». Destinée admirable, en effet, car la douleur n'est pas la vie ; la véritable vie s'unit nécessairement au parfait bonheur.

Cette doctrine paraît être celle de l'Évangile, qu'il ne faut pas négliger de consulter pour pénétrer à fond les idées du Moyen Age et de la Renaissance, même chez les artistes les moins évangéliques. L'Évangile définit Dieu par ces trois termes : la Voie (c'est-à-dire le Bien), la Vérité et la Vie. Il nous présente sans cesse l'affirmation de Vie, tandis qu'il paraît négliger le mot Beauté : nuance que les esprits trop absolus ont méconnue et d'où est née sans doute la théorie bizarre de Tertullien, qui veut se représenter le Christ sous les traits les plus laids, et d'où vient, à un tout autre point de vue, l'erreur de certains mystiques qui ont cru répondre plus intimement à l'idée du beau en remplaçant le sentiment de la belle réalité par une tendance à s'abstraire des formes et des couleurs.

Si nous recherchons maintenant quelle fut l'influence pratique de la doctrine que nous venons d'énoncer, nous constaterons que deux conceptions différentes de l'art s'accusent en Italie, longtemps avant de gagner la France. Chacune des deux écoles peut se réclamer d'écrivains fameux, car en Italie les idées inspirent et gouvernent ; peintres

et sculpteurs traduisent surtout des idées, en sorte que les écrivains influent sur la direction de l'art plus que partout ailleurs.

La première de ces opinions, purement vitaliste, forme ce que nous appellerions volontiers l'école classique ; elle a pour elle Dante notamment et presque tous les théoriciens de l'art. Certes, Dante est trop italien pour ne pas se rattacher de près aux grands ancêtres romains et troyens ; il vénère les anciens, depuis Homère, pour lui le plus grand des poètes, jusqu'à Lucain, qui lui paraît le dernier : Virgile, Horace, Ovide, Cicéron, Aristote, Socrate, Platon, tous les maîtres d'Athènes, voilà ses pères. Mais, en même temps, il est profondément chrétien [1] ; il considère le christianisme comme un bienfait majeur et un immense progrès, dont on peut profiter sans renier les grands esprits des âges précédents. Aussi il maintient les païens indistinctement dans les régions où l'on ne jouit pas de la vérité pure : Virgile lui-même, à qui il accorde tant de privilèges, Virgile, « le plus doux des pères, le soleil qui guérit toute vue troublée, la gloire des Latins, » ne passe pas le seuil du Paradis. Inutile d'ajouter que Dante souhaite devenir, par la *Divine Comédie*, le Virgile chrétien ; il veut se servir des clartés nouvelles pour agrandir l'ancienne Descente aux Enfers et créer à son tour un

[1] V. not. *Enfer*, c. IX.

nouvel envers de la vie, plus vrai que l'ancien, mais dédié à la même Italie, avec les mêmes personnages du drame : Énée, Pluton, Caron, les Muses, enfin tout l'attirail de la fiction[1]. Son œuvre est donc traditionnelle, et symbolique plutôt que mystique ; il a, comme Michel-Ange, conçu une chapelle Sixtine et non Notre-Dame de Paris[2]; sa joie est extrême lorsqu'il peut s'attacher aux pas de Virgile : « Mon maître !... c'est à toi, à toi seul, que je dois le beau style qui m'a fait tant d'honneur[3]. » Aussi Dante tiendra grandement compte des formes terrestres de la beauté ; il s'attache même à la terre avec un orgueil souvent âpre, il classe l'ambition haute parmi les vertus, la renommée terrestre parmi les biens réels[4], l'argent parmi les sources de la joie[5]. Mais sa vive imagination trouve toujours deux faces aux choses du monde, et se repaît d'allégorie. Il ne cherche point d'idéal particulier, il travaille à idéaliser le monde en le rapprochant de Dieu. Sa Béatrix est une créature terrestre, ennoblie par la jouissance de la vie su-

[1] *Enfer*, ch. II, III, IV.

[2] C'est ce qu'a dit également en excellents termes M. Gebhardt (*Journal des Débats*, 11 septembre 1894), à propos du beau livre *Dante*, où M. Édouard Rod se demande si Dante appartient ou non au moyen âge. Au moyen âge italien, oui.

[3] *Enfer*, ch. I.

[4] *Enfer*, ch. XXIV. « Ce n'est pas sur la plume et sous les couvertures que la renommée vient nous chercher, la renommée, faute de laquelle se consume la vie, en ne laissant sur terre qu'un vestige vague, un peu de fumée, un peu d'écume... »

[5] *Enfer*, ch. XI.

prême. Il dirait volontiers, comme Pope de la musique, que, « portée sur les notes ondulantes, l'âme aspire à s'élever au-dessus d'elle-même[1] ». Le reflet du ciel sur la terre, le miroir de la vie, pour lui, c'est l'amour, l'amour vivant et vivifiant, qui brille sur le bord d'un cœur pur, comme nous voyons, le matin, la rosée briller sur la pétale d'une fleur; le moindre brin d'herbe porte sa goutte de rosée, chaque goutte de rosée reflète, comme un diamant, son rayon de soleil; parmi ces herbes, les unes plient sous cette goutte légère et pourtant la retiennent, d'autres la laissent tomber à terre. Dante reste droit sous cette rosée et veut en vivre. Virgile lui dit : « Si l'on ne pense qu'aux choses terrestres, on ne fait qu'épaissir son esprit. Le monde est comme un immense miroir d'amour, où se reflète la vie d'en haut. Plus cette vie se donne, et plus elle reçoit. Elle se donne d'autant plus qu'elle est reçue avec plus d'ardeur, en sorte que, n'importe où s'étend l'amour, sa vertu éternelle croît avec lui. Plus il y a d'âmes qui s'élèvent jusque là-haut, plus il y a d'amour[2]. » Virgile, qui tient ce langage, « n'a pas connu Dieu », mais le Moyen Age le considère presque comme chrétien, de même que Michel-Ange n'hésite pas à placer les sybilles à côté des prophètes.

[1] *Ode for music, on S. Cecilia's day.*
[2] *Enfer*, ch. XV.

Dès lors, quand il parle de l'art, Dante, tout en lui attribuant un but moral [1], professe une théorie absolument vitaliste [2]. « L'art, dit-il, suit autant qu'il le peut la nature, comme le disciple suit son maître, en sorte que, comme il procède de la nature et la nature de Dieu, il est comme le petit-fils de Dieu. Et si, de ces deux termes, la nature et l'art, tu remontes à la genèse et la prends dans son origine, tu verras qu'il faut que le genre humain assure d'abord la vie, puis cherche à la perfectionner. L'usurier, lui, qui a un but différent, méprise la nature et l'art [3]... » Si Dante décrit une œuvre d'art, il en vante avant tout le caractère vital : « Les morts semblaient morts, et les vivants vivants [4]... Les yeux chantent... l'encens s'élevait en une fumée visible que l'on croyait respirer... » Dans une Annonciation, « l'ange avait une attitude si suave qu'il ne paraissait pas une image silencieuse. Vraiment il semblait dire : *Ave*. La réponse de la Vierge sortait nettement des lèvres, et toute son attitude exprimait cette parole : *Voici*

[1] *Enfer*, ch. XII.

[2] Dans le système de Dante, la matière corporelle est animée, a sa vie et son organisation par elle-même : Dieu y ajoute une âme. L'âme, en se retirant du corps, emporte « le divin et l'humain », c'est-à-dire ce qui fait la vie, et une forme. Certaines facultés intellectuelles, faute de matière, deviennent muettes ; d'autres subsistent.

[3] *Enfer*, ch. XI.

[4] *Enfer*, ch. XII. C'est le mot de Virgile : « Vivos ducent ex marmore vultus. »

la servante du Seigneur [1]... » Ne dirait-on pas un bas-relief de Benedetto da Maïano ?

Ce grand chantre de l'amour blâme fort l'école voluptueuse [2], il inflige un supplice aux épicuriens qui ne croient qu'à la vie du corps [3]. Il n'aime point les romans et les nouvelles. D'où vint, selon lui, la chute de Françoise de Rimini ? « Nous lisions un jour, par passe-temps, comment l'amour vint à Lancelot. Nous étions seuls, et sans la moindre méfiance. Cette lecture fit, à plusieurs reprises, briller nos yeux et pâlir notre visage. Mais il y eut un passage qui nous fit succomber. Quand nous lûmes que les lèvres désirées avaient reçu le baiser de cet amant, celui-ci (oh! il ne sera jamais séparé de moi !) me baisa tout tremblant sur la bouche. Ce jour-là, nous ne lûmes pas davantage [4]... »

L'amour ardent et platonique du Phèdre de Platon est l'amour de Dante [5]. Le vitalisme, à la fois chrétien et traditionnel, qui imprègne son œuvre, alimentera l'art florentin. Au xve siècle, Alberti, quoiqu'il appartienne à la « Renaissance féconde

[1] *Enfer*, ch. x.

[2] Les peines de Dante en Purgatoire sont peu corporelles : on souffre d'un mal moral ; tout le monde est *mécontent* (les gourmands de jeûner, etc.).

[3] *Enfer*, ch. x.

[4] *Enfer*, ch. iii (traduction Durand Fardel, p. 18).

[5] J.-A. Symonds, *Dante, son temps, son œuvre*, traduction Augis, 1891 ; p. 272.

et païenne [1] », s'en réclame au plus haut degré ; comme Dante, il prêche l'idée et l'allégorie [2]. L'artiste, selon lui, doit toucher à la fois les yeux et l'esprit, et, pour y arriver, il lui faudra fréquenter les hommes de pensée, poètes ou orateurs [3]. L'habileté du peintre ne consiste pas à multiplier, avec une adresse technique, les couleurs, mais à les juxtaposer hardiment pour donner du relief et de la lumière [4]. Alberti, enfin, n'estime pas seulement que l'art consiste à traduire la vie de chaque objet animé, il veut encore qu'on prête une vie propre aux choses inanimées, qu'une crinière, des cheveux, des vêtements... aient leur vie [5] (on dirait aujourd'hui : leur force dynamique), et il appelle excellemment le portrait « une vie prolongée par la peinture [6] ». Cennino Cennini insiste sur cette idée extrême, que le peintre crée la vie et peut la donner à des objets de pure imagination, par exemple à un centaure [7].

Léonard de Vinci et Michel-Ange, avec des tempéraments différents, émettent une doctrine semblable. Michel-Ange, qui admirait fort la *Divine Comédie* et l'avait illustrée de dessins malheureusement perdus, modelait d'abord, à ce que dit

[1] Cl. Popelin, prologue de sa traduction d'Alberti, *De la statue et de la peinture*, p. 9.

[2] P. 176. — [3] P. 174. — [4] P. 164. — [5] P. 162-163. — [6] P. 132.

[7] Traduction Mottez. Paris, 1858 ; p. 30.

Vasari, en suivant sa pensée, et corrigeait ensuite sa maquette d'après la nature. Pour Léonard, c'est l'habile et douce distribution de la lumière qui conduit le plus sûrement au sentiment de la vie. Léonard, comme Lomazzo[1], ne voit rien de plus dangereux que l'imitation d'autrui; il veut que l'artiste, « fils de la nature, » suive la variété de la vie dans ses manifestations, tout en profitant des enseignements de l'expérience[2]. Il se récrie contre la théorie de l'idéal spécial : si, dit-il, les beaux hommes ou les belles femmes revenaient tous sur la terre, leur grand nombre l'encombrerait. Raphaël, enfin, a rendu hommage aux mêmes idées, en plaçant, à droite, dans la *Dispute du Saint Sacrement*, Dante et Savonarole : son école d'Athènes est celle de Dante, son délicieux Parnasse est le Parnasse invoqué par Dante à la fin du Purgatoire et n'a pas pour couronnement, comme celui de Mantegna, une femme nue. Pourtant Raphaël veut concilier les diverses doctrines; il place Boccace et Pétrarque en bas, causant avec la célèbre Imperia, et Dante en haut. Autour de Raphaël se répandit l'idée d'un type beau en soi, idée qui tua en plein triomphe son école; à partir de ce moment, on chercha une beauté convenue et enseignée, on ne

[1] *Trattato della pittura*, Milan, 1584, et *Della forma delle Muse*, Milan, 1591.

[2] *Traité de la peinture*. Son épitaphe porte : « Sectator veterum, feci quid potui. »

se préoccupa plus de fouiller l'âme humaine. On ne travailla plus assez, et l'on apprit trop.

Enfin, la grande théorie que nous venons d'exposer en quelques traits s'applique à tous les arts, même à l'architecture. Averulino a indiqué, dans un traité resté malheureusement inédit [1], ses curieux principes sur la manière de donner la vie à l'ensemble d'une ville et à chacun de ses monuments en particulier. Il conseille d'établir une hiérarchie dans les monuments : l'église d'abord, sur la place principale et avec le plus grand développement, puis la demeure du prince. Chaque monument, par sa forme, par son exécution, représentera une idée vivante, tout en se rapprochant de la nature. Ainsi, un hôpital doit être bâti en forme de croix, et l'auteur lui-même en a donné l'exemple par le merveilleux Hôpital-Majeur dont il a doté la ville de Milan.

D'un autre côté, ces idées d'esthétique sont violemment battues en brèche par une conception artistique qui se développe à partir du XIV[e] siècle, et qui finira par prévaloir. Nous avons dit que le beau était la vie, produisant la vie par l'amour. Ici on s'arrête au dernier terme : le beau est l'amour. Certaines jouissances que l'école vitaliste adopte pleinement, mais qu'elle place au dernier rang, vont passer au premier. L'amour devenant le but

[1] Mss. de Milan, de Rome et de Florence.

et l'idéal, il ne s'agira plus d'intellectualité, de profondeur ou de chaleur d'expression, mais d'un simple plaisir sensible, auquel les formes servent de but et non plus d'instrument ; plaisir d'épicuriens, dédié aux riches, aux heureux, aux amateurs de jouissance et de luxe, à tous ceux qui disaient du temps d'Isaïe : « Ne pensons qu'à boire et à manger, puisque nous mourrons demain. »

Certes, nous mourrons demain, et il est sage de boire et de manger en attendant ; mais un programme aussi étroit ne soutient pas fortement l'art et autorise de descendre de la volupté au vice.

Cette école a pour grand-prêtre Boccace, et pour tenants toute la lignée des conteurs plus ou moins licencieux qui en procèdent : Pétrarque aussi, qu'on ne saurait leur comparer, qui blâmait l'existence de son ami Boccace et qui cependant contribua autant que lui au mouvement et en fut le second coryphée[1], par sa diction exquise, par sa langueur, par son sens de l'*art pour l'art*, où des passions vulgaires trouvèrent l'ennoblissement extérieur qu'elles cherchaient[2]. Elle eut pour apôtres, non point des artistes, mais les princes et les courtisans[3] : Pétrarque ne cache pas son dédain pour les

[1] Sur l'extrême influence de Pétrarque au xv[e] siècle, V. M. le duc de Rivoli, *Gazette des Beaux-Arts*, 1887, p. 311.

[2] Symonds, *ouvr. cité*, p. 302.

[3] V. Joannis Sabadini de arientis, Bononiensis, ad illustrissimum et inclytum Herculem estensem Ferrarie ducem... *Facetiarum pore-*

artistes de son temps, gens de peu, chrétiens et vitalistes. Au xve siècle, elle règne en maîtresse dans les cours, au point que des romans ou des pièces qui nous étonneraient trouvent un point d'appui au Vatican même, grâce à Alexandre VI, à Jules II[1] ou à Léon X[2], lesquels s'en amusent au nom de l'art.

Un poète ignoble et bizarre, une sorte de bohème, qui mourut dans la misère malgré la protection de Sixte IV et de tous les potentats d'Italie, Pacifico Massimi, nous donne à ce sujet des détails vraiment édifiants. En tête de son livre l'*Hecatalegium*, il écrit : « Lecteur, *si tu es sage, ne lis pas ceci*, » et il a raison. A la fin du premier chant, il définit ainsi ses principes : « Je n'ai pour la chasteté nul respect, il y a longtemps que j'ai rejeté derrière moi toute pudeur. » Eh bien, ce personnage était

tænarum opus (impr. à Bologne, par H. de Colonia, 30 avril 1483), recueil de nouvelles très licencieuses, composées aux bains de la Porretta, en Bolonais, par Giov. Sabadino degli Arienti, pour Andrea Bentivoglio dont il était secrétaire.

[1] V. *Calisto e Melibea* (tragicocomedia di), traduite d'espagnol en italien, Rome, Eust. Silber, 29 janvier 1506, in-4 de 148 p. ; pièce attribuée à Jean de Mena ou à Rodrigo Cota. Louis de Vivès la déclarait en Espagne un des ouvrages les plus dangereux pour les femmes. Or, cette traduction italienne est faite par un « familiare della santita di nostro signor Julio papa secundo ».

[2] En Italie, des représentations théâtrales d'une grande liberté étaient patronnées souvent par des princes de l'Église. Léon X était passionné pour le théâtre. Devant lui eurent lieu les premières représentations des *Suppositi* de l'Arioste (pièce assez scabreuse) et de la *Rosmunda* de Rucellai (1515). V. Muntz, *Italie, âge d'or*, 56.



précepteur dans de grandes familles et chargé d'élever des jeunes filles. Il raconte que lui-même fut corrompu par son professeur. Il s'excuse en disant qu'on laisse moisir les bons livres qu'il a écrits et que ses saletés seules trouvent des chalands. Il les dédie d'ailleurs au célèbre François Soderini, évêque de Volterra, plus tard ambassadeur et cardinal. Sa thèse est que l'amour naît du luxe et s'entretient par les biens de la fortune; ce qu'il nomme l'amour est exactement la bestialité.

La théorie dont nous parlons se propage en fait, par l'éducation, par les mœurs, par les habitudes courantes; elle se répand aussi par l'influence de quantité de lettrés (notamment du célèbre Arétin), qui parlent un langage d'une liberté inouïe, bien qu'avec un tour ordinairement spirituel et artistique. D'après M. Taine, c'est un phénomène presque fatal dans l'existence des sociétés; à un certain âge, après la maturité, elles tombent dans l'affinement et la jouissance matérielle. Nous ne pouvons pas ici reproduire les dires d'Arétin; nous nous bornerons à choisir un livre de la fin du XV[e] siècle, fameux par sa beauté artistique, le *Songe de Poliphile*, de frère Colonna, qui traduit les idées en cours sous leur forme la plus relevée.

D'après Poliphile, l'art cherche à imiter la nature, mais bien inutilement; il produira un feu follet, une flamme de punch, tandis que la nature atteint l'idéal.

artistes de son temps, gens de peu, chrétiens et vitalistes. Au xv[e] siècle, elle règne en maîtresse dans les cours, au point que des romans ou des pièces qui nous étonneraisnt trouvent un point d'appui au Vatican même, grâce à Alexandre VI, à Jules II[1] ou à Léon X[2], lesquels s'en amusent au nom de l'art.

Un poète ignoble et bizarre, une sorte de bohême, qui mourut dans la misère malgré la protection de Sixte IV et de tous les potentats d'Italie, Pacifico Massimi, nous donne à ce sujet des détails vraiment édifiants. En tête de son livre l'*Hecatalegium*, il écrit : « Lecteur, *si tu es sage, ne lis pas ceci,* » et il a raison. A la fin du premier chant, il définit ainsi ses principes : « Je n'ai pour la chasteté nul respect, il y a longtemps que j'ai rejeté derrière moi toute pudeur. » Eh bien, ce personnage était

lœnarum opus (impr. à Bologne, par H. de Colonia, 30 avril 1483), recueil de nouvelles très licencieuses, composées aux bains de la Porretta, en Bolonais, par Giov. Sabadino degli Arienti, pour Andrea Bentivoglio dont il était secrétaire.

[1] V. *Çalisto e Melibea* (tragicocomedia di), traduite d'espagnol en italien. Rome, Eust. Silber, 29 janvier 1506, in-4 de 148 p. ; pièce attribuée à Jean de Mena ou à Rodrigo Cota. Louis de Vivès la déclarait en Espagne un des ouvrages les plus dangereux pour les femmes. Or, cette traduction italienne est faite par un « familiare della santita di nostro signor Julio papa secundo ».

[2] En Italie, des représentations théâtrales d'une grande liberté étaient patronnées souvent par des princes de l'Église. Léon X était passionné pour le théâtre. Devant lui eurent lieu les premières représentations des *Suppositi* de l'Arioste (pièce assez scabreuse) et de la *Rosmunda* de Rucellai (1515). V. Muntz, *Italie, âge d'or*, 56.



précepteur dans de grandes familles et chargé d'élever des jeunes filles. Il raconte que lui-même fut corrompu par son professeur. Il s'excuse en disant qu'on laisse moisir les bons livres qu'il a écrits et que ses saletés seules trouvent des chalands. Il les dédie d'ailleurs au célèbre François Soderini, évêque de Volterra, plus tard ambassadeur et cardinal. Sa thèse est que l'amour naît du luxe et s'entretient par les biens de la fortune ; ce qu'il nomme l'amour est exactement la bestialité.

La théorie dont nous parlons se propage en fait, par l'éducation, par les mœurs, par les habitudes courantes ; elle se répand aussi par l'influence de quantité de lettrés (notamment du célèbre Arétin), qui parlent un langage d'une liberté inouïe, bien qu'avec un tour ordinairement spirituel et artistique. D'après M. Taine, c'est un phénomène presque fatal dans l'existence des sociétés ; à un certain âge, après la maturité, elles tombent dans l'affinement et la jouissance matérielle. Nous ne pouvons pas ici reproduire les dires d'Arétin ; nous nous bornerons à choisir un livre de la fin du xvᵉ siècle, fameux par sa beauté artistique, le *Songe de Poliphile*, de frère Colonna, qui traduit les idées en cours sous leur forme la plus relevée.

D'après Poliphile, l'art cherche à imiter la nature, mais bien inutilement ; il produira un feu follet, une flamme de punch, tandis que la nature atteint l'idéal.

Notre existence doit avoir pour but de nous arranger ici-bas un paradis terrestre. L'école dantesque négligeait un peu, comme secondaires, les accessoires et le cadre de la figure humaine; un paysage la préoccupait médiocrement, bien que ses principes dussent le glorifier, et que François d'Assise notamment eût singulièrement vivifié la nature. L'école de Boccace s'occupe moins du visage, pour lequel elle acceptera volontiers un idéal de convention, mais elle attache une extrême importance aux corps et à l'appareil environnant. Elle comprend et indique avec un raffinement extraordinaire combien la beauté du cadre importe à l'amour et tout ce que la poésie de l'air, du paysage, ce que l'indicible puissance de la musique ajoutent à l'enivrement voluptueux: par le fait de son objectif, elle subordonne, elle ramène tout au corps humain [1], spécialement à la femme, présentée non comme exemplaire de vie, mais comme source de volupté; elle a pour les nudités un culte étonnant, elle n'accorde pas au paysage la vie propre que l'école vitaliste peut seule lui donner; elle n'apprécie les eaux, les fontaines fraîches et limpides que comme théâtre des ébats incendiaires de l'amour, un paysage que si des nymphes, nues ou à demi vêtues de soie fine et ondoyante, l'ani-

[1] Rien n'est beau « præter hominem », dit Nifo, dans son traité *De pulchro* (CXXXVII), dédié à Jeanne d'Aragon et publié avec une préface de Pompeo Colonna.

ment. Tout aboutit au paganisme et à l'amour charnel, à l'amour pour lui-même. On ne craint pas d'ajouter quelques recettes pour doubler la félicité... Bref, Poliphile, avant tout, veut la femme aux formes voluptueuses ; et dès qu'il faut la chanter, il s'exalte ! Le vêtement, à son avis, ne doit pas vêtir, mais parer, soutenir la beauté, la trahir doucement par sa transparence ou autrement... Et l'or, les perles, les bijoux de toute sorte se mêleront à la soie, à la gaze. En décrivant une brillante toilette, il s'écrie : « Quelle perfection, quelle beauté, quel éclat, quelle superbe ornementation, quel travail extraordinaire ! Avec quel soin subtil l'esprit avait trouvé le moyen de rendre doux aux spectateurs un plaisir qui les incendiait, une tentation voluptueuse qui les faisait mourir[1] ! »

La contemplation de la femme belle doit, selon lui, rendre « insensé », et il cherchera les préceptes propres à produire ce résultat. Il demandera un front, non plus bombé et chargé de pensées comme chez les artistes de l'école dantesque, mais haut et plat, illuminé de fils d'or pareils à des pampres charmants, encadré d'une opulente chevelure blonde ; une main blanche comme du lait, bien que son satin poli laisse transparaître, par des carnations précieuses, le mouvement du sang ;

[1] II. 198, éd. Popelin.

de jolis petits pieds, fortement serrés dans une chaussure vermeille, bleue et dorée, dont les lacets accentuent la cambrure. « Mon regard lascif revenait au col élancé, entouré d'un chapelet de perles orientales, » et de là ce regard descend, sans ambages, et admire tout ce que le vêtement trahit de ce que l'auteur nomme pittoresquement « la sépulture de son âme »... Des parfums sont disséminés dans tout ce beau corps, et son baiser est embaumé [1]... Ou bien une brise fraîche et « lascive » (c'est toujours le mot) se joue avec les grâces des jeunes filles... La musique sert à envelopper la beauté d'une atmosphère délicieuse, enivrante. Sur un rythme cadencé, avec un mètre mélodieux, avec toute la suavité des voix de femmes, s'élève un hymne perpétuel à Cupidon ; « on chante les bienfaits et les qualités de l'Amour, les facétieux larcins du grand Jupiter, les plaisirs brûlants de la mer d'Eros [2] »... Tout à l'entour s'étend une nature vraiment civilisée, c'est-à-dire factice, peignée, arrangée en vue d'un but unique : des arbres taillés, des arceaux de verdure, des massifs géométriques, des balustrades, des gradins, des fontaines, des vases, de beaux fruits, du marbre et des roses et mille fleurs odorantes ; le ciel est serein, l'air doux et salubre, la brise pure, la verdure profonde, le gazon tendre ; les oiseaux chantent de toutes parts ; on aperçoit dans le

[1] II, 30. Nous abrégeons ces descriptions. — [2] II, 85.

lointain un fleuve qui s'écoule mollement parmi les collines [1]. Le temps passe inaperçu, sans rien toucher, sans rien ternir [2]. Point de roches abruptes, ni de tempêtes, ni de forêts solennelles et sauvages : toujours un cadre doux, profond et exquis, des arbres discrets, des parfums délicats, des sièges voluptueux, bref un luxe pénétrant d'ameublement naturel : car il faut qu'une langueur parfaite envahisse l'être par tous les sens, et lui ôte le sentiment de la vie active et féconde, pour ne lui laisser que la jouissance de se sentir vivre. Telle est la nature depuis Boccace [3].

Poliphile est un chaste. D'autres poussent leurs peintures à un point où on ne peut guère les suivre ; il ne s'agit plus de l'aristocratie des voluptés, mais simplement du vice courant. Leur succès vient de ce qu'ils correspondent à un état social bien connu. De cet état de mœurs, nous ne citerons qu'un seul témoignage, et un témoignage très modéré, le petit code de conduite mondaine que va donner, dans le dialogue *Raffaella*, Alexandre Piccolomini, plus tard coadjuteur de l'archevêque de Sienne.

C'est comme un bréviaire de bonne coquetterie bourgeoise et courante [4]. Les premiers

[1] II, 30, 133 ; I, 26, 91, 103, etc. — [2] I, 293.
[3] *Décaméron*, 3e journée.
[4] 1538. Nous citons la traduction donnée par M. Alcide Bonneau. Paris, Liseux, 1884.

préceptes s'appliquent à l'arsenal compliqué de la toilette, cosmétiques, onguents et autres [1]. Ensuite, l'auteur convient qu'il faut admirer les saints, que rien ne vaut les jeûnes et les macérations, mais que très peu de personnes sont capables d'une telle perfection, et qu'il vaut mieux, pour éviter « pire scandale », faire la part, la bonne part de la jeunesse [2]. Une belle femme, pour qui, à trente-deux ans (nous sommes dans le Midi), sonnera l'âge de la retraite [3], ne peut pas, jusque-là, « filer sa quenouille [4] ». Qu'elle s'amuse, qu'elle aille dans le monde [5] ! Qu'elle consente à ces péchés qui s'effacent avec un peu d'eau bénite [6] ! La science de la femme consistera à tirer adroitement parti de ses avantages, sans recherche apparente, et avec une fleur de modestie qui en double la saveur [7]. Son art le plus exquis est celui de rougir à point [8]. Après avoir bien reconnu ce qui lui sied, elle harmonisera les couleurs de ses robes à son teint, ou bien elle arborera des couleurs personnelles [9], et toujours avec un certain cachet à elle, pas banal, pas esclave de la mode. On tire parti de jolies mains en ôtant et en remettant ses gants, à table, au jeu... ; d'un beau bras, au jeu encore, ou bien au lit, en s'y laissant surprendre...

[1] Cf. ce que dit également à ce sujet Cennino Cennini (traduction Mottez, 1858, p. 143).

[2] P. 135. — [3] P. 139. — [4] P. 249. — [5] P. 149. — [6] P. 41. — [7] P. 155. — [8] P. 127. — [9] P. 71.

Une belle jambe s'utilise habilement à la chasse, à la pêche, à cheval, et en général à la campagne. Pour la beauté du buste, cette beauté capitale ! on s'appliquera à laisser comprendre la pureté du dessin et l'absence d'artifices. L'auteur suggère même divers expédients plus héroïques, que nous nous bornerons à indiquer : recevoir des amis le matin avec un certain négligé ; l'hiver, jouer aux boules de neige ; l'été, se plonger souvent le visage dans une eau fraîche, de manière à se trouver obligée de faire malgré soi, et très vertueusement, sa toilette. Mais dans le cas, plus complexe, où la beauté ressort d'un ensemble parfait de formes admirablement modelées, alors... l'auteur n'hésite pas à conseiller l'hydrothérapie à une heure où les indiscrets puissent trouver leur compte... et il paraît qu'en fait cette recette n'est pas dédaignée [1].

Telle est la ligne de conduite qui lui semble convenir aux femmes sages, à celles qui comprennent la nécessité d'assurer par avance la dignité de l'âge mûr. Au reste, Piccolomini ne proscrit pas l'amour : il le prêche. Sans l'amour, fêtes, bals, jeux, réunions, vertu, beauté, ne sont qu'« une

[1] V. Charles Éphrussi, *Les Bains de femmes d'Albert Dürer* (notamment un dessin à la plume, représentant un bain de femmes, entièrement nues, qui sont servies par des hommes). Le sonnet CXXIX de Pétrarque constate que la chaste Laure, elle-même, ne craignait pas de se baigner dans le Rhône sans aucun vêtement (édition Philibert le Duc, p. 280, 281).



chambre sans feu ou une messe sans *Pater* » : seul, l'amour pare l'existence et vivifie les choses les plus insipides [1]; mais il s'agit ici d'un amour pratique, discret, secret [2]. La femme sage ne se répand pas à droite et à gauche : elle se réserve, elle se défend, elle sait attendre [3], elle choisit à loisir l'objet de sa tendresse, qui sera un homme d'esprit, bien élevé, lettré, distingué, suffisamment jeune, pas trop jeune [4]...

Arrêtons-nous à ce point de notre longue digression.

Nous venons d'essayer de dégager les principes qui régissaient le culte tout-puissant du beau, et d'indiquer le choc des deux grandes écoles qui se partageaient l'Italie, l'une se réclamant de la vie, l'autre de l'amour. Or, à partir de Louis XI, qui était fort italien d'éducation et de goûts, un sensible courant d'influences italiennes se dessine en France [5] : des idées, — plutôt que des artistes, — passent les monts. Elles prennent racine çà et là [6]. Mais à qui fait-on un accueil si empressé? Est-ce à Dante ou à Boccace? La réponse nous paraît acquise par l'état d'âme de Louise de Savoie, et par le caractère de la littérature nouvelle

[1] P. 179. — [2] P. 199. — [3] P. 227. — [4] P. 205 et suiv.

[5] Cf. *Le Temple de bonne renommée* (1517). Les *Cent nouvelles nouvelles* sont un monument de cette influence.

[6] Courajod, *La Part de l'Art italien dans quelques monuments de la sculpture de la première Renaissance française*, Paris, 1884, 8°.

qui prévaut avec Octovien de Saint-Gelais. Octovien prendra à Dante, si l'on veut, le côté ingénieux et quintessencié de son poème, l'imagination classique d'une descente aux Enfers, commode à utiliser sous diverses formes ; plus tard, Jean Bouchet y recourra encore. Sauf ce vieux cliché, on ne lui emprunte rien. Le nom même de Dante semble oublié : l'esprit de Boccace imprègne tout. Aux Champs-Élysées, Octovien de Saint-Gelais ne choisit pour guide vers le Paradis ni une Béatrix ni une Eurydice, il suit « Sensualité ». Son inspiration est celle des disciples de Boccace. Sa protectrice, Louise de Savoie, a des allures tellement italiennes, que nous avons pu en chercher le résumé dans l'*Apologia Mulierum* du cardinal Pompeo Colonna. C'était le beau temps de l'Italie, et rien de plus naturel que de chercher par là ses modèles. Mais, au lieu d'y prendre la grande doctrine de laquelle relevaient plus ou moins les artistes, les cours, grandes ou petites, qui donnaient le ton, s'apparentèrent, par une affinité naturelle, à la doctrine des cours [1], qui était contraire, en sorte que, sous le couvert de l'art et de l'esprit, on importa souvent des goûts particuliers. Louise de Savoie s'habitua vite à ne pas respirer d'autre air ; lorsqu'elle devint veuve et maîtresse d'elle-même, le succès de l'école de Boccace s'af-

[1] *Le cas des nobles hommes* de Boccace avait été traduit en 1409, pour le duc de Berry, par Laurent de Premierfait.

firmait brusquement et triomphalement à la cour de Charles VIII, à laquelle elle tenait de si près. Octovien de Saint-Gelais, le phénix de Cognac et d'Amboise, put servir de trait d'union : en tout cas, il s'établit entre les deux cours une liaison d'idées et d'allures, qui devait laisser des traces ineffaçables : Charles VIII commence François Ier ; leurs ressemblances sautent aux yeux, et François Ier ne chercha jamais à les dissimuler ; il rangeait « ce petit roy Charles parmi les plus grands roys de France [1] » ; c'était lui plaire délicatement que d'évoquer les souvenirs de Charles VIII [2].

Avant même l'expédition d'Italie, la cour de Charles VIII était en proie à une exaltation qui la préparait aux impressions les plus irréfléchies. Les romans chevaleresques tournaient les têtes : l'idée de ressembler à Charlemagne ôtait au prince, que Saint-Gelais appelait « un Salomon », toute espèce de bon sens. La *Légende dorée*, imprimée à cette époque par Vérard, nous montre, sur son frontispice, Charles VIII dans les cieux, parmi la cour céleste, présenté à Dieu par Charlemagne, tandis que la reine, en prières, avec ses femmes, sur notre simple globe, contemple, éblouie. Le pendant, ou plutôt la suite, de ces idées apparaîtra, un jour, dans la fresque du Vatican

1 Brantôme, II, 319.
2 Fr. 2286 (épître posthume de Charles VIII).

qui représente Léon X, sous les traits de Léon III, couronnant François I[er] sous les traits de Charlemagne. C'est cette idée de Charlemagne, ou de mégalomanie, qui mène Charles VIII en Italie, pour conquérir le monde [1].

La cour de Charles VIII était des plus gaies ; on dépensait sans compter, quitte à solder les fournisseurs en menaces ou à coups de bâton [2] ; on allait de tournoi en tournoi, d'amours en amours, on ne pensait qu'à rire et à s'amuser. Naples parut un enchantement, un « paradis terrien » ; la seule difficulté fut de s'en arracher. A Fornoue, le roi perdit un trophée tout particulier : un album, où son peintre avait dessiné en costumes légers une collection de femmes des villes de la route ; les mœurs ne se prêtaient que trop à ces satisfactions, dont un vainqueur, jeune, voluptueux et peu instruit, rapportait des souvenirs évidemment plus enivrants que didactiques. Cependant le roi Charles fit venir en France nombre d'artistes italiens, et les beaux travaux de M. Eugène Muntz montrent comment l'influence italienne régna désormais. La littérature tint aussi une bonne place ; on collectionnait les pièces joyeuses et libertines. Vérard avait imprimé pour la reine une traduction de

[1] Sanudo.
[2] JJ. 235, 84. Nombre de pièces témoignent de ces faits. V. aussi KK. 902, XXII, la poursuite d'un cordonnier contre Oudin de Pisseleu, seigneur de Candé.

Boccace ; Guillaume Tardif traduisit au roi les *Facéties* de Pogge, en élaguant seulement les histoires relatives au clergé. Naturellement, la chronique galante ne devait pas chômer. On s'égaya fort d'une mésaventure que l'*Heptaméron* a jugée digne de figurer dans sa collection. Il s'agit d'une comtesse, née à l'étranger, qui, non contente de la faveur du roi, sut plaire à trois gentilshommes, puis encore à quelques autres, mais sous la foi de serments si solennels que, pendant longtemps, chacun se crut le seul favorisé. Un beau jour, des propos après boire mirent sur la trace... Nous pensons pouvoir nommer l'héroïne, encore inconnue, de cette plaisanterie jugée si délectable : c'est une italienne, Claire Gonzague, comtesse de Montpensier, la mère du connétable de Bourbon : une désordonnée, une déséquilibrée.

Contre l'afflux de l'école voluptueuse, le dernier héritier de Dante, Savonarole, élevait sa voix puissante. Il soutenait la lutte épique que l'on sait, une lutte à la Michel-Ange, vraiment grande comme son objet. De même que Dante, Savonarole ne proscrit point le goût de l'antique ; platonicien dans ses allures, il invoque Socrate, il réclame, il célèbre la beauté ; à ses yeux, la Vierge était très belle, mais d'une beauté qui n'excita jamais la concupiscence ; le Christ était la beauté même. Loin de dédaigner la nature, Savonarole la propose à l'étude et à l'imitation : l'artiste, certainement, ne pourra pas l'égaler

puisqu'il ne dispose pas de la vie, mais, du moins, il n'oubliera pas sa mission, qui est de traduire la vie, c'est-à-dire l'expression de l'âme. Comme la vie est belle par elle-même, plus elle se spiritualise, plus elle s'épure, plus son expression approche du beau : « Des yeux levés au ciel sont toujours beaux, » comme écrivait Joubert. Et ainsi Savonarole professe qu'à mesure qu'elle porte l'empreinte de la grâce divine, l'âme s'élève et se rapproche de la beauté suprême. L'art n'a pas pour but de flatter les sens ; la jouissance des sens n'est qu'une tromperie, dont on se lasse, et qui ne donne point la paix : le mot désenchanté de Louise de Savoie retentit dans la chaire de Florence. Au lieu de troubler le cœur, l'art l'élèvera donc ; il dotera chaque maison d'un crucifix. Les femmes, les enfants lui devront de trouver, sur les murs des églises, une sorte de grand livre, toujours ouvert, où chacun, lettré ou non, peut lire et puiser de nobles passions. Le peintre, dit encore Savonarole, est comme l'amour : il représente et transfigure, il captive l'âme, l'enlève et lui fait mépriser les richesses, les honneurs et les biens périssables [1].

Il y a là, dans ces paroles que notre bref résumé décolore, des élans ardents, admirables... Ils conduisirent le prédicateur au bûcher, en 1498, et

[1] Nous résumons cette théorie d'après les paroles recueillies par M. Gruyer dans son bel ouvrage : *Les illustrations des écrits de Savonarole.*

cette catastrophe, qui est certainement le plus grand événement de la Renaissance, frappa au cœur la pléiade d'artistes que la parole du prieur de Saint-Marc soutenait, nourrissait, enthousiasmait. Désormais, l'art des princes, l'art des cours triomphe, en Italie comme en France. Lorsque Balthazar Castiglione va rédiger son code des courtisans, il vantera Boccace, Pétrarque et autres charmeurs, il oubliera Dante qui est un disparu. Pétrarque règne [1], Pétrarque qui, comme on sait, affecte d'ignorer Dante [2]. L'art représente l'amour.

Et, bientôt, selon la prédiction de Savonarole, on constatera son insuffisance évidente à amuser sérieusement les sens. Aux actifs, aux jeunes, aux affirmatifs, succéderont très vite les délicats, les blasés, les sceptiques, les négatifs, les pessimistes. Ceux-ci insinueront, comme Érasme dans l'*Éloge de la folie* [3], que le beau n'existe point, que sa recherche est chimère pure ; qu'on appelle art un trompe-l'œil, une illusion essentiellement relative, une plaisanterie ; que la femme la plus laide, la plus affreuse, paraîtra, quelquefois, belle à son mari, et que, dans ce moment, elle est véritablement belle pour lui ; qu'il n'y a pas de différence entre des perles fausses et des perles vraies, si on les croit

[1] V. le fort curieux mémoire de M. Arturo Graf, *Attraverso il Cinquecento*, Torino, 1888, p. 1 et suiv.

[2] « Peut-être que Florence aurait eu un génie... » (sonnet CXXXIII, édition Phil. le Duc, p. 288-289).

[3] Ch. XLV.

vraies et si elles satisfont comme telles; que le pauvre, dans son admiration pour un barbouillage, vaut le riche, convaincu de la beauté d'un chef-d'œuvre qu'il a acheté fort cher.

L'universalité a encore trop de vigueur, trop de passion, pour s'accommoder de ces réflexions ruineuses; si le pétrarchisme artistique ne satisfait pas entièrement, il repaît; mais son danger, que, de nos jours, John Ruskin a mis en évidence avec une haine passionnée[1], c'est que les règles de la science, les procédés pourront étouffer la foi, la personnalité et l'effort individuel; ce sera, au lieu d'adopter les Anciens, de se laisser adopter par eux; de créer, avec la sensualité superficielle, avec une vaniteuse ostentation de science et d'habileté, un art d'apparat, d'étiquette, de parti pris, qui rechercherait les belles formes sans aucune autre signification. La vanité, la pompe deviendront, avec la jouissance matérielle, le but d'un certain art épicurien, et l'épicuréisme enseignera, pour vraie réalité, les monumentales ripailles, la sublimité des estomacs gargantuesques.

Tel est le caractère de la grande lutte qui se poursuivait dans les esprits, et dont l'histoire que nous avons entrepris de raconter continuera à nous apporter les échos. Il fallait jeter un coup d'œil d'ensemble sur le champ de bataille, pour apprécier la portée des duels particuliers.

[1] V. John Ruskin. *Les Sept flambeaux de l'Architecture.*



IV

LOUIS XII ET L'INSTALLATION D'AMBOISE

(1498-1499)

A peine sur le trône de Savoie, le père de Louise mourut à Moulins, chez son beau-frère, le duc de Bourbon. Nous avons le compte détaillé des obsèques princières qui lui furent faites le 19 novembre 1497, au point de connaître le nombre des clous et des épingles. L'église, tendue de noir et ornée par le peintre Étienne Linain de cinquante écussons, flamboyait ; on y célébra deux cents messes. Les ducs d'Orléans et de Bourbon, en longues robes à queue portée par un chambellan, conduisirent solennellement le deuil, suivis des plus grands seigneurs. Ni Louise de Savoie ni ses enfants n'y parurent [1].

[1] Fr. 11196, f° 27.

Quelques mois après, Charles VIII succombait en quelques heures à une congestion. Cette brusque mort toucha bien plus que la première la cour de Cognac, dont elle allait bouleverser l'existence.

Avec Louis XII, ou, si on préfère, avec le cardinal d'Amboise, surgissaient tout à coup des idées politiques, sociales et esthétiques diamétralement opposées à celles de Charles VIII. La masse du pays se soucia assez peu du changement, bien qu'elle connût mal et défavorablement le nouveau roi; mais les courtisans, tous plus ou moins compromis dans une direction contraire, éprouvèrent une vive émotion. Il germait d'étranges idées, on parlait tout bas de déchéance, d'une nouvelle régence d'Anne de France, avec le jeune comte d'Angoulême.

La conduite très douce, très libérale, du nouveau maître éteignit vite tous ces feux de paille; mais l'éclair avait passé. La vision d'un fils « César », d'une mère de roi, avait illuminé les profondeurs du cœur de Louise. Nous en avons la preuve dans son *Journal*, car sa conduite n'en laisse rien paraître. Au reste, la vision pouvait n'être pas une chimère. Le nouveau roi n'avait pas d'enfants; à raison de son mariage avec Jeanne de France [1], il allait évidemment demander le divorce, l'obtenir probablement, ensuite épouser la veuve

[1] V. notre livre *Jeanne de France*.

de Charles VIII [1] : mais encore fallait-il du temps [2] : bien des obstacles pouvaient surgir : Louis XII, usé avant l'âge, se trouvait dans un état de santé inquiétant [3] ; arriverait-il seulement jusqu'à l'époque du mariage ? et, s'il y réussissait, aurait-il des fils, et, s'il en avait, les garderait-il ? Les deux fils de Charles VIII gisaient dans un caveau de la cathédrale de Tours... On entrait en plein inconnu, et Louise se souvenait de la prédiction de François de Paule ; à partir de ce jour, elle vécut aux aguets. Cet état fiévreux, une sourde rivalité contre Anne de Bretagne, une complète opposition d'idées et de goûts avec le nouveau monde officiel, tout présageait pour l'avenir une situation assez tendue.

[1] Dépèche de l'ambassadeur vénitien. Archives de Venise, Secreto 37.

[2] A ce point qu'on parla d'un mariage avec Marguerite d'Autriche (Bergenroth, *Calendars*.... p. 161, dép. de l'ambassade d'Espagne à Londres, 18 juillet 1498).

[3] A. de la Vigne. Voici, à ce sujet, une curieuse lettre d'Anne de Bretagne : « Monsieur le trésorier, je receu hier a Marcoussys voz lettres, par lesquelles vous dictes que le Roy se trouve mieulx qu'il ne faisoit à Beauvoys. Mᵉ Salmon le m'a pareillement escript, dont je loue Dieu et le prie qu'il luy veille maintenir. J'ay veu aussi le double des lettres que M. de Piennes et grant maistre escripvoient audit seigneur, lesquelz ont tous bon espoir de faire ung bon service audit seigneur, mais que sa force soyt assemblée ; je prie a Dieu qu'il leur en doint la grace. Je suis bien aise de quoy ledit seigneur a trouvé les prunes bonnes et l'ordre que avez donné pour en avoir de Paris. Il en a eu aussy de Bloys. Continuez toujours a me fere savoir de ce qui sourviendra. Et a Dieu, monsieur le trésorier. Escript a Estampes, le xiiiᵉ jour d'aoust. *Anne*.

Monsieur le trésorier, j'ay entendu qu'il y a quelque cappitaine qui a voullu mutiner l'armée du Roy. Je vous prye, escrivez moy ce qui en est. » *Tissart* (fr. 2928, fº 18, orig.).

Ajoutons qu'Anne de France, trop intelligente pour prêter l'oreille à des suggestions ridicules, faisait néanmoins ses réflexions et prit, avec sa fermeté habituelle, la résolution de marier au comte d'Angoulême sa fille Suzanne[1].

Empressée, inquiète, Louise de Savoie arriva à Paris avec Jean de Saint-Gelais, qui nous raconte le voyage[2]; le roi lui fit bon accueil. Elle demanda pour son fils les biens de la branche aînée d'Orléans[3], qui se trouvaient réunis à la couronne par le fait de l'avènement de Louis XII[4]; malgré la difficulté de les aliéner, le roi eût peut-être hésité à refuser, sans l'esprit d'ordre et de prévoyance de la reine Anne, qui voulait lui voir garder sa fortune personnelle pour la dot de leurs futurs enfants[5], comme elle entendait elle-même garder le duché de Bretagne. On ne pouvait guère discuter avec Anne; quoique désireuse au fond d'épouser le roi[6], elle abusait de la situation, en étalant son deuil[7], en quittant Amboise, en traversant Blois[8], en

[1] Bergenroth, *Calendars*, p. 219.

[2] Elle était jusque-là à Cognac. Nous l'y trouvons encore le 20 janvier (fr. 20379, f° 70).

[3] Le Maire, *Antiquitez d'Orléans*, p. 136.

[4] Cependant les jurisconsultes admettaient le droit d'un roi à posséder un patrimoine personnel (J. de Terra Rubea, *Contra rebelles*.... f° 30, v°. col. 1).

[5] Le Maire.

[6] Brantôme, *Vie d'Anne de Bretagne*.

[7] Fr. 10376.

[8] Pièce datée de Blois, 14 juillet 1498 (Vente du 25 février 1887, n° 4, par M. E. Charavay).

déménageant tapisseries, vaisselles, bijoux[1], en réclamant son douaire, en reprenant son titre de duchesse, en professant une grande indépendance, en faisant battre monnaie[2], en préparant son départ pour Nantes. Que faire, sinon négocier au plus vite? Louis XII aurait voulu du moins agréer à Louise de Savoie, en lui remettant la tutelle exclusive de ses enfants; le Conseil s'y opposa. Il ne parut pas que la conduite de la jeune comtesse autorisât cette faveur; on décida, au contraire, de placer la mère et les enfants sous une très directe surveillance[3].

Louise assista à la première entrée du roi à Paris et aux fêtes qui s'ensuivirent. Quelles liesses! Quelle foule! On payait dix livres et demie une fenêtre sur le parcours. Les tailleurs, aux abois, travaillaient à des prix fous[4]. Louise ne voulait pas qu'on oubliât son fils; elle fit remettre, de la part de François, un livre au jeune prince de Talmont[5], le riche fiancé de sa nièce, Louise de

[1] Fr. 22335, f° 227. Elle en fit revenir quelques-unes seulement à Blois en 1501 (*id.*, f° 197).

[2] JJ. 231, f° 136, v°: Pat. de janvier 1498. Comme, « a nostre nouvel avenement en nostre pays et duché de Bretaigne », nous avons, entre autres droits, celui de créer en chaque monnaie du duché un monnayer, nous créons à Vannes notre notaire et secrétaire Jean Regnier. — Autres nominations, *id.*

[3] *Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. 155, 202.

[4] Compte du 8 juillet 1498 (Archives de M. le duc de la Trémoïlle). Un bon tailleur se payait 17 sous 6 deniers par jour, environ 22 francs actuels. — [5] *Id.*

Coétivy. Pourquoi n'avoir pas amené ce fils, dont on commençait tant à parler ?... Tout en la traitant affectueusement, Louis XII l'invita très clairement à revenir près de lui en Touraine[1], avec ses enfants.

Quelques jours après, le roi régla ses propres affaires, c'est-à-dire qu'il céda de tout point[2]. La reine Anne reçut un douaire considérable, qu'elle conserva en se remariant[3] ; comme elle ne négligeait aucun détail, elle obtint aussi une franchise de droits pour cent tonneaux de vin qu'elle envoyait en Bretagne[4]. Le roi fit ce qu'il put pour Louise ; sous prétexte de transaction, il lui céda les domaines de Saint-Maixent, Civray et Usson[5], il lui « confirma » la tutelle de ses enfants avec jouissance de leurs biens[6] et la promesse verbale d'une complète liberté[7] ; il accorda à François une grosse pension, 8,000 livres[8]. Il subit ensuite la désagréable procédure de son divorce[9] et vint en attendre le résultat à Chinon.

[1] Saint-Gelais.

[2] Dom Morice, *Preuves*, III, 794, 799 ; Casati, *Lettres royaux*, p. 81.

[3] Fr. 10237,65 ; 26106,73 ; 25718,110 ; K. 77, 5 : *Titres* Foix, 228 ; Seyssel, *Hist. du roy Loys XII*, p. 47.

[4] Fr. 25718, 52.

[5] Archives de Poitiers, C. 21.

[6] PP. 44, IIII**X.

[7] Saint-Gelais, p. 138.

[8] *Tit.* Orléans, XV, 1004. Réduite à 6000 en 1499 : *id.*, 1003.

[9] *Procédures*, p. 799 et suiv.

Louise de Savoie garda pour elle le secret de ses réserves ; bien que sa situation ne se trouvât en rien amoindrie, loin de là, le duel silencieux avait commencé contre la reine, et la querelle d'intérêt, pour le moment écartée, n'en reparut pas moins avec une singulière tenacité, à la première occasion. Nous verrons plus tard François d'Angoulême se présenter comme héritier des droits personnels de la maison d'Orléans et arborer ouvertement dans son écu la *guivre* de Milan[1].

Puis, la menace de quitter Cognac, son gîte indépendant, froissait extrêmement Louise. Si du moins, au lieu d'aller en Touraine, elle avait pu se réfugier dans son château de Romorantin[2] ! Par malheur, les pluies, la chaleur répandirent la peste dans ces parages[3]. Elle revint donc à Chinon avec ses deux enfants ; le roi la reçut à bras ouverts et lui donna une chambre au-dessus de la sienne ; il montait l'y voir et jouer paternellement avec les enfants, qu'il déclarait très beaux, très accomplis[4]. Jean de Saint-Gelais accompagnait Louise. Que se passa-t-il ? Nous l'ignorons, nous savons seulement qu'au bout de quelques jours le roi changea tout à fait de dispositions à l'égard de sa cousine, au point de vouloir lui enlever ses enfants. Le maré-

[1] Armoiries, dans les manuscrits lui ayant appartenu.
[2] Saint-Gelais.
[3] *Chronique de Benoist Mailliard*, publ. par G. Guigue.
[4] Saint-Gelais.

chal de Gié obtint grâce pour elle, à condition qu'elle vînt habiter le château de Blois, au milieu de la garde écossaise, et il se fit donner verbalement la mission de venir l'y installer[1] et de modifier en même temps son entourage. Louise, qui attribuait déjà au maréchal le départ forcé de Cognac, prit fort mal sa nouvelle intervention et lui voua dès lors une rancune latente, très vive[2]. Gié la conduisit à Blois et, avant d'arriver, il exigea le renvoi d'une partie des serviteurs, notamment de Jean de Saint-Gelais [3]. On ne le lui pardonna pas.

Dans ce moment, les événements prenaient une tournure bizarre, inattendue. Le premier mouvement de Louis XII avait été d'adresser aux Florentins une lettre en faveur de Savonarole, mais elle arriva trop tard. Et, six mois après, comme Savonarole n'existait plus, comme on avait besoin d'Alexandre VI pour les motifs les plus divers, le roi se trouvait l'ami du pape, plus que son ami, à sa discrétion. Ainsi vont souvent les pronostics les mieux établis. Le 19 décembre 1498, surlendemain de l'annulation de son mariage, le roi de France éprouva le désagrément de recevoir, à Chinon, en grande pompe, César Borgia, qui arrivait tout bardé d'or, sur un cheval ferré d'argent, à la tête

[1] *Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. LXVI, 311.
[2] *Procédures*, p. 233 (contrà, p. 266, 267, 293).
[3] Saint-Gelais.

d'un cortège immense [1]. La France voyait déjà, avec une émotion pénible, la sentence, pourtant légitime, du divorce : un professeur, bien connu, de l'Université, Jean Standouk [2], put la critiquer à son aise, sans encourir de disgrâce (la reine le chargea même de distribuer les aumônes à son nouveau mariage [3], et le cardinal d'Amboise le prit à son service particulier [4]), et, malgré tous les égards dont le roi entoura sa femme répudiée [5], sur qui un malheur immérité et de hautes vertus attiraient les sympathies, la coïncidence de l'arrivée de César déplut. A Rome, Alexandre VI avait ses adulateurs [6]; en France, point ; on lui reprochait surtout l'exhibition de ses fils et fille [7]. César, d'après l'ordre du roi, avait reçu partout l'accueil le plus magnifique [8] : les échevins d'une ville allaient à son avance jusqu'au chef-lieu voisin [9]. Lyon lui

[1] Brantôme, *Vie de César Borgia ;* Bonnaffé, *Inventaire de Charlotte d'Albret*, note A.

[2] Du Boulay, *Historia universitatis*, V, 830.

[3] Leroux de Lincy, *Vie d'Anne de Bretagne*, IV, 173.

[4] Il mourut peu après. V. Jourdain, *Index Chartarum ad hist. Univ. Paris. pertin.* Le président Hénault, éd. de 1853, p. 162, dit qu'il fut exilé. En 1502, il était déjà entré au service personnel du cardinal d'Amboise (L. 327, n° 8).

[5] K. 77, 6, 11 *bis;* fr. 6990, f[os] 114, 119, 123, 120, 124, 125, 194 v°, 197. Fr. 25718, 41 ; 26106, 141.

[6] V. Platina, *De Vitis pontificum* ; Alexander VI.

[7] Gilles de Viterbe, cité par D. dal Re, *Discorso... sui Borgia* (*Archivio della Societa Romana di storia patria*, IV, 88, n.).

[8] Bart. Senarega, *De rebus genuensibus*, dans Moreri ; G. Bayle, dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, tomes VI et VII.

[9] Arch. de la mairie de Bourges, BB. 3.

offrit des mystères et des farces, avec un des banquets pantagruéliques, chers aux estomacs de ce temps, où, sans préjudice d'une foule de sucreries et de fruits exotiques, on voyait s'aligner, par exemple, cinquante-quatre pâtés de venaison, dix-sept douzaines de perdreaux ou de bécasses, vingt-huit chapons, seize canards, seize paons, et tout à l'avenant[1]. Parmi tant de bombances officielles et de grosse gaîté, le fastueux aventurier, robuste, sanguin, couvert d'une espèce de lèpre[2], ne récoltait que du mépris, et son médecin, qui le suivait partout, eut le bien mauvais goût de dater de Blois un traité de spécialiste[3].

Cependant, puisqu'il le fallait, Louis XII adopta César, lui conféra le nom « de France », lui donna Issoudun, le duché de Valentinois, une grosse pension[4], énormément d'argent[5] et même, chose plus difficile, une femme. César voulait Charlotte d'Aragon, fille du roi de Naples ; le gouvernement

[1] 7 novembre 1498. *Chronique de B. Mailliard.*

[2] Paul Jove.

[3] Gaspard Torella, *Tractatus contra pudendagram.* La première édition dédiée à César, alors cardinal, avait paru à Rome le 22 novembre 1497.

[4] Fr. 26111, 891 ; 26106, 106 ; Chorier, II, 499 ; Alvisi : Portef. Fontanieu, 142-143 ; lat 6008 ; J. 734, pat. de César, du 22 juin 1503 ; JJ. 233, nos XVI, XVIII ; *Ordonnances des rois de France* : K. 78, n° 2.

[5] *Titres* Borgia, 2, 3 (reçus de 20,000 livres, outre la pension et les gages de capitaine de cent lances). « Multo onustus auro, » dit Gilles de Viterbe, cité dans l'*Archiv für Kunde Œsterreichisch. Geschichtsquellen*, t. XII.

français ne pouvait pas l'aider dans ce sens[1] : on lui accorda la sœur du roi de Navarre, Charlotte d'Albret, fille du sire d'Albret. Fort mal vu à la cour pour des motifs multiples, d'Albret tenait, au contraire, par des liens très étroits et très anciens, aux comtes d'Angoulême ; sa fille était la cousine germaine et l'amie de Louise de Savoie[2]. Louise dut donc suivre l'événement avec un intérêt très vif. L'affaire n'alla ni vite ni facilement ; on se heurta d'abord au refus prévu de la fiancée[3], puis à celui de son père, qui envoya même une ambassade. L'argent entra en ligne : on gagna les ambassadeurs. Le roi se chargea de la dot, circonstance décisive pour le sire d'Albret, toujours réduit, malgré une immense fortune, aux expédients[4]. L'amie de Louise de Savoie se laissa éblouir par l'argent[5]. Au bout de quatre mois, son mari la

[1] Dans son savant ouvrage, *Les Borgia*, auquel nous ferons plus d'un emprunt, M. Yriarte (t. I, p. 170) a donné une minute de traité passé à ce sujet, qui n'est autre que ce qu'on appelait en diplomatie « le premier traité », c'est-à-dire le projet fourni par une des parties au début de la négociation écrite, et qui amplifiait toujours les prétentions. Ce serait une erreur de prendre « ce premier traité » pour un projet sérieux. A propos d'Asti, de Naples notamment, le projet en question contient des clauses qui eussent été la négation pure et simple de tout ce qui était la raison d'être du rapprochement du roi et du pape, et que la suite dément absolument.

[2] Bonnaffé, note C.

[3] Alvisi, *Cesare Borgia*..., p. 54.

[4] Bonnaffé, note B : ms. Doat, 228, f° 194 ; fr. 3915.

[5] Fr. 20424, f° 8 : *Archives historiques de la Gironde*, VIII, 308 ; Yriarte, *Les Borgia*, I, p. 163-175.

quitta pour toujours, en lui laissant la gestion de leurs vastes domaines et une donation en cas de décès [1]; la belle et bonne Charlotte se trouva ainsi à la tête d'un très grand train de vie; nombre d'écuyers, de dames et d'employés de toute sorte lui constituèrent une maison plus que princière; elle mangea dans une vaisselle d'or massif. Elle consacra sa vie à la piété et à l'accroissement de ses domaines, elle cultiva l'art de faire fructifier ses capitaux par des prêts avantageux [2]; elle ne refusait même pas les menues gratifications de la reine [3].

Louise de Savoie n'eut pas, à beaucoup près, un sort aussi heureux. L'habitation à Blois la plaçait dans une sujétion presque intolérable. Le maréchal de Gié, qui s'en rendit facilement compte, profita de ce que le château, alors en reconstruction, était livré aux maçons, pour écrire au roi qu'on n'y trouvait pas assez de sécurité. Sous ce prétexte, il obtint l'autorisation de transférer Louise à Amboise [4], lieu tout plein du souvenir de Charles VIII et où Louis XII ne voulait pas habiter. C'était une amélioration, et, en même temps, Gié, qui voyait, lui

[1] Bonnaffé, p. 72.

[2] *Inventaire*, publié par M. Bonnaffé, note, p. 63.

[3] *Catal. des archives de M. le baron de Joursanvault*, 206. Cf. Fr. 5501, 123 v°; Doat 228, 194. Les 100,000 livres de la dot furent payées par le roi la même année. — Cf. Yriarte, *Les Borgia*; pat. du 12 oct. 1503 : K., 1639, d. 3; dépêche de Dandolo, 18 février 1502-3 (Archives de Venise). Cf. Champollion-Figeac, *Mélanges*, IV, 378.

[4] *Procéd.*, p. 203, 358.

aussi, dans le jeune François d'Angoulême un roi présomptif, ne perdait pas sa mission officieuse de surveillance ; au contraire, il reparut avec le titre de capitaine d'Amboise. Singulier emploi, et quelque peu modeste, pour un homme de sa sorte; le maréchal eut pourtant beaucoup de peine à se le procurer : le titulaire, un écossais[1] madré, abusa outrageusement de la situation : il fallut lui garantir une pension égale aux émoluments, lui promettre un beau poste à Milan, donner comptant à sa femme une somme assez ronde[2]. Enfin, après avoir assisté au mariage du roi et de la reine, et avoir eu l'honneur de les recevoir en son beau château du Verger, le nouveau capitaine reparut ; suivant les usages, la ville, à son entrée, lui offrit du poisson[3].

Gié apportait un présent de conséquence : une ordonnance, rendue au Verger, par laquelle le roi constituait un duché de Valois avec une partie de l'ancien patrimoine de la maison d'Orléans, et le donnait au comte d'Angoulême, que nous appellerons désormais François de Valois[4].

Ainsi, dès le premier jour, pour plaire à Louise, Gié brava la reine et prévalut contre elle. N'enta-

[1] Godebert Carre (Compte de 1503 : fr. 2927).

[2] *Procéd.*, p. 190 : fr. 2930, 122, v°. *Procéd.*, p. 146, 359, 360, 204, 311 ; *Chroniques de Jean d'Auton*, t. I, p. 97, 106 ; *Procéd.*, p. 359, 360 : 202.

[3] *Inventaire des Archives d'Amboise*, par M. l'abbé Chevalier, p. 204.

[4] *Ordonnances*, XXI, 164.

mait-il pas là une partie bien hardie ? Breton, mais chaleureux artisan de la réunion de la Bretagne à la France, il n'aimait point la reine : il lui reprochait son brusque retour à Nantes dans ces derniers temps, toute une suite fâcheuse de tendances : de ne penser qu'à la Bretagne[1], de nourrir des espérances séparatistes dangereuses, quoique, selon lui, mal fondées [2] ; de fortifier le château de Nantes [3], d'y expédier les objets les plus précieux [4]. Comme Gié était puissant[5] et vraiment orgueilleux, il eut le tort de ne se pas assez dissimuler [6]. Non seulement il obtint contre la reine l'ordonnance du Verger, mais encore il lui faisait peu la cour [7], il oubliait ses recommandations[8], il se gardait de rien dire de compromettant lorsque, le matin, il allait familièrement voir le roi encore au lit[9]. Il avait tort, nous le répétons, et comme on pense, il ne manqua pas de gens pour aggraver ce tort aux yeux de la reine[10]. Mais Louise de Savoie aurait pu être sensible au dévouement du maréchal. Quel immense profit ne pouvait-elle pas

[1] *Procéd.*, p. 164, 5, 41.

[2] *Proc.*, p. 164, 209, 54, 163, 4, 45, 83, 31, 253.

[3] Le col. Allard, *Notice historique sur le château de Nantes*; Bougouin, notice sur le même château.

[4] *Procéd.*, p. 209.

[5] *Proc.*, p. 77, 162, 163, 4, 45, 83, 31, 253.

[6] *Procéd.*, p. 162, 163, 133, 41, 77.

[7] *Procéd.*, p. 162, 163, 133.

[8] *Contra. Procéd.*, p. 85.

[9] *Procéd.*, p. 122-123.

[10] *Procéd.*, p. 161, 162.

8

tirer d'un concours qui s'offrait à elle, et qui travaillait précisément à lui garantir fortune et liberté ? Pas du tout : Louise n'oubliait pas le renvoi de Saint-Gelais : elle voyait dans l'espèce de tutelle du maréchal une contrainte contre laquelle, tout bas, elle se raidissait. Enfin, tous deux étaient trop ambitieux pour s'entendre.

Au commencement de l'été de 1499, l'air parut insalubre sur les bords de la Loire. Une crise économique sévissait, le blé était cher, l'impôt rentrait mal [1], et la crise entraîna, comme presque toujours, une épidémie de peste, qui désola les pays les plus riches [2]. On cherchait le salut dans les bois. C'est ainsi que la ville de Coutances, complètement abandonnée, fut dévalisée par des malfaiteurs [3]. Louise de Savoie se retira de même au fond des bois de Sologne, à Romorantin [4]. La reine, qui était grosse, vint l'y trouver au mois de juillet, pendant que le roi partait pour l'Italie ; c'est là que, le 13 octobre 1499, elle donna le jour à une enfant, une fille, c'est vrai, mais assez bien confor-

[1] Fr. 26106, 155.

[2] *Chronique de Benoist Mailliard;* Humbert Velay; *Chronique de Jean Batereau*, rééd. par Julien Havet (*Cabinet historique*, 1882, p. 450 et suiv.).

[3] Fr. 26107, 242.

[4] D'après une mention recueillie par M. Chevalier, *Inventaire des Archives d'Amboise*, p. 205, Marguerite, sa fille, aurait été séparée de Louise. Nous croyons à une légère confusion du très savant éditeur; la Marguerite dont parle le texte d'Amboise doit être Marguerite d'Autriche.

mée, parfaitement viable, et par conséquent gage de lignée future, point de départ d'une terrible énigme pour les héritiers du trône !

La réunion des deux princesses à la campagne, dans des circonstances aussi touchantes, devait effacer les petits froissements des derniers temps et resserrer les relations de jadis. Il n'en fut rien. Elles se séparèrent au commencement du mois de décembre ; la reine, joyeuse, pimpante, repartit au milieu des fêtes ; à Orléans, on lui offrit un *Te Deum*, des danses, des mascarades, une représentation de Cupidon[1] : Louise revint à Amboise ; et jamais pareille rencontre ne se reproduisit ; nous devons même avouer que nous ne connaissons pas une seule lettre adressée à Louise par la reine.

Outre leurs divergences d'intérêt et d'avenir, ces deux femmes ne semblaient faites que pour se contrarier. La reine montrait beaucoup de bonté et d'affection à ceux qu'elle aimait, mais elle avait, d'une manière générale, l'esprit altier, vindicatif, un entêtement proverbial dont elle se vantait[2], un esprit de personnalité qu'elle s'étudiait à afficher. Sa garde particulière, commandée par le sire de Maillé[3], sa maison nombreuse, saturée de Bretons[4], sa clientèle considérable d'artistes et

[1] Le Maire, *Histoire des évesques d'Orléans*, p. 85 ; JJ. 232, 60, v°.
[2] Fr. 1717. Rondeaux sur la devise *Non mudera* d'Anne de Bretagne.
[3] Fr. 173; dom Morice, III, 804. — [4] Dom Morice, 877, 1593.

de Bretons, tout montrait la duchesse de Bretagne [1] plutôt que la reine de France. Quant à ses idées particulières, inutile de chercher à les discuter, et rien ne se rapprochait moins de la physionomie morale de Louise de Savoie. Son esprit était ferme, trapu, sa piété ardente et entière, sa vertu un roc, un roc sourcilleux; le bon Père Hilarion de Coste l'appelle « une autre Vesta, une autre Diane, » et elle ne se piquait pas de tolérance. Disparue de la cour, la comtesse de Montpensier! Elle vivait à Mantoue, dans sa famille.

Quant au roi, avant tout préoccupé de payer les dettes de son prédécesseur [2] et de diminuer les impôts [3], il encourait, dans son entourage, le reproche d'étroitesse et d'avarice [4]. D'esprit médiocre, pas éloquent ni savant [5], mais plein de bon sens, c'était, comme le Grandgouzier de Rabelais, un type de « bon raillard », aimant à boire et à rire, orné des vertus bourgeoises et pratiques [6], dont il ne lui manquait pas une, même la fidélité à sa femme, et, pour le reste, plein de bonté, de loyauté, d'amabilité, de rondeur; point de rancune [7], la gaîté cor-

[1] Seyssel, p. 47; dom Morice, III, 1555-1560; Rawdon-Brown, *Calendar of State papers*, 7 nov. 1498.

[2] Not. *Tit.* La Primaudaye, nº 14; fr. 2914, fº 44; fr. 26111, 958; fr. 20616, nºs 51, 52; KK. 78, fº 185.

[3] Seyssel, *Les Louanges du roy*..., p. 134, 135.

[4] Saint-Gelais, p. 50. Cf. fr. 10237, 174.

[5] Seyssel, *Hist. du roy Loys XII*e, p. 15 vº, 16.

[6] On pourrait dire de lui ce qu'on écrivit sur le tombeau du cardinal d'Amboise: « *Is collegit opes et amicos.* »

[7] *Tit.* Du Fou, nº 5.

diale, les goûts charitables[1], les sentiments sérieusement chrétiens, sans ostentation[2] ni tendance au merveilleux : homme tout cœur, qui ne pensait qu'à son peuple. De plus, il mettait la France au-dessus de tout.

On juge, à ce dernier trait, et aux autres, qu'il se piquait de ne point accepter d'enthousiasme les importations quelconques d'Outre-Monts, et que, des deux écoles rivales en Italie, comme nous l'avons dit, celle qui franchissait les Alpes, celle de Boccace, ne devait pas le trouver extrêmement préparé. Il aurait plus volontiers accepté l'autre, l'école dantesque, traditionnelle, mais celle-là ne pouvait pas songer à s'acclimater en France, parce que la place y était déjà prise par d'autres traditions[3]. La France avait ses aïeux, son passé, ses idées, son tempérament : un climat modéré, des habitudes moyennes. Les écrivains n'y jouaient pas le même rôle qu'en Italie et n'entraînaient ni les masses ni les artistes, ils n'exerçaient même sur l'art aucune influence. L'art res-

[1] *Pater populi* (André de la Vigne, publié par Trébutien, p. 9). Cf. Fr. 20424, f° 11 ; fr. 25718, 7 ; fr. 26107, 279 ; *tit.* Orléans XV, n° 981 : K. 78, 22 *bis*.

[2] Seyssel, p. 51, 2, 4, 46 v°.

[3] Dans le moyen âge français, les écrivains de l'antiquité étaient plus connus qu'on ne le croit généralement. Un savant distingué a montré le rôle fort curieux des Anciens dans le Roman de la Rose ; Aristote, dont l'influence fut si grande, commença à être traduit en français dès le XIII[e] siècle (V. not. Paulin Paris. *Notices et extraits des manuscrits*, XXXI, p. 1 et suiv.).

sortait plus directement des goûts mêmes du pays. Or, le pays appartenait aux traditions du centre de l'Europe : il estimait peu le commerce, il dédaignait surtout les banques, presque toutes abandonnées à des mains italiennes : il vivait en plein air, de la grande vie des champs, occupé aux travaux agricoles, sa fortune et son orgueil : des vignes, des champs de fraises, de coquelicots ou de bluets, des prairies soigneusement irriguées, des troupeaux paissant sous le ciel libre, des grands fleuves enfermés dans de larges horizons, comme le Rhône dont les cailloux, dorés et brillants, passaient pour donner, à la combustion, de l'or[1], voilà son cadre de pensées, bien différent du merveilleux décor de Florence ou de Sienne ; le cadre auquel reviendront énergiquement Du Bellay et les poètes de la pléiade. Son admiration allait surtout aux exploits militaires : en sorte que, de ce mélange d'idées campagnardes et héroïques, synthétisé par la monarchie campagnarde et militaire qui habitait le château de Blois, ressortait une conception esthétique, beaucoup moins élevée que celle de Dante et qui ne se réclamait point, comme elle, d'aïeux antiques, bien plus accessible à la gaîté, à la poésie de la nature, et volontiers mystique, comme les traditions purement chrétiennes, dès qu'elles émergent de la vie commune, en tout

[1] Lettre de Gaguin à F. Ferrebouc (lat. 5870, f° 48).

cas absolument personnelle et originale. Le lyonnais Symphorien Champier la définit très bien, lorsqu'il nous présente[1] l'homme comme un être avant tout intellectuel, fait à l'image de Dieu, pour regarder le ciel, et dont la beauté corporelle consiste dans une moyenne, une moyenne entre le gras et le maigre, entre une chair trop dure ou trop molle, entre les veines trop marquées ou trop effacées, entre la chevelure trop abondante ou trop rare... Philosophiquement, Champier, sans s'en douter, reproduit les idées de Dante, mais dans un langage de bonhomie et de simplicité plus terre à terre. Au reste, la philosophie tout expérimentale des Français ne présentait rien d'exclusif; elle ne demandait qu'à s'assimiler, au jour le jour, les éléments du beau, partout où elle les rencontrait. Le même Champier nous cite avec orgueil les grands noms littéraires de la France[2], en nous présentant une pléiade d'historiens sacrés et d'humanistes. L'*Istore Anthonine*[3], parmi les hommes qui, de 1400 à 1500, ont, dit-elle, « illuminé le monde », donne une liste d'Italiens les plus divers, tels que le Pogge et sainte Catherine de Sienne.

Louis XII défendait encore la tradition française. Il n'entreprit point de réagir contre le cou-

[1] *Argumentum d[ni] Simphoriani Champerii in librum Galeni de optima constructione sive de compositione corporis.*

[2] *De Gallie viris illustribus.*

[3] Écrite en 1507.

rant italien, mais de le canaliser. Lui et ses conseillers connaissaient et admiraient profondément l'inimitable âge d'or de la Renaissance italienne ; ils voulaient en profiter et s'assimiler ses chefs-d'œuvre, mais sans troubler le caractère national, et les Italiens préférés ne sont plus les mêmes que sous Charles VIII. Comme le dit M. Rio, grâce au patronage royal, grâce au cardinal d'Amboise, le Mécène le plus intelligent et le plus magnifique que les arts aient jamais trouvé chez nous, l'art français allait connaître une période vraiment belle, mais trop courte, où le génie national, mûri par son développement naturel et par sa force d'assimilation, produira la fleur exquise de bon goût dont tant de monuments témoignent encore, et s'enthousiasmera, sans parti pris, pour le beau, quelle que soit son origine [1], pourvu qu'il vive et qu'il fasse vivre.

Dès le premier jour, les étrangers furent les bienvenus. Un sculpteur de Modène, Paganini, reçut la commande du tombeau de Charles VIII ; le vénitien Fra Giocondo construisit à Paris, dès le commencement du règne, le pont Notre-Dame [2]. Mais les théories et les mœurs de Boccace et de ses successeurs ne devaient plus, jusqu'à nouvel

[1] Cf. L. de la Borde, *La Renaissance des arts à la cour de France*, t. I, not., p. 156.

[2] Gohori, *Hist. man.*, f° 21 (d'après Gohori, Louis XII ramena de Milan Fra Giocondo) ; Gilles Corrozet, *La Fleur des antiquitez*, éd. Willem, p. 59.

ordre, trouver faveur. Pour tout dire d'un seul mot, on fleurissait, on flamboyait, on décorait, on rendait savant, on assagissait, on rapprochait de Vitruve et autres mesureurs patentés le vieil arc gothique, mais on l'aimait encore.

V

LE RÉGIME D'AMBOISE

(1499-1503)

Dans la période qui s'étend de 1499 à 1503, plus de couleurs vives ni roses ; nous allons tremper notre pinceau dans le gris. Louise de Savoie subissait une éclipse, pénible pour un amour-propre comme le sien et pour ses goûts. Sa vie s'écoula dans une suite obscure d'efforts, au jour le jour, contre les tentatives tenaces qui visaient ses habitudes, son entourage, son influence trop exclusive sur ses enfants. Sous la brillante chamarrure de la politesse extérieure, rien ne paraissait de ce croisement subtil et serré d'intrigues que nous allons essayer de démêler, et qui nous montrera les pensées intimes dans leur nudité.

Parlons d'abord de Jean de Saint-Gelais. Obligée, comme nous l'avons dit, de se séparer de lui, Louise de Savoie avait député le sire d'Amaillou,



pour lui expliquer délicatement la situation. Saint-Gelais s'en alla : malgré l'accroissement du budget de la comtesse, on attribua son renvoi à un motif d'économie [1] ; et, pourtant, par une bizarrerie, comme on en voit dans les cours, Saint-Gelais conserva ses pensions. Tout en l'éloignant, Louise s'était naturellement intéressée à son sort, elle lui obtint la promesse d'une bonne compensation : la sénéchaussée d'Agen. Une sorte de fatalité fit qu'elle laissa donner ce poste à un autre [2], en sorte que Saint-Gelais continua à rôder par la ville, à paraître au château ; un jour même, il y fit apporter son lit, dans la chambre d'un de ses amis, et il ne fallut rien moins qu'un ordre de la comtesse pour le déloger [3]. Ses allées et venues devinrent peu à peu la fable de la cour, puis du royaume. Finalement, Saint-Gelais reçut directement du roi une défense formelle et non motivée de reparaître. Pourtant, il ne s'éloigna pas [4]. Dans cette question très épineuse, le maréchal de Gié tint tout à la fois la conduite d'un galant homme et d'un bon courtisan. Il ne dit pas un mot, sous aucun prétexte, il ne fit rien. Il informa le roi et laissa faire [5].

Dans un ordre d'idées analogue, on battit tout

[1] *Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. 314.
[2] *Procédures politiques...*, p. 369-370.
[3] *Procéd.*, p. 367-368.
[4] *Procéd.*, p. 314, 235, 275, 278.
[5] *Procéd.*, p. 235, 275, 278, 314.

doucement en brèche le système singulier qui faisait de Jeanne de Polignac et de Jeanne d'Angoulême les personnages principaux : François couchait même dans la chambre de Mlle de Polignac, circonstance qui a indisposé un grave historien de nos jours : « Cet enfant de sept ans avait déjà une maîtresse [1] ! » Je crois que c'était une maîtresse d'école ; néanmoins, un sentiment d'ordre assez délicat suffit au maréchal de Gié pour provoquer un ordre qui retira le jeune prince des mains des femmes [2]. Gié comptait un peu profiter de la circonstance pour donner un de ses fils comme compagnon intime à François ; mais Louise de Savoie s'y opposa absolument et prit François dans sa propre chambre.

Le roi eut aussi la bonté de se joindre à Louise, dès 1499, pour assurer un sort à Jeanne d'Angoulême, à laquelle, moyennant une mince dot, le maréchal donna pour époux un gentilhomme en mauvais état d'argent et de réputation, Jean Aubin, seigneur de Surgères et de Malicorne [3]. Ce

[1] *Histoire du* XVIe *siècle*, III, p. 83. Cette appréciation a eu du succès : V. Vatout, *Histoire du château d'Amboise*, p. 491, note ; De Lescure, *Les Amours de François Ier*, p. 43.

[2] Charles Scævola de Sainte-Marthe, dans son oraison funèbre de Marguerite de Valois, dit que sa mère lui donna « une très exquise et vénérable dame en laquelle les vertus l'une à l'envi de l'autre s'étaient assemblées ». M Luro et Mme d'Haussonville, dans leurs excellentes biographies de Marguerite, supposent qu'il désigne ainsi Mme de Chatillon. Serait-ce Mlle de Polignac ?

[3] *Procéd.*, p. 313-314, 362, 364, 167, 76, 235, etc. ; *tit.* Aubin ; lat. 9233, 35, 37 ; PP. 44, CVI.

personnage avarié resta près de Louise et y acquit du crédit.

L'épuration, qu'on entreprenait à Amboise, se rattachait à tout un plan d'esprit nouveau, qui rayonnait bien au delà, sous les formes les plus diverses, au grand détriment des coryphées de la veille. Octovien de Saint-Gelais lui-même ne répondait plus au goût dominant, tant la fortune aime à se contredire. Il ne se laissait pourtant pas oublier : il pleura d'abord Charles VIII, en vers peut-être impolitiques, mais d'une beauté antique, ou même plus qu'antique, à ce que disaient les fidèles [1]. On lui attribua aussi une œuvre assez risquée, une traduction de l'*Art d'aimer* d'Ovide [2], mais nous ne savons si cette imputation mérite créance [3], si elle provient d'affidés ou d'envieux. Officiellement, il fit effort pour revenir au genre dantesque et à Virgile; dès l'année 1500 [4], il se trouvait en mesure d'offrir à Louis XII une traduction de l'*Énéide ;* nous devons reconnaître dans sa préface quelques traces de désarroi : « Voici, dit-il, deux ans révolus depuis le commen-

[1] Fr. 23988. Vers sur la mort du comte de Ligny.

[2] « Du remède damours. Translaté nouvellemēt de latin en françoys avec l'exposition des fables consonantes au texte imprimé à Paris. Cum privillegio »... (A la fin :) *Imprimé à Paris, le quatriesme iour de fevrier lan mil cinq cens et neuf pour Anthoine Verard*... (1509), in-fol.

[3] Notice de Colletet, pub. par Gellibert des Seguins, p. 31.

[4] Le 27 avril 1500 (Paulin Paris, *Les Manuscrits français*, t. VII, nº 7228).

cement du règne... » Oui, pendant ces deux ans, qu'il a perdu de son aisance, de son agréable désinvolture! La courtisanerie naturelle à l'égard du nouveau roi, auquel il attribue (comme à son prédécesseur) tous les exploits et toutes les vertus, trahit de l'amertume : parmi les rêves roses de commande se glisse Infortune, maussade ennemie des tiares, des couronnes (et même des mitres), dont Louis XII, ainsi que sa maison, a connu l'atteinte... Bien entendu, Octovien hasarde l'allusion pour mieux vanter le prince vertueux, pacifique, clément, magnanime, qui « peut-être » va reprendre les traditions interrompues en 1498. Il lui offre, dans l'*Énéide*, un miroir acceptable de ses hauts faits. Les miniatures du manuscrit confirment ce que nous pouvons supposer de la rapidité de l'exécution; la première, la seule intéressante [1], nous montre l'auteur à genoux devant le trône, franchement en clerc, mais en clerc solennel : la tête rasée, le surplis blanc, avec un camail d'un rouge cardinalice, et une soutane marron à longue queue; en revanche, on prendrait simplement Louis XII pour le chef de la maison princière représentée par Louise de Savoie : il porte un riche costume de prince, pas de roi, encore moins de Charlemagne; il reçoit un volume de velours rouge, doré sur tranche, simplement orné sur ses

[1] Fr. 861 : Fol. de garde, verso. Cette œuvre fut imprimée à Paris en 1540.

plats du vieil emblème des Orléans, cinq porcs-épics d'or; au-dessus du trône fleurdelisé, au lieu du baldaquin classique, il y a une niche en coquille, dans le genre de la Renaissance italienne. Çà et là traînent comme des allusions imperceptibles à Louise de Savoie : aux coins de la niche royale, deux ailes semblables à des cornes, d'effet singulier; le chancelier qui lit un acte, revêtu du grand sceau jaune, fait penser à certaine déclaration très secrète de mariage dont nous parlerons plus loin... Le jeune prince blond, placé près du roi, une médaille d'or et une plume d'or au chapeau, rappelle aux moins prévenus l'existence de François de Valois. Parmi les assistants, un héraut d'armes, un courtisan, sont décorés d'L [1]. L de Louis XII, L de Louise de Savoie?... On peut interpréter comme on voudra cette abondance d'L et d'ailes.

Octovien ne porta pas longtemps son drapeau ; il mourut, jeune, en décembre 1502, pleuré par la gent littéraire. En attendant qu'un jour son fils, favori de Louise de Savoie et de la cour d'alors [2], glorifiât sa mémoire, on lui fit une auréole. Sa tombe reçut une antithèse à l'antique : « Moi, Octovien, parvenu au comble des honneurs, me voici

[1] On reconnaît encore le cardinal d'Amboise, un prélat près de lui (probablement Louis d'Amboise), des gentilshommes, l'un en hermine portant un AB (chiffre d'Anne de Bretagne), d'autres portant un A, un I.

[2] Pièce de Melin, de 1526, dédiée à Louise et à ses demoiselles.

sous ce peu de terre. » Thevet, un de ses doctes compatriotes du XVIe siècle, le classe parmi les grands réformateurs de la morale des monastères [1].

Ainsi isolée, entraînée vers le courant nouveau, Louise de Savoie plia, non sans protestations intérieures. L'épreuve se présentait d'ailleurs sous des dehors qui ne ressemblaient en rien à un martyre.

Gié n'était pas homme à pousser quoi que ce fût à l'extrême, ni par tempérament, ni par calcul. Grand seigneur au vrai sens du mot, homme de cour émérite, habile à ménager les faveurs et à passer, en grandissant, de Louis XI à Anne de Beaujeu, puis à Charles VIII, puis à Louis XII, ambitieux certes (il l'était excessivement, et même avide), il avait les vertus de ses défauts, l'esprit aimable, le goût du faste et, en toute matière, infiniment de largeur. On citait, pour leur luxe quasi royal, sa compagnie de gens d'armes, son château du Verger, rebâti sur le patron de Blois [2], avec la statue équestre du possesseur au-dessus de la porte, comme à Blois, et dans l'intérieur, comme à Blois, une sorte de musée, où l'on admirait les meubles et les tapisseries du roi René, des tapisseries consacrées à la glorification du maréchal [3],

[1] Colletet, notes de M. Gellibert des Seguins.

[2] V. M. de Soland, *Charles VIII en Anjou et en Bretagne*, Nantes, 1857, p. 9.

[3] Fr. 22351, f° 49 ; collection Gaignières, f°s 96-101.

des bustes de bronze et de marbre offerts par la république de Florence. Michel-Ange, le dieu du jour, manquait : le maréchal lui fit officiellement demander par la république de Florence, en 1502, un exemplaire de son fameux *David* [1]. Un indice suffit à nous édifier sur le train de cette maison. Lorsque le roi contracta des emprunts en 1502, le maréchal envoya de suite 20,000 livres, représentées simplement par une partie de sa vaisselle d'or. Louis XII promit de ne jamais oublier un si grand service [2].

Avec ces habitudes-là et ce genre d'esprit, Gié ne pouvait pas devenir un geôlier bien gênant. Il venait peu à Amboise. Il suivait le roi, pour suppléer le cardinal d'Amboise qui se trouvait presque toujours au loin, et il déléguait, en fait, le commandement du château à un lieutenant nommé Ploret [3]. Cependant, il restait maître du cours de la Loire, à Amboise et à Angers par lui-même, à Tours par un fils, à Saumur par un cousin. Il y avait là une coïncidence curieuse qui n'échappait pas aux yeux vigilants ; la route de Bretagne semblait bien gardée. La reine, probablement, partageait cette impression, à en juger par les coups

[1] Du moins, la seigneurie de Florence commande pour lui, en 1502, une statue à Michel-Ange. En 1499, elle lui avait donné six bustes de marbre et deux de bronze (Blanc, *Hist. des peintres*, Michel-Ange, p. 20).

[2] *Procéd.*, p. 699-701 ; *Dictionnaire* d'Expilly, v° Baugé.

[3] *Procéd.*, p. 360.

d'épingle qu'elle ne ménageait pas à la petite cour d'Amboise et à son défenseur : c'est ainsi qu'en 1500, quand elle refusait obstinément encore de reparaître à Paris [1], elle eut le mauvais goût de faire à Amboise, sans son nouveau mari, une entrée solennelle [2]. Elle s'ingénia aussi, sur de petits points, faute de mieux, à contrecarrer le maréchal. Il désirait une terre de plus, la terre de Brissac ; elle la fit donner à un jeune favori, encore sans importance [3]. Elle alla plus loin. Dans un but de sécurité élémentaire [4], Gié s'était fait autoriser à remplacer à Amboise trois vieilles pièces d'artillerie du temps de Charles VIII par trois pièces neuves ; en même temps, il fit discrètement installer dans un coin, sous un hangar, un peu d'artillerie de nouveau modèle [5], tirée du parc de Tours. Comment ce hangar fut-il connu à la cour? nous l'ignorons. Il y suscita une étrange rumeur. Contre qui donc, disait-on, le maréchal protège-t-il le duc de Valois ? La reine obtint le renvoi de l'artillerie et elle profita de la circonstance pour faire nommer à Tours un lieutenant à sa dévotion [6].

[1] *Cérémonial françois* ; fr. 10188, 174 ; fr. 22335, 216, v°.

[2] *Inventaire*, de M. l'abbé Chevalier, p. 53 ; Et. Cartier, *Essais historiques sur la ville d'Amboise*, p. 14, 52.

[3] *Procéd.*, p. 163, 34, 54, 133, 163, 208, 254 : le P. Anselme. Cf. Port, *Dictionnaire historique de l'Anjou*.

[4] En 1501, de peur de la peste, le maître ès arts qui tenait les écoles d'Amboise dut licencier tous ses élèves (Chevalier, *Inventaire...*, p. 206, 207, 208).

[5] *Procéd.*, p. 5, 27, 159, 35, 51, 75, 46.

[6] *Procéd.*, p. 163, 34, 133.

Charles VIII avait laissé les travaux d'Amboise inachevés [1]. Gié provoqua aussi un ordre royal de les compléter, sous la direction de ses agents, Ploret et François de Pontbriant [2]. Les maçons y travaillaient donc en 1502 et en 1503 ; moyennant un octroi de privilèges, la ville se chargea d'achever une poterne [3]. En attendant, on ne pouvait loger au château que vingt-cinq archers, et bien à l'étroit. Ces archers, réduits à vivre en ville avec leur solde, contractaient des dettes : il en résulta des incidents, des rixes, qui obligèrent à changer tous les six mois la petite garnison [4]. En 1502, les archers commirent quelques excès : je ne sais quels ennemis cachés en firent beaucoup de bruit et essayèrent d'en rendre responsable le maréchal [5], qui se trouvait en Italie avec le roi.

Le maréchal ne dit plus rien, mais il comprit parfaitement, et se jura, au besoin, de ne compter que sur lui-même pour défendre son prince contre toute entreprise [6].

Dans une situation si embrouillée, Gié désirait

[1] Fr. 26107, 274-276, 261 ; fr. 26106, 162 ; 26108, 449, 364, 365 ; 25718, 60 ; Clairamb. 307, 111 ; Etat de Picardie, 1497-1498 (arch. de M. le duc de la Trémoïlle : *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1866); l'abbé Chevalier, *Inventaire*, p. 314-315.

[2] Jarry, *Docum. sur le château de Chambord*, Mém. de la Société archéologique de l'Orléanais, XXII, 551.

[3] Chevalier, *Inventaire*, p. 6, 42, 146, 147.

[4] *Procéd.*, p. 380, 381, 42, 86, 218, 359, 361.

[5] *Procéd.*, p. 137, 283, 356, 373, 382 et s., 384, 385.

[6] *Procéd.*, p. 249, 250, 254, 26, 35, 42, 46, 75, 82, 160, 138.

avant tout gagner Louise et lui faire comprendre combien son zèle importait à l'avenir de François. Il lui insinua qu'elle pouvait avoir besoin d'amis sûrs[1] ; il se lia intimement avec le sire d'Albret, l'ami de la maison[2].

Assurément, Louise passait elle-même par les émotions les plus vives. Tout le monde voyait bien le roi péricliter ; mais plus la santé de Louis subissait d'assauts, plus il semblait qu'Anne de Bretagne s'obstinât à conquérir des maternités ; étranges coïncidences ! singulière gageure contre le duc de Valois ! La reine donna successivement le jour à deux enfants mort-nés, qu'on croit des fils.

Le maréchal ne cachait pas à Louise la vérité ; il lui confia, sous le sceau du secret, l'infirmité du roi, des hémorrhagies internes, qui pouvaient amener une mort subite. Il essaya de la raisonner relativement à son fils, qu'elle ne pouvait prétendre, disait-il, garder indéfiniment à elle toute seule. « Monseigneur devient grand. » Pourquoi ne pas lui choisir son entourage, pourquoi attendre que les circonstances l'imposent[3] ?... Le maréchal continuait tout doucement aussi ses travaux d'épuration ; il obtint la mise à la retraite de deux vieux fonctionnaires, Amaillou et Fléac, chef de la maison de Polignac, jadis si influente à Cognac et

[1] *Procéd.*, p. 233, 33, 37, 75, 81, 251.
[2] *Procéd.*, p. 120, 43, 156, 120.
[3] *Procéd.*, p. 212.

toujours très considérée à la cour de France [1]; il échoua pourtant contre un vieil écuyer, nommé Regnaud Du Refuge. Il introduisit le sire de Segré, François et Pierre de Pontbriant, et autres gens de confiance [2]; un certain Brandelis de Champagne refusa, sous prétexte que sa dignité ne lui permettait de servir que des rois ou le maréchal de Gié [3]. De la cour, le maréchal ne cessait aussi d'entretenir une correspondance active avec Louise, servant ses protégés [4], soignant ses intérêts, obtenant, par exemple, un permis d'exportation de blé en Espagne [5]. En retour, Louise lui fit abandon d'une

[1] Son frère Jean, seigneur de Beaumont en Auvergne, était un des principaux capitaines de l'armée, et Mme de Beaumont dame d'honneur de la reine (Jean d'Auton; *Preuves de l'Hist. de Bretagne*, III, 1594; fr. 26106, 172, 90; Clairamb., 782, etc.).

[2] Dans le compte de la maison de Louise de Savoie pour 1501, arrêté à Amboise le 25 février 1502-3, la bâtarde Jeanne, dame de Surgères, est inscrite pour 200 livres. Jeanne de Polignac et Françoise de Marconnay sont demoiselles d'honneur, Jean de Polignac premier maître d'hôtel, Regnauld Du Refuge écuyer d'écurie, Julien Prunel médecin, Charles Montgeon aumônier. Il y a trois secrétaires, Barbier, Mareau et Thibault. Le jeune François a un aumônier, Ythier Bouvereau, et un « maître d'école » François de Moulins (fr. 21478, f° 33). En 1503, Jeanne de Polignac a disparu, mais on trouve Louise de Polignac, dame du Vigean, et encore Elie de Polignac, seigneur de Fléac. La bâtarde Jeanne est devenue dame de Givry. La nourrice Marguerite Texière est devenue femme de chambre. Les secrétaires sont Trotin, de la Place, Thibault, Odeau (compte arrêté à Amboise le 10 avril 1503-4; même ms., f° 34).

[3] *Procéd.*, p. 371, 69-70, 252, 72, 79, 211, 212, 135, 156-157. Les Du Refuge appartenaient au service de la maison d'Orléans. V. *Tit.* Du Refuge, 53-67.

[4] *Procéd.*, p. 354, 357, 364, 378.

[5] Fr. 26106, 157.

petite dette de 700 livres, cadeau bien naturel, qui prêta aux médisances [1], ou plutôt aux calomnies, à cause des tendances habituellement économes de Louise de Savoie.

Où trouver la formule secrète de tiraillements qui paraissent si compliqués ? Dans une pensée très juste, très patriotique, à laquelle Louise aurait prêté un chaleureux appui, sans ses rancunes, ses passions, ses craintes, et si elle n'avait pas tenu avant tout à garder ses enfants sans aucun partage possible. Le maréchal de Gié, qui connaissait fort bien la reine, pensait qu'en cas de nouveau veuvage elle ne manquerait pas de regagner la Bretagne avec sa fille, de s'y proclamer indépendante, et de réclamer, outre son douaire, Blois et les autres domaines de la maison d'Orléans ; qu'ensuite elle marierait sa fille à quelque étranger, probablement un allemand ou un espagnol, et qu'elle introduirait sans hésitation jusqu'au cœur du royaume les pires ennemis du pays. Il voulait résolument détruire ce plan, c'est-à-dire marier Claude à un prince français, au roi éventuel, au duc de Valois. Outre la reine, le maréchal heurtait ainsi Anne de France, attachée, et fort vivement, à son projet de prendre le duc de Valois pour gendre [2]. Pour comble de malheur, il avait contre lui Louise de Savoie.

[1] 1501. Bernier, *Registre du Conseil de Charles VIII*, p. 124 ; *Procéd.*, p. 728, 329, 730.
[2] Bergenroth, p. 219.

Quant au roi, il partageait absolument la pensée du maréchal. Mais, comme l'éventualité seule de sa mort donnait à l'affaire un caractère pressant, il en saisissait moins l'urgence ; il ne se considérait même pas comme incapable d'avoir un fils et de dissiper le nuage par ce moyen; puis, sa femme le tiraillait, lui aussi, et il fallait la ménager ; enfin, son caractère le portait aux conciliations. Il recourut à un expédient singulier : en grand secret, il signa à Lyon, le 30 avril, une déclaration, d'ailleurs très dûment scellée et paraphée, où, d'avance, il déclarait nul tout pacte matrimonial de sa fille avec un autre que le duc de Valois [1]. Déjà, dans sa jeunesse, il avait signé, paraît-il, une protestation semblable, pour son propre compte, lorsque Louis XI l'obligea à se marier. Ce n'était donc plus une nouveauté. — Apparemment le secret fut bien gardé, puisque les historiens eux-mêmes le conservent encore. Aucun n'en a parlé. — Dès lors, Louis XII souscrivit allègrement aux volontés de sa femme. Et, comme précisément on avait besoin de la paix avec l'Allemagne, pour donner à cette paix un caractère bien définitif, on lui annexa une promesse de mariage entre Claude et Charles d'Autriche, le futur Charles-Quint, tout en ajoutant (la reine paraissait grosse) qu'en cas de naissance d'un dauphin présent ou à venir le mariage de ce dauphin avec une archiduchesse remplacerait le mariage de

[1] J. 951, orig.

Claude [1]. Se faisait-on de grandes illusions sur la force d'un mariage aussi quintessencié et aussi suspensif entre des futurs aussi jeunes ? c'est ce dont doutèrent intérieurement certains sceptiques professionnels [2]. Néanmoins, suivant l'usage immémorial des chancelleries, on célébra hautement ces fiançailles. Une ambassade solennelle de l'archiduc arriva au mois d'août : les délégués du roi, le maréchal de Gié en tête, signèrent un contrat [3]. La reine triomphante se hâta de notifier la nouvelle en Bretagne, le pape la fit tambouriner à Rome [4]; officiellement, Charles-Quint rayonnait déjà sur l'univers [5]. On pense bien que les fêtes, les dîners, les bals ne chômèrent pas [6], afin de prouver l'importance de la négociation.

Quelque temps après, en décembre 1501, les parents du jeune fiancé, Philippe le Beau et Jeanne la Folle, traversèrent la France. L'ironie persistante des choses voulut que le duc de Valois fît ses

[1] On appelait « mariage » ou « mariage *a futuro* » ce que nous appellerions fiançailles. Il n'y avait, en réalité, mariage indissoluble que le mariage *de presenti*, entre époux nubiles, et encore à condition qu'il fût consommé. La rupture du premier ne pouvait donner lieu qu'à indemnité, s'il était stipulé un dédit. Le second ne pouvait se dissoudre que par un arrêt canonique de divorce. On appelait « divorce, *divortium* », l'annulation pour cause de vice dirimant (non consentement, défaut de liberté, défaut de consommation, stérilité, etc.).

[2] 29 juillet 1501. *Diarii di Marino Sanuto*, IV, 89.

[3] Fr. 18728, 103.

[4] Thuasne, *Burchardi Diarium*, III, 160.

[5] Marino Sanuto, IV, 89.

[6] Jean d'Auton.

débuts politiques ce jour-là, à la droite du roi. Louise de Savoie aussi joua son rôle; le soir de l'arrivée de l'archiduchesse, elle s'en alla, des compotiers d'or en main, avec Mmes de Bourbon, de Valentinois et autres grandes dames, escortée de six pages qui portaient des bougies vertes, offrir des confitures et des dragées à l'auguste voyageuse. Il y eut des fêtes merveilleuses, dont les chroniqueurs se sont plu à nous transmettre le menu [1].

A Amboise comme à Blois, Louise n'offrait que des douceurs [2]. Le maréchal, toujours reçu cordialement, en ami intime, dînait avec elle, passait en tête-à-tête avec elle des heures entières, se chargeait de mener lui-même François à la messe, ou à la chasse, ou en promenade [3]. Une invisible providence, représentée par les maîtres d'hôtel, veillait sur les gens du maréchal, qui partageaient la table des chambellans et qu'on gâtait réellement. Ploret, surtout, semblait le point de mire ; il y avait à la cave un vin tout spécial, dénommé « vin de Ploret [4] ». Comme, évidemment, d'après tous ces témoignages, le maréchal plaisait à sa petite cousine, comme lui-même affectait un grand dévouement, il ne restait plus qu'à les marier. C'est ce qu'on

[1] Ant. de Lalaing; *Cérémonial françois*.
[2] Fleuranges, ch. 2.
[3] *Procéd.*, p. 55, 160.
[4] *Procéd.*, p. 364, 361, 357, 355, 356, 363.

fit. Les personnes bien informées nommaient même l'intermédiaire, chargé, je ne sais trop pourquoi, de négocier entre ces deux amoureux : le sire du Bouchage [1].

Le maréchal se trouvait veuf depuis 1497, et, en dépit de ses cinquante ans, son ambition sans limites lui inspirait certainement le désir de se remarier, et royalement, puisqu'en 1504, au point culminant de sa carrière, il épousa une jeune fille, de maison royale, mieux proportionnée à son âge et beaucoup plus riche que Louise. Dieu seul connaît les cœurs ; nous ne pourrions pas jurer que jamais l'idée d'épouser la mère d'un roi de France probable n'ait germé dans l'âme du maréchal de Gié et n'ait un peu réchauffé son dévouement. Mais Gié n'était point la dupe de Louise. Il essayait toujours de lui inspirer une sécurité précise; un jour, par exemple, qu'elle allait à Loches, il insinua que le château de cette ville pourrait devenir une bonne retraite : Louise ne l'écouta même pas. Si de tels soins pouvaient cacher une arrière-pensée, ce que nous ignorons, nous savons parfaitement que le maréchal n'y persévéra que par acquit de conscience. Pour ébaucher des projets romanesques, et surtout pour les conserver, il lui aurait fallu des illusions qui n'étaient point son fait et qu'il ne professait qu'en public ; avec ses

[1] *Procéd.*, p. 294, 304-305.

intimes, il ne dissimulait pas du tout les sentiments de haine concentrée qu'il sentait prêts à percer chez sa cousine. Il en prit son parti, s'en remit aux événements pour les mesures nécessaires, et se contenta de multiplier les visites à Amboise, avec la vigoureuse résignation de l'homme qui a beaucoup vu[1].

S'il fallait une preuve de plus de sa méfiance extrême, nous la trouverions dans la volonté persistante et de plus en plus clairement manifestée par le roi de soustraire le jeune François à la domination de sa mère. Sur ce point très sensible, Louise de Savoie résistait sans dissimuler. S'il y avait, certes, un usage universel dans les cours, c'était que les demoiselles d'honneur entrassent chaque matin dans la chambre des princesses, pour les servir à leur lever. A Amboise, point : Louise se levait seule, avec ses enfants, sans personne. Le lieutenant du maréchal attendait à la porte qu'on lui confiât le prince pour le conduire à la messe[2]. Voici ce que Louise imagina, dès le début, pour supprimer cette simple démarche. Un matin, le sire de Durtal, suppléant Ploret pendant une absence, se trouvait à la porte ; il attendit longtemps, s'inquiéta enfin, éleva la voix, et alors des valets de chambre lui répondirent, de l'intérieur, qu'ils avaient ordre de ne pas ouvrir. Comme Dur-

[1] *Procéd.*, p. 27, 135, 158, 234, 294, 31 note, 38, 133, 35, 54.
[2] *Procéd.*, p. 364.

tal n'était, après tout, qu'un soldat, chargé d'une consigne grave, il insista ; il prit peur, il s'impatienta, il finit par forcer la porte. Là-dessus, Louise de Savoie étala un désespoir tragique.: « Depuis quand, disait-elle, des *mortes-paies* assistent-ils au petit lever des princes ? » Elle écrivit au maréchal. Gié se hâta de désavouer et de rappeler son homme[1], et, en 1502, il eut soin de raconter l'histoire au sire de La Roque, qu'il laissait à Amboise, en lui recommandant d'extrêmes égards. Mais Louise tenait un grief, qu'elle ne voulait pas abandonner ; elle alla en personne voir le roi[2], elle l'accabla de messages secrets, elle chercha à intéresser à sa cause l'évêque d'Albi, qu'elle savait fort influent. Elle n'obtint rien, sinon que le maréchal, instruit des intrigues de Surgères dans la question, en profita pour envoyer à cet individu l'ordre de quitter le château : nouveau froissement de Louise, nouveau grief[3]. Il fallut bien pourtant que Louise acceptât pour François de jeunes compagnons[4].

Louis XII méditait encore une modification plus radicale de la cour d'Amboise. Il voulait mettre le sceau à son œuvre, en remariant Louise et en fixant le sort des deux enfants. Dès l'an-

[1] Au siège de Salces en 1503, Durtal commande la compagnie de Gié (J. d'Auton).
[2] *Procéd.*, p. 312, 35, 54.
[3] *Procéd.*, p. 71, 213, 307, 234, 235, 294.
[4] *Procéd.*, p. 364, 234, 295, 311, 361, 363.

née 1500, il fut question de marier la jeune Marguerite au prince de Galles ; la pensée venait de Mme de Bourbon, qui, tout en se maintenant dans une sorte de pénombre, correspondait activement avec le roi d'Angleterre ; Louis XII l'adopta et la prit fort à cœur ; il offrit, à l'appui, une dot de 200,000 écus. Mais le gouvernement anglais, alors en termes assez froids avec la France, préféra Catherine d'Aragon[1].

Quant à Louise, vers le commencement de 1501, son mariage avec Alphonse d'Este, fils et héritier du duc Hercule de Ferrare, parut décidé. La maison d'Este, notre vieille alliée, désirait se rattacher à la maison de France, et on ne pouvait pas trouver de convenances plus parfaites. Louise devenait un jour duchesse de Ferrare, comme son frère duc de Savoie. Que lui reprochait-on en France ? d'importer Ferrare à Cognac ou à Amboise ? Eh bien ! on lui rendait son centre naturel, son cercle choisi d'art et de littérature, ses affinités morales, une très belle et très brillante cour selon son cœur, et jusqu'à un Octovien de Saint-Gelais dans la personne du cardinal Hippolyte d'Este... Tout s'écroula, par un heurt imprévu. Alexandre VI jeta les yeux, de son côté, sur Alphonse d'Este pour sa fille Lucrèce, et il eut la funeste idée de faire part de son désir au gouverne-

[1] Bergenroth, p. 219. Ajoutons qu'il était question du mariage avec Catherine depuis quinze ans.

ment français, en le priant d'intervenir. Louis XII, officiellement obligé d'accepter, mais en réalité tout à fait excédé des Borgia, expédia immédiatement à Ferrare une ambassade spéciale avec une lettre de sa propre main, conforme aux vœux du pape ; en même temps, il manda l'ambassadeur de Ferrare et lui déclara sans ambages qu'il ne se formaliserait pas du tout d'un refus ; au contraire, il engageait le duc à ne pas se presser, à louvoyer trois ou quatre mois, jusqu'en septembre, époque à laquelle il le verrait ; il renouvelait l'offre de Louise de Savoie, en faisant remarquer le caractère impolitique d'une alliance qui, après la mort d'Alexandre VI, laisserait Ferrare tout à fait isolé ; il prépara admirablement l'échec de son ambassade.

Sur une insistance formelle de la France, le duc de Ferrare se fût peut-être résigné aux vues du pape ; il abonda dans le sens de Louis XII, et il pensa gagner du temps, suivant le conseil qui lui était donné, en déléguant à Rome un simple secrétaire, avec des instructions d'un vague apparent, et la mission certaine de négocier, au besoin de marchander. Alexandre VI ne se froissa de rien et se montra si accommodant qu'il fallut aboutir [1].

C'est ainsi que, pendant l'année 1501, Louise vit

[1] Gregorovius, *Lucrèce Borgia*, éd. fr., I, 314 et s.

son sort en suspens. Le 25 janvier, elle éprouva une terrible émotion. Une haquenée, cadeau du maréchal de Gié, s'emporta et entraîna le jeune François qui la montait. L'angoisse, à la pensée du malheur qui aurait pu se produire, arrache à Louise, dans son *Journal*, un cri où vibre toute sa passion pour le vengeur futur de ses blessures. « Mon fils, mon roi, mon seigneur, mon César!... Dieu, protecteur des femmes veufves, et deffenseur des orphelins, prévoyant les choses futures, ne me voulut abandonner, cognoissant que, si cas fortuit m'eust si soudainement privé de mon amour, j'eusse été trop infortunée ! » Ah! qu'on ne lui demande plus si elle croit au Protecteur des veuves!

A la suite des émotions de 1501, elle tomba gravement malade à Amboise [1]. L'année suivante, elle éprouva une joie profonde, à la mort d'un fils d'Anne de Bretagne: « Il ne pouvait retarder l'exaltation de mon César, car il avoit faute de vie ; » et l'homme qui se précipita dans sa chambre pour lui apporter le premier la bonne nouvelle, c'était « le pauvre monsieur qui a servi mon fils et moi en très humble et loyale persévérance » ; qui est-ce, sinon Jean de Saint-Gelais ?... Cette joie inénarrable du malheur de la reine fut traversée par un chagrin: Louise perdit son chien Happegai, « de bon amour et loyal à son maître » ; elle lui

[1] *Catalogue... des autographes de M. Baylé*, par Et. Charavay (23 déc. 1885), n° 114.



consacre une oraison funèbre plus longue qu'à son mari.

Nous avons dit comment le roi s'était tiré, en 1500, des difficultés relatives aux fiançailles de sa fille. Dès la fin de 1501, le langage des médecins devint tellement inquiétant que le maréchal de Gié crut nécessaire d'aborder de nouveau la question avec Louis XII; l'opinion publique commençait aussi à s'en préoccuper et à s'alarmer [1]. Le roi approuva absolument l'exposition que lui fit le maréchal [2], et l'autorisa à négocier avec Louise le mariage de Claude : il se chargea même personnellement des premières ouvertures. Les avantages de la proposition étaient assez évidents; cependant, pour un motif ou pour un autre, Louise ne répondit pas bien nettement et, selon son usage, parut louvoyer : la laideur de Claude, sa mauvaise constitution, son incapacité peut-être d'être mère l'effrayaient, disait-elle; elle s'assimilait même certains mots attribués jadis à Louis XII à l'égard de Jeanne de France. Le maréchal épuisa vainement son éloquence pour la rassurer [3]. Et, comme les circonstances pressaient, qu'au printemps de 1502 le roi résolut de partir pour l'Italie, d'où on ne savait guère s'il reviendrait, Gié, avant de partir avec lui, prit des précautions, qu'il a dû nier plus tard,

[1] Requête de la ville de Dijon (Archives de Dijon, B. 71).
[2] *Procéd.*, p. 25, 35, 52, 54.
[3] *Procéd.*, p. 110, 111.

mais qui n'en sont pas moins d'une réalité incontestable [1]. Il ordonna à Ploret, au premier avis de la mort du roi, de fermer les portes d'Amboise et d'arrêter quiconque insisterait pour entrer, fût-ce M. et Mme de Bourbon [2], d'embarquer nuitamment François avec ou sans l'assentiment de sa mère, de traverser Tours avec d'extrêmes précautions, et de ne s'arrêter qu'au château d'Angers [3]. Le château d'Angers défiait toute attaque, et le maréchal y commandait. Si une épidémie éclatait, Ploret devait en prendre texte pour emmener d'ores et déjà Louise et ses enfants à Angers ou au Verger [4].

De plus, le maréchal réunit les archers dans la charmante petite chapelle d'Amboise, que tous les touristes connaissent, et leur fit jurer d'obéir aveuglément, « envers et contre tous » aux ordres qu'ils recevraient [5], de ne pas s'absenter sans permission, de révéler toute tentative de complot ou de corruption [6]. Le capitaine de la garde royale de Blois, le sire de La Marck, allié au maréchal [7], le capitaine de Saumur [8] furent, plus ou moins vaguement, avertis. Mais Gié s'abstint de

[1] *Procéd.*, p. 57.
[2] *Procéd.*, p. 71, 153, 74, 153, 74, 135, 220, 221, etc.
[3] *Procéd.*, p. 268.
[4] *Procéd.*, p. 210.
[5] *Procéd.*, p. 5, 55, 133, 198, 251, 36.
[6] *Procéd.*, p. 82, 155.
[7] *Procéd.*, p. 28, 56, 158, 191, 249, 38, 72, 81, 153, 55, 160, 101, 301, 297.
[8] *Procéd.*, p. 38, 136, 152, 204, 253.

mettre Louise dans sa confidence. La comtesse, au moment des adieux, lui parla pourtant de ses préoccupations, de la faiblesse de la garnison, du délabrement du château, où un pan de mur venait de s'écrouler, de sa peur de voir M. et Mme de Bourbon enlever son fils : il se borna à répondre froidement qu'il avait tout prévu, et que d'ailleurs il offrait à Angers une retraite sûre [1].

On organisa aussi à Blois autour de Mme Claude une surveillance méticuleuse. Tous les jours, le lieutenant du bailliage, Denis Musset, et le procureur général, Étienne de Morvilliers, durent faire le tour de la ville et des faubourgs, afin de vérifier par eux-mêmes l'absence d'épidémie, et d'adresser ensuite au château un rapport, dont le résumé était immédiatement transmis au roi. Au moindre soupçon d'épidémie, ordre était donné de consigner ou d'emmener l'individu suspect, et, en cas de mort, de fermer la maison, de barrer la rue [2].

Le roi revint sain et sauf ; mais, pendant son voyage, la peste éclata violemment [3] jusque dans les parages de Blois et d'Amboise ; il fallut songer à un déplacement. Mme Claude se rendit à Loches, château très bien fortifié, commandé par François

[1] *Procéd.*, p. 152, 56, 36, 154, 250, 53, 47, 37, 29, 27, 6, 73, 211, 32, 134.
[2] Bibliothèque de Blois, ms. n° 1575.
[3] Jean d'Auton.

de Pontbriant, ce dont Gié se montra très satisfait[1].

Louise de Savoie refusa d'aller en Anjou et préféra se retirer simplement à Bléré, dans une petite maison de plaisance, ouverte, sans défense, qui répondait aussi mal que possible aux soucis dont elle se disait obsédée ; de là, elle écrivit au roi que, si on l'obligeait à s'enfermer dans des fortifications, elle choisirait les châteaux de Loches ou du Fau[2]. Le maréchal n'insista pas et se borna, sous prétexte de la peste, à échelonner sur les bords de la Loire, à Decize, à la Charité, sa compagnie, dont les garnisons régulières se trouvaient à Sens, à Joigny et à Provins[3].

Seul, cet incident troubla ostensiblement la vie d'Amboise. Le jeune duc de Valois, qui atteignit en 1502 l'âge de huit ans, commençait à faire figure ; il complétait son éducation, en se rendant parfois à la cour, « cette belle cour » de France, qui se vantait de compter dans ses rangs des souverains étrangers, des fils de souverains, des barons sans nombre. Les ambassadeurs se mirent à le citer dans leurs dépêches[4].

Le bon Louis XII, malgré « l'avarice » dont parlaient les gens qui ne payaient pas les tailles, avait porté la pension de son cousin au chiffre de

1 *Procéd.*, p. 76, 83, 254, 137, 5, 46, 54, 266, 165, 77, 84, 31.
2 *Procéd.*, p. 210.
3 *Procéd.*, p. 8, 154, 252, 38, 132.
4 Sanuto, IV, 280.

20,000 livres[1] (environ 500,000 francs de valeur actuelle); en réalité, il servait cette pension à Louise de Savoie, puisqu'elle en jouissait légalement. Autour de François s'était constitué un petit groupe d'enfants, extrêmement vivant; on y voyait Guillaume de la Marck, seigneur de Fleuranges[2], de deux ans plus âgé que le prince, hardi, enthousiaste, remuant, aventureux (il reçut le surnom de *Jeune adventureux*), blond, aux yeux bleus, à la mine frêle, à l'aspect tourmenté, mince, nerveux, que son portrait, à vingt-quatre ans, nous montre déjà noblement fatigué et balafré; Marin de Montchenu[3]; « Brion », c'est-à-dire Philippe Chabot, seigneur de Brion, dont le frère aîné allait épouser la fille unique de Jean de Saint-Gelais, celui-là choisi à cause de ses affinités avec Cognac[4]; Anne de Montmorency[5], plus jeune que le comte, solide, trapu, sculptural, au regard plein de chaleur et de résolution[6] : Montmorency, dont la carrière est si

[1] Compte de la généralité de Languedoc: fr. 2927.

[2] Fils d'un des meilleurs amis du maréchal de Gié. Il arriva vers le commencement de 1503, car il dit qu'il avait huit ans (*Mémoires de Fleuranges*).

[3] Brantôme, III, 194.

[4] Fils de Jacques Chabot, baron de Jarnac, à qui est dédié un des rondeaux du *Vergier d'honneur* d'Octovien de Saint-Gelais. Cf. Brantôme, *lieu cité*.

[5] Né en 1497.

[6] Leurs portraits par Jean Clouet, ms. fr. 13429, f[os] LII, LXXIII, publiés par M. Bouchot, dans son excellent ouvrage *Les Clouet*, p. 11, 13. Ce manuscrit contient aussi des grisailles signées G. 1519, signature de Godefroy le Batave, comme l'a démontré M. le duc

fameuse [1], resta toujours l'ami intime de la famille, Marguerite ne cessa d'entretenir avec lui [2] la correspondance la plus amicale, et c'est à lui que Louise écrivait un jour, par la suite : « Je suis asseuré que, si ma fille eust esté icy, que je n'eusse point failly a vous veoir, [ce] qui n'est pas sans m'en donner ung petit de jalousie [3]. » Louise persista toujours à exclure le fils du maréchal de Gié, et le maréchal, dépité, fit défendre par le roi que François couchât désormais dans la chambre de sa mère. Louise s'irrita ; on échangea vainement des propositions et des lettres ; elle se donna le malin plaisir de montrer les lettres du maréchal aux personnes les plus mal disposées pour lui, notamment au sire de Fléac, qu'il avait congédié [4].

Quant à l'éducation proprement dite du jeune François, elle se résumait principalement dans des ébats avec ses camarades, au grand air de la Loire, et dans des jeux violents destinés à lui assurer une robuste santé. Ces enfants maniaient déjà l'arc fort adroitement, ils tiraient à la cible avec de

d'Aumale. M. Bouchot voit dans ces grisailles le portrait de François Ier.

[1] V. le beau livre de M. F. De Crue de Stoutz, *Anne de Montmorency*, Paris, 1885, in-8°.

[2] Lettres de 1521, publiées par M. Génin, *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, I, p. 147 et suiv. (M. Génin estime toutefois que ces lettres étaient adressées à son père.)

[3] Fr. 2915, f° 21.

[4] *Procéd.*, p. 234, 357, 313, 56, 75, 251, 135, 37-38, 103, 104, 204, 157.

petites serpentines, ils prenaient d'assaut ou défendaient des bastions de terre, ils fabriquaient des pièges à gibier, ils montaient à cheval. C'était des audacieux, des actifs. Leurs jeux proprement dits consistaient dans l'*escaigne*, sorte de *lawn tennis*, et dans « la grosse boule », un genre de ballon très amusant, paraît-il ; deux jeux d'importation italienne, encore inconnus en France. Les années suivantes, ce jeune monde se mit à jouter, à caracoler *à poil*, ou sur de simples couvertures, ou sur des selles non sanglées, à exécuter des tournois en miniature. Le prince devint ainsi agile, fort et ce qui s'appelait « très noble » : bon écuyer, bon jouteur, plein de joyeuseté, d'entrain, de belle humeur. Il devait à la nature une intelligence ouverte, une mémoire très facile [1], et c'était à qui le proclamerait admirable. Sa mère, pour célébrer sa dixième année, commanda sa médaille à un artiste italien : cette médaille le montre coiffé d'un béret, avec la salamandre au revers et une devise en italien [2].

L'instruction passait après les exercices physiques et ressortait entièrement de la direction maternelle.

Nous ne savons pas au juste jusqu'où elle s'étendait. L'*Heptaméron* nous apprend seulement

[1] Fleuranges; Christofori Longuolii, *Oratio de laudibus divi Ludovici*, publ. par Henri Estienne (1515).

[2] *Notrisco al buono, Stingo el reo.*

que Louise laissait à son fils une grande liberté, pourvu qu'il fût exact à l'heure du souper; sur ce chapitre, elle n'entendait pas raillerie [1]. Il est probable qu'en lui apprenant à lire elle le berça avec les histoires de Priam et d'Hector. Nous trouvons, parmi ses manuscrits, un *Recueil des Histoires de Troye*, de Raoul Le Feuvre, avec des miniatures qui représentent Hercule, dès son berceau, étouffant des serpents, Hercule, jeune, luttant contre des lions [2]; nous ne serions pas surpris qu'en achetant cet intéressant manuscrit, Louise pensât à son fils, car la foi en la descendance classique de Priam devait bien paraître l'article essentiel du *Credo*.

Sur ces entrefaites, le projet de marier Marguerite en Angleterre reparut. Le prince de Galles venait de mourir; son frère, le duc d'Yorck (le futur Henri VIII), devenait héritier de la couronne; il avait un an de plus que la princesse. L'ambassade de condoléance envoyée par Louis XII fit la proposition. Cette fois encore, le roi d'Angleterre ne se soucia pas d'accepter et délégua, pour adoucir sa réponse, un ambassadeur spécial, qui rejoignit le roi à Grenoble, le 25 juin 1502. Dans la première conférence, le cardinal d'Amboise parla avec onction de l'amour paternel du roi pour la jeune Marguerite; l'ambassadeur, après avoir ob-

[1] Nouvelle XLII.
[2] Fr. 252, f°s 73, 99.

jecté l'extrême jeunesse des deux enfants, insinua que son maître trouvait le parti un peu insuffisant pour l'héritier de la couronne, qu'il préférerait une fille du roi ; le cardinal exprima le regret que le roi n'eût qu'une fille et que cette fille ne fût plus libre ; on se sépara avec une extrême courtoisie, et l'ambassadeur, avant de partir, fut reçu par le roi, par la reine, par le maréchal de Gié, par le chancelier[1].

Louis XII, sans se décourager, se mit en quête d'un prince moins en vue. En 1503, il offrit au choix du duc de Calabre, fils de l'ex-roi de Naples, ou sa propre nièce, Mlle de Foix, ou Marguerite, qu'il décorait du nom de « sœur du dauphin ». Il échoua, de nouveau, contre la candidature de Catherine d'Aragon[2], promise, d'un autre côté, au nouveau prince de Galles, mais à qui le pape, d'accord avec la France, faisait attendre les dispenses nécessaires[3].

Quant à Louise de Savoie, elle ne donna signe de vie politique qu'en obtenant une confirmation royale des franchises d'Angoulême[4].

L'année 1503 s'ouvrit sous de tristes auspices. La lassitude des armements et de la guerre, une

[1] Champollion, *Lettres des rois*, II, 511-538 ; L. Sandret, *Revue des questions historiques*, 1873, p. 206 et suiv.

[2] Sanuto, V. 590 ; Lyon, 11 déc. 1503.

[3] Instructions du 14 juillet 1504 au nonce en Espagne (Archives du Vatican).

[4] Fr. 25718, 86.

sorte de crise générale, on ne savait quel pressentiment vague de graves événements, tout concourait à inspirer une politique de sagesse, de recueillement, de tassement. On s'occupa de réduire à un *modus vivendi* acceptable les éternelles et fatigantes difficultés entre la France, l'Allemagne et l'Espagne. L'empereur offrait une investiture de Milan pour Louis XII et pour sa fille; Louis XII, en bon roi, la réclamait pour lui et pour les rois ses successeurs : première question à régler. Le 29 mars 1503[1], Louis XII reçut à Lyon l'archiduc et convint avec lui, au nom de l'Espagne[2], d'une trêve, d'après laquelle le royaume de Naples, toujours en litige, devait appartenir à Claude de France et à l'archiduc Charles, dont les fiançailles se trouvèrent ainsi confirmées[3]. Personne ne vit dans cette convention autre chose qu'un expédient[4], et l'Espagne ne l'observa pas. Quant au roi, il commençait à se fatiguer des obsessions de sa femme; il persistait à approuver les idées du maréchal de Gié pour le mariage de leur fille. La tradition nous a conservé plusieurs de ses reparties, frappées au coin de son *humour* habituel. Il ne se faisait pas d'illusion, disait-il, sur les arrière-pensées de Louise de Savoie, mais il voulait « unir les souris et les

[1] Archives de Lyon, B B., 24, f° 400.
[2] K. 77, 23 *bis*, orig. des pouvoirs, du 12 mars 1503.
[3] Dép. de Dandolo, 27 sept. 1502 (Arch. de Venise).
[4] Sanuto, *Diarii*, IV, 470.

chats du royaume » ; ce à quoi la reine répliquait avec aigreur : « Vraiment, à vous entendre, on croirait que toutes les mères conspirent le malheur de leurs filles. » Il s'égayait du projet de la reine, de faire de Claude une duchesse de Bretagne ; lui, il préférait une grande reine à une petite duchesse; il aimait mieux une selle de cheval qu'un bât d'âne. Et puis, il renvoyait, en riant, sa femme à ses fuseaux : « Dieu donna d'abord des cornes aux biches comme aux cerfs; mais les brebis s'étant crues fort au-dessus des cerfs, il les fit désormais naître sans cornes[1]... »

Tout d'un coup, on apprit la mort, presque subite, d'Alexandre VI. Le cardinal d'Amboise partit pour Rome. Les nuages habilement accumulés autour du maréchal de Gié disparurent en un clin d'œil : le maréchal resta seul maître de la situation[2]. Il hérita du soin de dépouiller la correspondance diplomatique avec le secrétaire Robertet, et d'en faire le rapport au roi.

[1] Duhaillan, II, 228.
[2] Jean d'Auton ; *Procéd.*, p. 123, 131, 373, 150.

VI

LIBÉRATION DE LOUISE DE SAVOIE

Le maréchal de Gié fit du pouvoir un usage vraiment grand : il entreprit de supprimer l'emploi des mercenaires et de réorganiser complètement l'armée française sur la base d'un recrutement national [1]. Il se remaria, ou plutôt il fut remarié, car c'est à peine s'il prit le temps d'aller à la bénédiction, tant les choses marchèrent vite. Un mois après la mort du duc de Nemours, vice-roi de Naples et dernier représentant mâle de l'illustre maison d'Armagnac, qui laissait à ses deux sœurs une des plus grandes fortunes connues, Gié épousa, le 15 juin 1503, l'aînée de ces magnifiques héritières, Marguerite, et prit le titre de duc de Nemours; le roi lui promit aussi le gouvernement de Guyenne.

Mais cet essor prodigieux de prospérité eut le don

[1] *Procéd.*, p. 218, 252, 53, 136, 47, 324, 318, 321, 326.



d'aigrir certaines jalousies cachées, au point de les rendre intolérables. Le sire d'Albret, notamment, ne se tenait plus de dépit[1]; il aurait voulu pour lui-même la main et les domaines de Marguerite d'Armagnac, et, s'il conservait encore un masque d'obligeance, c'est que Marguerite avait une sœur. Le cardinal d'Amboise, mis en échec au conclave, mécontent, l'âme un peu amère de l'insuccès général de sa politique, s'étonna aussi, en revenant, de la situation prise par le maréchal et de l'ampleur de ses projets. Dans cet immense et superbe travail militaire qu'on venait d'entreprendre, il s'obstina, malgré toutes les représentations, à ne voir qu'un calcul ambitieux de futur généralissime, il fit tout arrêter net[2]. C'était un coup vraiment dur. Si Gié avait été superstitieux, il aurait pu être impressionné encore par d'autres avertissements plus cruels : en Roussillon, l'échec, assez misérable, des opérations militaires[3]; cinq mois après son mariage, la mort de sa jeune femme, qu'il connaissait à peine. Il tint tête à ces vicissitudes très grandement, plus assuré que jamais de l'affection du roi. S'il n'épousa pas la dernière des Armagnac, Charlotte, héritière maintenant de toute la Maison, il la fit épouser à son fils aîné, le 24 janvier 1504; il fit

[1] *Procéd.*, p. 121-123, 218, 321, 323, 161, 120, 759; ms. Doat 228, fᵒ 42; *Procéd.*, p. 758-763, 696-697, 773, 130, 245.

[2] *Procéd.*, p. 93, 96, 97.

[3] Jean d'Auton.

négocier ce mariage par le roi en personne, et l'époux reçut le collier de l'Ordre. Cette fortune extraordinaire cachait encore des épines. Charlotte mourut au mois d'août suivant [1], et sa succession devint un nid à difficultés fort embrouillées [2]. Le maréchal se trouva mêlé aussi, de façon peu banale, à une affaire bizarre et assez fâcheuse : le mariage et la tutelle d'une de ses petites nièces, M[lle] de Maillé, donnant lieu à de grandes contestations de famille. Ploret et un autre des gens du maréchal gardèrent d'abord cette jeune fille *manu militari* et voulurent ensuite l'enlever. Ces procédés un peu trop pittoresques donnèrent à l'affaire un relief extraordinaire : elle passionna le monde de la cour et du parlement. Du côté du parlement, on se montrait scandalisé ; à la cour, moins. Louise de Savoie prit activement parti pour le maréchal, ce qui permet de supposer qu'il n'avait pas tous les torts [3].

[1] *Procéd.*, p. 228, 701-707; ms. Colbert, 82, p. 138 ; P., 1380[1], c. 3189.

[2] *Procéd.*, p. 324-326, 158, 228, 289, 306, 317; *Tit.* Luxembourg; Dom Plaine, *Relation du voyage de dom Taillandier en Bretagne en* 1752, p. 25-26 : dom Morice ; Lecoy de la Marche, *Titres de la maison de Bourbon*, n° 7048 (pièce de 1504 ou 1505, non de 1488); *Procéd.*, p. 763-770, 704 ; P. 1363[1], c. 1187, n° 6869 de l'*Inventaire* de M. Lecoy de la Marche ; *Ordonnances des rois de France*, XX, 228 ; P. 1363[1], c. 1186 ; ms. Doat 228, f° 238 ; Jean d'Auton ; lat. 11825, f° 2 ; fr. 3928, etc.

[3] Fr. 22341, f° 152 ; MM. 758, p. 367 ; fr. 22341, 17 ; MM. 759, p. 816 ; La Chesnaye des Bois, nouv. éd., XII, c. 817 ; B. de Mandrot, *Imbert de Batarnay ; Procéd.*, p. 384-388, 124-126, 10-19, 170, 284, 748, 749, 76 ; fr. 22341, f° 152.

Mais il y a des heures funestes, où les malheurs semblent faire la chaîne. Au mois de janvier 1504, on apprit un véritable désastre; non seulement le royaume de Naples se trouvait irrémédiablement perdu, mais les débris mêmes de l'armée française, acculés dans Gaëte, venaient de capituler. C'en était trop pour Louis XII, pliant sous le poids de tant d'inquiétudes ; le pauvre roi perdit le sommeil, l'appétit, tomba au dernier degré de la faiblesse et de l'éthisie. Les médecins, qui l'entouraient, se déclarèrent hors d'état d'arrêter cette chute rapide. Leur verdict de mort éclata comme la foudre ; le royaume entier tressaillit, par une commotion unique. Sans mot d'ordre, spontanément, des processions solennelles s'organisèrent à l'instant partout. La France parut un vaste champ de pèlerinage. Louise de Savoie suivit à pied la procession d'Amboise, pieusement confondue dans le groupe des notables [1]. La reine se trouvait à Lyon, près de son mari, Claude à Blois, le cardinal d'Amboise en Allemagne. Le maréchal de Gié, seul responsable des événements, entendit sonner l'heure, prévue, des graves décisions. Le 20 février, dès qu'il vit le roi mourant, il lui fit signer une confirmation très formelle de la déclaration secrète de 1500 [2]. On assure qu'il prit aussi des

[1] *Procéd.*, p. 55, 380, 381, 72, 93, 151, 132, 138, 131, 33, 45, 149, 151, 190, 208, 214, 85; Jean d'Auton.
[2] Orig., J. 951.

mesures très fermes pour en assurer l'exécution, qu'il était prêt à une occupation militaire de la Bretagne[1], qu'il dépêcha des émissaires à ses amis et dans certaines cours. Tout cela paraît extrêmement vraisemblable, bien qu'on ne puisse rien affirmer. Si Louise de Savoie eût été dans le secret de ces préparatifs, elle l'aurait révélé ; mais elle l'ignorait, elle continuait à se tenir sur la défensive, et on n'osait rien lui confier. Le maréchal délégua cependant à Amboise le sire de Segré, qui, dès son arrivée, conféra longuement avec la comtesse. Segré prétend qu'il chercha à la rassurer[2], et elle déclare au contraire qu'il l'alarma, en lui apportant les plus déplorables nouvelles[3] ; au fond, les deux versions peuvent se concilier. Tout d'un coup, le roi parut se rattacher à la vie, et, au bout de quelque temps, l'amélioration fut telle qu'on lui permit de se lever. Un mois après la crise qui paraissait suprême, il s'achemina, bien péniblement il est vrai, vers les bords de la Loire, avec la reine[4]. L'air natal et la douceur de se retrouver à Blois, aidés de précautions infinies[5], répondirent assez bien au calcul des médecins. Le malade passa

[1] Sanuto, VI, 332.
[2] *Procéd.*, p. 149 et *passim.*
[3] *Procéd.*, p. 131, 33, 45, 149, 151, 190, 208, 214, 24-25, 85.
[4] *Procéd.*, p. 4, 51, 138, 253, 256, 34, 41, 25, 123, 124, 167, 168, 197, 165, 29, 191, etc. ; 29, 45, 46, 80.
[5] Compte des menus plaisirs, de 1504, fr. 2927, f°° 72 v°, 71 v°, 76 v°, 73, 74, 77. Il prit pour 662 livres tournois de médicaments en trois mois !

le printemps, puis l'été, languissamment, sans accidents inquiétants ; il put se faire transporter de côté et d'autre, à Chambord, à Chaumont, à Madon, à Orléans même ; son lit, son fauteuil et une foule de caisses le suivaient partout ; sitôt arrivé, on tendait de tapisseries la chambre où il allait coucher, on calfeutrait toutes les issues... Un moment, au mois de mai, il songea à pousser jusqu'à Paris ; mais une brusque rechute, pendant les préparatifs, provoqua le *veto* des médecins [1].

Dès que le roi avait paru hors de danger, sans même attendre son retour, le maréchal, encore tout frémissant de l'alerte, était accouru à Amboise en personne. Il passa le carême entier avec Louise de Savoie, et, cette fois, sous le coup des événements, il lui parla avec énergie de la situation et ne négligea rien pour lui plaire et pour négocier le mariage du duc de Valois avec Claude. Mais Louise, réconfortée précisément par l'imminence des craintes du maréchal, demeurait à la fois gracieuse et impénétrable.

A ce moment, entrent en scène des personnages que nous avons déjà nommés et dont il nous faut dire un mot, les Pontbriant. Il y avait trois frères de ce nom, bretons intelligents, habiles, venus, comme bien d'autres, tenter la fortune en France sous le règne de Louis XI, et si heureusement que Louis XI enleva une femme mariée au profit de

[1] Dép. de J.-B. Palmarius, 25 mai 1504 (Arch. de Venise).

François, capitaine de Loches, et fit arrêter ou exiler les chanoines de Bourges, coupables de ne pas vouloir admettre Gilles.

Dans la suite, ces trois Pontbriant s'attachèrent au char de leur éminent compatriote, le maréchal de Gié : François, conseilleur, ami de trente ans, devint l'entremetteur officieux auprès de Louise[1]. On s'adressait à lui pour les recommandations. Le cadet, Pierre, le moins heureux des trois, demeuré simple capitaine de Niort[2], après une vie bien difficile, obtint aussi du maréchal une petite place à Amboise. Là, il continua ses intrigues.

Nous avons dit que le maréchal avait vainement réclamé la mise à la retraite du vieil écuyer Regnaud Du Refuge ; il obtint seulement que Du Refuge cesserait de servir et d'accompagner le jeune François, et redeviendrait simple écuyer tranchant. Pierre de Pontbriant succéda à Du Refuge près du prince[3]. Il servit d'abord d'espion au maréchal, avec lequel il correspondait; peu à peu,

[1] *Procéd.*. p. 288, 50, 23, 25, 163, 37, 52, 157, 369, 314, 28, 200-201, 31, 35, 364, 365 ; Arch. de la Loire-Inférieure, E. 186 ; fr. 22340, f° 200 ; fr. 2912, f° 4 ; Raynal, *Hist. du Berry*, III, 129-130 ; De Girardot, *Hist. du trésor de la cathédrale de Bourges*, 31 ; Commines, éd. de Mlle Dupont, III, 547, note, 141 ; Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations*, I, 317 ; II, 57 ; Isambert, XI, 129 ; *Mémoires de Bretagne*, III, 351 ; fr. 25715, 324 ; K. 76, n° 12 *bis* ; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 609 ; fr. 20603, 158 ; X[1a] 9319, 12 ; KK. 78, compte de Charles VIII.

[2] Fr. 26106, 97.

[3] *Procéd.*, p. 28, 200-201; K. 76, n° 12 *bis* ; Godefroy, *ouvr. cité*, 609, 703 ; *Procéd.*, pp. 362, 371, 365, 287-288, 369, 194, 287, 236, 198, 49, 159, 82, 240, 287.

il acquit la notion d'un emploi plus fructueux Comme il allait et venait sans cesse, il se fit en même temps, en partie double, le contre-espion de Louise. Il sollicita officiellement l'envoi à Amboise du fils du maréchal, et il intrigua pour échouer. En 1502, il essaya de corrompre les archers. Le maréchal, mis au courant de ces trahisons, eut le tort de les traiter par le mépris, selon son habitude, et de lever simplement les épaules, en disant que Pontbriant était un « bon valet ».

Forts de ce dédain, Louise de Savoie et Pontbriant guettaient une occasion. Au commencement de 1504, l'affaiblissement moral et matériel du roi et l'influence qui en résultait pour la reine la leur offrirent.

Le 11 mars, on apprit qu'un ordre du roi suspendait le service de Ploret à Amboise et autorisait Louise de Savoie à venir elle-même à Blois avec ses enfants. Louise passa une quinzaine de jours à reconnaître le terrain, et, lorsque tout parut bien préparé pour un coup de théâtre, Pontbriant demanda une audience royale. On la lui obtint, bien que le roi ne quittât guère son lit de camp; mais le roi ne fit pas l'accueil qu'on désirait et, au lieu de prendre au sérieux le scandale qu'on annonçait à mots couverts[1], il se borna à demander à Pontbriant s'il dirait bien la vérité et le ren-

[1] *Procéd.*, p. 147-148, 195, 235-236, 268, 305, 306, 316, 190, 148, 203, 86, 237, 732.

voya... Deux jours après, comme par hasard, Pontbriant profita d'une promenade du roi dans le jardin pour se trouver sur son passage, et lui demanda pour le duc de Valois, d'un ton banal, la permission de chasser un sanglier[1]. Le roi parut obsédé de cette apparition ; il renouvela sa question et dit à Pontbriant de voir le cardinal d'Amboise. Le cardinal, en effet, manda de suite Pontbriant, qui s'empressa de dresser un acte d'accusation en règle : le maréchal de Gié avait donné l'ordre d'arrêter la reine, il avait cherché à brouiller le roi et la comtesse d'Angoulême, il racontait à la comtesse que le roi se défiait de son caractère et voulait lui enlever la garde de son fils... On pensait bien qu'une amorce si légère, présentée par un personnage de si peu d'envergure, réussirait difficilement près du roi ; mais on comptait toucher au vif la reine ; on spéculait sur sa susceptibilité bien connue, sur ses mauvaises dispositions à l'égard du maréchal, surtout sur sa passion de rompre les projets de fiançailles de sa fille avec le duc de Valois, projets dont l'inspirateur venait de se trahir. Et c'est pourquoi, tout en désirant voir les projets se réaliser, Louise de Savoie se gardait très délicatement, jusqu'à nouvel ordre, de paraître y accéder. Le calcul était fort habile et, pour le serrer de plus près, pour souligner l'incident, et en même

[1] *Procéd.*, p. 195, 285, 286, 7, 31, 735.

temps par comble de prudence, Louise adressa à la reine une lettre où elle désavouait Pontbriant : « Elle craignait de se voir compromise par les imprudentes paroles de cet homme ; elle dégageait sa responsabilité. Rien de plus vif que son attachement pour la reine! rien de plus profond que son malaise actuel [1] ! »

Il appartenait au cardinal d'Amboise d'anéantir cette intrigue naissante ; mais le cardinal ne nous a pas livré le secret de ses propres pensées. Plus fin que le maréchal et plus meurtri encore que lui par les événements, il ne trouva peut-être pas à propos de se mettre en travers de deux femmes. Peut-être aussi, sachant par expérience la fidélité du roi à ses amis [2], ne jugea-t-il pas l'affaire très grave et n'y vit-il qu'une petite leçon infligée à un favori trop actif. Le poète d'Anne de Bretagne, Meschinot, a défini la cour [3] :

> Une mer dont sourt
> Vagues d'orgueil, d'envie orage.

Peut-être encore le cardinal médita-t-il ces paroles. On traversait des temps difficiles : défaites

[1] *Catalogue de la... collection... de feu M. de Lajarriette*, par Charavay, Paris, 1860 (lettre cataloguée par erreur comme de 1506).

[2] Cl. de Seyssel, *Les louanges du bon Roy...*, p. 104, 105 ; Baudier, *Hist. de l'administration du cardinal d'Amboise*, p. 135.

[3] *Les Lunettes des princes*, impr. à Nantes, 1493 ; cf. fr. 2306, f° 34.

diplomatiques et militaires, maladie du roi, crise de disette [1], rien ne manquait. Dans ces cas-là, une saine politique enseigne qu'il est bon de sacrifier quelque chose à la mauvaise humeur des gouvernants et des gouvernés, et un premier ministre battu en brèche ne peut-il songer à ne pas se sacrifier lui-même pour sauver son rival ?

Ajoutons que quelques gens entrèrent dans le complot, pour des motifs variés : Commines, parce que, absolument disgracié, il désirait naturellement une agitation [2] ; le sire d'Orval, collaborateur intime du maréchal, parce qu'il avait l'honneur de faire la partie de cartes de la reine [3] ; Robertet, par affiliation aux Bourbons et à Louise de Savoie.

Très correctement, le cardinal reçut donc Pontbriant, suivant l'ordre du roi, lui fit écrire et signer son dire, et remit au roi le papier. Le maréchal ne paraissait se douter de rien ; il continuait ses objurgations auprès de Louise, qui continuait à lui faire bonne mine [4]. Le roi hésitait beaucoup à lui parler ; il se décida enfin à lui dire quelques mots, et le maréchal demanda aussitôt à voir l'écrit de Pontbriant, que le cardinal lui fit remettre. A la lecture de cet indigne factum, l'homme altier, qui avait assurément consacré à la France tout son dévouement, ne contint pas son

[1] Humbert Velay.
[2] Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations*, II, 257.
[3] *Procéd.*, p. 167, 214.
[4] *Procéd.*, p. 171.

écœurement, son indignation, sa douleur. Au premier moment, ses larmes jaillirent ; il déclara à plusieurs personnes de la cour qu'il voulait quitter la France [1]. Cependant, il reprit vite son sang-froid et, après d'énergiques démentis, il vint voir le roi et représenta sans ménagement l'intrigue de Louise de Savoie ; il rappela l'histoire de ces dernières années, et ne se gêna pas pour spécifier les mesures qui motivaient tant de rancune. Le roi était très ému ; il répondit qu'il avait simplement voulu se débarrasser de Pontbriant... Le cardinal partit pour son archevêché de Rouen, sans annoncer son retour. Gié s'en alla à Paris, sans dire adieu à personne. La reine et Louise de Savoie se trouvèrent ainsi maîtresses du terrain, et toutes deux tacitement d'accord.

A la suite de cet éclat intime, il se produisit un silence profond, tellement profond que la reine en vint à se demander ce qui s'était passé et si réellement Pontbriant n'avait pas eu peur de parler. L'œuvre de Pénélope se reprit tout doucement, et d'abord le bruit commença à se répandre que le maréchal avait disparu pour éviter de se justifier, se sentant perdu [2].

Anne de Bretagne avait une maison nombreuse, et médiocrement tenue, qui l'idolâtrait d'autant plus que certaine indulgence intervenait efficace-

[1] *Procéd.*, p. 139, 161 et *passim*.
[2] *Procéd.*, p. 171, 196, 286, 317, 86.

ment pour réparer les méfaits. Dans la maison du roi, on n'eût probablement pas fait grâce au tapissier Jean le Sire, qui, dans une ivresse superbe, s'amusait, en pleine rue de Blois, à rouer de coups ses voisins pour les empêcher de protester contre son tapage [1], ou au garde des levriers, Vincent de Beauvais, qui intervint dans une rixe d'un de ses gens pour tuer l'adversaire [2]. Le désordre était tel qu'en 1512 dix ou douze « paillards » purent dévaliser la garde-robe [3]. Tout ce monde servait sa maitresse avec ardeur.

Un jour que le roi faisait une petite promenade, la maison de la reine se réunit dans la cour du château de Blois ; Pontbriant s'y joignit sans motif officiel. La reine fit dire qu'elle ne sortirait pas, et alors, au lieu de se licencier, ce groupe descendit les faubourgs, sous la conduite de Pontbriant. Pontbriant annonça tout haut qu'il s'agissait de venger son honneur : traité par le maréchal de menteur et de calomniateur, il allait, lui, en honnête compagnie, soutenir ses accusations jusqu'au sang [4].

Au bout du pont, près d'une petite chapelle érigée à Notre-Dame des Aides, le cortège rencontra la maison royale : le roi, que Pontbriant aborda de manière fort délibérée, l'arrêta aux premiers

[1] JJ. 235, 13.
[2] JJ. 235, 93.
[3] Fr. 2928, f° 69.
[4] *Procéd.*, p. 352-353, 286-287, 239, 317, 148, 160, 165, 734.

mots et, sur son insistance, le fit chasser. Un écuyer de la reine risqua une observation : le roi s'échauffa et parla vertement. Ce fut une déroute...

Les promoteurs de l'entreprise ne se découragèrent pas ; toutefois, la reine se plaignait hautement de l'absence du cardinal d'Amboise [1]. On obtint encore du roi l'autorisation d'envoyer au maréchal copie du dire de Pontbriant, pour provoquer une réponse écrite : Gié ne fit aucune difficulté et répondit par des dénégations absolues, signées de sa main. Cette fois, il triomphait.

Tout d'un coup, la cour apprit que, de Rouen, le 6 juin, le cardinal d'Amboise avait lancé un ordre d'arrestation contre Olivier de Coetmen, grand maître de Bretagne, dont le nom avait été prononcé dans l'affaire ; Olivier, ami intime du maréchal, venait de quitter Blois, pour les motifs les plus simples, et on lui attribuait immédiatement l'idée de passer à l'étranger. Il n'y pensait en aucune façon et ne fut, en réalité, ni arrêté ni inquiété. Mais l'élan se trouva donné. Le 10 juin, le chancelier Guy de Rochefort procéda à un interrogatoire de Ploret et du sire d'Orval. Il n'en résulta rien, sinon la constatation du zèle avec lequel le maréchal de Gié veillait sur les habitants du château d'Amboise, et Ploret, fort peu ému, s'en alla à Paris raconter à son maître ce

[1] Sanuto, VI, 17.

nouvel incident [1]. En passant à Cléry, il rencontra un de ses hommes qui lui parla des bruits en cours; Ploret se contenta de hausser les épaules; c'était le système de défense du maréchal et de son entourage [2].

Cependant, Louise de Savoie avait eu l'ingénieuse idée de mettre au fait des événements le sire d'Albret. D'Albret, tenu à l'écart par les souverains [3] et renseigné d'un seul côté, crut l'entreprise mieux engagée qu'elle n'était, et, pour y prendre sa part, il envoya, lui aussi, une petite accusation, signée de sa main [4]. On restaura également en sous-œuvre le procès relatif à Mlle de Maillé [5]. Par ces moyens, l'ensemble des opérations prit un peu de corps. Le chancelier, très désireux de ne pas s'y mêler, demanda au roi de désigner deux magistrats. Un ordre du 12 juillet chargea Jean Nicolaï, protégé du cardinal d'Amboise, et Maur de Quénequevilly, un des Bretons de la reine [6], de dresser procès-verbal des doléances de la comtesse

[1] *Procéd.*, p. 25, 163, 735-738, 84; Anat. de Barthélemy, *Généalogie historique des sires de Coetmen.*

[2] *Procéd.*, p. 85-86, 9.

[3] Brantôme, VIII, p. 80 et s.; Bouchet, à l'année 1500.

[4] *Procéd.*, p. 40, 9, 289, 41.

[5] *Procéd.*, p. 10 et s.

[6] Rosenzweig, *Dictionn. topographique du Morbihan*, au mot Quinipily ; De Couffon de Kerdellech, *Recherches sur la chevalerie du duché de Bretagne*, I, 400 ; *Ordonnances*, XX, 483, 523, 524 ; XXI, 5, 57, 150 ; Godefroy, *Hist. de Louis XII*, 181 ; notre *Hist. de Louis XII*, t. III ; fr. 21104; Bibl. de Nantes, ms. 1807, p. 659.

d'Angoulême et des Pontbriant. Les deux commissaires reçurent à cet effet une suite de questions, ou articles, toutes rédigées, et d'une emphase surprenante; il s'agissait d'établir si le maréchal de Gié avait convoité le duché de Bretagne pour lui-même, et s'il avait médité l'arrestation de la reine et de sa fille pour leur faire un mauvais parti, la séquestration du duc de Valois, des violences morales contre la comtesse d'Angoulême, un embauchage de complices, etc. etc. [1]. En un mot, il fallait, oui ou non, articuler un crime.

Les Pontbriant, cette fois, prirent peur. François rapporta des confidences que tout le monde connaissait ; Pierre rétracta sans vergogne son dire primitif, qu'il traita lui-même de conversation en l'air, ce qui lui valut une vive observation des commissaires. La comtesse, bien que plus hardie, n'apporta pas de grandes lumières et se borna à trahir, avec une malveillance non dissimulée, les confidences du maréchal, sur la santé du roi, ou

[1] *Procéd.*, p. 22, 23, 3, 4, 136, 5-7, 28 et suiv. L'aventure du maréchal de Gié, si célèbre dans l'histoire de France, a été souvent racontée, mais d'une manière absolument inexacte, notamment par Brantôme (VIII, 310, 80 et s.), et plus récemment par dom Morice, dom Barthélemy Roger (*Histoire d'Anjou*, dans la *Revue de l'Anjou*, 1re année, p. 386), par Le Glay (*Négociations... avec l'Autriche*, p. LIX, etc.), et, à plus forte raison par Henri Martin et le bibliophile Jacob (*Hist. du XVIe siècle*, II, 422-423). Nous établissons ici la vérité, d'après les documents authentiques, signalés pour la première fois à l'attention du monde savant par notre éminent ami M. Arthur de Boislisle, membre de l'Institut, et dont nous avons achevé la publication en 1885.



contre la reine, ou sur les précautions à prendre.

Le butin des commissaires parut tellement maigre qu'on obtint leur renvoi au sire d'Albret, avec une invitation plus pressante [1]. A cette nouvelle, d'Albret, qui se trouvait près d'Amboise, à Montrichard [2], s'enfuit à Loches : les commissaires le suivirent. A Loches, il refusa de répondre et déclara repartir pour Montrichard à cause des fièvres. Enfin, le 27 juillet au soir, après l'avoir vainement pressé toute la journée, on lui arracha une déposition [3], selon lui très compromettante. Il déclara que, si le maréchal avait recherché son amitié, c'était évidemment pour devenir maître du Midi, et qu'à Lyon il s'était même permis un geste menaçant, en parlant de la reine... Que faire d'une telle déclaration ? On avait jugé plus prudent de ne pas l'attendre ; dès le 24, le secrétaire Robertet [4] soumit à la signature du roi une lettre qui mandait à Blois quatre conseillers du parlement de Paris nommément désignés. Comme les gens du maréchal avaient blessé le parlement par leurs

[1] *Pr.*, p. 39.

[2] Alain d'Albret avait dû aller s'entendre à Loches avec François de Pontbriant.

[3] *Pr.*, p. 22.

[4] Robertet était alors fort dévoué à Louise de Savoie ; il appartenait à une famille faite par le duc de Bourbon et la duchesse Anne de France. Le jeune duc de Valois avait accepté d'être le parrain d'un des Robertet, auquel il donna le nom de François, et qu'il nomma, tout jeune, son secrétaire, en 1515 (c[te] de 1516 ; fr. 21446, f° 5).

procédés dans l'affaire de Mlle de Maillé, on espérait rencontrer de ce côté un bon ferment de rancune. Le roi hésita et ne donna sa signature qu'au retour d'un petit voyage [1]. Le parlement, par une délibération solennelle et maussade, envoya les membres qu'on lui demandait, mais en les chargeant d'une remontrance [2], et un des magistrats désignés trouva un prétexte pour rester à l'écart; les autres arrivèrent à Blois, et l'on commença une enquête secrète [3].

De Paris, le maréchal, armé toujours de son dédain, s'était retiré chez lui, au Verger. Il y tomba malade, probablement sous le coup d'une émotion plus vive qu'il ne voulait bien le dire, et, quand il y reçut deux citations successives à comparaître, il dut les décliner pour motifs de santé. Par suite, l'affaire traîna jusqu'au mois de septembre, et elle s'orienta ainsi dans le sens des lenteurs habituelles à la procédure [4].

[1] Le 25 ou le 26 juillet au plus tôt. *Pr.*, p. 566, art. 33.

[2] Arch. nat., X^1a 1509, f° 232.

[3] Richard Neveu remplaçait Jean Nicolaï. Nous n'avons point ses lettres de commission pour cette mission. R. Neveu, ancien conseiller au grand Conseil (*Ord.*, t. XXI, p. 57) venait d'être nommé, en 1503, 2e président à l'échiquier de Normandie (notes de Gaignières). — Au même moment, le roi fit venir à Blois un conseiller de l'échiquier, Thomas Postel. Postel reçut pour ce déplacement 54 livres 7 sous 6 deniers (*Proc.*, p. 559), ce qui suppose un déplacement total d'une dizaine de jours. La main de Georges d'Amboise ne paraît pas étrangère à ces allées et venues de magistrats de Rouen.

[4] *Pr.*, p. 44 et suiv., 51, 57, 60.

Ce retard produisit chez la reine une sorte d'exaspération; la reine Anne de Bretagne semblait grisée par les détails qu'on lui révélait, et par tout ce qu'une vive blessure d'amour-propre, bien entretenue, peut inspirer de passion à une femme déjà passionnée et qui se croit outragée. Pendant que son pauvre mari, impuissant à la satisfaire, subissait, au mois d'août, une nouvelle crise, fort dangereuse, de fatigue ou de faiblesse[1], sa haine contre les projets du maréchal (c'est-à-dire contre Louise de Savoie et son fils) tournait à l'obsession, au délire. Il s'agissait bien, pour elle, de la France! elle paraissait vraiment espagnole ou allemande. Selon sa devise espagnole « Non mudera », elle travaillait à donner à la politique une direction toute personnelle et néfaste, elle s'entendait avec Jules II, en dehors du roi[2]. Elle arracha au roi l'autorisation de ratifier, elle-même, solennellement, le mariage de sa fille avec l'archiduc Charles, ce qui eut lieu le 22 septembre 1504[3]. Bien plus, renouvelant les exploits d'Isabeau de Bavière, elle imposa aux deux commandants de la maison du roi, Engilbert de Clèves et le duc de Longueville, le serment de remettre à l'archiduc la Bourgogne, Auxonne, l'Auxerrois, le Mâconnais et Bar-sur-Seine, si le

[1] Sanuto, VI, 59.

[2] Instruction à Ch. del Carretto (Arch. du Vatican).

[3] *Mémoires de Bretagne*, III, 1571-72 ; Dumont, IV, p. 1, p. 56 ; fr. 18728, f° 154.

roi venait à mourir sans enfant mâle [1]. Et elle envoya à l'archiduc le texte de ces serments [2] ! Si elle se vengeait aussi royalement des suspicions du maréchal de Gié, on comprend bien qu'aucun ménagement ne lui semblait plus de mise contre le maréchal lui-même, et qu'elle s'inquiétait peu de l'émotion publique. Un ordre royal créa deux nouveaux commissaires d'enquête, et, pour mieux presser les choses, la reine, ne se fiant ni au chancelier, ni au procureur général, ni aux substituts, prit personnellement des représentants à ses gages [3]. De cette poussée à outrance sortit un acte d'accusation qui englobait la vie entière du maréchal, et jusqu'aux actes les plus insignifiants [4].

Le maréchal de Gié finit par comparaître, à Orléans, devant le grand Conseil ; il répondit avec beaucoup de calme et de dignité.

A des enquêtes insignifiantes et partiales, brusquées, accomplies en dehors de tout contrôle, il opposa une longue vie de loyauté et les services que la France entière connaissait [5]. L'interrogatoire, qui ne comprenait pas moins de cent questions, dura du 15 au 23 octobre [6] : le maréchal nia tous les propos compromettants ; il convint seule-

[1] Fr. 18728, f[os] 157, 157 v°.
[2] Insérés dans la *Chronique* de Haneton.
[3] *Procéd.*, p. 560, 143, 144, 181 et s., 309 et s., 394 et s.
[4] *Pr.*, p. 65.
[5] *Pr.*, p. 67.
[6] *Pr.*, p. 150-173.

ment que des « haineux » lui avaient aliéné les bonnes grâces de la reine; pour Louise de Savoie, il avoua son dévouement, mais il prit les choses de haut; il dénonça la comtesse comme l'âme du procès : c'était elle qui, par rancune, « ourdissait toute la menée », et qui se cachait derrière la reine. Il ne nia pas son désir de voir marier Mme Claude avec le duc de Valois, mais il prétendit qu'on n'avait plus parlé de ce projet depuis le contrat avec l'archiduc.

Le Conseil refusa une enquête supplémentaire, que la reine réclamait en Bretagne, afin de noircir non plus seulement l'accusé, mais sa famille [1]; il désigna des commissaires pour procéder contradictoirement à l'instruction [2] et constitua le maréchal prisonnier sur parole dans la ville d'Orléans ou dans le périmètre d'une lieue [3].

L'instruction régulière s'opéra très rapidement et très vivement, sans révéler autre chose que divers propos du maréchal. On interrogea Ploret, que Louise voulait faire comprendre dans la poursuite [4], et qui prit contre elle l'attitude la plus agressive. Il l'accusa, lui aussi, avec une grande violence, de mener l'affaire et d'exciter la reine, et il ajouta, en propres termes, que la reine aurait

[1] *Pr.*, p. 143-144.
[2] P. 68.
[3] P. 739. Lettre du chancelier.
[4] On y comprit aussi Segré (p. 106-117).

bien tort de se fier à la comtesse, que la comtesse la trahirait comme elle faisait au maréchal. Deux jours après cette diatribe, le 24 octobre, un arrêt déclara Ploret hors de cause.

Pour détourner les esprits d'un spectacle aussi dramatique, et s'éloigner elle-même d'un endroit où se disaient ces choses désagréables, la reine quitta Orléans, emmena son mari à Fontainebleau, et, de là, elle fit inviter la ville de Paris à préparer une entrée solennelle. Son plan était très simple et très classique; elle savait qu'on influait sur l'opinion du royaume par l'opinion de Paris, et qu'on influait sur l'opinion de Paris par le théâtre, des chansons ou des réjouissances quelconques.

Le 18 novembre, elle alla, en grande pompe, à Saint-Denis, recevoir la couronne, des mains du cardinal d'Amboise; le surlendemain, elle entra à Paris, au milieu d'une foule de gens heureux d'arborer leurs costumes plus ou moins rutilants, avec le déploiement habituel de harangues et de *moralités* [1]. Les fêtes se succédèrent sans interruption; le soir même de l'entrée, il y eut un grand banquet, ensuite on célébra un grand tournoi. Les gaudissements de toutes sortes durèrent jusqu'à la fin de décembre, avec le plus heureux effet. On ne pensait plus au maréchal de Gié que pour s'en moquer. Les clercs de la bazoche, toujours en tête

[1] Godefroy, *Cérémonial françois*, t. I, p. 690.

des choses spirituelles, lui firent l'honneur de le jouer, dans leurs représentations, comme héros du proverbe : « Trop chauffer cuit, trop parler nuit. » L'entêtement de la reine allait plus loin. Pour écarter le fantôme de Louise de Savoie, il lui fallait ce qui délectait l'ambition de sa rivale, un fils, et elle s'acharnait à l'obtenir, si bien que, de temps à autre, on annonçait tout bas une grossesse, puis l'espoir disparaissait, et le public n'apprenait guère la victoire première que par la nouvelle de l'échec. Au mois d'août 1504, au moment où le malheureux roi éprouva une nouvelle rechute, les initiés de la vraie lutte purent sourire. Hélas ! en décembre, au milieu même des fêtes vengeresses, il fallut reconnaître que de nouvelles espérances venaient de s'évanouir [1]. Dès le début du règne, certaines gens avaient auguré qu'un mariage, comme celui de Louis XII, édifié sur un divorce, ne pouvait rien produire de bon ; l'événement leur donnait raison : il semblait en vérité qu'un génie adverse se plût, un peu étrangement, à semer des obstacles jusque dans les actes les plus légitimes et qu'il abusât de l'énergie bien connue de la reine pour lui imposer une perpétuelle épreuve [2].

Pendant les fêtes, les juges continuèrent imperturbablement leur austère office, par des « récole-

[1] Sanuto, VI, 119.
[2] Jean d'Auton, t. III, p. 112.

ments [1] », c'est-à-dire qu'il s'agissait de vérifier si les premiers témoins maintiendraient leurs dires, et de les mettre en face de l'accusé [2]. Les magistrats chargés de cette phase capitale du procès, tout en menant les débats avec la rapidité requise, montrèrent, il faut le dire, un tact et, en même temps, une exactitude, un sang-froid, une indépendance au-dessus de tout éloge [3].

Les récolements produisirent des effets assez confus : Pierre de Pontbriant essaya de revenir sur sa rétractation, Louise de Savoie dut avouer l'innocence d'un cousin du maréchal, qu'elle avait d'abord incriminé; le sire d'Albret seul maintint ses dires. Quant aux confrontations, elles ne se passèrent pas sans émotions. Le maréchal ne consentit à entrer au château d'Amboise qu'avec l'escorte de ses gens [4]. Lorsqu'il se trouva en présence de Pierre de Pontbriant et qu'il l'entendit articuler des regrets hypocrites, il éclata, et les commissaires eurent toutes les peines du monde à le calmer. A la lecture de la première déposition de Pierre, rien ne put plus l'arrêter ; il traita Pontbriant de menteur, d'hypocrite, de diseur de patenôtres, « et

[1] *Pr.*, p. 177-178.

[2] *Pr.*, p. 179. — Le 8 novembre, une commission nouvelle autorisa les commissaires à agir au nombre de six, cinq ou quatre (*Pr.*, p. 193).

[3] « N'entend ledit Conseil, par ce, entrer en voye de procès extraordinaire. » (*Pr.*, p. 177.)

[4] P. 181.

qu'il en disoit plus que ung cordelier[1] » ; il fallut lever la séance et la remettre au lendemain, pour l'achever péniblement.

Devant Louise de Savoie, nécessairement plus respectueux, le maréchal ne se montra pas moins ferme ni moins amer[2]. La confrontation avec le sire d'Albret rencontra beaucoup de difficultés. D'Albret se trouvait à Dreux, malade, comme il en justifiait par des certificats médicaux ; les commissaires allèrent eux-mêmes proposer un rendez-vous à Chartres. Les médecins s'y opposèrent : en sorte que, malgré sa vive résistance, le maréchal dut venir à Dreux, et, lui, hier encore l'homme de France le plus puissant, subir l'épreuve d'un voyage en appareil d'accusé.

On trouva d'Albret au lit ; en entrant dans sa chambre, le maréchal ne le salua même pas. Bientôt l'explication devint rude, entre le vieux sire, froid, incisif, moqueur, et le maréchal, emporté, piquant, injurieux même. Un singe se jeta sur le maréchal et se mit à lui tirer la barbe : le maréchal le jeta violemment à terre ; le singe alors de grimper sur le lit et de faire la moue ; ce fut la seule note gaie de cette séance[3].

D'Albret, craignant de n'avoir pas assez chargé son ennemi, écrivit quelques jours après pour bien formuler l'accusation[4].

[1] P. 197. — [2] P. 207. — [3] Jean d'Auton. — [4] P. 221.



Après ces formalités, l'instruction s'acheva [1]; le procureur général prononça un long réquisitoire, hérissé de textes, où il accusait le maréchal de crimes énormes et réclamait sa tête et ses biens [2]. Le maréchal répondit en prenant énergiquement l'offensive: il demandait à récuser les témoins allégués contre lui et il spécifiait d'avance divers motifs de répulsion, on ne peut plus désagréables pour ses adversaires. Il rappelait la vie d'Alain d'Albret, ses trahisons, ses révoltes, ses variations, alors que lui, Pierre de Rohan, servait constamment la France [3]. Il prenait à partie Louise de Savoie; il entrait dans le vif de sa haine et, au premier rang des motifs de cette haine, il mettait le renvoi d'un homme inutile à nommer, puisque la France entière savait son nom [4].

Vainement, le procureur général s'opposa à ce

[1] P. 123, 124 et s.

[2] P. 224. 241-266. Beaucoup d'affirmations du procureur général ne sont pas exactes : ainsi, il dit (*Pr.*, p. 244) que Charles VIII fit *avoir* au maréchal la possession de Fronsac : cela n'est pas très respectueux pour la justice ; car c'est un arrêt du parlement qui restitua ce château à Pierre de Rohan. Il dit (p. 245) que le roi avait *baillé* la garde du comte d'Angoulême au maréchal : il avait déclaré le contraire (p. 190, 182). Il prétend que les entreprises du maréchal remontaient à quatre ou cinq ans, à 1499 ou 1498 (p. 248): cela parait exagéré. Le procureur général produisit aussi des *salvations* spécialement relatives aux reproches opposés à Mme d'Angoulême. Il y affirme (après avoir dit le contraire précédemment) que le roi n'a pas chargé le maréchal de la garde du comte d'Angoulême, que le maréchal n'a pas renvoyé Jean de Saint-Gelais.

[3] *Pr.*, p. 226.

[4] *Pr.*, p. 230. 235, 275, 277, 78. 237.

qu'on permît à l'accusé de traduire ainsi à la barre ses accusateurs [1]. Par un arrêt du 30 décembre, le grand Conseil, revenu à Paris, rendit la liberté au maréchal, et l'ajourna au 1er avril pour apporter la preuve de ses récusations [2]. Le 24 janvier 1505, le maréchal fut sommé de nommer expressément Jean de Saint-Gelais [3].

L'affaire prenait une tournure émouvante ; elle débutait par déshonorer publiquement Louise de Savoie : encore un pas, et elle atteignait les personnages les plus haut placés, la reine même. Le cardinal d'Amboise fut invité à comparaître : Anne de France réussit à s'esquiver [4].

La procédure devait reprendre à Blois, le 15 mars ; le maréchal s'en alla au Verger attendre cette date [5]. Tout d'un coup, le 14 mars, une ordonnance royale dessaisit le grand Conseil, et,

[1] *Pr.*, p. 266.

[2] *Pr.*, p. 271. — A la suite de cet arrêt, le maréchal, resté à Chartres, donna à quatre de ses serviteurs mandat de le représenter dans la suite du procès (p. 272). — Le bibliophile Jacob (*Hist. du XVIe siècle*, t. III, p. 46) dit, nous ne savons sur quelle autorité, que le maréchal fut *amené* à Paris en janvier et que le *parlement* prononça son élargissement le 29 janvier...

[3] *Pr.*, p. 273. — La procédure primitive, pendant ce temps-là, suivait toujours son cours, mais en réalité elle demeurait tout à fait en suspens. Nicolaï et Saint-André donnèrent alors signe de vie et reçurent, le 28 janvier, quelques dépositions sans importance. Le 3 mars, ils furent relevés de leur mission dont l'achèvement fut confié aux mêmes commissaires que l'enquête sur les reproches. — *Pr.*, p. 276, 277.

[4] P. 308.

[5] P. 347. Une note du ms. 430 de la Bibliothèque d'Orléans signale à tort sa présence à Orléans.



contre toute attente, contre tout droit, porta l'affaire au parlement de Toulouse, auquel on adjoignait arbitrairement, pour la circonstance, certains magistrats de Paris et de Bordeaux[1]. Évidemment on désespérait de venir à bout des membres du grand Conseil, et on ne se fiait pas davantage au parlement de Paris. Le 24 janvier, à l'installation du conseiller Du Prat, en pleine audience solennelle, le récipiendaire venait de rappeler publiquement un des services du maréchal de Gié et de prononcer son nom avec honneur[2]. A Toulouse, le scandale s'éloignait; et puis, là-bas, on pouvait invoquer les lois romaines[3], tandis que la coutume de France ne prévoyait même pas le crime de lèse-majesté, ce crime élastique sur lequel le législateur romain s'étend avec une agréable complaisance[4]. Louise de Savoie et Anne de Bretagne, en désespoir de cause, recouraient aux traditions classiques du Bas-Empire[5].

Malgré une vraie débandade des témoins[6], les procédures recommencèrent à s'amonceler dans cette nouvelle voie : enquête sur les *reproches* for-

[1] P. 341.

[2] *Pr.*, p. 711.

[3] Déclaration du 14 juillet 1498 (Bréquigny, t. XXI, p. 63; La Faille, *Preuves*, p. 117; M. de Vidaillan, *Histoire des Conseils du roi*, t. I, p. 396).

[4] Bartole, l'oracle alors de l'école de la glose, avait écrit un traité sur la procédure de lèse-majesté (traité III).

[5] Baudier, *Histoire de l'administration du cardinal d'Amboise.*

[6] P. 299, note.

mulés par le maréchal contre d'Albret, Louise de Savoie et les Pontbriant (Jean de Saint-Gelais fut même entendu); enquête sur l'administration militaire du maréchal [1]; enquête ininterrompue sur l'affaire de Mlle de Maillé [2]; enquête en Bretagne sur la famille du maréchal (l'enquête refusée par le grand Conseil).

Louis XII, extrêmement mécontent, commençait à s'en prendre au cardinal d'Amboise[3]. Malheureusement, au commencement d'avril 1505, il retomba brusquement dans l'état le plus dangereux, et, cette fois, il arriva à l'agonie, au délire; son chroniqueur, Jean d'Auton, nous raconte à ce sujet des scènes très douloureuses... Une immense stupeur saisit le royaume. Le procès en cours mettait en lumière toute une suite d'arrière-pensées bien faites pour causer un sentiment d'angoisse; la sagesse des plans du maréchal de Gié éclatait aux yeux les plus prévenus. Quant aux médecins, d'une voix unanime ils déclarèrent leur mission achevée et la perte du roi consommée. Ce fut alors à qui ferait des vœux. La reine, au désespoir, en fit aux plus fameux pèlerinages de Bretagne; on voua le roi à la Sainte-Hostie de Dijon. Louis de la Trémoïlle, très rapproché de Louise de Savoie depuis 1501 et qui venait d'envoyer sa fille passer quelques

[1] P. 373 (on le traitait de voleur et de lâche).
[2] P. 385.
[3] 1er mars 1505. Sanuto, VI, 138.

jours à Amboise [1], se voua à Notre-Dame de Liesse. Le royaume entier pleurait et vivait en processions [2]. « On eût dit que chacun avait perdu son propre enfant [3]. »

Le roi put dicter ses dernières volontés : il ordonna, d'une manière expresse et absolue, le mariage de sa fille avec le duc de Valois, il défendit à sa fille de sortir du royaume avant son mariage, sous aucun prétexte, et il institua un conseil de régence, où la reine et Louise de Savoie jouaient un rôle effacé, à côté du cardinal d'Amboise, du comte de Nevers, du chancelier, de La Trémoïlle et de Robertet [4]. François de Valois fut mandé à Blois et reçu par le moribond comme un fils et un héritier [5]. Tout d'un coup, le roi sembla mieux, et une lueur d'espoir reparut. Dès qu'il se sentit un peu plus fort, Louis XII renouvela les prescriptions de son testament [6] et en fit jurer l'observation à la reine. Tranquille de ce côté et délivré, pour quelque temps, des obsessions de sa

[1] Compte de Thouars 22 déc. 1504. Compte du voyage à Amboise les vendredi, samedi, dimanche, et mardi 17 décembre ; avec 11 et 13 chevaux, et soupers à l'hôtel de la Corne de Cerf. Thouars, 23 déc. 1504 ; Mandat de payer ce voyage, ainsi que la dépense pour venir d'Amboise (Arch. de M. le duc de la Trémoïlle. *Louis II.*)

[2] Jean d'Auton ; Desjardins, *Négociations*, II, 97 ; *Rozier historial.*

[3] Seyssel, *Histoire du roy Loys XII*e (édition 1558), p. 44.

[4] Orig. J. 951, n° 6.

[5] Sanuto, VI, 179.

[6] Musée des archives, n° 546 (31 mai).

femme, il se remit peu à peu. Sa convalescence inespérée parut un miracle, dont tout le monde ne louait pas également la Providence ; on le comparait au « miracle » qui sauva du tremblement de terre d'Antioche le bon Trajan[1], persécuteur des chrétiens. Sur la demande du roi, le pape Jules II institua une fête solennelle pour en remercier Dieu[2].

Sitôt son mari hors de péril, la reine, plus que jamais ressaisie par ses dépits, prit la route de Bretagne, sous prétexte des vœux. Elle se rattacha aussi à l'affaire du maréchal de Gié, avec une âpreté singulière ; à grands coups d'argent, elle institua une véritable armée de gens de loi, chargés, les uns en son nom, les autres au nom du roi, de serrer de près la poursuite ; il lui fallait au moins à Toulouse une satisfaction. Elle donna un secrétaire à chacun de ses agents[3] : un maître d'hôtel de la cour alla se fixer là-bas pour la durée du procès[4], ainsi qu'un trésorier chargé de payer les concours, de distribuer des gratifications de greffe et des épices. Elle se munit d'une consultation des docteurs de Pavie, qui déclarait le maréchal coupable de lèse-majesté[5]. Avis des moindres détails de la procé-

[1] Seyssel, *loc. cit.*
[2] V. Jean d'Auton, t. IV, p. 5, 2.
[3] P. 558, 578, 561, 143, 144, 542, 459, 542, 576 et suiv., 459, 565, 455 et suiv., 466, 559.
[4] P. 587, 602 et *passim*.
[5] Vidaillan, I. 396 ; Baudier, p. 137.

dure, copie de toutes les pièces lui étaient adressés jour par jour. Elle s'impatientait encore, et ses semonces à ses agents couvraient d'exprès les routes de Bretagne à Toulouse[1]. Elle fit augmenter de quatre chevaux spéciaux, à ses frais, les relais de Toulouse à Blois[2]. Aucun détail n'était négligé, au point qu'un des juges parisiens commis à Toulouse ayant été volé en son absence par son domestique, la reine lui fit remettre cent écus d'or pour compenser une perte subie « au service du roy[3] ». Bientôt les relais ne suffirent plus, et les exprès accomplirent des exploits[4]; les consultations s'accumulèrent[5]; on en vint à soudoyer les frères des juges ; outre l'argent, on distribua des étoffes, du vin, du bois[6]. Aussi s'attendait-on

[1] P. 583, 585, 593-594, 589.

[2] *Pr.*, p. 597. — C'était un cheval de poste supplémentaire environ par 30 lieues.

[3] *Pr.*, p. 596, 597.

[4] Sans parler du service des postes royales (*Pr.*, p. 99, 593-595). Nous relevons des paiements de courriers spéciaux: le 21 juin, de Toulouse à Paris (*Pr.*, p. 601), le 7 septembre de Lannion (p. 599, 583), le 25 octobre de Blois à Hennebont et à Nantes (p. 593-594), un autre (en septembre?) de Toulouse à Blois (p. 597), le 12 novembre de Blois à Toulouse (p. 586), le 13 novembre de Blois à Bordeaux et à Paris (p. 585), le 11 décembre de Blois à Toulouse (p. 586), le 24 décembre *id.* (p. 586); en janvier, deux courriers entre Blois et Toulouse (p. 587), en février de Toulouse à Blois (p. 602) ; le trésorier Audé fit deux voyages de Toulouse à Blois et un en Bretagne (p. 587), etc.

[5] P. 596, 600-601. Deux des consultants ne voulurent rien, les autres reçurent un écu (p. 600).

[6] *Pr.*, p. 559, 600, 583, 584, 604, 586, 601 (*alias*, sénéchal de Loches, p. 588). Gilles le Rouge, qui joue un rôle important

au triomphe ; dès le 23 juillet, Commines écrivait à la reine : « Je loue Dieu, Madame, de coy l'affère du marésal prent trait à vostre honneur et plésir[1]. »

Anne passa cinq mois en Bretagne, partout reçue triomphalement, en duchesse, avec des fêtes, des joutes, des cérémonies sans fin. De Morlaix, elle alla visiter pompeusement les pèlerinages de Saint-Jean-du-Doigt et du Foll'goat, qu'elle enrichit de ses présents. Elle semblait heureuse d'afficher bruyamment sa souveraineté[2].

Le roi prit d'abord ces démonstrations assez philosophiquement. Au mois de juillet, il déclara le mariage de sa fille[3]. Il vint lui-même passer quatre jours à Amboise[4] et emmena François de Valois au Plessis-lès-Tours ; il ordonna aux capitaines de prêter le serment formel d'obéir aux prescriptions de son testament, c'est-à-dire de servir Claude et François, d'empêcher, par n'importe quel moyen, qu'on n'emmenât Claude hors du royaume, de servir la reine « pour le mariage de sa fille ».

dans la poursuite de l'affaire, devint en 1509 conseiller au grand Conseil par l'influence de la reine, dont il était l'homme de confiance.

[1] Ed. Dupont, III, 178.

[2] Jean d'Auton ; Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, t. II, p. 97 ; Alain Bouchard, édition des bibliophiles bretons, fasc. IV, f° 266.

[3] Desjardins, *Négociations*, t. II, p. 110.

[4] Jean d'Auton, IV, 11. — Il y passa encore cinq jours au mois d'août (*ibid.*, p. 28).

C'était précisément le serment reproché au maréchal de Gié! Aux mois de septembre et d'octobre 1505, les capitaines de la garde le prêtèrent par écrit. Les moindres capitaines de forteresse durent également jurer de ne remettre leur place à qui que ce fût, à moins d'ordre signé personnellement de Louis XII[1].

Certes, la nouvelle de semblables mesures ne pouvait qu'aigrir la reine, et, d'autre part, les nouvelles de Bretagne ne tardèrent pas à lasser la patience du roi[2].

Bientôt, le cardinal d'Amboise, ému, dut intervenir pour empêcher une brouille accentuée : il écrivit à la reine des lettres personnelles instantes, où il l'adjurait de revenir; jamais, disait-il, il n'avait vu le roi aussi courroucé, il craignait que cette brouille ne finît par exciter « la moquerie de toute la chrétienté[3] »...

Cependant, le procès du maréchal de Gié touchait forcément à sa fin. Malgré une chaleur torride et la peste[4], le maréchal comparut à Toulouse

[1] Originaux de ces serments solennels, J. 951. Cf. Portefeuilles Fontanieu, 154-155 ; Vidaillan, *ouvr. cit.*, t. I, p. 398.

[2] Leroux de Lincy, t. II, p. 185.

[3] V., dans Leroux de Lincy, appendices, nº I, § II, *lettres des Rois, princes*, etc., le texte complet de trois lettres qui sont des plus curieuses.

[4] En 1501, 17 à 18,000 personnes avaient péri de la peste dans la seule ville de Bordeaux (*Pr.*, p. 421, note). La peste survint, aussi, à Toulouse, et le 5 août 1505 le parlement fut saisi d'une proposition de se retirer à Gaillac, proposition qu'il repoussa sur

du 21 juin au 19 juillet. Un nouvel accident, bien imprévu, causa un profond malaise: le maréchal posa des conclusions pour l'interrogation de divers témoins nouveaux, notamment du roi. La suite des débats fut renvoyée au 19 novembre, et les commissaires chargés d'interroger le roi reçurent l'ordre de se trouver à Paris le 15 septembre.

L'état d'esprit de Louis XII rendait la mission fort peu enviable, et ce fut à qui y apporterait le moins d'empressement : tel magistrat partit brusquement, appelé par une affaire très grave; un autre jouissait en Bretagne de vacances régulières; tel autre, au contraire, était retenu au parlement par le service des « vacations ». L'un d'eux recourut successivement aux subterfuges les plus plaisants : il allégua d'abord une aphonie complète, ensuite il disparut sans laisser de traces... La commission, convoquée pour le 15 septembre, ne put se constituer que le 26 octobre: ce jour-là, le substitut du procureur général manqua à l'appel; on se livra aux recherches les plus minutieuses pour le trouver, et ce fut en vain ; heureusement, l'huissier mis en campagne eut l'idée d'aller le guetter à la porte de l'église le jour de la Toussaint: il le découvrit, en effet, dans la foule, et l'appréhenda séance tenante. Alors, on s'aper-

la demande des capitouls (La Faille, *Histoire générale du Languedoc*, t. V). En 1506, le parlement de Toulouse dut se transporter à Montauban (ms. fr. 4402).



eut de la désertion d'un des agents de la reine, René de Beaune[1], qui était parti sans laisser d'adresse. Enfin, le 2 novembre, le roi manda les commissaires et répondit aux questions du maréchal : sa déposition a disparu des dossiers[2].

Les audiences de Toulouse reprirent le 16 décembre ; cette fois, le roi se trouva d'accord avec sa femme pour en hâter la solution : des exprès allèrent rechercher dans divers coins de la France les conseillers en retard. A mesure qu'on approchait du terme, la reine témoignait d'une impatience de plus en plus fébrile ; jusqu'au dernier jour, elle se fit fabriquer des consultations[3].

Le 9 février 1506, le parlement rendit enfin l'arrêt[4]. Il n'y fit pas mention du crime de lèse-majesté. Après des considérants un peu vagues, le maréchal était simplement privé de la garde du duc de Valois et de ses divers commandements, suspendu pendant cinq ans de l'office de maréchal, banni de la cour pendant le même laps de temps,

[1] On sait que Guillaume Briçonnet, général des finances, puis cardinal, avait épousé la fille de Jean de Beaune, général des finances. Ses enfants étaient : Guillaume, successivement évêque de Lodève et de Meaux ; Nicolas, contrôleur général de Bretagne ; Denis, successivement évêque de Toulon, de Lodève et de Saint-Malo ; Catherine, femme de Thomas Bohier, général des finances de Normandie.

[2] *Pr.*, p. 454-462.

[3] P. 585-587, 596, 597.

[4] Le dictum du jugement est inséré dans les *Pr.*, p. 527, et la grosse, p. 502. La grosse reproduit les conclusions des parties. Cf. p. 602.



et pour le reste indemne. Au point de vue financier, il en fut quitte pour un paiement de 6,000 livres [1], dont on le reconnut responsable au cours des enquêtes. Les énormes dossiers du procès furent remis à la reine comme un trophée de la campagne [2], avec une note de frais qui s'éleva à 36,000 livres, et dont le roi ne s'occupa pas [3].

Cet arrêt était de pure forme, et on croyait bien que Louis XII en effacerait la trace par une mesure gracieuse; le maréchal signa un recours [4], et le parlement attendit ostensiblement la réponse. Anne de Bretagne s'insurgea et obtint, le 25 mars, l'ordre de procéder à l'exécution: cette exécution ne pouvait consister que dans quelques démonstrations assez vaines [5]; mais, puisqu'il s'agissait d'amour-propre, Louise de Savoie et la reine voulaient évidemment savourer, ne fût-ce qu'en paroles, les douceurs de la vengeance. La reine les payait assez cher [6]!

Le 1er avril, le magistrat délégué, le conseiller Bousquet, vint donc lire l'arrêt à la porte du château d'Amboise, en présence du bailli, des élus de la ville et des fonctionnaires. Le lendemain, il

[1] Le procureur général réclamait le double (*Pr.*, p. 517, 598 et suiv.: ms. de dom Morice, à la biblioth. de Nantes).

[2] L. de Lincy, III, 199. (Elle mit les pièces principales dans sa cassette).

[3] *Procéd.*, p. 557 et suiv., 590, 598 et suiv.

[4] *Pr.*, p. 525.

[5] *Pr.*, p. 525, 522, 589, 537, 539, 540.

[6] Brantôme; *Biographie générale* de Didot, t. 31, p. 802, etc.

entra au château : il trouva, dans une première salle, le duc de Valois entouré des vainqueurs, c'est-à-dire de Jean de Saint-Gelais, de Pierre de Pontbriant, d'Artus Gouffier et d'autres gentilshommes[1]. Il donna encore lecture de l'arrêt, puis il alla recommencer dans la chambre de Louise de Savoie[2], puis dans la salle des officiers de garde. Ensuite, il publia le même arrêt, avec quelques coups de clairon, à Paris, à Angers, à Saumur, à Tours[3].

Le ministre disgracié se retira, avec beaucoup de grandeur d'âme et de philosophie, au château du Verger, d'où il ne sortit plus guère[4] et où il mourut quelques années plus tard[5], laissant à ses fils une grande fortune et un grand nom.

Pour une faible femme, isolée et persécutée comme elle se disait, Louise de Savoie avait déployé une virtuosité extraordinaire : s'il lui avait fallu remuer la France entière pour instituer un drame politique sans exemple, et qui demeura fameux, elle avait très artistiquement brisé les barrières, recouvré sa liberté, mis hors de combat

[1] Arnault et Guyot du Refuge, Merlin de Saint-Gilles, seigneur de Saint-Cernin.

[2] *Pr.*, p. 547-548.

[3] *Pr.*, p. 547, 550 et s., 553. Cf. Saint-Gelais : *Lettres de Louis XII*, I, 61 ; Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations...*, II, 261-268 ; La Mure, III, 230 ; *Mém. de Bretagne*, III, 881.

[4] K. 78, n. 2 ; fr. 2930, 89 : *Procéd.*, p. 552, note ; fr. nouv. acq. 3065, f° 163 ; Fleuranges ; Brantôme, édit. Lalanne, VII, 311.

[5] *Pr.*, p. 776 et s.

non seulement le maréchal de Gié, mais même la reine et bien d'autres personnages imprudemment mêlés à l'affaire : le sire de Graville, qui, après un retour insignifiant de faveur, se vit flétri et poursuivi[1] ; d'Albret, contre lequel on ressuscita un vieux débat, où il perdit le comté de Castres[2].

Malgré sa beauté à ce point de vue, le procès du maréchal de Gié laissa un souvenir des plus pénibles. Louise de Savoie le savait si bien que, dans son *Journal*, elle omet d'en parler ; Jean de Saint-Gelais, dans son *Histoire de Louis XII*, se borne à quelques mots, d'une diplomatie remarquable, sur la vertu et la sagesse de Louise ; il ajoute que la comtesse demanda pour son fils un gouverneur « saige et honneste », lorsque « celuy qui en avoit eu charge en estoit hors, pour aucunes raisons, lesquelles je me passe de mettre par écrit ». Les enfants de Louise eux-mêmes trouvèrent un jour ce souvenir assez lourd. A son avènement, François Ier n'osa pas destituer de suite le fils aîné du maréchal de sa charge de grand échanson[3] et lui rendit même, après Marignan, les anciennes possessions de son père en Italie.

[1] Graville dut faire des démarches pour arrêter des poursuites dirigées contre lui-même ; nommé gouverneur de Paris, le parlement refusa d'enregistrer les lettres, et sans son grand âge l'affaire aurait eu des conséquences plus graves pour lui. On l'accusait de concussions antérieures (juill. 1506 : *Lett. de Louis XII*, I, 64, 66).

[2] Luchaire, *Alain le Grand*, p. 38.

[3] Toutefois, il le destitua en 1516 (compte de 1516 ; fr. 21446).

Un fils cadet du maréchal, François de Rohan, était archevêque de Lyon, où il jouissait d'une réputation médiocre ; Marguerite de Valois lui témoigna également quelque faveur [1], et, en 1526, le parlement décida d'assister en corps aux obsèques de ce prélat pour honorer la mémoire de son père [2]. Louise de Savoie, seule, garda une rancune impitoyable. Elle qui ne voulait pas entendre parler d'Angers, elle se fit attribuer, en 1515, le duché d'Anjou, et son premier soin fut d'annoncer, elle-même, par une lettre très sèche, à Charles de Rohan, fils du maréchal, qu'elle lui retirait le commandement d'Angers. Elle lui enleva aussi la jouissance de la seigneurie de Baugé [3].

[1] François de Rohan est l'auteur d'un petit traité, *Fleur de vertu*, dont un exemplaire fut transcrit vers 1530 pour Marguerite, d'après M. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, I, 186.

[2] *Procéd.*, p. 783, 788 ; *Mém. de Bretagne*, III, 926 ; *Gallia Christiana*, IV, 181.

[3] *Proc.*, p. 785. Chopin et un mémoire de M. de Miromesnil, publié par M. Marchegay, *Archives d'Anjou*, I, 22, donnent de l'engagement de Baugé une date inexacte.

VII

ÉDUCATION ET MARIAGE DES ENFANTS DE LOUISE DE SAVOIE

Sagement, Louise et ses amis étalèrent peu leur triomphe. Pierre de Pontbriant resta à Amboise, dans la foule [1]; son frère, François, devint péniblement, vers 1510, gouverneur de Blois et maître d'hôtel du roi [2] et n'entra réellement à la cour que sous François Ier, comme grand chambellan de la reine [3]. Jean de Saint-Gelais se tapit dans un coin du château, silencieusement, sans retour apparent de faveur, comme un simple ami. Le 17 juin 1506, au mariage de sa fille unique, Jeanne, avec Charles Chabot, frère d'un des jeunes compagnons du duc de Valois, Louise ne parut pas [4]; deux officiers du

[1] V. l'État de la maison en 1506 (fr. 21478, f° 35).

[2] Jarry, *Documents sur le château de Chambord.*

[3] Biblioth., de Blois, ms. n° 1635. La maison royale à partir de 1515 fut remplie des Pontbriant.

[4] Fr. 2748, 267 et s.; fr. 11195.

château, Jean de Mareuil, seigneur de Montmoreau [1], et Jean Calveau, servirent de témoins. Jean essaya de remonter le courant quelques années après [2], en écrivant son histoire laudative de Louis XII; il échoua. L'éclipse des Saint-Gelais dura jusqu'au règne de François Ier [3].

Quant aux fruits immédiats des événements, ils furent moins sensibles que l'on aurait pu croire.

La maison de Louise prit une certaine ampleur : à partir de 1506, elle comprit quinze gentilshommes de service, douze demoiselles et femmes, et soixante-dix-huit officiers divers, dont deux tapissiers, un tabourin à l'usage du jeune comte, un veneur et un fauconnier. Louise s'attacha comme secrétaire un jeune poète, François Charbonnier, qui devint compagnon de son fils et dont nous parlerons plus loin [4]. C'était un beau train princier... D'ailleurs, la cour témoigna encore moins de bienveillance à Louise que par le passé. Jamais la

[1] Fidèle serviteur de la maison, il mourut le 30 septembre 1513, et son fils François lui succéda aussitôt comme chambellan (fr. 21478, f° 39). V. ms. Clairambault 914, f. 78.

[2] En 1510.

[3] J. 619, n° 28. Merlin ou Nicolas de Saint-Gelais, seigneur de Saint-Séverin, resta seul en titre dans la maison (c^te de 1506 ; fr. 21478, f° 35). Alexandre rentra au service de François, lorsque le prince fut émancipé (c^te de 1513 ; fr. 21478, f° 39), avec Merlin et avec Jacques de Saint-Gelais, seigneur de Maumont.

[4] La dépense du personnel se monta à 5,234 livres par an. On retrouve sur la liste le fidèle Robinet Testard, enlumineur, mais seulement pour 35 livres par an (fr. 21478, f° 35 ; compte arrêté à Amboise, le 8 avril 1507).

reine ne se montra plus aigre, plus mécontente : tout devenait entre les deux cousines prétexte à piques et à difficultés ; il en alla ainsi jusqu'à la mort d'Anne de Bretagne. Louise plia de nouveau. Nous la voyons à ce moment adresser à une dame de la reine une lettre des plus humbles : sans la crainte de se rendre importune, « il ne se passeroit guerres de jours, dit-elle, que vous ne vous aperseussiez de ma mauvaise escripture [1] ».

Sous prétexte d'associer désormais François au gouvernement, Louis XII lui donna expressément comme tuteur le cardinal d'Amboise, avec « la totalle administracion de la personne [2] »... c'est-à-dire que, selon la prédiction du maréchal de Gié, il menaçait de retirer à Louise de Savoie la direction de son fils. Le 1er janvier suivant, François souscrivit le traité entre la France et l'Aragon, sous le contreseing de son tuteur [3].

Le roi fit de plus en plus venir François près de lui ; il reprit aussi l'idée d'éloigner Louise en la remariant.

Au mois de septembre 1505, il la reçut quelques jours à Madon, pour l'entretenir d'un message de Ferdinand le Catholique, qui demandait sa main. Louise fit des difficultés ; elle déclarait le prince trop mûr pour ses goûts [4]. Un ambassadeur d'An-

[1] *Catal. du baron de Trémont*, I, 892.
[2] 8 octobre 1505 : K. 1639, d. 3, orig.
[3] K. 1639, d. 3, orig.
[4] Desjardins, *Négociations...*, II, 113 ; *Catalogue des documents*

gleterre était là, et il fut de nouveau question de marier Marguerite de Valois en Angleterre; or, il se trouva que, cette fois, c'était non plus le prince de Galles, mais le vieux roi Henri VII lui-même, veuf depuis deux ans, qui voulait une jeune femme. Au nom de son roi, lord Herbert demanda formellement la main de Louise de Savoie. Louise hésita encore, ou fit mine d'hésiter, et finalement articula un refus; elle ne pouvait pas, disait-elle, s'éloigner de son fils [1]. Repoussé par la mère, le diplomate anglais, avec un flegme parfait, demanda la fille. Cette fois, Louise ne fit pas d'objections. Le roi accepta, et la négociation s'entama immédiatement [2].

En quittant Madon, lord Herbert emporta une note diplomatique, où, pour rehausser le prix de l'alliance, le roi affectait de traiter Marguerite comme sa propre enfant et promettait de la doter selon l'usage des filles de France. Peu après, un nouvel ambassadeur anglais, lord Somerset, rapporta la réponse: elle était très favorable; Henri VII, en homme pratique, demandait seulement qu'on fixât le chiffre de la dot, insinuant d'ailleurs qu'on lui parlait aussi d'une princesse espagnole bien rentée. Louis XII offrit 175,000 francs et un trous-

relatifs à l'histoire de France conservés aux archives de la Torre do Tombo, à Lisbonne, dans les *Archives des Missions*, 2e série, t. V, I, n° 84.

[1] Desjardins, 126.

[2] Desjardins, 108, 126, 127, 150, 130, 131.



seau [1]. C'était à merveille. La chose décidée, on ne craignit plus de l'ébruiter [2] : on accomplit même la dernière formalité, qui était d'en aviser Marguerite. Mais voilà que l'enfant, au lieu de s'incliner suivant l'usage immémorial, jeta les hauts cris. Comment ! on voulait l'emmener dans un pays lointain, au parler étrange ! la marier à un roi, c'est vrai, mais à quel roi ! un vieux, un décrépit ! Son frère allait être roi, lui aussi : est-ce qu'alors elle ne trouverait pas un jeune et riche et noble mari [3] sans passer la mer [4] ?

Ce langage si moderne dut faire scandale... La jeune personne qui le tenait représentait un monde nouveau, des idées spéciales. Coquette, fine, instruite [5],

[1] J. 955, nos 28, 24; Sandret, *Revue des questions historiques*, 1873, p, 210, 211 ; J. Gairdner, *Letters... of Richard III*, II, 133-142, 143, 146.

[2] *Deuxième voyage de Philippe le Beau*, publié par Gachard, p. 402.

[3] Ceci rappelle une jolie lettre qu'une certaine Agnès (?) de Bourbon écrivait d'Aigueperse, le 4 mai, au marquis de Mantoue : « Je vous prie que me vouliés trouver ung beau mary, bien riche é bien saige, pour ce que je vous prometz par ma foy que ne vous feré point de honte, mes très grant honneur ; et à vous et à lui donneré à cognoistre que je suis yssue de sang royal, et que je suis avec cella bonne ménagière. » (Publiée par M. A. Baschet, Société de l'Hist. de France, *Notices et Documents*, 297.)

[4] D'après Jean d'Auton, l'affaire, débattue plusieurs fois en conseil, y donna lieu à de grandes discussions. Marguerite étant sœur de l'héritier du trône, on craignait, à défaut d'héritiers mâles, de voir reparaître des prétentions contraires à la loi salique. A la fin, le Conseil aurait décidé de refuser. La raison alléguée par Jean d'Auton est bien mince, et son récit est contredit par les faits.

[5] Robert Frescher, ancien familier de la maison d'Angoulême et auteur du *Songe de Charles de Coëtivy, seigneur de Taillebourg*, lui offrait, avec ce *Songe*, une traduction d'un ouvrage

spirituelle [1], le goût raffiné, la pensée libre [2], la morale aimable, elle ressemblait à la marguerite, cette fleur qui passait pour s'ouvrir toujours du côté du soleil et dont on disait que la graine ressuscitait les morts [3], mais elle ajoutait comme Racine :

« Que me sert..... que, ranimant la poussière,
Elle rende aux morts la lumière,
Si l'amour ne l'anime pas ? »

Habituée à une atmosphère concentrée d'amitié, d'amour, elle voulait effeuiller doucement sa vie, tout au moins sa jeunesse, en plein soleil, loin du brouillard de la Tamise et pas avec un vieux potentat, ce qui fait l'éloge de ses intentions ; elle voulait jouir des choses exquises [4], « jamais oisive ni mélancolique, » selon son mot, parler, causer, rimer, s'amuser, en artiste passionnée et passionnante. Elle cultiva au plus haut degré l'art d'ensorceler

de Pic de la Mirandole, *Le livre de la doctrine salutaire* (fr. 2444).

[1] Sainte-Marthe, dans son oraison funèbre, dit qu'à quinze ans elle était femme d'esprit.

[2] Marguerite, sur plus d'un point, ressemblait à sa mère, notamment en ce qui concerne la superstition. On s'étonne de voir une femme, aussi délicate, et si exempte de préjugés, raconter, sans la moindre émotion, qu'elle fit envoyer aux galères un officier d'Alençon suspect de sortilèges contre sa vie.

[3] *Le dit de la Marguerite* (fr. 843, f° 166 v°).

[4] Selon sa devise : *Non inferiora secutus*, avec un souci (Hilarion de Coste, *Eloges et vies*, II, 277 ; Brantôme, VIII, 115). Cette devise est un hémistiche de Virgile, qui fut repris ensuite par le poète Jean de la Taille (V. notre édition des *Œuvres de Jean de la Taille*, t. I). Le P. Bouhours, cité par M. Génin (*Lettres de Marguerite d'Angoulême*, I, p. 9, n. 1), estime qu'elle aurait dû mettre *Non inferiora secuta*...



les hommes, peut-être aussi celui de s'en garer. Le *Décaméron* fut, je crois, sa bible et son bréviaire [1].

Le public, qui n'y comprenait rien, s'obstinait à lui chercher quelque brillant mariage au dehors; en 1506 encore, on répandit le bruit de ses fiançailles avec le prince Christiern de Danemark [2]. Il n'en était rien.

Elle avait son plan. Oui, depuis l'âge de neuf ans, son cœur ne lui appartenait plus. Il y a là tout un petit roman, que nous connaissons de première main, car Marguerite s'est plu à le narrer minutieusement elle-même, dans la X[e] *Nouvelle* de l'*Heptaméron*. Seulement, par un scrupule facile à comprendre, elle brouille légèrement les dates, et elle donne à ses héros des noms supposés. Ses auditeurs, qui connaissaient déjà l'histoire, s'y retrouvaient facilement, et ils le disent. Pour nous, le problème était un peu plus compliqué. Cependant, nous avons réussi à le déchiffrer, et même à compléter le récit avec des documents contemporains.

Deux jeunes princes, amis de son frère, s'empressaient particulièrement auprès d'elle. L'un,

[1] Il existe encore (ms. fr. 231) un très bel exemplaire de la traduction de Boccace faite pour le duc de Berry à la fin du XIV[e] siècle, exemplaire qui a dû être souvent feuilleté par la jeune Marguerite, car il fut exécuté pour sa mère et pour son frère, sous le règne de Louis XII. La miniature de tête, qui représente l'auteur et le traducteur, porte sur le socle d'un pupitre l'écu d'Angoulême-Savoie, et sur les quatre vitraux du fond Orléans (c'est-à-dire Angoulême avec la guivre de Milan), Savoie.

[2] Le Glay, *Négociations...*, I, 153.



le *jeune duc de Cardone*, c'est-à-dire d'Alençon, de trois ans plus âgé, orphelin, élevé par une mère fort distinguée, mais peu distingué lui-même, ne passait pas pour bien séduisant, quoiqu'il n'eût sans doute pas encore l'esprit aussi lourd et aussi morose que par la suite. A l'époque où remonte l'origine de notre roman, en 1501, le roi croyait bien faire de le marier à Suzanne de Bourbon, la plus riche héritière de France ; on célébra même les fiançailles[1]. Mais, comme ni de part ni d'autre on ne s'y portait avec beaucoup d'empressement, la mort du duc de Bourbon suffit à les rompre.

L'autre enfant, l'*Infant fortuné*, n'était point l' « Infant de Navarre », Jacques de Foix, personnage peu recommandable [2], qui mourut précisément en 1501, à l'âge de trente ans. Nous restons donc en présence du seul Infant de la cour de France, une brillante figure, « l'Infant de Fouez », le séduisant, l'illustre Gaston de Foix, contemporain du duc d'Alençon, et qui mérite excellemment l'épithète d'Enfant de la Fortune, car, dans sa courte vie, jusqu'à la mort héroïque qu'il trouva, à vingt-trois ans, sur le champ de bataille de Ravenne, tout lui sourit. C'était, dans l'existence commune, un silencieux[3], un modeste...,

[1] La Mure, *Hist. des ducs de Bourbon*, II, 457.
[2] V. notre livre *La Veille de la Réforme*, p. 359.
[3] V. Rio, *Art chrétien*, III, 134.

mince, pâle, on l'appelait « la Colombe » ; brusquement il s'animait, loyal, pétillant de bravoure et d'ardeur, et alors il avait le don d'entraînement; plus tard, les femmes raffolaient de lui, aussi bien que ses troupes, dont il tira des actes d'une hardiesse prodigieuse. On le vit, comme le prince de Condé, courir, voler, et ses soldats avec lui, et surnommé en Italie « La Foudre ». Le roi, qui l'aimait comme un fils, l'éleva pour les armes[1], et s'en séparait si peu, que, dès 1499, il voulut l'emmener à Milan[2]. Marguerite, fort peu portée vers le duc d'Alençon, donna à Gaston tout son cœur: lui, de son côté, ne paraissait pas insensible. Dans l'intimité d'Amboise, on échafaudait à cet égard des projets enthousiastes. Nous aurons, disait une des demoiselles d'honneur, « le plus beau couple de la chrétienté... C'est l'un des plus beaux et plus parfaits jeunes princes qui soient... »

Or, il arriva qu'un jeune chevalier de dix-neuf ans, décoré du nom d'*Amadour* dans la chronique, et que nous reconnaissons facilement pour l'amoureux professionnel du temps, Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet[3], vint à Chaumont-sur-Loire avec son chef, le sire de Chaumont, faire sa cour

[1] Gaston commandait nominalement, dès 1501, 50 lances, que *menait* son lieutenant, Roger de Béarn.
[2] V. notre édition de *Jean d'Auton*, I, 99, 106.
[3] Fr. 2927, f° 154 v°. Il s'appelait alors Boissy, comme son frère.

au roi[1]. Sorti des brillants pages de Charles VIII, allié du cardinal d'Amboise, Bonnivet servait à Milan comme lieutenant dans la compagnie du marquis de Mantoue[2]; c'est là qu'il conquit le nom d'Amadour, notamment près de certaine comtesse fort enviable[3]. Gros, solide, le nez aquilin, la barbe clairsemée, la figure mâle et fière, l'œil intelligent, l'air jovial et spirituel d'un jeune homme à succès[4], il ressemblait très peu, comme on voit, à Gaston de Foix.

Louise de Savoie passa à Chaumont: Bonnivet, naturellement, fut la saluer avec son chef; il vit Marguerite, la trouva ravissante, et, en dépit de toutes les considérations qui se présentaient à son esprit, résolut de l'aimer; il alla la revoir à Tours et décidément lui voua son ardeur. Dès lors, pour se rapprocher d'elle, pas de machiavélisme qu'il ne déployât. Il découvrit aux environs d'Amboise une jeune fille, riche et d'ailleurs laide, selon l'usage, Bonaventure du Puy du Fou, qui appartenait, par ses parents, à la plus étroite intimité du châ-

[1] Tous ces noms sont très légèrement démarqués dans la Nouvelle de l'*Heptaméron*, qui appelle Blois « Tolède », Tours « Saragosse », le Plessis-lès-Tours « la Jasserye », et Chaumont « ung villaige (entre les deux villes) qui estoit au vice-roy de Cathaloigne ».

[2] Jean d'Auton; fr. 26113, 1245.

[3] *Heptaméron*, Nouvelle XIV.

[4] Dessin de la collection de Chantilly, miniature de Jean Clouet dans la *Guerre gallique*, fr. 13429; tous deux reproduits par M. Bouchot, *Les Clouet*, p. 14.

teau. La voir, s'en faire aimer, ne fut qu'un jeu pour notre héros ; il se heurta à des difficultés plus sérieuses lorsqu'il voulut l'épouser, car, sauf en bonne mine et en réputation, il n'apportait qu'une dot très mince [1], et le vieux sire d'Amaillou, père de la demoiselle, semblait d'humeur peu enthousiaste. Bonnivet, par ses ramifications à la cour, trouva moyen d'intéresser un favori de la reine [2], il obtint ainsi une intervention de la reine et, par conséquent, du roi. Louise de Savoie et Marguerite, aussi, mises au courant du pseudo-roman par leurs demoiselles, peignirent, de confiance, au « vieil et avaricieux » père les vertus de son futur gendre ; le bonhomme céda enfin. Bonnivet revint donc à la cour pour les fêtes de 1506 ; il put s'y repaître de la vision de son amour, et il épousa sa laide héritière [3]. Comme, en même temps [4], son frère, Artus Gouffier [5] de Boissy [6], entrait au service de Louise de Savoie,

[1] Le partage de famille, du 15 avril 1506, avant son mariage, lui attribua, pour tous biens, les seigneuries de Bonnivet, de Lavau-Gouffier et du Rougnon.

[2] Probablement René de Cossé qui avait épousé, le 2 février 1503, la sœur de Bonnivet, Charlotte Gouffier, gouvernante des enfants de France. Comme nous l'avons dit, René de Cossé, favori de la reine, avait obtenu contre Gié, la seigneurie de Brissac; Amaillou avait été mis à la retraite par le même Gié.

[3] Le 14 juin 1506.

[4] Vers 1505.

[5] Fils de Guillaume Gouffier et de Philippe de Montmorency ; en premières noces, Guillaume avait épousé Louise d'Amboise.

[6] Saint-Gelais ; Brantôme, I, 218. V. son portrait par Jean Clouet, repr. par Bouchot, *Les Clouet*, p. 9.

il se trouva en pleine sécurité et en plein bonheur [1]. Il plut beaucoup par sa bonne tenue, par son savoir-faire. La comtesse le recommanda à ses enfants ; Marguerite, bien innocemment, le prit en amitié et lui fit confidence de sa passion pour Gaston de Foix. Bonnivet, par diplomatie, feignit d'entrer dans ses vues ; sans cesse, il lui parlait de Gaston... Peu de temps après, la guerre l'obligea à partir.

Deux ans environ s'écoulèrent, pendant lesquels Bonnivet, condamné à de bien rares visites, ne put qu'entretenir avec sa femme une correspondance suivie ; Marguerite y apparaissait sans cesse, elle prenait même la plume çà et là pour ajouter quelques lignes ; tout parlait d'elle au malheureux, dont l'âme s'exaltait à la fois par la privation et le contentement.

Enfin, l'heure du retour vint à sonner. Bonnivet fut reçu en ami, traité en frère ; il pouvait entrer à toute heure; malgré tout, il parut bientôt plier sous le faix d'une tristesse énorme: énigme cruelle, et bien de nature à attirer l'attention des personnes délicates ! Une belle dame du château, « fière et expérimentée en amour, » ne fut pas des dernières à s'en apercevoir; elle prit le jeune homme en pitié et se dévoua spontanément pour le sauver.

[1] *Tit.* Gouffier ; Clairambault, 782 : *id.*, 944, f. 38 ; fr. 17224, 339; Galantino, *I conti del Forese ed i Gouffier de Boysi* Milano, 1880, in-8°.



Elle lui parla donc avec sympathie ; elle ne lui cacha pas son étonnement de le voir, lui, le victorieux par excellence, rivé pour ainsi dire à une de ces personnes qu'on n'a sûrement pas épousées pour leurs beaux yeux ; au lieu de répondre comme on devait s'y attendre, Bonnivet hésita, se retrancha dans des phrases vagues, dans des subterfuges, dans je ne sais quelles banalités de vertu. La dame, piquée au jeu, se jura de découvrir le fin mot de l'affaire ; elle observa ; son expérience aidant, elle devina, et elle prit le malin plaisir de laisser voir qu'elle savait. Voilà Bonnivet réduit au désespoir. Toute réflexion faite, il ne trouva pas d'autre ressource que de prendre un grand parti. Pendant un de ces agréables tête-à-tête qu'autorisaient les mœurs du château, un jour qu'il causait avec Marguerite, tous deux appuyés sur le bord d'une fenêtre et loin des humains, il se risqua, après bien des circonlocutions, à avouer en termes enflammés la cause de son zèle ; il parlait, d'ailleurs, de Gaston de Foix, il ne sollicitait pour lui-même (mais cela avec instance) que l'honneur de servir sa princesse ; en cas de refus, disait-il, c'en était fait de lui, il renonçait aux armes et à la vertu. La conversation devenait épineuse ; à cet incandescent discours, Marguerite avait un peu baissé les yeux, pâli un peu ; elle reprit doucement son chevalier, en lui disant qu'elle ne comprenait pas pourquoi tant de pa-

roles, puisqu'il avait tout ce qu'il demandait. Lui, de riposter avec âme que maintenant il sentait bien qu'il ne lui restait plus qu'à partir, puisqu'il voyait son secret découvert. Elle dit que non; « elle se fiait entièrement à son honneur, — à sa vertu; — elle ne lui en voulait pas du tout ». Certainement, elle ne lui en voulait pas! Elle avoue très bien qu'elle sentit dans son cœur quelque chose de nouveau. Mais, précisément depuis ce moment, il lui fut impossible de ne pas trahir, malgré elle, un certain sentiment de gêne, de réserve, en sorte que Bonnivet, l'âme de plus en plus tumultueuse, finit par s'exiler... Marguerite lui écrivit alors de revenir.

En conclurons-nous qu'elle commençait à oublier Gaston? Je ne le pense pas, cependant elle aimait Bonnivet, d'un amour de pensionnaire, doux, vague, jaloux même! Elle était jalouse! Ce petit nuage, que les menaces et les habitudes de Bonnivet nous laissaient pressentir, s'éclaircit; tout s'arrangea, et, sous l'œil bienveillant de Louise de Savoie, les deux amoureux semblaient enfin tranquilles et heureux, lorsque l'annonce d'une nouvelle guerre vint tout d'un coup troubler leur azur. En disant encore adieu à Bonnivet, puisqu'il le fallait, Marguerite lui promit bien d'emmener partout sa femme (on parlait toujours d'un mariage à l'étranger). Bonnivet partit : naturellement très brave, il accomplit divers exploits, bien

entendu en l'honneur de sa dame ; mais il eut le malheur de tomber aux mains de l'ennemi [1] : de là un long et sérieux éloignement, et un grand chagrin de Marguerite, qui, à défaut de rançon, multipliait les jeûnes et les pèlerinages, pour obtenir du Ciel la délivrance de l'ami.

Cependant, le temps faisait son œuvre. Après ses dix-sept ans sonnés, Marguerite se trouva dans la nécessité d'en finir avec les simples marivaudages et de prendre dûment un mari. Le duc d'Alençon s'adressa au roi et à la reine : il obtint l'appui de la reine, et le roi lui-même, malgré sa répugnance à s'occuper encore des affaires de la jeune cousine [2], céda, selon l'habitude, aux désirs de sa femme et fit la proposition. Louise accepta... A cette nouvelle, Marguerite éprouva d'abord un violent saisissement; comme il fallait se décider et que Gaston, éloigné, malade [3], semblait l'avoir oubliée, elle se résigna pourtant, en disant que « Dieu fût loué de tout », mais cela n'alla pas sans secousses. Elle renfonçait ses larmes. Elle tomba malade et, « pour se restaurer, épousa celui

[1] En 1513 seulement ; Bonnivet fut fait prisonnier à la bataille des Éperons par les Anglais (*Gens de Tunis*, selon l'*Heptaméron*), avec le duc de Longueville (le *duc de Nagères*).

[2] Desjardins, *Négociations*, II, 426.

[3] Gaston, émancipé, le 23 octobre 1507, pour ses dix-huit ans (fr. 2917,19), était devenu gouverneur du Dauphiné le 27 décembre 1503 (fr. 4604, f[os] 18, 19 ; *titres* Foix, n° 365). On venait de parler de son mariage avec Jeanne la Folle, veuve de Philippe le Beau ; mais, comme le dit Marguerite, il en aimait une autre.



qu'elle eût bien voulu changer à la mort ». Le 7 octobre 1509, on se demandait encore si le mariage aurait lieu[1], et il eut lieu le 9 : le duc d'Alençon, émancipé le jour même, signa son contrat[2], et, à sept heures du soir, le cardinal Guibé bénissait l'union. La reine, toujours heureuse d'affirmer son influence, fit les frais de la cérémonie.

Marguerite reçut une dot de 60.000 écus, avec le comté d'Armagnac. Après quelques joutes d'apparat, où Gaston de Foix reparut très brillamment [3], son mari l'emmena assez vite au château d'Alençon passer deux mois.

On pense bien que ce fâcheux incident ne pouvait pas nuire à Bonnivet. Un jour que Marguerite se trouvait à Blois avec son mari et sa belle-mère, on lui annonça, à brûle-pourpoint, le retour de l'amoureux. Détail qui la peint bien : pour ne pas trahir son émotion, elle se mit à la fenêtre et attendit le passage de Guillaume, afin de s'habituer à le revoir avant de le retrouver. Il entre : elle se jette à son cou et l'embrasse, puis elle le présente à sa belle-mère, et nous laissons deviner ensuite leurs propos. Lorsque Marguerite vint à raconter son mariage et à parler de Gaston, elle ne put retenir ses larmes, mais c'était des larmes douces ; elle prenait, dans son cœur, la résolution de se

[1] Desjardins, *Négociations*, II, 426.
[2] Fr. 2928, f° 23.
[3] Saint-Gelais.

consoler par l'amitié du jeune chevalier. Hélas! La fatalité s'acharnait! Une catastrophe bien imprévue éclata peu après : Bonnivet perdit sa femme, c'est-à-dire le motif plausible de son séjour et, par une coïncidence fâcheuse, il reçut presque immédiatement du roi l'ordre de partir. Il succombe à l'épreuve, il tombe malade et prend le lit : Marguerite, non moins émue, vient à son chevet, ils mêlent leurs larmes, elle le serre dans ses bras, elle l'embrasse... Guillaume, hors de lui, se permet pour la première fois quelques privautés; Marguerite s'étonne et lui demande ce qu'il veut. Sans répondre, il se livre, avec l'énergie du désespoir, à de telles démonstrations que la princesse pousse des cris... Enfin, on arrive assez laborieusement à s'expliquer : Guillaume rappelle ses respects prolongés, ses vœux ; maintenant que Marguerite a un mari et « son honneur couvert » : ... « Quel tort vous fais-je, s'écrie-t-il, de demander ce qui est mien ? Par la force d'amour, je vous ai gagnée ! Celui qui le premier a eu votre cœur a si mal poursuivi votre corps, qu'il a mérité perdre le tout ensemble. Celui qui possède votre corps n'est pas digne d'avoir votre cœur; par quoi, même le corps n'est sien... » et, parlant ardemment, violemment, il disait sa constance, son désespoir...

Marguerite répondait à ce raisonnement avec douceur, avec une mélancolie poignante : « Certai-

nement, elle ne pouvait souffrir son mari! Quant à M. de Foix, il en aimait une autre... Elle qui, dans son chagrin, avait cru trouver un ami! » Bonnivet parut s'amollir et présenta quelques excuses. Mais Marguerite ne crut pas à leur sincérité : le charme était rompu. Ils se séparèrent. Marguerite, elle le raconte, pendant bien des journées, ne put rien faire que pleurer. Elle aimait! Avant son départ définitif, Bonnivet vint passer une soirée avec Louise de Savoie, et lui avoua son amour. Probablement, il ne lui apprenait pas grand'chose : en tout cas, Louise de Savoie, beaucoup moins sévère que sa fille sur ce chapitre, prit fort bien la confidence; elle serra Bonnivet sur sa poitrine, le baisa comme un fils et se chargea de lui faire écrire par Marguerite. En effet, il reçut, à l'armée, des lettres de Mme d'Alençon; des lettres compassées, froides, qu'on sentait dictées, et il se consumait.

Au bout de quelque temps, il obtint une mission près du roi, et, sachant que la comtesse avait en ce moment sa fille avec elle, il lui fit demander, un soir, de vouloir bien le recevoir à son passage, qui devait se produire assez tard dans la nuit. Louise, ravie, s'empressa d'informer Marguerite, « et l'envoya déshabiller en la chambre de son mari, afin qu'elle fût prête, quand elle la manderait et que chacun fût retiré ». Sans rien objecter à la volonté maternelle, Marguerite, au lieu d'obéir, alla se prosterner dans son oratoire, et, là, elle saisit

une pierre et s'en laboura tout le visage, au point d'avoir le nez, la bouche, les yeux tuméfiés ou sanglants. Lorsque le moment fut venu, sa mère la découvrit en cet état; elle la fit panser en toute hâte, et l'envoya rejoindre Bonnivet, pendant qu'elle-même retournait tranquillement tenir son cercle jusqu'à l'heure habituelle. A peine en tête-à tête avec Marguerite, Bonnivet, les yeux étincelants, le visage en feu, saisit dans sa forte main les deux petites mains de la princesse et l'attira à lui brusquement, brutalement. Elle résistait, elle suppliait, elle lui rappelait le passé, elle lui montrait son visage en sang : il n'entendait rien. Alors, elle appela sa mère à grands cris. Louise accourut. Cette brève scène, si accentuée, se termina encore par des explications embarrassantes.

Louise en conserva un fort mauvais souvenir : après le départ de Bonnivet, elle morigéna sa fille, pour sa pruderie ridicule, pour sa déraison, son inconséquence de « haïr toutes choses qu'elle aimait » ; elle lui en voulut tellement qu'elle la bouda pendant longtemps et qu'elle refusait de lui parler. Prise entre son mari et sa mère, la pauvre Marguerite essaya de leurrer un peu Guillaume, que, d'ailleurs, elle continuait à aimer.

Les mœurs ont beaucoup changé, et nous ne comprenons pas toujours très bien celles de ce temps-là. Il ne faut pas les mesurer à notre aune. Probablement, en bonne conscience, Louise de



Savoie ne croyait pas devoir se montrer autre pour ses enfants que pour elle-même. Certains de ses contemporains, qui ne valaient pas beaucoup mieux qu'elle, l'en ont pourtant blâmée, et, sans être un saint, Cornélius Agrippa a lancé cette grosse invective : « Il y a des mères qui se font les proxénètes de leurs fils [1]. »

On ferait tort à Bonnivet, si, après les événements que nous venons de raconter, on le croyait à bout d'artifices. L'avènement de François Ier le porta au pinacle, et il en profita pour s'aviser d'un expédient assez singulier [2]. Il établit dans son château, nous ne savons au juste comment, une trappe habilement dissimulée dans les boiseries, afin de mettre en communication deux chambres. Et un jour, ou pour mieux dire une nuit, que Marguerite recevait son hospitalité avec la cour, elle se réveille en sursaut : un homme venait de se glisser dans son lit. Tout en se défendant, dit-elle, à coups de dents, à coups d'ongles, elle pousse des cris ; la dame d'honneur se précipite en chemise ; l'homme saute du lit et disparaît dans la muraille, n'emportant, dit Brantôme (qui sourit avec scepticisme), que des égratignures.

Quelque temps après, Bonnivet se fit très volontairement tuer à la bataille de Pavie.

Margnerite conserva de Bonnivet un souvenir

[1] *De vanitate scientiarum*, c. XIV : cité par M. Hauréau.
[2] *Heptaméron*, Nouvelle IV (éd. Montaiglon).



attendri; elle désirait qu'on parlât de lui, elle en parlait elle-même, et toujours avec éloge [1].

Du reste, son affection peut seule expliquer la faveur extraordinaire dont jouit Bonnivet depuis l'année 1515. Bien que son impéritie, comme on sait, amenât des désastres, il ne cessa de gouverner souverainement les choses de l'armée, jusques et y compris la catastrophe finale de Pavie. C'est qu'en effet Marguerite, son frère et sa mère étaient unis même par les choses de l'amour. Louise choisissait pour maîtresse à son fils la belle d'Heilly : Marguerite composait les devises offertes par son frère à la belle Chateaubriant : cette belle Chateaubriant admettait elle-même Bonnivet à partager ses faveurs avec le roi, et Bonnivet courut bien d'autres éclatantes aventures amoureuses, ayant l'habitude d'honorer de ses préférences les femmes haut placées. Il faut reconnaître que sa violente passion pour Marguerite ne présentait rien d'exclusif, et l'on peut malheureusement y trouver quelques traces d'amour-propre et d'intérêt qui en gâtent le côté romanesque. Cette passion n'empêcha pas non plus Bonnivet de se remarier, en 1517, avec une fille riche et unique, comme sa première femme, Louise de Crèvecœur.

Quant à l'héroïne du roman, l'*Heptaméron* assure qu'elle se fit religieuse. En réalité, Marguerite

[1] Génin, *Lettres*, p. 12.



n'entra pas dans un couvent; il paraît seulement que, depuis le désastre de Pavie, elle prit le deuil et que, malgré son nouveau mariage avec Henri d'Albret, elle mena une vie quasi-claustrale, consacrée aux pratiques d'une haute dévotion, sans se faire scrupule pourtant d'écrire l'*Heptaméron*, car sa figure de vraie femme du monde conservait le double profil d'Amboise, moitié galant, moitié dévot.

Fut-elle galante ? qui pourrait l'affirmer ?... Et dévote ? comment en jurer ?... Il semble qu'élevée en une société exquise, avec plus de philosophie que sa mère, plus de fatalisme si on veut, et, au fond, plus de froideur, elle considéra que la vie sans passion ne valait pas la peine de vivre ; on ne saurait guère l'en blâmer. Elle aima un trafic d'esprit et de coquetterie qui lui faisait du mal et qui en faisait aux autres, et elle a laissé le souvenir de la plus parfaite institutrice en l'art de plaire. « Elle en savait, dit Brantôme, plus que son pain quotidien. »

Tout le monde connaît la délicieuse épitaphe où Ronsard célèbre sa chasteté et sa grâce :

Bienheureuse et chaste cendre,
Que la Mort a fait descendre
Dessous l'oubly du tombeau,
Tombeau qui vrayment enserre
Tout ce qu'avoit nostre terre
D'honneur, de grâce et de beau !

A d'autres, à ceux qui meurent sans renom, les pompeuses sépultures, les piliers grecs et les marbres !

Mais toy, dont la Renommée
Porte, d'une aile animée,
Par le monde tes valeurs,
Mieux que ces pointes superbes
Te plaisent les douces herbes,
Les fontaines et les fleurs.

. . . .

Dites qu'à tout jamais tombe
La manne dessus sa tombe !
Dites aux filles du Ciel :
« Venez, mouches mesnagères,
« Pliez vos ailes légères,
« Faictes icy vostre miel !.....

. . . .

« Semez, après mille roses,
« Mille fleurettes décloses !
« Versez du miel ou du laict... »

L'histoire de Bonnivet nous a entraînés un peu loin, sans cependant nous éloigner d'Amboise, car elle nous fait vraiment toucher du doigt, mieux que par n'importe quel raisonnement, l'état d'âme intime de Louise de Savoie.

Revenons maintenant en arrière, pour retrouver la cour d'Amboise aux prises avec la cour de Louis XII, à propos de l'héritier présomptif de la couronne, le duc François de Valois.

On comprend facilement que le procès du maréchal de Gié et la maladie du roi eussent mis le duc de Valois très en évidence et qu'il se trouvât l'objet d'égards et « d'honneurs[1] ». Les angoisses de la France, que le poète Andrelin nous peint haletante[2], augmentaient encore son importance, car les médecins persistaient à pronostiquer la mort du roi à brève échéance.

L'année 1506 s'ouvrit sous d'heureux auspices : bonne récolte, bon état de la santé publique[3]. La France n'aspirait plus qu'à assurer l'avenir; Louis XII résolut d'y pourvoir, en mettant ses résolutions au-dessus de tous les événements et des intrigues, par une manifestation décisive : il convoqua les États généraux à Tours.

C'était un grand parti. On ne réunissait les États du royaume que dans les circonstances tout à fait exceptionnelles, où il s'agissait de décisions intéressant l'avenir même du pays. L'autorité royale les avait convoqués pour la dernière fois au temps de la minorité de Charles VIII, et cette session, agitée, brusquement close, qui n'avait en somme remédié à rien, ni empêché aucune guerre, laissait de fâcheux souvenirs à tout le monde, même au roi actuel, bien qu'il n'eût cessé, dans ce moment-là, de protester contre la clôture et de réclamer une

[1] Desjardins, II, 110 ; Sanuto, 29 mai 1505.
[2] Fr. 1717, f° 92.
[3] *Cronaca di Cremona*, p. 201.

nouvelle réunion. Aujourd'hui, il ne craignait point d'appeler encore le pays à produire ses vœux et ses demandes. Jamais liberté et paix plus complètes ne présidèrent à des élections : aucun incident ne se produisit sur toute la surface du royaume, et, pour tout dire, la période électorale passa absolument inaperçue.

En attendant la réunion, le roi s'installa au Plessis-lès-Tours, où il fit venir Louise de Savoie avec ses enfants. François, le héros du jour, ne paraissait pas du tout enflé de sa grandeur et songeait surtout à s'amuser : on fit venir de la forêt de Chinon du gibier vivant, qu'on lâcha dans le parc du Plessis, pour lui donner le plaisir ou l'illusion de la chasse[1].

Les États s'assemblèrent au mois de mai. Ils donnèrent un spectacle fort curieux, car il était sans précédent et sans lendemain, celui de l'unanimité des votes et de l'absence d'interpellations. Les votes furent immédiatement présentés au roi, sous forme d'adresse verbale, le 13 mai, dans cette grande salle du château de Plessis-lès-Tours, que semblait remplir encore l'ombre de Louis XI, en présence du duc de Valois, des princes, de la cour, des hauts dignitaires; l'orateur des États se répandit en effusions d'affection et de reconnaissance; il dit « toutes les louanges que on sauroit ne pourroit dire de roy parfait » ; il vanta la jus-

[1] Saint-Gelais.

tice et la police exactes qui régnaient dans le royaume; suivant son expression pittoresque, il semblait que « les poules eussent le casque en tête » : malgré cette excellente administration, le roi a diminué les impôts ; il mérite le nom de Père du peuple! A ces mots, un frémissement d'émotion a parcouru l'assemblée et interrompt l'orateur. Voilà, d'un mouvement instinctif, tous les députés à genoux, les yeux humides. Enfin, le représentant des États achève en disant que le royaume est parfaitement heureux et n'a qu'un vœu, un seul, à exprimer : celui du mariage de la fille du roi avec « Monsieur Françoys, icy présent, qui est tout françoys ». Louis XII, impuissant à se contraindre, versait des larmes, comme l'assemblée. L'heure était solennelle et poignante. Un roi si profondément bon, si aimé, marqué au front par une mort prochaine, déjà réduit à l'état de spectre, et se survivant en quelque sorte à lui-même par miracle et par amour pour son peuple, disait adieu à ce peuple de France!... Le chancelier répondit brièvement que le prince reportait à Dieu les louanges de son peuple, qu'il s'appliquerait encore à mieux les mériter, et qu'il répondrait incessamment sur la dernière requête. Le grand Conseil, aussitôt constitué en réunion plénière, approuva à l'unanimité la requête des États, et, le 19 mai, le chancelier, en annonçant aux députés la célébration imminente du mariage qu'ils désiraient,

les pria de faire jurer dans toutes les villes qu'en cas de mort du roi on reconnaîtrait sans difficulté le duc de Valois pour son héritier et son gendre. Après une réponse chaleureuse des États et les remerciements du chancelier, chaque député prêta serment pour son propre compte, et l'assemblée se sépara avec un immense cri de : « Vive le roi ! » proféré par toutes les poitrines. Le 21 mai, une brillante assistance, comprenant le roi, la reine, le duc de Valois, Mmes de Bourbon et d'Angoulême, la cour, les députés, se réunit dans la grande salle du Plessis-lès-Tours. Gaston de Foix tenait dans ses bras la fiancée, âgée de six ans et demi[1]. Le chancelier lut le contrat de mariage, et tout le monde jura de l'observer[2] : le cardinal d'Amboise, les évêques de Paris et de Nantes, MM. de Rohan, de Rieux, le chancelier, le général de Bretagne, le président Ganay le contresignèrent[3] ; il conférait à Claude la nue-propriété du patrimoine du roi (Blois, Soissons, Coucy, Asti), une dot de cent mille écus d'or fournie par la reine, et la succession de la Bretagne ; en cas de naissance d'un dauphin, Claude recevrait vingt mille livres de rente avec titre ducal, au lieu

[1] Née le 13 octobre 1499. *Journal de Louise de Savoie* ; Du Tillet ; Belleforest (qui dit à tort 14 octobre) ; fr. 25718, 22 ; *Chronique de Nicolas Ladam dit Grenade*, fr. 9692.

[2] *Lettres de Louis XII*, I, 43 et s.

[3] *Mémoires de Bretagne*, II, 1572 ; Dumont, IV, I, 56 ; *Supplément* de Rousset, II, I, 12.

des biens patrimoniaux, et pourrait être privée de la Bretagne.

Le contrat reçut l'approbation spéciale des députés bretons [1] et de Louise de Savoie, à qui les perspectives de l'avenir arrachaient d'involontaires larmes de bonheur [2]. La reine dissimula assez mal son dépit [3].

Ainsi se termina cette brève et mémorable session, aurore du règne de François Ier. Louis XII a conservé dans l'histoire [4] le juste surnom qu'il y reçut de l'affection du peuple [5].

Pour parer ces joies si pleines de larmes, on donna une série de réjouissances, de représentations, de tournois [6]. Charles de Bourbon-Montpensier, le futur connétable, alors âgé de dix-sept ans, prit aux joutes une part brillante : son air hardi et doux, son courage plein de noblesse firent à merveille. Le roi seul se réserva un peu ; sa jovialité s'accommodait mal de la timidité, volontiers taciturne, du prince : « Aux endroits où les rivières sont *coies* et tranquilles, disait-il, il y a le plus souvent des gouffres et lieux profonds [7]. » Pendant ces fêtes, de Montpellier à Rouen, le peuple

[1] Le Glay, *Négociations*, I, 136.
[2] Saint-Gelais.
[3] Le Glay, *Négociations*, I, 142.
[4] Brantôme, IX, 360.
[5] Seyssel, p. 2.
[6] Sanuto ; Haneton ; Jean d'Auton.
[7] Marillac.

des villes prêta le serment demandé [1]. A Milan seulement, on éprouva une difficulté de forme, parce que les votes de suffrage universel sur la place publique n'y étaient point d'usage. On remplaça donc le vote populaire par une réunion de patriciens, présidée par Antoine Maria Pallavicini, Théodore Trivulce et le comte Ludovic Borromée, qui adressèrent au roi deux ambassadeurs [2]. Tous les capitaines, les commandants de Milan et de Gênes jurèrent également, et furent déclarés inamovibles jusqu'à la naissance d'un dauphin, ou jusqu'au mariage effectif de Claude [3], à moins d'ordre formel signé du roi. Précautions inouïes, pleines d'angoisse [4], qui justifiaient et glorifiaient au-delà de toute prévision le maréchal de Gié.

Les gouvernements étrangers firent bon visage à ces nouvelles [5], sauf l'Allemagne. On usa pourtant de toute la diplomatie possible pour annoncer le mariage à l'ambassadeur de l'archiduc [6] ; l'archevêque de Sens, MM. de Piennes et du Bouchage allèrent eux-mêmes le voir, avec un maître des requêtes; ils alléguèrent des nécessités de force majeure, les promesses du sacre qui, pour un

[1] J. 951 : Musée des Archives, n° 550 ; Archives de Lyon, AA. 160 ; Archives de Dijon, B. 7.

[2] J. 951, n° 7. — [3] J. 951.

[4] Les médecins disaient que le roi ne passerait pas le mois de janvier (*Lett. de Louis XII*, I, 64).

[5] Même en Angleterre. *Lettres de Louis XII*. I, 65.

[6] Cf. la lettre personnelle de Louis XII à M. de Chièvres, du 31 mai. Ms. Dupuy 97, f° 81 v°.

roi, priment toutes les autres ; l'ambassadeur, affectant une grande surprise, se borna froidement à rappeler les pactes de l'année précédente et fit preuve de peu de tact en boudant les fêtes [1]. Son maître ne se montra pas plus habile [2] ; il eut l'idée bizarre de provoquer une consultation de cinq jurisconsultes flamands, lesquels exprimèrent une opinion assez vague, en gens d'esprit ; d'après eux, ces matières de mariages politiques ne pouvaient se juger selon les règles ordinaires : en droit commun, un pacte tel que celui-là, conclu entre des parents, non seulement n'était pas valable, il aurait même passé pour immoral, car le mariage consiste dans un fait, et dans le fait purement personnel des époux. Qu'en politique on appréciât autrement les choses, soit; mais, dans la circonstance, le pacte primitif n'était qu'indirectement violé par un autre pacte, et non par un mariage effectif : on ne voyait donc pas moyen, en droit, de réclamer le dédit stipulé [3].

L'empereur Maximilien, lui, ne consulta personne, et, en pleine colère [4], adressa au roi d'Angleterre une lettre violente, dans laquelle, sans

[1] Dépêches de Courteville, des 13, 21 et 24 mai 1506, dans Le Glay : Sanuto.

[2] Philippe le Beau écrivit de Valladolid à Louis XII, le 20 juillet 1506, que le mariage de Claude ne serait pas une cause de rupture, mais qu'il avait besoin d'en parler à son père et à son beau-père (*Lett. de Louis XII*, I, 54).

[3] Le Glay, 195.

[4] Fr. 26106. 149.

façon, il traitait Louis XII de parjure [1]. La situation devenait périlleuse. Par bonheur, l'archiduc mourut le 25 septembre suivant [2], et la France se trouva délivrée d'un grand ennui [3].

Quant à l'opposition persistante, profonde, d'Anne de Bretagne, contre les fiançailles de sa fille, elle ne s'explique pas suffisamment par de simples motifs politiques. Quelles que fussent ses répugnances ou ses préférences, Anne se consolait sûrement du parti comme reine, mais non comme femme et comme mère. C'est que les procédés, les habitudes de Louise de Savoie la froissaient profondément! Quelle idée absolument différente elle se faisait de l'éducation et de la vie! Dans l'intimité, le ménage royal représentait la bonhomie, la plus patriarcale, de deux bons bourgeois; la petite Claude, par exemple, fera cadeau à son père d'une paire de pigeons pattés [4]; en accordant une aumône, le roi stipulera des prières pour la reine et lui, et « Madame Claude », et le bien du royaume; la reine écrira à sa fille: « Me trouverés bonne mère, car vous m'y obligés de plus en plus, veu les grassieuses lettres que m'escripvés [5]. » Ces traits, que nous citons au hasard, appartiennent à l'extrême antipode du monde d'Amboise! Et il est bien vrai,

[1] J. Gairdner. *Letters... of Richard III*. I, 301.
[2] Fr. 26110, 792.
[3] *Le loyal serviteur*, éd. Roman, 127.
[4] Fr. 2927, f° 75.
[5] *Catalog. of the collection... Alfred Morrison*, p. 26.

comme l'indiquait avec ironie Louise de Savoie, que, dirigée par sa gouvernante, Mme de Tournon, dans de vieilles notions de sérieux et de respect, Claude prenait quelque ressemblance avec la malheureuse Jeanne de France, première femme du roi : pas belle et bien bonne, bien sage, bien simple, douce, droite, très pieuse, bref, toutes les vertus inutiles à la comtesse d'Angoulême et à son fils. Anne de Bretagne le savait mieux que personne, et Claude s'en aperçut fort par la suite; un jour, après combien d'épreuves ! elle paya son éducation de sa vie, elle laissa la place à la brillante Léonore d'Autriche, bien mieux préparée qu'elle [1]. Anne de Bretagne discernait cet avenir à travers les profondeurs de l'horizon, et il y avait de quoi émouvoir son cœur.

Pourtant, elle et Louise se firent « bonne chère [2] », il le fallait. Louise, qui escomptait clairement la mort du roi, s'abandonnait sans façon à la joie de ses calculs. « Cognoissant que le Roy n'estoit pas de longue vie, elle y tient la main le possible, » écrit en propres termes un ambassadeur habitué au monde [3].

Louise fit à la cour un séjour prolongé [4], et, à

[1] Lettres, dans le *Catalogue de la vente Dubrunfaut* (29 et 30 janvier 1883), n° 12, et *Catalogue de la vente du 29 janvier* 1886, n° 160, par M. Etienne Charavay.

[2] *Lettres de Louis XII*, I, 65.

[3] *Lettres de Louis XII*, I, 69.

[4] Saint-Gelais.

partir de ce moment, son fils y parut souvent; mais les calculs ne se justifièrent pas; au contraire, Louis XII passa un bon hiver et se trouva, dès le printemps de 1507, en état de prendre le commandement de l'expédition contre Gênes; en même temps, on annonçait une nouvelle grossesse de la reine[1]!

François aurait, certes, voulu aller voir le feu, comme tous les princes; le roi exigea que son héritier restât en France, à tout événement, avec la reine et avec Mme Claude, alors assez souffrante[2]. François et la reine lui dirent donc adieu à Grenoble[3] et revinrent l'attendre à Lyon. La campagne s'acheva en triomphe[4]. Au retour, Louis trouva sa femme en excellent état de santé; retenu à Lyon, il insista pour qu'elle prît la route de Blois, où elle devait faire ses couches, et il l'accompagna lui-même, à la fin de juillet, jusqu'à Tarare[5]. Fidèle à ses promesses, il alla la rejoindre dans le courant du mois d'août, et alors, après tant d'épreuves, se reprenant à la vie et aux rêves d'avenir, ils jouirent d'un calme délicieux. La

[1] Au mois de juin, des feux de joie s'allumèrent dans tout le royaume à cette occasion (Jean d'Auton, IV, 355).

[2] Jean d'Auton.

[3] Fleuranges.

[4] *Carmen de expugnatione genuensi*, plag. goth. de 36 ff.; Bibl. civico-beriana, à Gênes, *Miscellanea de cose riguardanti la storia genovese*, p. 3, 4, 5, 6.

[5] Jean d'Auton.

reine déclara à l'ambassadeur de Venise qu'elle voulait absolument un fils et qu'elle ferait de lui un ami de Venise. « Si la Providence lui envoie une fille, elle s'entêtera pour avoir un fils, » écrit l'ambassadeur [1].

... Comme les autres, cette grossesse échoua...

A ce coup nouveau, on cessa d'espérer ! En janvier 1508, le duc de Valois, accepté comme fils par le roi [2], quitta sa mère, pour s'installer définitivement à la cour. Il avait treize ans et demi [3]. Son enfance était finie. Il devenait jeune homme et vrai successeur de la couronne. Ses études se trouvaient achevées. Qu'étaient devenues ces études, depuis quelques années, à travers tant d'événements, et que pouvait bien apporter le prince comme première mise littéraire ou scientifique?

Nous le savons déjà chasseur et écuyer : ce sont encore les deux traits distinctifs de son instruction. Ensuite, on l'avait fort entretenu de sa grandeur future, objet caractéristique sur lequel se concentraient toutes les pensées; jusque dans de petites compositions morales, offertes par des ecclésiastiques en quête de bénéfices, œuvres de bien second ordre, sans grand apparat et sans pré-

[1] Sanuto, VII, 426; Fleuranges.

[2] Seyssel, *Hist. du roy Loys XII*e, éd. 1587, 46 v°.

[3] Maximilien, désireux de rompre le projet de mariage avec Claude, offrit le duché de Milan au duc de Valois, s'il voulait épouser Jeanne la Folle. Ce projet n'eut pas de suite (Biblioth. de l'Institut, ms. Godefroy, 231, f° 94).

tention, il se dégageait par tous les pores un fluide d'ambition qui semblait saturer l'air d'Amboise et y entretenir un foyer de suggestion. Croirait-on qu'au moment où se discutait l'avenir du pays, où la France décernait avec tant d'émotion le titre de Père à son roi moribond, à Amboise on érigeait une statue intime à l'Espérance[1], et qu'un poète ami interpella la déesse du lieu en ces termes explicites : « Es-tu donc déesse ou mortelle? Entre la joie et la crainte, tu nous ballottes ! tu ne tiens pas en place ! Ce que tu crois saisir t'échappe[2] ! » A Amboise, on enterrait couramment le roi. Les camarades de François lui demandèrent, un jour, « en leurs goguettes et gaudisseries, » ce qu'il ferait pour eux ; il leur dit magnanimement de choisir. Montmorency opta, comme de droit, pour l'épée de connétable, Montchenu prit le commandement en chef de la marine, le bon Brion se contenta du rôle de premier maître d'hôtel. Détail à noter, tous trois se virent exaucés[3]. Cette idée d' « Espérance » prenait les formes les plus variées. Ainsi un excellent habitant d'Amboise, nommé Adrien de Vernages[4], présenta,

[1] On sait que le mot « Espérance » était la devise du duc de Bourbon.

[2] Fr. 1117, 93 v°. *Dialogus in Spem, cujus statua est Ambasie.*

[3] Brantôme, III, 194.

[4] Ou Bernages. Ce personnage ne nous est connu que par un acte de 1505, dont il résulte que « noble homme Adrien de Bernages refuse de payer la rente due pour sa maison du Petit-Fort », à Amboise (Chevalier, *Inventaire... des Archives d'Amboise*,

le 16 juin 1508, à « François le très amé » un petit traité de morale, *Le Livre de noble espérance*[1]. Pour aider au succès de ce naïf opuscule, il crut devoir lui donner une forme enfantine : ce qu'on appellerait aujourd'hui une leçon de choses, c'est-à-dire une suite de conclusions morales ressortant d'exemples physiques. Par exemple : les sauvages[2], qui se passent de vêtements (produit factice de l'industrie humaine, ajoute ce précurseur de Jean-Jacques Rousseau), habitent des cavernes; de même, le cœur humain est la plus grande des cavernes. L'auteur, appartenant au monde savant, doit se piquer d'une tournure d'esprit cabalistique ; il fixe à neuf le nombre des Espérances d'un futur prince. Il pourrait appeler ces « espérances » des devoirs, mais il les nomme des « espérances » pour les faire agréer : d'abord, trois espérances, de valoir, d'apprendre, de voyager (voyager à l'intérieur, pour apprendre les coutumes, voir la nature et l'art; au dehors, par dévotion, en pèlerinage) ; la quatrième, plus moderne, est une espérance de chercher de bonnes eaux, c'est-à-dire qu'un futur monarque doit se faire hydrologue et s'apprêtera à lutter contre les microbes à

p. 209). Un Bernage ou Vernage avait été ambassadeur sous Charles VIII.

[1] Fr. 2447.

[2] Les sauvages étaient alors fort à la mode. En 1509, on amena à Rouen des Indiens du Canada, qui produisirent une grande sensation (*Eusebii Cæsariensis episcopi chronicon...*, Paris H. Estienne).

coups d'analyses [1]. Les autres espérances consistent à aller voir les cavernes dont nous avons parlé (géologie terrestre et humaine), à fuir le mal et les inclinations vicieuses (excellente recommandation, plus difficile à suivre), à faire des œuvres vertueuses, à « trouver la terre et les eaues en travailz délectables » (idéal de physique un peu moins précis), et enfin l'espérance « de Paradis, pour y veoir les joyes perdurables », car la vie est un combat. Il ne reste plus qu'à dire : *Amen*, et à s'incliner.

Voici un autre livre[2], encore tout simple matériellement, avec quelques rinceaux à la première page, sans écusson, dans une reliure de cuir gaufré, et en latin ! Mais sur joli vélin. C'est une sorte de sermon général ; celui-là est l'œuvre d'un aumônier de la maison[3], paternel et savant. Le digne auteur, qui appelle son élève tantôt « François », tantôt « sérénissime prince », a voulu, évidemment, lui glisser un mémento de ses ins-

[1] « En aucune, l'eau, si on en boit, abrège la vie. En aultre fontaine d'autre région, l'eau a vertu de guérir pluseurs grans maladies. Il y a des eaux qui font sécher les herbes sur lesquelles on les respand. Il y a ung estang, en autre lieu, dont les eaux font morir les hommes s'il les regardent. En autre pays, on list d'une fontaine dont l'eau mue les boys en dures pierres, et, si aucun en boit, ses boyaulx deviendront pierres. D'une fontaine, l'eau enyvre ceulx qui en boivent. D'une autre, l'eau rend l'ome qui en boit de bonne mémoire. D'une aultre, l'eau fait les femmes stériles recouvrer fécondité... »

[2] Lat. 3594, A.

[3] Sans doute Fr. de Moulins, dont nous parlons plus loin.

tructions morales. Il a eu tort d'écrire en latin, mais il se met à la mode, lui, en mêlant, dans son langage sacré, Ovide et Salomon, Auguste et David, Claudien, Élie, Saint-Jean Baptiste, Végèce... Grâce à cette mixture, il peut recommander de pieuses pratiques : récitation des sept psaumes de la pénitence avec litanies et oraisons, auditions régulières de la messe, oraisons nocturnes. Il explique le *Pater* et deux psaumes ; il préconise, d'après Sénèque, la bienveillance envers les serviteurs ; d'après Végèce, l'énergie et le mépris du luxe, la sobriété, l'abstention des bains [1]. Il s'étend avec prédilection sur le délicat chapitre du mariage, qu'il aborde d'ailleurs sans illusion. Pour lui, le mariage comporte des devoirs réciproques, tels que l'affabilité, la gaîté, en même temps qu'une certaine liberté : puisque Dieu n'a pas tiré la femme des pieds de l'homme, mais de sa côte, le mari doit traiter sa femme en associée, non en servante, et l'entretenir convenablement. Ce vénérable auteur veut des maris chastes, fidèles, sobres : « La sobriété, a dit Valère-Maxime, est la gardienne de la chasteté ; on ne connaissait pas autrefois l'usage du vin ; » quant aux femmes, il leur attribue, d'après saint Jean Chrysostome, un rôle de philosophie intérieure, de gouvernement ménager : il y en a qui se font un front de courtisane ;

[1] « Balneorum nescii. » A Rome, les établissements de bains étaient, comme on sait, un lieu de plaisir.



celles-là, il ne veut pas en entendre parler, il leur dit *Raca*.

Citons encore, tout de suite, un ouvrage fait pour Louis XII, les *Instructions sur les devoirs d'un roi*, de l'évêque de Condom, Jean de la Mare, dont le duc de Valois possédait un exemplaire, donné sans doute par le roi vers 1509 [1]. Sur le feuillet de garde, s'étalent, en grand format, les armoiries adoptées maintenant par le duc : un grand écu de France, soutenu par deux anges, sur un fond de paysage ; autour de l'écu, le collier de l'ordre avec le médaillon habituel et un gros lézard d'or ou salamandre. Citons aussi *Le Tiltre d'honneur ou des quinze vertus que les princes doivent avoir*, dédié à François, toujours en vue de sa royauté future [2]. Les quinze vertus riment en ance : « Désir de sapience, — mémoire et souvenance... », etc.

Si nous laissons les productions d'« Espérances », pour aborder la pure morale, nous ne pouvons guère signaler dans ce compartiment qu'un seul volume, nécessairement plus sérieux que ceux dont nous venons de parler et plus personnel [3] ; il fut composé pour le duc de Valois par François De Moulins, prêtre poitevin, son « maistre

[1] Fr. 1219. Fr. de la Mare écrivit ce traité pour Louis XII, en 1509.

[2] Fr. 2476.

[3] Fr. 1863.

d'escolle », précepteur et aumônier au moins depuis 1501 [1], et qui resta toujours appointé dans la maison [2]. Ce petit ouvrage, écrit à Amboise en 1505, a la forme d'un dialogue moral entre un jeune homme et son confesseur. Le bon De Moulins recourt à tous les moyens convenables pour rendre son thème acceptable : d'abord, des miniatures, d'un faire un peu sec, mais précis, nerveux, vivant ; ensuite, une divinisation consciencieuse de Louise de Savoie, sous l'invocation de laquelle il place son œuvre. Délicatement, De Moulins vante surtout la Prudence, et, au verso du premier feuillet, on voit une belle Prudence, sur un trône, la robe ornée, pour que nul n'en ignore, de grands L d'or brochés chacun d'un petit F rouge et d'un petit M blanc. Cette Prudence tient cour plénière de vertus, et c'est tout à fait dans le fond, à l'ombre d'un bosquet reculé, d'un bois modeste, que l'auteur, humblement, sermonne son prince.

L'ouvrage fut sans doute inspiré par le nouveau tuteur de 1505, le cardinal d'Amboise ; il est intéressant de voir où tendent ses conseils. De Moulins déclare la guerre à la sensualité et au jeu.

[1] Fr. 21478, compte de 1501.

[2] Son nom est orthographié aussi : « Du Moulins, Demoulins, des Moullins, des Moulins. » (Comptes de 1506, de 1513 : fr. 21478 ; de 1516 : fr. 21446). Son traitement annuel de 100 livres était monté à 180 en 1513.

Quel langage difficile à soutenir! Encore un peu, et, dans sa crainte de la concupiscence, il exhorterait François à fuir dans un désert. Il parle des entraînements de la jeunesse, il fait toucher du doigt la fragilité de la vie, en citant les dires des Anciens et divers exemples fameux : Anacréon étranglé par un pépin de raisin, Fabius par un poil tombé dans son lait... (car la pensée préliminaire de notre livre, que les grandes choses, ce sont les petites, n'est pas nouvelle). Il invite son élève à se connaître lui-même, suivant la maxime de Delphes, et à régler ses désirs. « Il y a, dit-il, ung plaisir de sensualité par lequel nous sommes semblables aux bestez brutez ; ains, continuellement te fault aider du don d'entendement que Dieu t'a donné, et, par raison conjoincte à sapience, contempler les choses divines. » Comme Dante, il invoque Virgile, « prince des poètes », et Socrate.

Il tonne aussi, il s'exclame contre le jeu, l'enfant ayant avoué sa passion pour les jeux de hasard, notamment pour le *flux*. Cette passion du jeu, dit le prêtre, mais elle engendre nécessairement une furie oubliée par Virgile, la Colère ! « Qui vouldroit jouer aux flutz, il fauldroit que ce fust sans convoitise, sans tromperie, sans se courroucer ; » le moyen, s'il vous plaît ? Et puis, le jeu nécessite « une fontaine d'escuz ». De Moulins ne tolère que la paume, qui fut pratiquée par des sages, tels que Mucius Scævola, Marc-Antoine, Au-

guste ; il préférerait cependant la sage déambulation d'Aristote ; il recommande en tous cas d'éviter les excès, les cris. Quant aux habitudes de cartes et de dés, il veut bien les absoudre dans le passé, pour ne pas chasser l'enfant du temple de Prudence (on comprend l'allusion). Il achève par une prière...

La volupté, le jeu, quelle attaque en règle, et dure ! Pour se la faire pardonner à Amboise, et tout concilier diplomatiquement, De Moulins termine par une ballade où il offre agréablement son œuvre aux trois Grâces, avec une miniature qui montre ces Grâces et leurs appas, et par une autre ballade à « la très puissante dame » (Louise), quatrième des Grâces, à qui il dédie l'opuscule, avec une petite miniature d'offrande. Il ajoute, enfin, deux petits rondeaux, dont l'un vise encore le jeu.

On voit, par ce curieux travail, qu'un assaut fut tenté, en 1505, contre certains laisser aller avoués de l'éducation d'Amboise.

Nous ne croyons pas nous tromper en attribuant à ces minces productions morales une importance restreinte dans l'éducation du duc de Valois, et la vérité force à dire que cette éducation ne nous paraît pas beaucoup plus développée dans sa partie scientifique. Le cardinal d'Amboise se soucia évidemment peu de renouveler les indiscrétions du maréchal de Gié et ne vit rien de mieux à faire que de travailler à séparer progressivement François de sa mère. Quant à Artus Gouffier, c'était un simple

conducteur de promenades, qui ne se mêlait pas de disputer l'hégémonie[1].

On ne peut guère compter parmi les livres d'étude un petit récit d'histoire et de morale, de pathos surtout, l'*Histoire de Totila*[2], bénévolement composé par Jean de Lenoncourt, trésorier du chapitre de Tours [3], dans le but de célébrer l'utilité de la clémence, l'instabilité des choses, la nécessité de ne se fier qu'en Dieu. L'auteur s'est peu préoccupé d'exactitude [4]; il a voulu représenter le duc de Valois comme une fleur, issue de la tige unique des vertus qui pousse à Amboise et dont la contemplation est préférable à tous les enseignements du passé.

François eut quelques maîtres : d'abord De Moulins, notre ami, qui prit assez adroitement le

1 Il est mort qui le gouverneur d'ung roy
Nommé François, qui par si bon arroy
De son bon roy conduict si bien l'enfance,
Qu'il a gaigné le marcial charroy.
. . . .
Non qu'à luy seul on doyve attribuer
Ce gros honneur, mais luy contribuer
Par de ce loz, lequel vinst de madame
Mère du Roy, qu'on veit évertuer
Faire son filz en meurs instituer
Par gens de bien de bon renom et fame.
(Jean Bouchet, *Déploration du trespas de feu mess. Artur Gouffier*, en tête du *Labyrinth de fortune*.)

2 Fr. 2126.

3 Cabinet des Titres, dossier 1686, n° 25. Robert de Lénoncourt était archevêque de Tours.

4 Le manuscrit porte même à tort l'écu cadet de France, cadet de Savoie.



langage d'Amboise. De Moulins se réclame d'Italiens [1]; il professe que tout ce qui est bien, même à la chasse, même au jeu, même en guerre, vient des Anciens : c'est un homme de progrès. Sur le conseil de l'italien Scaramouche Trivulce, il traduisit pour son élève le premier livre de la *Cyropédie* de Xénophon [2]. Il commence ce travail par un éloge fort bien senti de François, il exprime en bons termes l'ardent désir d'enterrer le plus tôt possible le bon roi Louis XII [3], il émet des vœux d'un enthousiasme délirant. Aussi est-il bien fondé à écrire à la fin du premier livre : « Quant il plaira à votre magnificque seigneurie, je parferay le surplus. » Malgré tout ce machiavélisme, nous n'avons pu trouver le second volume.

Il paraît qu'un Italien, appelé à Paris par le cardinal d'Amboise, Gian Francesco Conti, servit aussi de maître au duc de Valois [4].

[1] M. Delisle, dans son savant ouvrage *Cabinet des manuscrits*, I, 150, cite aussi comme ayant appartenu au duc de Valois un exemplaire de l'*Institution d'un prince*, par l'Italien Louis, ou Ludovic, Hélien (ms. 146, de la bibliothèque de Bourges).

[2] Fr. 1383.

[3] « Que devant mon dernier jour, je puisse véritablement dire que soiez digne d'avoir présidence sur le peuple de Dieu; à laquelle vous parviendrez bien toust si vous estes aussi libéral et de si bonne nature comme j'ay tousjours soubhaité, depuis la saison que j'ay première congnoissance de vostre très illustre personne. Et, si ainsi est, je viveray joyeusement et en bonne paix soubz vostre grande protection tout le temps de ma vie! »

[4] Petruccelli della Gattina, *Hist. des conclaves*, II, p. 516. Les historiens d'Antoine Du Prat ont aussi dénombré le célèbre chancelier parmi les « précepteurs » de François (V. Jacqueton, *La*



François I[er] reçut encore comme professeur momentané, probablement des mains du cardinal, un tout jeune homme, déjà jurisconsulte et orateur fort en renom à l'université de Paris, Christophe de Longueil, une sorte de Pic de la Mirandole français [1]. Très bien vu en Italie [2], où il devint citoyen romain honoraire, et très italien de goût, Longueil eut pourtant l'audace, l'impertinence, dans un discours lu à Poitiers, en 1508, de proclamer la supériorité de la France sur l'Italie; de là, une tempête [3]! Malgré des idées aussi hétérodoxes, il reçut bon accueil à Amboise, où il parla d'histoire et de philosophie; on l'admit au dîner de la grande table, ce qui le flatta excessivement. Dans un Panégyrique de saint Louis, prêché à Poitiers, en 1510, et dédié au duc de Valois, il fait un éloge pompeux de son élève, qu'il dit versé dans les annales des nations et très habile en géographie, il rapporte tout le mérite à Louise

politique extérieure de Louise de Savoie, p. 1). Mais cela est peu probable, Du Prat étant dès lors au parlement; nous avons vu son rôle dans le procès de Gié.

1 D'après sa vie, insérée à la suite de *Christophori Longolii Lucubrationes* (Lugduni, 1542), Longeuil serait mort à trente-quatre ans, en 1522; il n'avait donc que vingt ans en 1508. D'origine allemande, envoyé à Paris à l'âge de neuf ans pour y faire ses études, il y brilla de suite très vivement comme jurisconsulte et humaniste. Travailleur acharné, il écrivit beaucoup; il laissa, outre une *Oratio de laudibus Gallorum*, cinq *Orationes de laudibus urbis Rome*. La *Vie* de 1542 ne mentionne point le rôle de Longueil près du duc de Valois.

2 Ses discours ont été publiés à Florence, par Giunta, 1524, in-4°.

3 M. Gnoli, *Un giudizio di lesa Romanità sotto Leone X*.



de Savoie, qui a été l'éducatrice et l'institutrice en personne. Dans le même discours, Longueil trahit pourtant son mauvais esprit; il insiste encore sur la nécessité d'apprendre l'histoire de France, qu'on ne sait pas bien en France, et qui, selon lui, vaudrait l'histoire romaine[1].

Nous avons été assez heureux pour retrouver un cahier d'histoire rédigé pour François de Valois, en 1504[2], qui nous permet d'apprécier la direction du travail. Ce manuel porte, sur son feuillet de garde, l'écu du prince, avec une apostrophe à Diane[3]; c'est un cahier de papier, à peine in-8°, de soixante-dix-neuf feuillets, d'écriture fort peu compacte; il rebuterait le moindre de nos écoliers. On y trouve quelques graves notions sur Adam, Sémiramis, Sardanapale, sur les Perses et Alexandre, surtout sur l'histoire romaine avant Constantin, qui, à elle seule, occupe les deux tiers de l'écrit; on aperçoit ensuite Charlemagne, puis il y a quelques mots sur les Mérovingiens, une liste des rois de France, un abrégé, en quatre pages, des Enseignements de saint Louis à son fils... Point d'« histoire sainte », ni rien de l'ère chrétienne. *Fuori i barbari*, comme disait Jules II. Ce pauvre Longueil avait matière à réagir...

[1] *Christofori Longuolii Parisiensis Oratio, de laudibus divi Ludovici* (Poitiers, 1510, publiée par Henri Estienne).

[2] Fr. 5709.

[3] « Cynthia, cresce! Suâ coeat tua cornua luce
Aurea, Gryneis stabis adulta comis. »

Pour la géographie, nous possédons un atlas qui a pu[1] servir à François. Un grand portique, chargé de dorures et orné à chaque base d'une grosse salamandre verte repliée au milieu des flammes, encadre le premier feuillet, en bas duquel deux anges, gracieux, soutiennent harmoniquement, au vol, l'écu de France à lambel : dans la lettre initiale, sur un fond d'or lampassé, un homme vêtu de damas d'or, vu de profil, lève la main droite d'un geste doctoral[2]. Ce bel atlas in-folio contient des cartes de la Méditerranée, avec les dessins, sommaires, et pourtant soignés, des principales villes : on reconnaît la place Saint-Marc à Venise, le palais à Palerme...

Évidemment, ce n'est pas sur quelques manuscrits qu'on peut apprécier avec justice l'éducation de François Ier. Ceux que nous venons de citer fournissent pourtant des points de repère qui ne sont pas à dédaigner, et qui confirment les autres indices. Ils nous mettent clairement sur la voie d'une éducation un peu pétrarquiste, plutôt orientée vers le joli et le spirituel que vers le profond. Et comme un doux arome de flatterie circule partout, et avec variété ! et quelle pure inspiration du dehors ! comme on affecte de ne connaître, avec l'antiquité, que les modes nouvelles d'Italie ! A ce

[1] Nous ne donnons cette indication que sous réserve; l'atlas paraît pouvoir être attribué aussi au règne de François Ier.

[2] Fr. 2794.

plan général, il faut joindre la pratique des vieux romans. Entre deux parties de chasse, de joutes ou de mascarades, si un livre s'égare chez François, c'est un roman : sur sa table, on trouve *Le Roman de la Table Ronde*[1]. Que lira-t-il encore ? bien probablement, les mêmes choses que sa sœur. Or, un jour que Louise de Savoie reprochait à Cornélius Agrippa un libelle contre le célibat des prêtres, Cornélius riposte par cette tirade enflammée : « Pendant qu'on me reproche de dire librement ma pensée, on offre aux femmes, on fait lire aux jeunes filles les *Nouvelles* de Boccace, les *Facéties* de Pogge, les adultères *d'Euryale et de Lucrèce*, les combats et les amours de Tristan, de Lancelot, et autres ouvrages où les femmes apprennent la dépravation. Ces censeurs si rigides, si pointilleux, ne lisent pourtant pas ces choses-là en cachette, ils s'en repaissent, ils les traduisent, les exposent ; on dirait qu'ils accomplissent, en les répandant, un apostolat particulier, fussent-ils princes de l'Église, comme cet évêque d'Angoulême qui a traduit en français les épîtres d'amour des héros d'Ovide[2]. » Agrippa écrit sous le coup d'une grande mauvaise humeur, mais il connaissait à merveille le monde de Louise, les œuvres d'Octovien de Saint-Gelais, les lectures qui faisaient la joie d'Amboise

[1] L'*Heptaméron*, Nouvelle XXI.
[2] *Epistol.*, IV, 3 ; cité par Paulin Paris, *Études sur François Ier*, I, 40.

et y défrayaient les conversations, même entre jeunes filles. La bibliothèque de Louise de Savoie ne contredit point son dire. Elle comporte deux éléments bien tranchés : d'un côté, les manuscrits offerts; de l'autre, les manuscrits commandés. Agrippa indique fort bien le choix de ceux-ci. Quant aux premiers, qu'en dire? tous, naturellement, présentent un air de famille : ce sont productions de courtisans, de candidats à une pension ou à un évêché, constamment coulées dans le moule des fadeurs ou des considérations morales, caractérisées par la médiocrité la plus honorable. Mais ils nous intéressent en nous montrant à quel art peut monter la flatterie ; ils entr'ouvrent par avance cet écrin spécial dont Louise tirera tant de brillants, sous le règne de François Ier, et où les emblèmes les plus royaux et les plus impériaux encadreront à outrance une glorification parfaite de la Régente, synthèse, collection de toutes les vertus : art très particulier, qui nous a laissé bon nombre de ses produits : *Le Triomphe de la Force et de la Prudence* [1], la *Vie des Roys et Empereurs de Rome depuys Œneas jusques à Maximilien* [2], où la descendance d'Enée à François Ier s'affirme comme un dogme

[1] Biblioth. de Saint-Pétersbourg; Bradley, *Dictionnary of miniaturist*; M. de Lamothe, *Biblioth. de l'Ecole des chartes*, série V, t. V, p. 163 ; H. de la Ferrière, *Deux années de mission à Saint-Pétersbourg*, p. 2.

[2] Fr. 1393; aux armes de Louise de Savoie veuve: cadet de France et Savoie, à cordelière.

indiscutable, le *Chapelet de Vertuz* [1], l'*Épître de Charles VIII* [2], rappel du pauvre roi qui rêvait l'empire d'Orient. Ce dernier manuscrit, finement décoré d'L couronnés dans des losanges d'or sur champ de fleurs de lys, porte, au bas de la première page, le symbole des rêves de Louise de Savoie : l'F de son fils, avec un globe impérial, et les deux grandes ailes d'or, destinées à lancer l'initiale magique à travers les temps et les espaces [3]. La palme de la vanité naïve appartient à la *Fontaine de toutes vertuz* [4], dédiée à Louise à propos de la naissance de son petit-fils. Voici comment la miniature du début explique l'emblème : Louise règne sur une fontaine élevée, suprême, d'où découlent tout bien et toute vertu : elle a dans les mains un sceptre d'or et un tonnerre. De cette grande fontaine, il en ressort quatre, plus petites, modestes, pourvues de divinités secondaires, qui sont François I[er], deux fois, en guerrier et en justicier, Marguerite en Science, Claude en Clémence.

De pareils étalages n'étaient pas encore possibles à Amboise, mais nous croyons pouvoir en conclure d'ores et déjà que Louise de Savoie ne détestait pas une agréable adulation. Il faut donc se défier des phrases toutes faites, qui la représentent imman-

[1] Fr. 1392 ; aux armes du prince : cadet de France et Milan Savoie.
[2] Fr. 2286.
[3] Symbole reproduit sur le titre de notre livre.
[4] Fr. 144.

quablement comme infusant à ses enfants une science profonde, ou les soumettant à une discipline admirable. Il y a là un vernis convenu de politesse. En réalité, Louise chercha toujours à gouverner ses enfants, et par conséquent à s'en faire aimer, sans trop regarder au choix des moyens : aux maîtresses de son fils, elle ne posait qu'une condition : ne pas prétendre à l'influence politique. Cornélius Agrippa n'en témoigne pas seul. Ce qu'il faut retenir des adulations, c'est qu'à Amboise Louise voulait à une autorité exclusive et absolue, et, à cet égard, elle ne transigeait pas.

Pourtant, elle dut abandonner François, et le laisser prendre à la cour sa principale installation. Dès qu'il s'y fixa, le duc de Valois se vit entouré de nouveaux respects, qui contribuèrent à augmenter ses espérances de grandeur et de gloire. Il reçut des visites officielles et les hommages du corps diplomatique [1]. Quant à Louise, dans le vif chagrin qu'elle éprouva évidemment, elle recourut peut-être au traité de Pétrarque sur *la bonne et la mauvaise fortune* [2], dont nous trouvons dans sa bibliothèque un manuscrit orné de son écusson [3], avec les deux anges traditionnels, mais tout nus et d'appareil peu mystique. Le musée de Cluny possède

[1] Sanuto, janvier, octobre 1508; *Journal* de Louise de Savoie.
[2] « De remediis utriusq fortunæ. » Fr. 224.
[3] Angoulême-Savoie.

aussi un portrait fort suggestif : Louise est à cheval, sous les traits de la Charité, un cœur dans la main, pendant qu'au-dessous d'elle rampe une figure basse, dénommée l'Envie [1]. S'il faut en croire l'historien Beaucaire, on ne parlait qu'avec mépris de « son impudicité [2] », ce qui expliquerait l'allégorie.

Heureusement, au culte de ses enfants Louise en joignait un autre, celui de l'argent. Sa belle situation financière ne l'empêchait pas de suivre de très près la défense de ses intérêts, même minimes ; elle soutenait contre la reine un procès pour la gabelle de Cognac [3]. Elle créa bien des ennuis aussi à un homme de confiance, Jacques de Beaune, seigneur de Semblançay, né, on peut le dire, dans les charges de cour, et dès sa jeunesse trésorier général de la reine : c'est chez lui que la reine avait déposé, en 1498, partie des meubles et des tapisseries qu'elle faisait semblant de déménager [4]. Semblançay et sa femme, Jeanne Ruzé, se trouvèrent aux prises avec Louise pour les seigneuries de Matha, Aunay et autres, en Saintonge : ils perdirent leur procès, et, dans l'impossibilité de verser 16,000 livres, ils souscrivirent une rente pour partie de cette somme. Une lettre

[1] N° 803.
[2] Beaucaire attribue à ce motif son animosité finale contre Lautrec.
[3] Fr. 26111, 877.
[4] Leroux de Lincy, III, 224. Cf. Arth. de Boislisle, *Semblançay et la surintendance des finances*, Paris, 1882.

datée d'Amboise, le 13 février 1509, montre avec quel soin méticuleux la comtesse s'occupait de cette affaire, écrivant personnellement à propos d'une procuration qu'elle estimait mal libellée [1].

Semblançay aurait pu mal augurer de ces débuts de sa brillante carrière [2]. Sous le règne de François Ier, Louise de Savoie et le roi lui-même lui extorquèrent des sommes considérables [3], et, quand ils l'eurent pour créancier, ils le firent pendre.

Le roi, qui connaissait bien Louise, ne lui marchanda pas les satisfactions pécuniaires [4]. Au mois d'août 1508, il lui remboursa le reste d'une vieille dette, dont il payait les intérêts à 6 0/0 [5]. Il la laissa jouir de la pension de 12,000 livres servie à François, et des seigneuries de Civray et de Saint-Maixent, comme tutrice d'un mineur non émancipé [6]. Mais il la maintint loin de la cour. Après le mariage de sa fille, Louise s'en alla à Cognac, morose, à demi malade, ennuyée de son isolement, aigre [7], concentrée sur son unique pensée, l'avènement de son fils.

[1] Bibl. impér. de Saint-Pétersbourg, autographes, I, t. I, n° 74.

[2] *Titres* Bohier, n° 69.

[3] Archives de M. le duc de la Trémoïlle.

[4] Et d'ambition. Pour lui plaire, le roi, par une ordonnance de 1507, déclara nobles les maires, échevins et conseillers d'Angoulême, et leurs lignées, faveur insigne qui devait rendre Louise fort populaire.

[5] Fr. 20381, 14 ; 20379, p. 62.

[6] Fr. 20381, 28, 39, 30 ; fr. 20379, p. 71.

[7] *Heptaméron*, Nouvelle X.

VIII

LE DUC DE VALOIS A LA COUR

Le mot de *Cours* a le don d'exaspérer les sentiments spartiates et de faire la joie des moralistes. Déjà, au XVe siècle, Æneas Silvius, probablement pour les avoir trop aimées, les peignait vigoureusement; il accordait le côté brillant : étincelantes réunions de jolies femmes et d'hommes d'esprit, jeux, luxe, palais et parcs, salons et fleurs, chatoiement d'or, de pourpre, de soie ; mais le côté qui ne se voit pas (et qui justifiait le titre de son livre *Misères des courtisans*) : les indigences morales, les cœurs fermés, les vérités ensevelies, le fard partout, ni amitiés ni amours vrais, ni stabilité, toujours la résignation souriante, l'ambition inassouvie !... C'était un chevalier de Gramont, constant et converti, et non possesseur de Mlle d'Hamilton. En France, le sire de la Trémoïlle [1] empruntait aussi, en pure perte, l'éloquence du Rat des Champs,

[1] *Panégyric du chevallier sans reproche*, c. V.



pour détourner son fils Louis, de fuir le donjon paternel : cette cour, « école de toute honnesteté » en style officiel, il la montrait « un creuset » d'épreuve, terre promise de l'humilité ambitieuse, de la chasteté lubrique, de la modération assoiffée ! Cette rhétorique présente certainement un fonds de vérité, puisqu'on la trouve universellement répandue, dans tous les temps et sous toutes les latitudes, et que les prédicateurs mêmes l'appliquent à ce qu'on appelle « la vie du monde », partout où il existe une réunion d'hommes et de femmes distingués. Nous ne pouvons malheureusement en profiter, car, en jetant un regard sur la cour de Louis XII, on s'aperçoit vite qu'au sortir d'Amboise le duc de Valois y trouvait, au contraire, une atmosphère beaucoup plus reposée, que même nous avons déjà taxée de « bourgeoise [1] ».

En effet, sous l'impulsion des souverains, l'ancienne cour de Charles VIII était peu à peu devenue méconnaissable. Louis XII, qu'on représente comme ne se souvenant plus qu'il avait été duc d'Orléans, sur la foi d'un mot sensé où il désavouait ses « jeunesses », était précisément resté duc d'Orléans jusqu'aux moelles, et, n'ayant pas de fils, il se laissait de plus en plus aller à ses goûts de simple propriétaire, de châtelain, de prince ; en d'autres

[1] Plus tard, la cour, sous les Valois, a été énergiquement peinte dans le *Courtisan* de Du Bellay et le *Courtisan retiré* de Jean de la Taille.



temps, il se fût nommé Cincinnatus ou Washington. Il aimait la jolie ville de Blois, célèbre par son air pur et par le teint éclatant des femmes [1], et son château patrimonial, trop petit certes [2], mais où il était né, comme le rappelait le quatrain gravé au-dessus de la porte [3]. Douces joies du propriétaire, de quel poids vous pesez dans la vie! Descendre sans façon dans son parc, à la cible des archers [4], ou en ville consulter sa sphère [5], contempler dans sa bibliothèque une nouvelle reliure [6], visiter ses levriers, ses faucons [7], la laie en bauge, le *duc* favori, les hérons [8], n'était-ce pas le plus salutaire exemple qu'on pût donner à un jeune homme? Et que de soucis le bon roi savait découvrir! Ses sacrifices pour sa bibliothèque [9] le faisaient surnommer plaisamment Ptolémée Philadelphe [10]. Çà et là, il trouvait moyen d'acheter à bon compte un objet d'art, une tapisserie [11]. Son jardin le préoccupait même un peu trop. Dès 1499, il l'avait fait agrandir et mettre à la

[1] Lett. d'Antonio Astesano, *Magasin encyclopédique*, 1802, f. 43, p. 209.

[2] Fr. 26141, 1015.

[3] Bernier, *Hist. de Blois*.

[4] Fr. 2927, f°. 71 v°. — [5] *Id.*, f° 75 v°. — [6] *Id.*, f° 74 v°. — [7] *Id.*, f° 71, 72. 76, v°, 77, 71 v°, 73 v°, 74. — [8] *Id.*, f° 74 v°.

[9] Clairamb. 224, n° 389 ; fr. 2926, f° 27 ; Cf. Symph. Champier, *Tropheum Gallorum* ; Cl. de Seyssel.

[10] Bernier, *Hist. de Blois*, p. 20 ; sur les bibliothèques de Blois, de Pavie et de la Gruthuze réunies à Blois, V. Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*.

[11] *Catal. du Musée de Cluny*, n°s 1692-1701 (tapisseries de Betsa-

mode, de sorte qu'il y possédait, outre une grande terrasse, le labyrinthe indispensable [1], et une fontaine due à Fra Giocondo, car on ne rêvait que fontaines, vasques et cascades [2]. A ces soins, il joignait tous ceux d'un bon père et d'un grand seigneur bienfaisant ; toujours ingénieux à plaire à sa femme ou à sa fille, par des cadeaux d'argenterie [3], de bijoux [4]. Chaque matin, il assistait à la messe [5]. Son aumônerie, grande administration dirigée par Geoffroy de Pompadour, avait pour mission de découvrir savamment les situations intéressantes : veuves chargées de famille, malades, filles pauvres [6] à marier [7], filles de gentilshommes ruinés, étudiants misérables, gens frappés d'un malheur [8] ; il y avait

bée) ; La Saussaye, *Hist. du château de Blois* ; comte de Salaberry, dans les *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Blois*, III. 233.

[1] Relation d'André Navagero, 1528, dans Alberi.

[2] Cf. une pièce de Valerand de Varanis sur l'eau du collège de Chaillot (nymphes, etc.), adressée au prieur, en vers latins, publiée à la suite de son *Carmen de expugnatione genuensi* (Paris, févr. 1508). Cf. Fr. 2927, 75 v° ; dépêche de Mauroceno, 18 nov. 1504 (Archives de Venise).

[3] Pour 362 livres. K. 78, n° 2.

[4] Jean d'Auton, II, 239.

[5] K K. 88, f°s 26-212.

[6] Une poésie satirique du temps accusait les Lyonnaises de vendre leurs filles, comme à la foire :

> Tant ait grand rente, elle se met en vente ;
> Pour charrier filles à marier, [à vendre.]
> Leur font lier le bouquet sur l'oreille (Comme on le fait pour les veaux
> (J. de Lubac, *Une poésie satirique du XVIe siècle*. Lyon, 1864).

[7] Fr. 26113, 1234 et 35 ; 26110, 748. « A Jehanne la belle, pour aider à la marier, soixante solz tournois » (K K. 88, f° XVIII v° ; compte de 1506).

[8] Fr. 2926, 31.



aussi des dons aux couvents, aux écoles. En 1502, le Collège de Navarre, à Paris, recevait ainsi une subvention pour la reconstruction de ses bâtiments et pour sa bibliothèque [1]. Chaque année, les remises d'impôt atteignaient un chiffre important[2]. L'« avare » avait l'âme généreuse. Mais, détail curieux, surtout pour un ancien prodigue [3], il s'imposait de vraies privations personnelles pour diminuer d'autant les impôts. Un jour, il fut heureux : il ordonna de restituer des impôts déjà perçus ! Goût étrange, et que, parmi toute la longue suite de nos gouvernants, saint Louis seul, dit-on, partagea. Tel était le prince avec lequel il fallait que François se familiarisât et qu'il devrait prendre en patience jusqu'à nouvel ordre.

La reine, nous le savons, ne se piquait pas du même esprit de simplicité, elle aimait l'argent et le faste. Nous lui avons déjà aperçu quelques côtés faibles.

Collectionneuse de bijoux [4], de tapisseries, de meubles, de peintures, de miniatures, elle en commandait de magnifiques, elle accaparait volontiers ce que ses maris rapportaient d'Italie [5], et elle con-

[1] Le collège royal de Champaigne, dit de Navarre. Fr. 26108, f° 392.
[2] K. 78, n° 2 (Dons, récompensations...).
[3] V. Notre *Histoire de Louis XII ;* Brantôme, III, 243.
[4] Ms. Moreau, 405, 30.
[5] Ses inventaires nous montrent qu'elle avait une collection de portraits provenant d'Italie.

tinuait à expédier beaucoup à Nantes. Ses protégés, bretons, espagnols[1], ou autres, légion cosmopolite, chantaient ses vertus avec une certaine discrétion, il faut le reconnaître [2], sa généalogie seule autorisant un lyrisme immodéré[3]. Mais Anne de Bretagne, par sa raideur morale, par sa police presque tyrannique, avait imprimé à la cour un cachet bien opposé à la libre inspiration d'Amboise. Elle aimait les mariages, comme son mari les livres! au point que le pape lui conféra le privilège d'en faire bénir sur un autel portatif, partout où elle se trouvait[4], et elle les aimait comme œuvre politique ou sociale, à titre d'affaires. Inutile de lui parler des complications de cœur. Elle avait trop pâti par les amours de Charles VIII, elle n'en voulait plus, elle déclarait au plus modeste roman une guerre implacable! On le vit bien en 1508, dans une petite histoire que l'*Heptaméron* nous a conservée [5] et où le duc de Valois joua légèrement, en bon prince, le rôle de complice.

[1] V. not. J J. 235, 34. Naturalité pour Pierre Myron, contrôleur de la maison de la fille du roi, et Isabeau Benoiste, sa femme, natifs de Perpignan. Blois, déc. 1501.

[2] Un de ses protégés écrit : « Fœminam autem ? Immo vero cœlestem quamdam heroinam. » (Eloge publié dans le *De memorabilibus et claris mulieribus*, de Ravisius Textor, Paris, 1521, f° 177.) Cf. collection Hennin, III, 179.

[3] Fr. 24043. Généalogie d'Anne de Bretagne (1510), par Disarvoez Penguern, natif de Cornouaille, chant en vers français, finissant par la vie d'Anne et sa comparaison avec les héroïnes antiques, Judith, Hélène, etc.

[4] Bref de mai 1506; Archives de la Loire-Inférieure E. 39, orig.

[5] Nouvelle XXI.



Une des filles d'honneur, Anne de Rohan, impatiente d'un célibat trop prolongé, s'était prise à partager l'amour ardent d'un malheureux bâtard, Louis de Bourbon, fils de l'évêque de Liège, et l'intrigue durait déjà depuis longtemps, parmi les transes, les émotions, les enthousiasmes les plus chastes, quand la reine l'apprit avec indignation. La pauvre Rohan eut beau se défendre avec tout son cœur, et Bourbon se recommander à la pitié du roi, rien ne put prévaloir. Anne fut renvoyée à son père, qui la reçut fort mal. Vainement, l'ambassadeur des Pays-Bas tenta une intercession officielle : la reine répondit « qu'il n'estoit en pouvoir ny du roy ni d'elle de faire délivrer Anne à ung tel galant ; l'on ne scavoit si elle estoit morte ou vive[1] ». La jeune fille vivait, et tint bon, et ne prit son parti que bien des années plus tard ; après le mariage de son bâtard, en 1517, elle épousa un de ses cousins, Pierre de Rohan... François prêtait sa chambre à l'amoureux, pour l'aider à voir sa belle.

Malgré cette sévérité, on était gai à Blois, mais pas à la façon d'Amboise ; jusque dans la conception des goûts les plus apparemment semblables, le sentiment différait. Ainsi, où trouver un goût plus universel, plus neutre, que la chasse ? Certes, Louis XII l'aimait tout autant que François Ier, et

[1] *Lettres de Louis XII*, 160.



c'est à peu près le seul point sur lequel on puisse lui reprocher un excès. Dès son avènement, en septembre 1498, il déclara aux braconniers une guerre sans pitié : ces « gens de plat païs », qui « au grant mespris de nous » pillent et volent les « bestes sauvages, tant rouges, rousses que noires », auraient dévalisé les postes ou comploté contre le roi, qu'on ne les eût pas aussi durement traqués; les perquisitions pour rechercher les engins de chasse faillirent exciter une émeute en Vendômois [1]. Le roi recourut aux artifices les plus habiles pour concilier sa passion avec la volonté d'économiser; ses garennes furent rigoureusement gardées [2], mais on vendait les lapins de Vincennes au profit de l'entretien du château : l'amiral de Graville [3] se chargea de surveiller les cerfs du Gâtinais, avec un escadron de mortes-paies [4], et on forma la vénerie d'archers chargés de l'escorte royale en temps de guerre, et qui en temps de paix gardaient les lapins et les filets, rétribués alors, comme les mortes-paies de Graville, sur la cassette privée [5]. Ainsi Louis XII et François Ier se valaient comme chasseurs; seulement François Ier tint pour la vénerie, Louis XII pour la fauconnerie. Question de tempérament. Les faucons permettent de

[1] JJ. 234, 103 v°.
[2] JJ. 235, 19.
[3] Fr. 26110, 811 ; fr. 26111, 865.
[4] Soldats de forteresse.
[5] Compte de 1499, portefeuilles Fontanieu.

chasser en tout temps, sauf pendant la mue [1]. On les recrutait, sans dépense, parmi les nichées d'éperviers, dans les forêts royales, où l'on détruisait seulement les aigles [2]. Le roi en possédait réglementairement quatre douzaines; ses *sacres* venaient de Gand [3]; de temps à autre, on obtenait diplomatiquement de Venise des faucons blancs de Chypre, très précieux, et qu'on avait l'avantage de payer en remerciements. Détail original : la vénerie du roi comprenait deux léopards, habillés à ses couleurs [4]. Vénerie et fauconnerie coûtaient la somme énorme de 30,000 livres par an.

Sur le chapitre de l'écurie, Louis XII, au contraire, institua des réductions. Il faut savoir que sa santé l'obligeait à voyager par eau le plus possible [5], ou en litière, avec ses bagages sur des chalands ou des mulets [6]. Ordinairement, il menait avec lui six valets de pied en grande livrée (c'est-à-dire en pourpoint de velours rouge bordé de jaune, avec toque noire, une chausse jaune, une rouge et un haut-de-chausse de drap d'or [7]), les officiers nécessaires, trois ou quatre chanteurs de sa chapelle, un fifre et deux tabourins suisses, et quarante ou cinquante petits pages à ses couleurs, très brodés, en chapeau jaune ou en toque mila-

[1] Mém. de Fleuranges.
[2] Fr. 26107, 271. — [3] Fr. 2926, 27 v°. — [4] Fr. 26112, 1078.
[5] Compte cité de 1502.
[6] Fr. 2927, f° 152 v°; fr. 26112, 1078. — [7] Fr. 26106, 123.

naise [1]. Ce train était modeste; François ne le goûtait pas et le réforma plus tard comme ridicule.

Nous saisirons bien mieux encore le dissentiment en poursuivant notre inventaire et en entrant dans l'écurie proprement dite, celle des chevaux. On comprendra que Louis XII en avait peu. A part le coursier *Testegaie*, et les chevaux d'armes ou genêts d'Espagne, la plupart provenaient de dons particuliers et en gardaient l'écriteau : « Le Roy des Romains, La Pallisse, Le grant maistre, Conty...; » on se bornait à les habiller, selon leur genre de beauté, d'une têtière « à la turquoise », d'un mors « à bosses dorées [2]... » Malgré des charges irréductibles [3], le budget de l'écurie fut ramené de 11,000 livres à moins de 10,000 [4]. Là-dessus, désaccord complet avec le duc de Valois, qui aimait fort, sinon les chevaux eux-mêmes, au moins les beaux et somptueux caparaçons.

En revanche, le duc abonda naturellement et facilement dans des habitudes de simplicité, de camaraderie, spéciales à la cour de France, et qui frappaient d'étonnement les étrangers. A chaque cour, son usage : en Espagne, à Naples, la grande

[1] Fr. 26111, 955, 1018, 1019, 1029; fr. 26112, 1066; fr. 2927, fo 65. Charles VIII avait soixante-dix pages.

[2] Fr. 26106, 123; 26107, 329; 26108, 401, 420; 26112, 1078, 1079, 1065; 25719, 146.

[3] K. 79, 7; fr. 26111, 934.

[4] Compte de 1499; fr. 2926, fo 71 et suiv.; fr. 25718, 91, 96, 123, etc.

étiquette ; dans les petites cours d'Italie, l'élégance, l'apparat[1], la galanterie très vive, les propos légers, les costumes chatoyants, rutilants, qui faisaient dire, selon Castiglione : « En voilà un qui vient de Lombardie. » En France, en Angleterre, en Écosse, on trouvait à la cour des gentilshommes, propriétaires ruraux, et chasseurs [2], sur un pied étonnant de « liberté et privaulté sans cérymonie ». Ce n'est pas Louis XII qui eût tendu à corriger une telle tradition. D'ailleurs, la France se composait alors d'éléments locaux, très décentralisés, disparates d'institutions, de langue, de vie, et le roi ne représentait que le lien fédéral de toutes ces villes, communautés et corps de métiers ; on ne lui demandait pas de légiférer, mais simplement de diriger ou de contrôler les services généraux, notamment la politique étrangère. Tout gentilhomme se considérait donc, lui aussi, comme un élément social, et cette idée, quoique devenue faiblement conforme à la réalité [3], entretenait encore la dignité et l'indépendance, même parmi les courtisans professionnels. Puis, la garde royale imprimait à la cour un grand cachet militaire :

[1] Jean Bouchet, *Epistres morales et familières*, ép. VIII.

[2] J. Bouchet.

[3] La noblesse tendait alors, tout en perdant son influence, à prendre des titres selon la mode italienne. Les Saint-Gelais, les Chabot, les Mareuil, par exemple, pour ne parler que de l'entourage du duc de Valois, prenaient le titre de barons (Jean d'Auton, t. IV, 51, n. 2). Le sire de Villeneuve devint marquis, ce qui ne s'était jamais vu en France ; on vit paraître aussi quelques comtes.

elle comprenait deux compagnies, de cent hommes d'élite, anciens gradés ou individuellement *retenus*, comme on disait, à la suite d'un fait d'armes; chacune avait un étendard particulier [1], et pour commandant un très grand seigneur [2]. A ces compagnies, qui entouraient le roi en tout temps, s'ajoutaient les cent archers écossais, braves gens commandés par Béraut Stuart, comte d'Aubigny, les cent Suisses de Robert de la Marck, deux magnifiques compagnies de cent archers français, aux ordres de Claude de la Châtre et du sire de Crussol, enfin le service de la prévôté; tout cela créait un cercle martial, animé, vibrant, empanaché, ruisselant de dorures et de broderies; le moindre archer portait sur sa tête douze plumes jaunes et rouges, à paillettes de vermeil, enrubannées de filigrane florentin; ses hoquetons blancs timbrés du porc-épic, avec une jupe jaune et rouge, disparaissaient sous les chamarrures, les écailles et les feuillages. Les fourriers se reconnaissaient à l'F de France brodé de chaque côté du porc-épic, à une orfèvrerie d'argent, à des épées fleurdelisées; les capitaines, à la broderie d'or, à un panache de

[1] Fr. 2926, f°s 43 et suiv. Les étendards, de même que les cottes d'armes des hérauts et les bannières des trompettes, étaient peints par Jean Bourdichon, peintre du roi (K K. 86).

[2] Huguet d'Amboise, seigneur d'Aubijoux (1501 : fr. 16107, 292), le marquis de Rothelin, le grand sénéchal de Normandie (1510 : fr. 26111, 1006).

dix-huit énormes plumes[1]; panaches ridicules s'ils n'avaient eu pour fonction d'appeler les coups de l'ennemi.

En campagne, le roi s'empanachait, lui et son cheval[2]; comme Henri IV, Louis XII portait, dans la mêlée d'Agnadel, un panache blanc, de quarante-quatre plumes pailletées d'or[3], immense, tout neuf, commandé pour la bataille, étincelant par conséquent, et autour duquel on se fit hacher...

La fortune voulut que le duc de Valois prît rang dans un moment où les victoires de Gênes et d'Agnadel portaient au comble l'enthousiasme militaire. La France avait alors, dit Brantôme, les plus braves capitaines connus depuis Charlemagne : Bayard, Louis d'Ars, La Trémoïlle, et tant d'autres aujourd'hui oubliés, heureux parfois de servir comme simples soldats de la garde royale, illustrés par de hauts faits, constamment en haleine, d'une audace et d'un dévouement sans bornes. « Quelcunque part l'espée peult pénétrer, la vertu

[1] Fleuranges; fr. 26111, 1006, 994; Portef. Fontanieu; fr. 26431, 57 et suiv.; fr. 26107, 300; fr. 25784, 88 et 89; K. 78, n° 15; K. 502, n° 5.

[2] K K. 86, LII v°. Louis XII, en 1509, offre au roi d'Angleterre un harnais de velours blanc et vert, et un grand *plumail* tout blanc, avec huit losanges « carrés, chargés, abranchés et *branlans* de paillettes d'argent doré», avec une guirlande en perruque dessous, et, autour, un « bocher » chargé d'orfèvrerie ; en haut, « une « forest » de 36 plumes, et une queue de 45 grandes plumes : le tout frangé d'or et chargé d'orfèvrerie de vermeil (*id.*, LXXII).

[3] K K. 86, LII.

des François passe, » s'écrie un contemporain[1]. Comment un jeune homme ardent, chevaleresque, aurait-il échappé à la contagion? Le duc de Valois, tout en se soustrayant aux exemples déplaisants de bonhomie et de modestie, trouva une éducation militaire qui lui valut de grandes qualités : la noblesse de sentiment, la loyauté, la grâce de camaraderie avec les braves.

A l'esprit militaire, la cour de Blois en joignait un autre, dont il faut dire quelques mots : c'était un grand esprit littéraire et artistique.

Nous avons indiqué l'orientation nouvelle. Le changement de direction n'avait ralenti en rien, — au contraire même, — le travail vraiment prodigieux qui transformait alors l'âme française. Quelle fièvre! Le plus modeste magistrat se croyait tenu ou d'écrire ou de patronner des livres; on n'était grand seigneur, comme le comte de Ligny[2] ou Anne de France[3], qu'à condition d'ouvrir sa bourse, ou mieux encore, son cœur, d'aimer les choses élevées, histoire, poésie, peinture, musique... L'esprit semblait une condition naturelle, et pour ainsi dire nécessaire de la bonne société. Rien de plus apprécié dans un salon[4] que l'art de raconter

[1] Eloge de Louis XII en 1509 : lat. 1523. Cf. Mém. de Fleuranges, préambule.

[2] Fr. 23988.

[3] V. not. Fr.949, fr. 1884, etc.

[4] Outre la danse, car jamais on ne dansa davantage. A l'entrevue de Louis XII et de Ferdinand le catholique, en 1507, on

spirituellement une « Nouvelle », selon la mode italienne; les habiles du genre, comme Aimery de Mortemart ou Germain de Bonneval[1], paraissaient dignes de la postérité : ils n'y passèrent pas, faute d'écrire. La faveur allait jusqu'au genre académique; on ne redoutait point l'ode : « Maint noble dit cantilènes et odes, dont le stille est subtil et magnifique[2]. » Et cela n'empêchait pas de rester ce qu'on était, notamment bon français. Ah! certes, on constatait aisément qu'après nous avoir été peut-être inférieure, l'Italie nous distançait, et de beaucoup, en sa floraison superbe : on se préoccupait de lui emprunter des œuvres et des hommes. Et comme on le fit largement! Michel-Ange, le dieu de la Renaissance selon ses contemporains eux-mêmes[3], était aussi populaire en France qu'en Italie : que dire de plus? Son *David*, commandé pour le maréchal de Gié, devint la propriété de Robertet[4]; un ambassadeur de

voit les deux monarques danser, bien que d'âge mûr (Jean d'Auton, IV, 356); quelques jours après, à Milan, dans un bal, Louis XII, fait danser tous les cardinaux présents. Les documents contemporains témoignent qu'on dansait énormément jusque dans les moindres villages, et que, dans une ronde, tous les rangs et toutes les conditions sociales se mêlaient.

[1] Jean d'Auton, IV, 361.

[2] Lemaire de Belges, *La Concorde des deux langaiges*.

[3] Tiraboschi, VII, 2494.

[4] Il fut fini en décembre 1508. En septembre, Robertet le sollicita pour l'hôtel qu'il venait de faire reconstruire à Blois. Il lui fut expédié par Livourne en décembre (Vasari, *Le Vite de' pittori*, éd. Milanesi, VII, 352. V. Muntz, dans la *Revue d'Histoire diplomatique*, 1894, p. 491).



France, le cardinal Villiers de la Groslaie, s'immortalisa en commandant l'admirable *Pieta* de Saint-Pierre-de-Rome. A Florence, Raphaël travaillait pour la France[1]; à Milan, Christoforo da Solaro reprenait, sous l'impulsion directe du roi, les travaux de la cathédrale[2]. Après avoir résisté aux démarches officielles et presque aux bassesses de Louis XII[3], Léonard de Vinci accepta une pension[4] et vint en France vers 1510[5]. Paul Jove accuse même Louis XII de trop de goût pour Léonard et d'avoir voulu emporter de Milan la fameuse *Cène*. Faut-il multiplier les exemples, montrer Louis XII emmenant en Italie son peintre favori, Perréal, en 1499[6], le cardinal d'Amboise sollicitant un tableau de Mantegna, qu'il déclare, en 1498, le premier peintre du monde[7], le roi commandant le monument funéraire de sa famille, pour la chapelle des Célestins de Paris, à deux gênois, Benti et Benedetto da Rovezzano[8]?... Même au point de vue littéraire et poétique, que d'œuvres envoyées aussi d'Italie

[1] Passavant, éd. française, I, 104.
[2] *Annali della fabrica del Duomo di Milano*, t. III, p. 146, 150.
[3] Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, t. II, p. 211.
[4] Jean d'Auton, t. I, preuves (Rôle des pensions du Milanais).
[5] Ravaisson-Mollien, à la *Société des Antiquaires de France*, 23 juillet 1890.
[6] Jean d'Auton, t. II, p. 102; notre *Histoire de Louis XII*, t. III.
[7] L.-G. Pélissier, dans la *Revue historique*, janvier-février 1892, p. 57, n. 3.
[8] Müntz, *La Renaissance au temps de Charles VIII*, p. 537.

au roi[1], ou à des grands seigneurs français[2] !

En France, les artistes et les écrivains italiens abondaient : certes, les deux pays se pénétraient! Italien, et même très italien, Fra Giocondo qui dirigeait les adductions d'eau à Blois, et qui construisit en 1504, la Chambre des Comptes de Paris[3] ; italiens d'origine, comme l'a montré M. de Montaiglon, ces Juste, dont l'atelier de Tours ne cessait de produire d'admirables œuvres, le tombeau des enfants de Charles VIII, érigé en 1506[4], le tombeau de Louis XII ; italiens, l'historien Paul-Émile, le poète Fauste Andrelin de Forli, auteur de petits vers d'actualité ; le frioulais Girolamo Aleandro, promoteur des études hébraïques[5] ; Ludovic Hélien de Verceil, poète, puis ambassadeur, et d'autres encore, sans compter l'helléniste Lascaris[6], emprunté à l'Italie. Louis XII, qui aimait extrêmement la musique, avait ramené de Milan un orchestre complet de six joueurs d'instruments[7].

[1] Lat. 13840, lat. 8392, lat. 14152, ital. 1045, etc. Louis XII ne parlait pas italien, mais il le comprenait (Jean d'Auton, IV, 326).

[2] Ainsi Batista Mantuanus dédie à Geffroy Carles sa vie de saint Denis (A. Du Chesne, *Hist. des chanceliers*, p. 558). V. sur Carles et son rôle l'édition de l'*Heptaméron*, par M. de Montaiglon, IV, 294.

[3] Müntz, *Italie, Age d'or*, p. 435. Nous ne pouvons que renvoyer une fois pour toutes le lecteur à cet admirable ouvrage, vrai répertoire de l'histoire de l'art à cette époque.

[4] V. Montaiglon, *Gazette des Beaux-Arts*, 1875.

[5] Molmenti, *Venezia nell' arte e nella letteratura francese*.

[6] H. Vast, *De vita et operibus Jani Lascaris*, Paris, 1878, 8° ; Paul Jove ; *Burchardi Diarium*.

[7] Fr. 2926, f° 16 ; K K. 86.

Dans la poussée de l'art français, l'œil le moins attentif découvre partout, à ce moment, des réminiscences, soit classiques, soit italiennes[1]. On allait jusqu'à copier exactement l'œuvre des médailleurs italiens sur les façades des châteaux[2].

A côté de l'influence italienne, qu'on put bientôt appeler néo-classique, fleurissait aussi l'humanisme, le goût pour l'étude directe des Anciens; mais celui-là s'adressait au petit nombre, il n'obtenait guère la vogue des cours princières, ni les libéralités des riches, ni en général la faveur mondaine; il séduisait les délicats, les studieux, ces éternels exilés! Cependant, il trouvait un appui très vif près du roi et du cardinal d'Amboise. Guillaume Budé, le futur fondateur du Collège de France, l'un des coryphées de cette école, dut sa carrière à Louis XII[3]; dès 1505, on le voit secrétaire d'une importante ambassade à Rome[4]. Claude de

[1] La littérature en est pleine. Le sage d'Auton, par exemple, ne parle que de Mars et des divinités, et de Boccace (V. notre édition, I, 283).

[2] Observation faite par M. Courajod, qui en signale plusieurs exemples : un médaillon en marbre, de Gaillon (à l'Académie des Beaux-Arts), copié sur une pierre gravée (Minerve) actuellement au Louvre ; deux compositions de médailleurs italiens, imitées sur le cloître Saint-Martin de Tours.

[3] Comme secrétaire du roi. V. Eug. de Budé, *Vie de Guillaume Budé*, Paris, 1884, in-12.

[4] *Burchardi Diarium ;* l'année même où paraissent *Plutarchi Cheronei, ex interpretatione Guil. Budei, tria Opuscula.* Paris, J. Badius, 1505 in-4, recueil publié par Jacques Le Fèvre d'Etaples. Les trois opuscules de Plutarque, traduits en latin par G. Budé, sont: *De tranquillitate et securitate animi ; de fortunâ Romanorum ;*



Seyssel, protégé personnel du cardinal d'Amboise comme Lascaris, et de plus son porte-parole, observe avec joie que bientôt la science du latin sera aussi répandue en France qu'en Italie; il nous montre Louis XII adepte personnel de l'humanisme, et personnellement occupé à se modeler sur Marc-Aurèle. Lui-même travailla dans ce sens par nombre de traductions classiques fort sérieuses. Ses traductions de Thucydide, de Justin, d'Appien, de Diodore de Sicile, de Xénophon... sont dédiées au roi. Un poète plaisait à la reine en lui vantant Virgile, Homère, Tite-Live [1].

L'assimilation, soit des italiens, soit des classiques, poussée à ce point, provoqua même une sorte de crise. Le célèbre libelle *Lettres des hommes obscurs* [2] en témoigne. Bouchet, pourtant protégé de Gabrielle de Bourbon [3] et qui avait débuté à la cour dès la fin du règne de Charles VIII, leva très fermement l'étendard de la révolte contre l'italianisme.

S'il n'ose pas, par prudence, s'attaquer à Boccace, il ne ménage pas les Pétrarquistes. Il les ravale à Dante!

de fortunâ Alexandri ; auxquels est ajoutée une lettre de Basile le Grand : *De vita per solitudinem transigendâ*. Au début du volume, une lettre à Jacques Le Fèvre d'Etaples. Le premier opuscule de Plutarque est dédié au pape Jules II.

[1] Poème *à la louange des princes et princesses qui ayment la science historialle*, adressé à la reine en 1511 (fr. 25295).

[2] *Epistolæ obscurorum virorum.*

[3] L. de la Trémoïlle, *Le Chartrier de Thouars*, p. 43. Gabrielle était belle-sœur de la comtesse de Montpensier.



Si vous lisez les triumphes Petrarcque,
Et les haulx faictz de Dantes le tétrarcque,
Vous n'y verrez que pure théologie[1] !

Qu'on lui parle des œuvres vraiment françaises, des poésies de Molinet, de l'*Estrif de Fortune*, des *Lunettes des Princes*... si injustement dédaignées par les sectaires ! Le Moyen Age lui-même a ses tendresses :

Regardez bien le *Romant de la Roze*,
Et vous verrez que c'est une grant chose[2].

Cretin, Jean d'Auton, Marot, Gringoire, Villebresme et autres écrivent, à ses yeux, un français « aussi beau que latin ». En réalité, quelques-uns de ces auteurs, Jean d'Auton, par exemple, parlent une langue plus parente du latin que du français et ils invoquent consciencieusement Mars ou les Muses; le *Roman de la Rose* lui-même ne se prive point de réminiscences classiques. Jean Bouchet, tout traditionnel qu'il soit, ne vise donc point les classiques. Cependant, à l'écouter, on aurait peut-être oublié les ancêtres troyens ; en tout cas, nous perdions quantité de Brutus et de Césars, la France marchait à l'art de Gœthe et de Wagner, sans parler de Victor Hugo.

Ses adversaires, parti de la jeunesse, recrutés

[1] *Le Temple de bonne renommée*, éd. 1517, f°s 72, 73.

[2] Clément Marot donna une édition du Roman de la Rose, remanié par lui à la mode du jour.



dans un milieu mondain et superficiel, n'étaient malheureusement ni jeunes ni originaux. Tout leur effort tendait à des fadaises à moitié savantes, et souvent plus qu'à moitié débraillées. Ils crurent rajeunir les antiques oripeaux avec un appareil de mythologie à outrance et une grâce servilement puisée dans autrui. C'est ainsi que la littérature officielle de François Ier s'engagea vers des régions nébuleuses et romanesques, jusqu'au jour où, d'une manière si imprévue, retentit le clairon mâle, clair, français, des Ronsard[1] et des Du Bellay. « A ce coup, comme l'a dit excellemment M. José Maria de Heredia[2], Marot et Saint-Gelais ont vieilli de cent ans. Qui ne les croirait antérieurs de plus d'un siècle ?... Leur art a je ne sais quoi de neutre, de mièvre et de mesquin, d'un symbolisme suranné, d'une raideur étriquée et maniérée ; » pauvre art de cour, prétentieux, savant, conventionnel ! l'art aux frontons de marbre, si éloigné de l' « ardoise » française ! l'art funeste des copistes, qui s'exerçait alors aux dépens de l'Italie, comme plus tard aux dépens de l'Espagne !

[1] Parmi les gentilshommes de la maison du roi, figure, pendant tout le règne de Louis XII, Louis Ronsard, seigneur de la Possonnière, père de l'illustre Ronsard (fr. 21448, f°s 282-335).

[2] Discours pour l'inauguration de la statue de Joachim du Bellay, 2 sept. 1894. Rappelons, à ce sujet, la belle formule de M. Taine : « La pensée disciplinée ne vaut pas la pensée libre... A inventer son but même sans l'atteindre, on vit plus hautement et plus virilement qu'à l'atteindre sans l'inventer. » (*Lettres sur l'Italie.*)



Cet art, par une coïncidence fortuite et logique, fit à Blois son entrée à peu près au même moment que le duc de Valois, dans la personne d'un neveu de Molinet, flamand aussi [1], Jean Lemaire, que toutes ses origines rattachaient étroitement aux modes en honneur dans le monde de Louise de Savoie. Ce Lemaire avait débuté dans la vie par une position des plus modestes, à Moulins, comme clerc des finances du duc de Bourbon ; il occupa les loisirs de son bureau à versifier et se glissa peu à peu dans le monde, plus habile encore à se faire lui-même qu'à faire des vers. Il réussit d'abord à intéresser à ses productions le poète Cretin, qui habitait Villefranche, près de Lyon [2]. Il prit pour modèles les Italiens contemporains, Batista Mantuanus et autres [3]. Son ambition, ses flatteries, ses manières insinuantes le lancèrent à la cour de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, qui était elle-même peintre, portraitiste, poète, musicienne. Lemaire lui adressa l'*Épître de l'Amant vert*, imitée plus tard par Gresset. Cet « amant vert », congédié sans façon, et qui s'en plaint, avait été fort avant dans les bonnes grâces de la princesse :

Par quoy, lui dit-il, j'ay veu tes parfaictes beautez,
Et ton gent corps, plus poly que fine ambre,

[1] Fr. 1717, f° 96.
[2] Epistre à G. Cretin, en tête du livre III des *Illustrations de Gaule*.
[3] Recueil fait pour lui en 1498, nouv. acq., fr. 4061.

Trop plus que nul autre varlet de chambre,
Nu, demi-nu, sans atour et sans guimpe...

Marguerite n'était pas femme à se formaliser de cet encens un peu fruste (l'*Amant vert* était un perroquet); elle répondit en vers, et voilà le poète en belle voie. Grâce à la protection d'un lyonnais influent, il parvint à faire offrir à la reine son *Amant vert* par le peintre Jean de Paris [1]. Son premier parrain, Cretin, alors en faveur, le musicien Ockeghem, son compatriote [2], et probablement aussi François de Rohan, archevêque de Lyon, auquel il réussit à offrir un de ses livres [3], l'aidèrent si bien qu'il devint « historiographe de la reine » en 1510. Lemaire paya sa bienvenue par diverses œuvres de circonstance, assez fades, sur lesquelles nous n'avons pas à insister [4]; mais il est curieux de voir ce flamand, formé dans la famille de Louise de Savoie, et dans une petite cour à l'italienne, présider ainsi au retour offensif de l'école de Boccace, dont il se réclame volontiers [5].

La figure de Lemaire trahit une apparente mobilité, une contradiction que nous rencontrons souvent dans ce temps-là, comme au XVIIIe siècle,

[1] Épître à Jean Perréal de Paris.
[2] Épître à François le Rouge.
[3] Épître de Pierre Lavinius, en tête du 1er livre des *Illustrations de Gaule* (1509).
[4] *Couplets sur la convalescence de la reine*, en 1512. *L'epistre du Roy a Hector de Troye.*
[5] En tête du IIe livre des *Illustrations de Gaule*.

et que nous avons peine à comprendre, parce que notre œil, formé à la régularité des sciences positives, s'ingénie à rechercher, malgré soi, une contexture pratique ou même utilitaire, tandis que la jouissance du beau, l'agrément du bien vivre tissaient alors l'existence. Lemaire écrit indifféremment en prose et en vers, il se pose aussi en historien, et, par ce motif, il étale avec affectation beaucoup de références. A vingt-sept ans (soit en 1500), il avait conçu, à ce qu'il veut bien nous confier, l'idée d'écrire les fastes des Gaules (on appelait Gaules le territoire compris entre l'Océan et le Rhin), sous forme d'une histoire des fameux Troyens, dont tous les Français un peu respectables descendaient; il mit neuf ans à réaliser sa conception. Nous, nous reprochons gravement aux erreurs historiques de fausser un jugement; lui, il leur reproche, non moins gravement, de fausser l'art, d'égarer les peintures et les tapisseries, de leur ôter du prix; il veut introduire dans l'art l'érudition et la couleur locale. C'est pourquoi, persuadé, en bon historien, que nul avant lui n'a bien écrit l'histoire, il ne dissimule pas qu'il va renouveler la science; à peine si quelque apparence légère de modestie s'embusque dans les flatteries indispensables, dans son invocation à Marguerite d'Autriche. Autrefois, on divisait volontiers une œuvre en trois parties, chiffre de la sainte Trinité; Lemaire, historien, esthéti-

cien et courtisan, divise aussi la sienne en trois parties, puisqu'il y a trois Grâces, et dédie chacune à une divinité, à Pallas (Marguerite d'Autriche), à Vénus (Claude de France), à Junon [1] (la reine Anne). Et quel raffinement! l'archiduc Charles fera office de Pâris, en attendant de devenir Hector.

Ce nom de Pâris fait poindre, dès les premiers mots, le fameux *Jugement*, l'apparition troublante qui, alors, semblait délicieuse et reposait des madones et des crucifixions. La vision continue à transparaître en divers points, jusqu'à ce qu'enfin, au chapitre XXXIII, elle s'étale avec une abondance qui prouve combien l'auteur comptait sur le succès décisif de l'exhibition. Qu'on ne lui demande le sacrifice d'aucun détail ! il peint avec une foi vive la moue des déesses, quand Mercure les invite, au nom de Pâris, à justifier de leurs appas, leur silence, le geste large de Vénus, qui, la première, dénoue sa ceinture, la protestation de Junon comme femme de roi, la muette révolte de la vierge Pallas, enfin la résignation générale. Lorsque, de leurs cabinets de verdure improvisés, les trois déesses sortent, tout s'arrête et se dresse : nymphes, dryades et demi-dieux agrestes, chiens, brebis, daims, taureaux, tout, jusqu'au vieux fleuve, jusqu'aux feuilles des

[1] Déesse de la chasteté.

arbres, regarde, contemple, écoute. L'auteur, jeune et convaincu, nous présente les concurrentes en connaisseur : Junon, la main pudiquement étendue, simplement vêtue d'un chapeau de crêpe ; Pallas, timide, sous sa gaze brodée et décorée de perles ; Vénus, très hardie, ornée plutôt qu'habillée d'une ceinture de roses... Nous voici ramenés au *Songe de Poliphile* et aux bonnes peintures de formes.

Pâris, « duquel les yeux estincellans et les prunelles errantes et vagabondes... dénotoient assez son appétit sensuel, » s'enflamme pour Vénus, la moins intellectuelle des trois dames, et cela parce qu'elle a les sourcils noirs, l'œil brillant et agaçant, promettant tout, un teint de lys et de roses, les joues fraîches et rondes, une petite bouche de corail, les extrémités fines, le corps gracieux et blanc, un cou et des épaules d'ivoire, la poitrine admirablement distribuée, la cambrure superbe, les bras, les jambes massifs...

Lemaire, nécessairement, revient aussi à la vieille thèse de l'idéal relatif : il décrira l'effort de plusieurs peintres très experts, chargés du portrait de la belle Hélène, qui se donnent bien de la peine pour composer un beau corps, avec « plusieurs belles femmes nues devant eulx [1] » et qui échouent. Moderne, il l'est jusqu'à vivre de l'antiquité et à y accommoder les rites chrétiens. Qui aurait osé décrire comme lui le culte de Vénus?

[1] IIIe livre, ch. III.

C'est un précurseur ; pour employer son style, nous l'appellerions le Jean-Baptiste de Louise de Savoie. « A Vénus me vouay, » dit-il, et il entre dans un temple, fort idéal. Ce temple résonne naturellement de la mélodie la plus fine et la plus douce, d'un Josquin de Prez délicat, suggestif : il ne faut rien moins que cette exquise musique religieuse à l'amour voluptueux du gourmet mythologiste. Génius, le grand prélat, officie en mitre et en habits pontificaux, assisté du diacre Danger, et du sous-diacre Belaccueil... C'était la hardiesse du temps, de tout *cléricaliser*... L' « archiprêtre » Genius monte en chaire et se met à parler sur la brièveté du printemps ; on interrompt le prône, la foule se rue à l'offrande, et l'argent ruisselle. L'auteur apporte, pour sa part, « ung petit tableau de mon industrie, assez bien escript et enluminé de vignettes et flourettes, lequel j'estimoye ung chief d'œuvre », mais, comme le diacre, « plein d'avarice sacerdotale, » jette l'objet derrière l'autel, il part, dépité, vers le temple de Minerve, où lui apparaît un sage ermite, « Labeur historien ».

Cette bizarre conception a, pour prétexte, une discussion sur la rivalité des langues française et italienne. Et Lemaire défend très mollement le français ; il n'admet pas qu'on le traite, comme le font les Italiens, de langue « barbare [1] », car c'est un idiome clair, qui convient à l'histoire ; mais

[1] Préface du Ier livre des *Illustrations de Gaule*.

l'italien reste, à ses yeux, la langue par excellence de l'amour et de la poésie ; Pétrarque lui paraît le poète des poètes [1].

Les gravures qui accompagnent les *Illustrations de Gaule* ne se rattachent pas moins ouvertement à la nouvelle école mythologique, dont la *Généalogie des Dieux* de Boccace, alors si populaire, semblait le palladium ; Lemaire de Belges s'inspire visiblement de ces incarnations légèrement enfantines et pédantes. En tête du premier livre, il nous montre une déesse portant un enfant, que reçoit un vieillard, décoré d'un écu qui se compose d'une sirène avec un enfant ; la représentation n'a aucun intérêt, que de parodier la scène évangélique bien connue. Ce qui s'appelle régénérer l'art par l'histoire, c'est plaider pour Vénus. Plus loin, par une distraction digne d'Amboise, il donne à Louis XII la salamandre pour emblème [2]. Une autre gravure, attribuée, nous ne savons pourquoi, à Jean de Paris, prête à la reine Anne les traits, peu flatteurs, de Junon : la reine se tient raide sur un trône, tandis qu'un petit amour lui offre le livre. Au premier plan, un paon fait la roue ; à gauche, se développe un vaste domaine, signe de richesse ; tout à fait dans le fond, par une fenêtre, on aperçoit Louis XII, assis dans une attitude mo-

[1] *La Concorde des deux langaiges.*
[2] En tête du IIIe livre des *Illustrations.*

deste, irrévérencieusement costumé en Mercure, un coq sur son chapeau. Le tout est « consacré à la dive Junon armoricaine », et frise quelque peu l'irrespect.

On ne s'effarouchait pas de ces facéties : preuve évidente de leur importance morale. Et cependant elles indiquent le retour des modes abandonnées.

Quant à Louis XII, loin de se soumettre, il s'ancrait de plus en plus dans le goût français, par tempérament, peut-être aussi par une genèse curieuse d'idées que nous résumerons en disant que les affinités de la France en Italie se trouvaient à Florence et non à Rome. Une vieille amitié, une singulière sympathie intellectuelle unissaient, depuis longtemps, la France et Florence. Tout récemment, on avait applaudi Savonarole, et, sans l'Allemagne, Charles VIII allait accomplir les prédictions du moine, en provoquant la destitution d'Alexandre VI. Politiquement, Louis XII avait paru se rapprocher du Saint-Siège, tant Georges d'Amboise, en « bon cardinal », comme il disait, s'effrayait des menaces indubitables d'un schisme prodigieux ! Mais, précisément parce qu'il croyait à l'imminence d'une catastrophe, le cardinal voulait de profondes réformes[1]. Autour de lui, on traitait vertement les habitudes qui s'introduisaient, sous le manteau complaisant

[1] Il y procéda autant qu'il put en France. V. Jean d'Auton ; Seyssel, *Hist. du Roy Loys douziesme* (éd. 1587), p. 26.

de l'art, parmi le clergé italien [1], la mythologie artistique du Vatican, ses épithalames au nom de Vénus [2], et tant d'autres choses. La France, depuis dix ans, s'évertuait à faire machine arrière. En passant de Florence à Rome, la maîtrise italienne s'éloignait [3].

Et, d'ailleurs, sans aller jusqu'aux dithyrambes de Bouchet, pourquoi désespérer de la patrie des Fouquet et des Michel Colombe [4], du pays dont Francia et Borgognone se réclamèrent, un pays que rien ne montrait épuisé, et qui, en attendant ses Clouet et ses Ronsard, gardait sa noble inspiration militaire [5], son esprit, et, sur certains points, son succès ?

Dans l'art de la musique, chaque jour plus répandu, la France demeurait reine, avec le « verbe coloré » de Josquin de Prez [6], l'« harmonie très fine » d'Ockeghem, la « douceur » de Loyset Compère [7].

[1] ... « Multos efficis incestos, in veneremque trahis, » etc. *Fratris Baptiste Mantuani... contra poetas impudice loquentes, carmen* (éd. de Francfort, 1508).

[2] Gregorovius, *Lucrèce Borgia*, éd. franç., II, 34.

[3] Il est curieux d'observer que les sympathies françaises allèrent plutôt du côté de l'art vénitien, d'ailleurs le plus électrique, le plus international, et bientôt le plus vivant d'Italie.

[4] V. *Recherches histor. sur l'origine et les ouvrages de Michel Colombe, tailleur d'ymaiges du Roi*, par H. Lambron de Lignim. *Tours*, 1848, in-8. — *Documents relatifs aux œuvres de Michel Colombe exécutées pour le Poitou, l'Aunis et le pays Nantais*, par Benj. Fillon. *Fontenay-le-Comte*, 1865, petit. in-4.

[5] V. Jean d'Auton, *passim*.

[6] Devenu, comme on sait, maître de chapelle du Vatican.

[7] J. Lemaire, *La concorde des deux langaiges*.

Ses orfèvres, ses décorateurs ne le cédaient pas aux merveilleux ouvriers de Florence. Paris de Grassis nous raconte l'étonnement, l'admiration du grand artiste qu'était Jules II, devant une superbe litière, à cheval, que lui envoyait Louis XII[1]. Même pour la peinture, côté faible de l'art français, si les Italiens riaient du roi René [2], évidemment difficile à comparer à Léonard de Vinci, ou à Philippo Lippi [3], les Français, prêts à sacrifier leurs anciens dieux, Roger van der Weyden et l'école flamande, à laquelle ils reprochaient, trop sévèrement, l'absence de perspective et d'idéalisme[4], maintenaient leur tradition correcte et spirituelle. Jean Lemaire, lui-même, agréablement, confond dans une pareille louange Pérugin, Léonard de Vinci,

[1] Frati, *Le due spedizioni militari di Giulio II*, 77.

[2] On sait combien l'école flamande et l'école allemande influèrent cependant sur l'école vénitienne. Ulrich de Hutten allait jusqu'à prétendre que certains artistes italiens attribuaient frauduleusement leurs œuvres à Alb. Dürer (*Ad Bilibaldum Pirckheymer, patricium Norinbergensem, epistola*, 1518, 4°).

[3] Pauli Cortesii, *De Cardinalatu* (petit in-folio de CCXLII folios, imprimé in Castro Cortesio, 15 novembre 1510). — F° XV, v° ... « Ut in picturis pluris estimari debent Leonardi Vincii aut Philippi Florentini tabule quam Renati regis qui pingendi studio tenebatur, cum ab illis tanto intervallo superetur... »

[4] Fr. 1717, f° 95. Epigramme de Jean Robertet, sur une très mauvaise peinture « de mauvaises couleurs et du plus meschant peinctre du monde ».

Pas n'approchent les faictz maistre Rogier
Du Perusin qui est si grant ouvrier
Ne des painctres du feu Roy de Cecille.

On dirait, ajoute-t-il, des enseignes de Saint-Lô.

Bellini et Jean de Paris, ce portraitiste français que nous ne connaissons point [1].

En 1507, Louis XII aurait voulu trouver Léonard à Milan et très probablement lui commander son portrait. Comment se vengea-t-il de son échec? Par une lettre pleine d'humour, où il dit à Guillaume de Montmorency [2] : « Quant la chançon sera faicte par Fenyn, et voz visaiges pourtraitz par Jehan de Paris, ferez bien de les m'envoyer, pour montrer aux dames de par deçà, car il n'y en a point de pareils. » Voilà l'homme, le gaulois, battu par les peintres, cherchant sa revanche par les poètes et les miniaturistes... En résumé, l'admiration sincère de Louis XII pour l'Italie ne le rendait pas injuste ni exclusif : il ne partageait pas non plus les préventions de son entourage contre l'esprit flamand; à la bibliothèque des Visconti et des Sforza [3], il saisissait avec empressement l'occasion d'ajouter la magnifique collection flamande offerte [4]

[1] *Epitaphe du comte de Ligny*, la Peinture.

[2] Lettre publiée par nous, *Revue de l'Art français*, janvier 1886.

[3] Son bien personnel, comme duc de Milan, héritier des Visconti. Il la grossit d'autres acquisitions. MM. Delisle et Mazzatinti ont retrouvé, à la Bibliothèque nationale, environ 15 manuscrits grecs et espagnols et 240 latins provenant de la bibliothèque de Naples, en y comprenant ceux qui furent enlevés par Charles VIII, ceux qui furent vendus par Isabelle del Baljo à Louis XII et ceux qui, acquis par le cardinal d'Amboise, restèrent jusqu'au XVII[e] siècle au château de Gaillon. V. M. Eug. Müntz, *Revue d'Histoire diplomatique*, 1894, p. 488.

[4] Mention dans le *Catalogue de la Bibliothèque de François I[er]*, publ. par Michelant, p. 24. Jean de Bruges, seigneur de la Gru-

par le sire de la Gruthuze. Et cependant l'air de la cour restait par dessus tout français [1], si bien que les Italiens ne s'y acclimatèrent pas toujours. Balthazar Castiglione, coreligionnaire naturel de la cour d'Amboise, ne voit même en France que « barbarie », mais, ajoute-t-il, si François d'Angoulême monte sur le trône, il fera fleurir les lettres [2]. Simple mot, bien caractéristique. Aux yeux des

thuze, prince de Stenheize, chambellan et capitaine de compagnie, devint lieutenant général du roi en Picardie (Clairamb. 223, 305 : fr. 26114, 867).

[1] Claude de Seyssel nous livre sa formule, dans une préface de la traduction de Justin, composée en 1509 et offerte au roi vers le commencement de 1510. Seyssel, né en pays français, mais hors de France et dont une grande partie de la carrière s'était passée en Italie, ne peut consentir à l'abdication de la langue française. Il estime peu, il abandonne les vieux romans de chevalerie, les Tristans, les Lancelots et autres, qu'il juge bons à fausser l'esprit (et qui seuls trouvèrent grâce devant François Ier); il veut qu'on revienne, avant tout, à l'histoire, à une histoire solide et sérieuse, scientifique et établie, de laquelle doivent ressortir des conclusions de haute moralité; il approuve chaudement les progrès réalisés dans l'étude des langues classiques. Mais tout cela ne lui prouve pas que les Français doivent rougir d'eux-mêmes. Il leur montre leur rôle dans le monde, la popularité dont jouit leur langue, même en Italie, il exhorte vivement le roi à tenir bon et à ne pas laisser sacrifier à un engouement irréfléchi et excessif le patrimoine national et l'influence de la France. Bref, il patronne, contre l'italianisme, qui va prévaloir sous François Ier, le gallo-grécisme, dont Du Bellay relèvera l'étendard en 1549, par sa *Défense et illustration de la langue française.*

[2] En regard de cette assertion, il est bon de placer la demande d'un tableau adressée par le marquis de Mantoue au peintre français Jean de Paris, pendant son séjour à Milan, en 1499. Jean de Paris s'excuse sur ses occupations (*Notices et documents* de la Société de l'Histoire de France, p. 297).



amis d'Amboise, tout était barbarie et ignorance autour de Louis XII. François Ier a merveilleusement traduit cette pensée un peu naïve dans l'étonnante fresque de la galerie de Fontainebleau, où il s'est fait représenter, l'épée à la main, pénétrant d'un pas allègre dans le temple de la Lumière, que décore l'F d'or sur fond bleu, et laissant au dehors les Ignorances, les Vices, qui s'agitent, les yeux bandés, dans les poses les plus étranges et les plus mélodramatiques.

Nous n'insisterons pas sur le sel de cette image. Pourtant, comment ne pas observer que, malgré les révolutions et les destructions, la France porte encore bien des stigmates apparents de la vitalité étonnante des premières années du XVIe siècle? Alors naquirent, comme par enchantement, des œuvres qui n'empruntaient point encore des mesures toutes faites, châteaux, cathédrales de dentelle, édifices brodés dont les festons gris se mariaient au ciel du pays. En même temps, on réparait, on continuait, avec une sorte de vénération, les anciens monuments. Ainsi, le roi allouait des fonds pour achever la cathédrale de Sens, « bel et somptueux édifice », disait-il[1], pour réparer l'église de Senlis [2], construite « douze cens ans passez » et néanmoins en

[1] Fr. 25719, 154.

[2] Fr. 25718, 105. L'architecte Martin Chambige était à Senlis en 1504 (Montaiglon, *Bulletin du Comité des travaux historiq. et sc.*, Archéologie, 1884, p. 457).

possession d'un clocher « grant, magnificque et l'un des plus sumptueulx de nostre royaume ». La Normandie, qui a toujours été traditionnelle et quelque peu anglaise, présida surtout à cet épanouissement [1].

Sous les auspices du cardinal d'Amboise, qui incarnait les tendances officielles du moment, Rouen était devenu un centre artistique [2], d'où surgissaient de magnifiques églises, le célèbre palais de Justice dont le peintre Jean Le Cèpre décora la salle [3], des fontaines [4], un jardin botanique et zoologique ; la bibliothèque de l'arche-

[1] « On en était encore aux conciliations souriantes, aux jolies *combinazioni*, où les éléments italo-classiques fraternisaient avec les traditions septentrionales... Même dans l'architecture religieuse, le *gothique* avait eu comme un regain de jeunesse et de sève... Les croisillons de Beauvais et de Senlis, les façades des transepts Nord et Sud de la cathédrale de Sens... sont d'une ampleur, d'une verdeur, d'une fermeté, qui ne sentent en rien la décadence. » (André Michel, *Journal des Débats* du 3 septembre 1894). Le même judicieux critique ajoute que les hôtels de l'abbé de Cluny, de Louis de la Trémoïlle, de Tristan de Salazart semblaient « prédire à l'art gothique,— si souple à se plier, sans rien abandonner de ses principes, à des programmes nouveaux, — de brillantes destinées et de longs renouvellements. »

[2] V. fr. 26109, 581. Reçu de 40 livres 18 sous, par Et. Le Tort, voiturier par eau, pour avoir mené des quais de Rouen aux quais de Paris et de là charroyé à l'hôtel *Saint-Paoul* 44 « casses de pierre de mabre », pour le roi, « ouvrées en ymageries en forme de sépulcre ». 22 nov. 1504.

[3] Fr. 26109. 598. 15 mars 1504, ordonnancement de paiement à Jehan le Cèpre de 70 sous tournois pour salaire d'avoir fait, par ordre de la cour, un tableau où sont figurées les images de N.-S. en croix, de N.-D. et de saint Jean, pour recevoir le serment des prisonniers.

[4] Archives de la Seine-Inférieure.

vêché s'agrandissait[1]; la cathédrale recevait des broderies, de l'orfèvrerie[2], et un célèbre bourdon *Le Georges d'Amboise*, qui se brisa en 1786 à la visite de Louis XVI[3]; en 1509, le cardinal posa la première pierre du portail. Le nom du cardinal d'Amboise rappelle aussi le chef-d'œuvre de l'époque, le château de Gaillon, autour duquel tous les arts se donnèrent rendez-vous. A peine en possédons-nous quelques débris, et on ne peut plus reconstituer que par la pensée les détails de l'immense et délicate entreprise, à laquelle collaborèrent fraternellement une foule d'artistes

[1] V. J. d'Ivry, *Faits et gestes du légat :*

O gent normande de Rouen bieneurée,
Pense a par toy combien te a decorée
George d'Amboyse, ton pasteur et prélat,
Par qui tu as ung si noble senat,
Sy hault pallays royal et magnifique
Pour tribunal et theatre autentique,
Les troys fontaines courans en troys parties,
Par porcions équales departies,
Pour survenir à tous les habitans,
De leurs conduitz largement dégoustans;
Les beaux volumes dont il a rendu pleinne
Ta librairie, faictz en lettre romainne;
Ta grosse cloche qui resonne et reboe
Sy haultement qu'il fault que chascun loe,
Le beau vergier habundant et fertile,
Auquel sont fleurs et fruictz pour homme utile
Environnez de teilliz et clostures,
De fil d'archal et d'autres fermetures,
Ou sont oyseaux de diverses espèces
Qui leans mainnent grandz soulas et liesses,
Les galleries doréez sus les carpeaulx
Ou sont bannieres, guidons et panonceaulx,
Qui resplendissent encontre le soleil
Sur tours carréez, édifice impareil.

[2] Prévost, *Annales de l'Église de Rouen* (lat. 5194).

[3] Dibdin, *Voyage bibliographique*, I, 73-74.



français et italiens. Dans un cadre de parterres, au milieu d'eaux limpides, qui s'épanchaient de vasques de marbre pour former la cascade réglementaire[1], s'élevait un logis, type de la maison de plaisance d'alors : élégante, somptueuse, ouverte. Plus d'appareil défensif : l'armement du premier ministre se composait de trois hallebardes ; et l'architecture, libre, pouvait ne plus viser qu'à l'originalité et à la vie : elle jouait avec la pierre, elle la dentelait, et la hérissait en crêtes, en tourillons, en lucarnes pyramidales ; d'innombrables arabesques, d'un fini magistral, couraient, comme des protées, sur les murs, entremêlées de médaillons classiques. Du Cerceau a pu appeler cet ensemble « un riche artifice, toutefois moderne, sans tenir de l'antique », c'est-à-dire sans s'y asservir. Partout, des souvenirs glorieux, personnels, vivants ; au-dessus de la porte, les bustes de Louis XII, du cardinal, de Charles d'Amboise ; ensuite, une longue page de bas-relief racontant l'entrée de Gênes en 1507 ; dans la chapelle, bijou de pierre, des verrières superbes, des fresques d'Andrea Solario, douze statues d'apôtres par Antoine Juste, des stalles de bois, aujourd'hui transportées à Saint-Denis, vénérable monument de l'art de transition, le devant d'autel

[1] Müntz, *La Renaissance au temps de Charles VIII*, p. 537. On voit au Louvre une fontaine du jardin de Gaillon, œuvre du génois Bertrand de Meynal ; la figure de Diane qui la surmontait a disparu.

de Michel Colombe que possède le Louvre. La cour, pavée de marbres divers, contenait une fontaine donnée par la république de Venise. Le mobilier était du plus haut prix: il comprenait pour 39,000 livres de vaisselle d'or. Le jardin lui-même, dessiné à l'italienne par le jardinier de Blois, trahissait, par ses larges proportions, l'estime qu'on faisait du paysage; de vastes avenues s'ouvraient dans un grand parc : mêlés à un peuple de statues, des troupeaux de cerfs, des paons, des oiseaux rares l'animaient [1]. Les parterres ne formaient guère qu'une marqueterie de fleurs et de pierre, mais un groupe champêtre, appelé le *Lidieu*, donnait la note agreste et reposante, comme le *Lido* près de cette belle fleur d'eau, qui s'appelle Venise.

Partout, le cardinal ou les siens ont laissé le souvenir de bâtisseurs. Près du marché de Blois, le cardinal bâtit un logis, à Vigny un château [2]; un de ses frères dotait Clermont-Ferrand d'une fontaine charmante [3], et Paris de l'hôtel de Cluny; son neveu bâtit le château de Meillant, encouragea les arts à Milan; à Fontana, près de Milan, il érigea un petit oratoire [4]. Mais Georges d'Amboise ne succomba pas à l'entraînement ; l'art restait

[1] *Les faictz et gestes de très reverend père en Dieu Mons. le légat, translatez de latin en françoys, par maistre Jehan Divry.*

[2] Jean d'Ivry.

[3] La Mure, *Hist. des ducs de Bourbon*, II, notes, col. 2.

[4] Forcella, *Iscrizioni delle chiese... di Milano*, IV, 65.

pour lui le luxe suprême, et le luxe n'amollit pas son cœur, pas plus que les rudesses de la politique, qu'il envisageait avec une philosophie un peu hautaine[1], ne l'endurcirent. Il était grand, en restant lui-même, et justicier[2], « Père des pauvres[3] ». Ses papiers nous révèlent, à ce sujet, de curieux détails. Rien qu'à Louviers, son administration, exacte et toujours en éveil, entretenait soixante et onze familles de misérables[4], et on constate que ses vastes revenus passaient par ses mains, comme par celles de l'habile intendant des artistes ou des malheureux[5]. On le voit solliciter du roi une fondation pieuse[6], ou du pape quelque indulgence en

[1] Cortesius, *De Cardinalatu*, f° cxxvi.

[2] J. d'Ivry. Le roi le nomma conseiller-né de l'échiquier de Rouen, en mars 1507 (Archives du palais de justice de Rouen, reg. de l'échiquier).

[3] J. de Terra Rubea, *Contra rebelles suorum regum*, Paris, 1526; f° 68, c. I.

[4] Archives de la Seine-Inférieure, G. 1014.

[5] Pasquier raconte sur le cardinal d'Amboise une anecdote qui, si elle n'est pas vraie, mériterait de l'être: Un gentilhomme des environs, un peu ruiné par les guerres d'Italie, lui fit proposer de lui vendre un domaine patrimonial. Le cardinal l'invite à diner: au dessert, il lui demande cordialement comment il a l'intention de vendre un bien de famille. L'autre répond qu'ayant une fille à doter, il lui faut de l'argent, qu'il désire les bonnes grâces du cardinal et s'en remet à lui. — Mais alors, dit le cardinal, si vous aviez de l'argent, vous ne songeriez pas à vendre! — Ah! Monseigneur, c'est vrai, mais aujourd'hui à qui emprunter? — A qui? à moi et à nul autre. Il lui prêta, séance tenante, une grosse somme, en lui promettant de le laisser tranquille. Comme l'intermédiaire demandait des nouvelles de l'affaire: « Ah, dit-il, j'en ai fait une bien bonne! Au lieu d'une seigneurie, j'ai acquis un ami. »

[6] 1507. Archives de la Seine-Inférieure, G. 1112.

faveur d'un sanctuaire normand [1]. Sa famille n'hérita que de ses biens patrimoniaux ; il laissa son argent aux pauvres, « vrais héritiers de l'Église [2] », il assura par un legs l'achèvement de la chapelle de Gaillon.

On ne peut pas dire que ces façons répondissent en tout à l'idéal d'Amboise ; on n'introduisait pas encore la facture décorative, parfois accusée de banalité ou de prétention, qui fit fortune à Fontainebleau. Mais bien des gens hésiteront à traiter de barbare une école qui s'est perpétuée en la personne des Clouet, des Corneille, et de tant d'éminents artistes, modestes (on sait à peine leurs noms), et bien éloignés de l'envergure italienne, mais dont on peut citer sans déshonneur le goût exquis et la très fine habileté.

Peut-être, si le cardinal d'Amboise eût vécu plus longtemps, aurait-il exercé sur son pupille, le duc de Valois, une influence. Nous en doutons pourtant. Dans la mêlée intellectuelle dont nous venons d'indiquer les principaux traits, François appartenait notoirement à un parti, comme l'indique Castiglione. Il y resta d'autant plus solidement fixé, qu'il s'en souciait fort peu. Deux objets, seulement, absorbèrent son attention : l'armée et les femmes. Hors de là, nous ne nous permettrons de nommer que le fou Triboulet,

[1] Archives du Vatican, *Reg. secreta Julii II.*
[2] Archives de la Seine-Inférieure, G. 3417.

auquel il témoigna une constante sympathie. Triboulet était, d'ailleurs, un personnage : il dînait à la table du roi, il accompagna Louis XII à l'expédition de 1509, et à sa mort, par les soins du roi, il fut, sur son tombeau, honoré d'une statue [1].

Quant à l'armée, le duc de Valois l'aima dès le premier jour, et il aurait voulu y débuter sans retard. Mais Louis XII ne se souciait pas de risquer « la seconde personne de France [2] ». L'année 1508 se passa, du reste, à préparer par des négociations les guerres futures; ces négociations, pour le dire en passant, donnèrent lieu à un nouveau projet de marier Marguerite de Valois avec le prince de Galles [3]. Le traité qui intervint reçut comme garants divers grands personnages, notamment le duc d'Alençon [4]. Pour le duc de Valois, on ne lui demanda rien, et il ne fit rien, que vivre joyeusement, en attendant l'heure, encore lointaine, de son mariage effectif [5].

Il éprouva divers accidents. Le 3 août 1508, à Fontevrault, en jouant après dîner, il reçut au front un coup de pierre, heureusement sans conséquence, mais qui alarma fort sa mère. Au mois de décembre, il tomba sérieusement malade à Blois,

[1] Fr. 3939, f° 38 v°.
[2] Jean d'Auton, t. IV, p. 164.
[3] *Lettres de Louis XII*, I, 127, 153.
[4] Annexe à la dép. du 29 février 1508. Archives de Venise.
[5] Le 14 mars 1508, il assista à la ratification du traité de Cambrai.

pour des causes vraisemblablement plus intimes, Louise se hâta d'accourir et, le soir du 12, les habitants d'Amboise la virent passer en toute hâte, à la clarté des torches[1]. Elle trouva les médecins sans inquiétude. Tout d'un coup, dans la soirée du 14, une violente rechute inspira, un instant, de vives craintes. François se remit assez vite[2]; mais, au printemps suivant, il n'obtint pas d'accompagner le roi, comme MM. d'Alençon et de Bourbon, à l'expédition contre les Vénitiens. Il resta à Grenoble avec la reine, Montmorency et de graves membres du Conseil. Lorsque le roi revint au mois d'août, il alla l'attendre sur la route, à peu de distance de la ville[3]; Louis l'embrassa avec sa jovialité habituelle, en s'écriant : « Le beau gentilhomme ! »

François prit sa revanche au mariage de sa sœur, qui eut lieu le 9 novembre[4]. D'abord, au banquet, il occupa la première place de la table du marié, en tête des princes du sang, tandis que sa mère se trouvait la quatrième à la table de la reine, au-dessous de Mmes de Bourbon et d'Alençon. Après le dîner et le bal, les dames se mirent au balcon pour assister aux joutes[5], c'est-à-dire au petit

[1] Chevalier, *Inventaire* cité, p. 212.

[2] *Journal* de Louise de Savoie.

[3] Saint-Gelais ; Desjardins, *Négociations*, II, 397.

[4] Fr. 2928, 23.

[5] Les puritains réprouvaient les combats en champ-clos comme un souvenir du cirque romain, et, par conséquent, l'amour des joutes (V. Jean d'Auton, IV, 38).

triomphe du duc de Valois. François entra en lice le huitième, très brillamment, tout en drap d'or, avec une nombreuse escorte habillée de soie jaune. Le bon Louis XII lui-même, en jaune des pieds à la tête, figurait dans cette escorte, comme *servant*; après avoir consciencieusement rempli son office, il monta à la fenêtre du cardinal d'Amboise.

Le lendemain, François et ses *tenants* reparurent, cette fois en satin blanc; ils coururent « un coup de lance », et exécutèrent une belle passe de douze coups d'épée. Le surlendemain, fin de la représentation: lutte à la barrière, rupture d'une lance, lutte à épées courtes[1]. Malheureusement, tout cela ne valait pas le fameux coup de clairon d'Agnadel:

Le roy fit lors sonner trompettes et clérons,
Disant: « Suivez-moy tous! par Dieu, nous les aurons[2]. »

François obtint la promesse, à la prochaine campagne, de commander un corps d'armée auxiliaire des troupes de l'empereur[3].

On convenait, en général, que les Français feraient des soldats bien invincibles, s'ils étudiaient le métier des armes « autant qu'à dames décepvoir[4] ». C'est sans doute pour justifier ce mot qu'ils alliaient

[1] *Lett. de Louis XII*, I, 207, 208.
[2] Jean Sala, *Des hardiesses du roy Lois XII*e; récit inédit, fr. 10420.
[3] Sanuto, 29 janvier 1509.
[4] MM. de Montaiglon et de Rothschild, *Anciennes poésies françaises*, X, 240.



si bien les deux cultes. François, comme on pense, n'agit pas autrement.

Un proverbe disait : « Une court sans dames est une court sans court[1], » et, en dépit des foudres de la reine, la cour de France, pas plus que les autres, n'allait pas sans quelques joies amoureuses. Le roi même se laissa prêter un petit roman crépusculaire[2] : une dame Spinola se serait éprise de lui, au point de mourir, en 1505, sur le faux bruit de sa mort. Combien il est fâcheux que cette gentille historiette rencontre tant d'obstacles, et, notamment, que la dame ait attendu pour mourir quelques années de plus !

Parmi les déités de la cour susceptibles d'attirer le culte du jeune duc de Valois, il s'en trouvait deux, qui devaient agir sur sa destinée. Elles ne manquent pas d'intérêt.

La première, Mlle Anne de Graville, avait pour père l'amiral de Graville, l'ami d'Anne de France et de Louise de Savoie, que nous avons vu en défaveur : sa sœur avait épousé, dès 1491[3], le sire de Chaumont ; ainsi, elle ne devait plus être très jeune, et vraisemblablement elle approchait bien de la trentaine, lorsque son père, dans le mouvement qui suivit le procès du maréchal de Gié, lui obtint une

[1] Brantôme, III, 130.

[2] Jean d'Auton. Cette historiette était racontée par Germain de Bonneval.

[3] Son père était né vers 1441 (Perret).

place au service de la reine[1]. Elle avait mordu de bonne heure à l'esprit littéraire et artistique du monde de son père, elle avait connu le charmant Octovien de Saint-Gelais, que dis-je? elle l'avait enthousiasmé par sa grâce, par son esprit original et romanesque. En 1497, Octovien, à l'apogée, s'unit aux poètes Robertet et Cretin, pour déclarer, au nom des dieux, que les histoires anciennes et modernes ne mentionnaient pas de femme supérieure à celle-ci, et pour proclamer la fille du seigneur de Marcoussis[2], ou « Dame Sans sy[3] »,

Seule, sans per, la plus belle des belles.

Cet arrêt rimé, que son auteur ne craignit pas de joindre aux *Épitres d'Ovide*, souleva un *tolle*. Dans une nouvelle pièce, *L'appel interjecté... contre la dame Sans sy*, Octovien avoue l'accueil plus que réservé de la cour, quand il y reparut; les dames de la reine chuchotaient, quatre

[1] Leroux de Lincy, *Vie de la reine Anne de Bretagne*, II, 130; notre *Histoire de Louis XII*, t. III; *Lettres de Louis XII*, I, 65, 66; Perret, *Notice sur Louis Malet de Graville*, 58.

[2] Dans l'intitulé de *Palamon et Archyta*, on la qualifie « Madamoiselle Anne de Graville la Mallet, dame du Boys Malesherbes » (Malesherbes, Loiret. — Bibl. de l'Arsenal, ms. 5116). De même dans la préface du fr. 25535. Nous trouvons aussi la mention d'un certain Jean d'Averton, « écuyer de M[lle] de Graville, admiralle de France ». (Ms. Clairambault, 8.)

[3] D'après M. Quentin Bauchard, dans son bel ouvrage *Les Femmes bibliophiles*, t. II, p. 381, l'*Arrest pour la dame Sans sy* se rapporterait à la mère d'Anne de Graville. Nous hésitons un peu à admettre cette hypothèse, parce que M[me] de Graville était morte.



réclamèrent : Jeanne Chabot, dame de Montsoreau, s'irritait qu'on attribuât toutes les vertus à une seule jeune fille ; Blanche de Montberon accusait Octovien de forger des rivalités ; Mme de Talaru se déclarait adversaire jurée des poètes[1]...

Anne de Graville était bien une véritable artiste ; pas trop tournée à la dévotion, quoiqu'on ait vu longtemps dans l'église de Marcoussis les mots *O salutaris hostia* brodés de ses mains sur un devant d'autel, comme Louise de Savoie, elle aimait les livres, les belles enluminures[2] ; du fond de l'Italie, l'évêque de Venosa lui adressa un recueil de vers avec une préface pompeuse[3]. Boccace, Pétrarque furent ses maîtres ; on possède encore son magnifique exemplaire d'une traduction des Triomphes de Pétrarque[4], où elle a inscrit divers anagrammes de son nom : « Garni d'un léal ; — J'en garde un léal ; — etc. » Plus tard, au moment des tristesses, elle y fit peindre une *chantepleure* ou arrosoir, avec cette devise : *Musas Natura, lacrymas Fortuna* (par la nature les muses, par le sort les larmes).

L'œuvre la plus importante[5] d'Anne de Graville

[1] Leroux de Lincy, II. 138-140.

[2] Quentin-Bauchard, *Les Femmes bibliophiles* (Paris, Morgand, 1886).

[3] Fr. 25535.

[4] L'exemplaire de Louis XII se trouve à l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.

[5] Le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal contient, en outre, l'*Epistre de Clériande la Romaine...* translatée de latin en françois (par Villebresme), et l'*Epistre de Maguelonne à Pierre de*

est sa versification[1] d'un vieux roman de Boccace, *Palamon et Archita*[2], ou *Roman de Theseus*[3], dédiée à la reine[4], et qui plut, selon le goût de la chevalerie nouvelle, comme récit d'amour et d'aventures. La touche sentimentale, parfois un peu molle, s'échauffe aux peintures voluptueuses : Anne excelle à décrire les moindres étapes d'une élégante nudité féminine[5], il faut toujours en revenir là, et elle la rehausse d'un chapeau de roses, de rubis, d'un peu de drap d'argent, de longs cheveux dorés descendant jusqu'aux talons[6] ; elle vante, comme l'école de Fontainebleau, une taille longue et juvénile, les épaules minces, blanches, bien garnies, les yeux riants et pétillants d'amour, au regard franc, vif et disant ce qu'il veut dire, les sourcils arqués, nets, le nez fin et droit, la bouche vermeille, petite, les dents croquantes, le menton à fossette, le teint frais, le cou long, une poitrine brillante et mathématique, les bras longs, minces, ronds, les doigts longs, la main blanche, douce, d'une douceur à faire défaillir..., la solidité du reste..., le pied exquis[7]... L'homme parfait lui apparaît sous

Provence. La bibliothèque de l'Arsenal possède une autre traduction d'Anne de Graville, le poème de *Mutation de fortune* (ms. 3172).

[1] « Du commandement de la royne » (Bibl. de l'Arsenal, ms. 5116).

[2] *Catalogue du baron Pichon*, 1869, n° 472.

[3] Fr. 1397 ; nouv. acquis. fr. 6513.

[4] Fr. 25441. — [5] F° 74. — [6] F° 21.

[7] *Le Peregrin*, roman italien traduit par François Dassy, secré-

les traits d'un seigneur parfumé, musqué, tressé, soigné, caracolant avec crânerie sur un coursier doré, tout bruyant d'orfèvrerie et parlant d'amour [1]. La fête par excellence est, pour elle, une danse, nu-pieds, nu-tête, sans ceinture, en légers vêtements flottants, à l'air du printemps, guidée par une mélodie tendre et douce, sur un léger gazon, dans un temple de cristal aux autels de jaspe et de corail, avec des palmiers, des rosiers, des pins odoriférants, des pigeons qui roucoulent. Tout fleurit, tout aime [2]... Ses deux héros périssent presque dans la suavité de leurs embrassements, « en grand plaisir [3] ».

En peignant la beauté, cette ardente jeune fille regardait son miroir : elle était blonde et fine, elle avait l'œil noir, pétillant, plein de feu, des sourcils très arqués, le front élevé, avec des joues rondes, roses, très fraîches, une toute petite bouche au sourire à la fois modeste et spirituel [4]; de la taille, et de l'air, et une grâce qui permettait de former les conjectures les plus agréables. Elle plut sans doute au duc de Valois, car le prince prit l'habitude d'aller souvent s'établir à Marcoussis pour chasser [5].

taire du roi de Navarre (1529), trace de la beauté un portrait analogue (f° 1 v°).

[1] F° 25.

[2] F° 30, v°.

[3] F°s 59, 77 v° (fin du poème).

[4] Ms. de l'Arsenal.

[5] Maltebrun, *Hist. du château de Marcoussis*, 353.

Elle ne voulait pas entendre parler de prétendants : elle trouvait l'un volage, l'autre téméraire, le troisième pas assez riche[1], et, un beau matin de l'année 1509, elle suivit l'Amour, sous forme d'un cousin germain médiocre, Pierre de Balsac d'Entragues[2]. L'amiral, fort en colère, déclara aussitôt déshériter sa fille, menace qui impressionna Balsac. On chercha à fléchir ce courroux, seule réparation possible ; le cardinal d'Amboise lui-même intervint ; le vendredi saint de 1510, pendant l'adoration de la croix au couvent de Marcoussis, le prieur arrêta le vieil amiral qui s'approchait et l'interpella avec onction : au même moment, paraissait Balsac, en tenue des plus humbles, puis Anne de Graville, sanglotante, les cheveux épars, la robe déchirée. Le vieillard céda à ce coup de théâtre ; il releva sa fille et ramena les fugitifs au château[3], en faisant encore ses conditions. Anne dut se contenter d'une somme de 10,000 écus d'or et d'une rente de 1,000 livres pour tout héritage[4]...

De ce roman naquirent onze enfants, et le nom de Balsac put briller derechef sous le règne de Henri IV.

[1] Leroux de Lincy, 129.

[2] Les Balsac étaient eux-mêmes une famille de lettrés. Robert de Balsac d'Entragues avait écrit la *Nef des batailles* (traité de l'art des conquêtes) et une « moralité » qui eut plusieurs éditions à cette époque : « Le droit chemin de l'hôpital, » traité sur les diverses manières de se ruiner.

[3] Leroux de Lincy, I, 130.

[4] Perret, p. 195. Balsac, nommé sénéchal d'Agen, pilla les vivres destinés à l'armée et fut remplacé, comme on verra plus loin.

en la personne d'Henriette de Balsac d'Entragues.

L'autre femme dont nous avons à parler, également demoiselle d'honneur de la reine[1], formait l'antithèse vivante d'Anne de Graville. Françoise de Foix était sœur de deux grands seigneurs, les sires de Lautrec et de Lescun, qui allaient devenir les compagnons d'armes et, pour ainsi dire, les éducateurs militaires du jeune duc de Valois. La reine la dota, et la maria, en 1509, à Jean de Laval, seigneur de Chateaubriant, descendant d'une haute race bretonne, quoique simple écuyer et capitaine de ville[2]. Brune, grasse, la peau laiteuse, d'un bon et large port, toute épanouie de vie facile et plantureuse[3], l'esprit vif et fort cultivé, Françoise ne pouvait pas, avec son air de reine, ensorceler un tout jeune homme aussi bien qu'Anne de Graville. Elle se maria, d'ailleurs, à quatorze ans[4], avant que sa beauté voluptueuse atteignît encore le plein développement qui devait exciter un enthousiasme si capiteux. Comme c'était pour les femmes un cachet de distinction que d'écrire[5], Françoise n'y manquait pas non plus ; elle faisait des vers amoureux; elle protégeait les littérateurs; il reste une

[1] *Mém. de Bretagne*, année 1505 ; c. 1595.

[2] Fr. 26107, 336.

[3] *Three hundred french portraits*, by lord Ronald Gower ; Musée de Cluny, n° 2005.

[4] D'après Anne de Graville, quinze ans était l'âge de la parfaite beauté.

[5] V. fr. 1282, les poèmes mystiques de Catherine, femme de Philibert de Beaujeu ; les œuvres mystiques de Gabrielle de Bourbon (Bibl. Mazarine).

traduction de Plutarque, qui lui est dédiée [1]. Coquette au possible et beaucoup « myeus conneue que paynte », selon François Ier [2], fort peu éprise, à ce qu'il semble, du bon gentilhomme de province qui lui servait de mari, elle ne se montra jamais ni impitoyable, ni difficile sur le nombre et la fidélité des amants. Une plaisanterie du duc d'Albany, un jour qu'elle demandait au pape la permission de manger « de la chair » les jours maigres, nous montre qu'on la jugeait femme d'esprit et qu'elle entendait à merveille la gauloiserie. Plus tard, François Ier subit son joug, au point d'amener une insurrection de Louise de Savoie[3]. Il fallut que Louise fournît à son fils un autre amour et que le mari emmenât « dans une tour d'airain », disait-on (probablement en province tout simplement), la belle créature que Clément Marot, l'ayant beaucoup connue, lui aussi, appelait « Danaë [4] ».

François, bientôt en rapports intimes avec ses frères, eut de fréquentes occasions de voir Françoise de Foix, mais rien n'indique qu'il s'en soit épris tout de suite. Au contraire, peut-être pour

[1] Fr. 1398.

[2] Rouard, *François Ier chez Madame de Boisy*, f° 13 (*Conneue* est, délicatement, écrit en abrégé : M. Rouard a lu à tort : Contournée).

[3] V. Paulin Paris, *Études sur François Ier*, I, 119 et suiv.

[4] *Élégie à une dame enfermée en une tour pour l'amour de son amy*. Primatice dessina une Danaë, qui fut peinte à fresque dans galerie de Fontainebleau.

dépister les censeurs, il chercha d'abord ses distractions hors de la cour, quitte à les trouver moins relevées.

Son premier amour connu date d'Amboise[1]. Il admira à l'église une jeune fille brune, distinguée, très gracieuse ; il sut qu'elle se nommait Françoise, comme lui, qu'elle avait été élevée dans la domesticité du château, où elle avait souvent joué à la poupée avec Marguerite de Valois ; éloignée ensuite par des circonstances de famille, le mariage de sa sœur avec un sommelier du château venait de la ramener. A la demande de son frère, Marguerite voulut revoir son ancienne compagne, la choya, l'engagea à multiplier ses visites, la mit dans toutes les fêtes. François, de plus en plus enflammé, finit, ou commença, par députer, assez brutalement, un de ses gentilshommes ; Françoise opposa beaucoup de modestie et de pudeur, et la négociation échoua complètement.

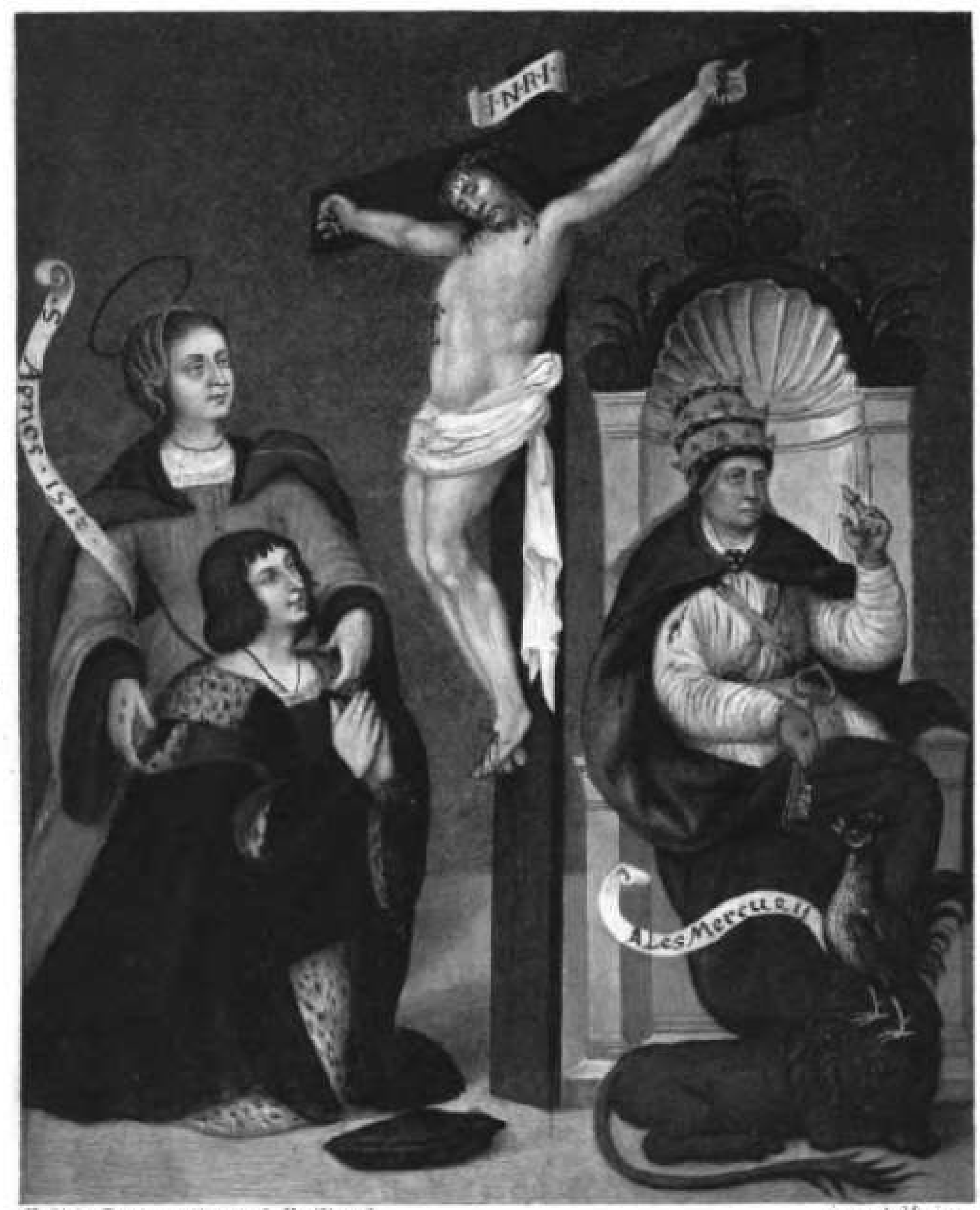
La poursuite du prince n'en devint que plus tenace, et elle frisait la persécution. François ne manquait plus un office, il s'installait derrière sa belle et la forçait à changer constamment de place. Il crut très machiavélique de se concilier d'abord le sommelier par des promesses, puis de prendre les grands moyens : il alla caracoler sur un des hauts chevaux de l'écurie et se jeter dans le ruisseau à la

[1] Nouvelle XLII de l'*Heptaméron*. Le récit, d'après cette Nouvelle, se rapporterait à l'année 1509, ce qui semble contestable.



porte de son amour ; naturellement on s'empressa de le ramasser, et, comme il articulait très haut des douleurs imaginaires, de le transporter dans la maison voisine, celle du sommelier, où il se mit au lit. Il expédia ses gens au château chercher des vêtements et réclama Françoise : la jeune fille, après bien des refus, se présenta enfin sur les instances de sa sœur, mais toute tremblante : « Françoise, lui dit le pseudo-malade en prenant une petite main qu'il sentit glacée, m'estimez-vous si mauvais homme, si estrange et cruel que je menge les femmes en les regardant ? » et il parla avec vivacité de son amour, des risques qu'il avait courus pour se trouver là, dans ce lit ; en guise de péroraison, il chercha à attirer Françoise et à l'embrasser. Elle, les yeux baissés et en larmes, silencieuse, pétrifiée, résistait : tout d'un coup elle éclata : Pourquoi un si noble prince s'adressait-il à elle, si humble, si « ver de terre » ? Que ne s'en prenait-il aux brillantes dames de sa maison ? Craignait-il leur refus, et alors spéculait-il sur la pauvreté ? Elle rappela les services de ses parents, qui ne méritaient pas qu'on voulût la « mectre en rang des pauvres malheureuses ». Le prince eut beau protester d'un amour exclusif, il ne gagna absolument rien ; sur ces entrefaites, les vêtements arrivèrent ; d'abord il répondit qu'il dormait, mais l'heure sacramentelle du dîner l'obligea à partir.





Heliog Ducourtioux & Huillard

imp. A. Manye

FRANÇOIS 1er

à dix-huit ans

amené au Christ et à l'Armée par Marguerite de Valois

(peinture attribuée à Barthélemy Guéty, dit Guyot)

ms. lat. 8.396



On voit que François était encore un enfant, ou du moins un apprenti. Cependant, il ne connaissait plus certains préjugés, notamment celui de l'amour platonique : il envoya cinq cents écus à sa belle ; Françoise refusa ce message dépourvu d'artifice, elle ajouta même que maintenant elle savait le prince incapable de violence... Peu après, un officier, émerveillé d'une tenue aussi extraordinaire, brigua sa main, et François les protégea toujours.

Ainsi passa le premier amour, l'amour des grands enthousiasmes et des émotions profondes, celui qui déborde, qui vivifie ou qui tue. De cette aventure avortée, notre héros tomba, sans transition, sans frein, dans tout ce qu'il y a de plus grossier. Brantôme lui-même estime qu'il « aima fort et trop... ; il embrassait qui l'une, qui l'autre, » au point qu'il lui fallut du temps pour revenir à des goûts au niveau de sa situation. On dit pourtant qu'à Marcoussis il séduisit une brillante jeune fille[1] le mystère de cette histoire nous réduit aux conjectures ; nous ignorons si l'aïeule d'Henriette d'Entragues y fut mêlée, et si son brusque enlèvement y a un rapport quelconque.

Une autre notion que perdit François, et pour toujours, ce fut celle de la valeur de l'argent : il se piquait si peu d'imiter Louis XII, que le budget total

[1] Maltebrun, *Hist. de Marcoussis*, 353.



des tailles de Louis XII (1,500,000 livres en moyenne) devint, pour lui, simplement le budget de la maison royale. Louise de Savoie aurait peut-être sagement agi de lui apprendre à compter; jusqu'à dix-huit ans, c'est-à-dire tant qu'elle toucha les revenus ou pensions, elle préféra, au contraire, le rationner fortement et ne point « gonfler son aumônière [1] », si bien que François brûla de justifier l'adage : « A père avare, enfant prodigue ». Probablement, la pénurie influa quelque peu sur le choix de ses plaisirs, et nous voulons croire aussi qu'elle inspira les premières compassions de Marguerite. confidente [2] et auxiliatrice d'une « joyeuse vie » qu'elle ne blâmait pas trop [3], lorsque son frère n'allait pas trop bas [4] ni trop loin.

Avec sa tournure élégante, François devint, sans effort, le type des héros rêvés par Anne de Graville. Il devançait les modes : il laissa pousser sa barbe selon la mode italienne, qui ne tarda pas à être le dernier mot de la fashion [5]. Sa physionomie plaisait sans être belle. Nous avons plusieurs por-

[1] *Heptaméron*, Nouvelle XL.

[2] Un fort bel exemplaire du poème de *la Coche*, offert plus tard par Marguerite à une des maîtresses de son frère, la duchesse d'Etampes, se trouve maintenant à la Bibliothèque de Chantilly.

[3] *Heptaméron*, Nouvelle IV.

[4] « Non inferiora secutus. »

[5] Dans la miniature de l'Enéide de Saint-Gelais, en 1500 (fr. 861), personne n'a encore de barbe.

traits[1], qui nous permettent de suivre les effets de l'âge. Lors de son mariage de 1506, d'après une médaille frappée à cette occasion, tout en conservant l'expression douce et enfantine, il a déjà les traits osseux et accentués, les yeux cernés. Sa figure va devenir de plus en plus massive; cependant, dans le croquis dit de Staffort-House, elle garde encore certaine morbidesse assez fine; le teint paraît clair, le regard droit et gai, l'œil franc; de grands cheveux bruns encadrent cette jolie tête. Les quatorze ans restent candides. A dix-huit ans, nous le trouvons bien lui, dans une charmante miniature, familiale et officielle, probablement due au pinceau du peintre Guéty, dit Guyot[2], où Marguerite de Valois, sous le nom virginal de sainte Agnès, amène, ou ramène, son frère au Christ en croix et à la vie militaire : François, malgré tout, ne cherche point l'air pénitent; il n'a pas embelli; son nez aquilin a pris trop de hardiesse, ses sourcils noirs sont trop relevés, ses cheveux pendent trop, mais il a le sourire aux lèvres, l'air du monde le plus gai et le plus spirituel, il respire une joie communicative; on sent que, réellement, il ne juge pas la vie ennuyeuse, il doit plaire, il faut qu'il plaise.

[1] Sans compter un joli petit portrait, du Musée du Louvre, qui ne paraît pas le représenter.

[2] Ms. lat. 8396. Ce manuscrit, offert à François pour ses dix-huit ans, fut sans doute exécuté par ordre de Marguerite de Valois.



Comme symbole de l'armée, l'habile peintre a placé, tout auprès, un coq hardiment juché sur la tête d'un lion, en face du pape qu'on va combattre[1].

La haute et vigoureuse stature de François exerçait aussi une influence : le peuple, qui attache tant de prix à ces choses, était porté à l'admirer, en face du squelettique Louis XII, au port si peu dominateur : « ung beau et grant prince, » en face d'un « ypothéqué[2] », et plein d'entrain et de promesses, et hardi, et généreux ! Que faut-il de plus?

Le bon roi Louis XII ne prit point ombrage d'un voisinage si délicat à manier, et montra toujours à son jeune cousin une condescendance plus que paternelle. Les courtisans classiques, qui songeaient à l'attitude de Louis XI envers son propre fils, trouvaient, là, matière à vanter, une fois de plus, l'éternelle opposition des deux Louis [3]. Ils en profitaient aussi pour se tourner vers l'astre levant, avec une grâce nuancée de réserve. Rien de curieux comme les gens évertués à louer, chez l'héritier éventuel du trône, « beauté, bonté, sens et noble cœur », et à bien dire à quel point il leur semblerait difficile que le fils du roi, s'il en sur-

[1] Le pape lui-même est un portrait.

[2] *Les Croniques et Gestes des tres haulx et tres vertueux faitz du tres crestien Roy Françoys premier de ce nom*, par André de la Vigne (fr. n. acq. 794, p. 4).

[3] Cl. de Seyssel, *Hist. du Roy Loys XII*e, p. 47.

venait, parût plus aimable. Ils ajoutaient : « Si la Providence donne au roi un fils, on peut espérer qu'il ressemblera à son père ; si elle s'y refuse, il faudra encore louer Dieu. Mais rien n'empêche d'augurer que le roi laissera un fils déjà grand, ou même plusieurs, car enfin il se porte bien et la reine n'a pas, qu'on sache, fait montre de stérilité [1]. »

Combien les habiles auteurs de ces louanges suspensives se trompaient, et qu'ils se préparaient, pour l'avenir, d'amères déceptions [2] ! François se prenait très au sérieux et n'admettait aucun partage ; il voulait qu'on fût ou pour ou contre lui. Il ne se persuada jamais qu'un familier de la reine, notamment, « feust bien son serviteur [3] » : Robert de la Marck, compromis par l'amitié du maréchal de Gié, avait cru politique de se rapprocher de la reine ; grande erreur, qui prépara une des fautes majeures de François Ier ! Il fallait se montrer courtisan consciencieux et modeste. Robertet fait venir de Milan, avec d'infinies précautions, deux perles magnifiques, encore dans leurs coquilles : il sait que le jeune prince aime les joyaux. De quel ton parfait d'humilité il écrit là-bas son espoir que le duc « se contentera » de ce présent [4] ! C'est ainsi qu'on

[1] *Id.*, p. 58 v°, 59.
[2] Seyssel quitta le service de France.
[3] Mémoires de Fleuranges.
[4] Lettre de Geffroy Carles, ms. Dupuy 261, p. 95.

parle, pour s'avancer dans le monde. Comme beaucoup de princes italiens, joyeux compères, connus pour leur amabilité et leur rondeur, François n'apprécia jamais les réserves, et encore moins les critiques. Au carnaval, Louis XII, populaire, de bonne volonté et de conscience nette [1], laissait le petit théâtre s'égayer à ses dépens ; sous François Ier, le holà fut bien vite mis [2].

[1] Géruzez, *Histoire de la littérature*, I, p. 269.
[2] Paulin Paris, p. 67, note.

IX

LES PREMIÈRES ARMES DU DUC DE VALOIS

Au commencement de l'année 1510, Louis XII fit en Bourgogne un voyage, où il recueillit des manifestations de popularité, qui confinèrent à l'idolâtrie. Les paysans, attachés à ses pas pendant des lieues, cherchaient à toucher sa mule ou le bas de sa robe, et portaient ensuite la main à leurs lèvres [1], comme pour des reliques. On ne demandait au roi bien-aimé qu'une chose, un fils, mais on le lui demandait sans cesse, en vers et en prose : on interpellait le Ciel; puisqu'un miracle avait guéri le roi, on réclamait le reste.

Le duc de Valois, acclamé dans un moment de détresse poignante, disparaissait un peu. Il sentit alors l'âpre morsure de l'ambition, et le besoin d'honneurs dont il avait pris l'habitude. En allant voir sa mère, il se fit préparer à La Rochelle, faute

[1] Saint-Gelais.



de mieux, une entrée solennelle ; il l'exécuta le 1er février, à cinq heures du soir [1].

Vers le mois d'avril, éclata un mouvement général de joie : une nouvelle grossesse de la reine se manifestait clairement [2]. Des prières commencèrent aux Célestins, sur le désir de Louis XII, pour obtenir un fils [3].

C'est dans ce renouveau qu'un coup, d'une portée incalculable, affecta douloureusement le cœur du roi. Le cardinal d'Amboise, que des crises de goutte et de gravelle arrêtaient souvent depuis quelques mois [4], mourut subitement, dans une crise, le 25 mai. Personne ne prit sa place ; sa mort changea l'esprit, la physionomie de la cour, et toute la direction des affaires.

Que pouvait faire le duc de Valois, parmi ces vicissitudes? Nous aurions été tenté de lui offrir les conseils que la Philosophie et la Patience, jointes à l'Espérance, donnaient à des navires désemparés, dans un petit poème de 1511, sur le thème connu : « Tout vient à temps, qui scait actendre. »

Si bien le entens,
Tout vient à temps...

[1] *Journal* de Louise de Savoie.

[2] Lettre du cardinal d'Amboise au comte de Carpi. Archives de M. le prince Pio, à Milan.

[3] Beurrier, *Antiquitez et privilèges du convent des Pères Célestins de Paris* (Paris, 1634, in-4°), p. 348.

[4] Correspondance, citée, avec le comte de Carpi.

Dueil et contends
En gré fault prendre [1].

François avait obtenu la promesse d'accompagner le roi en Italie; l'expédition n'eut pas lieu [2], on ne pensait plus qu'aux couches de la reine. Louise de Savoie, anxieuse, défiante, voulut y assister et vint s'installer à Amboise, avec son fils, qui se retira près d'elle [3]. La naissance inopinée d'une fille, dans la matinée du 25 octobre 1510 [4], produisit un véritable effarement. Il fallut improviser des tentures vertes et blanches, acheter à la hâte quelques meubles indispensables, jusqu'à un lit pour Mme du Bouchage qui devait coucher dans la chambre avec la nourrice et les demoiselles; Mme de Soubise se chargea de la fabrication du trousseau. On prit une nourrice, qu'on habilla de fourrures blanches. Mme de Bourbon, architecte improvisée, garnit d'un baldaquin de damas blanc à fleur de lys, les fonts baptismaux de l'église Saint-Calais, et le soir même, à la lueur de deux cents torches, on put y porter l'enfant, enveloppée dans une couverture d'hermine [5]. Par suite d'un vœu à saint René, ancien évêque d'Angers, patron

[1] Fr. 13639. — [2] *Lett. de Louis XII*, I, 284.
[3] *Id.*, II. Ils festoyèrent l'ambassadeur d'Allemagne au passage.
[4] Fontana, *Renata di Francia*, I, p. 8.
[5] Fr. 11197; 25719, 145; Clair. 224, 447.

spécial des femmes en quête d'enfants [1], cette fille s'appela Renée.

Louis XII prit l'épreuve en patience. Rien ne lui réussissait plus ; le vent venait de tourner, la tempête soufflait ; un concile se réunissait à Tours, pour combattre Jules II... Le roi parut avide d'oublier un peu les soucis d'une royauté sans lendemain. Il s'éprit de sa petite fille [2]. Il s'occupa plus que jamais d'améliorer son château de Blois, sur les fonds de la cassette patrimoniale : il fit dresser en sa présence des plans, passer des marchés, pour l'irrigation du jardin au moyen d'un puits et d'un élévateur mécanique, travail que dirigea le jardinier en chef italien, Passelo de Marcoliano. Un autre italien, nommé Courtonne, lui sculpta six lits, pour lesquels il choisit lui-même des tentures flamandes [3].

François, pourtant, ne sortit guère de son effacement. Il figurait, seulement, dans les pompes officielles : à l'enterrement du cardinal d'Amboise [4], avec les princes et les ambassadeurs ; à la réception solennelle d'une ambassade anglaise, en juillet 1510. On remarqua qu'il ne crut pas de sa

[1] Dom Chamard, *Vies des saints personnages de l'Anjou*. I, 189.

[2] Lettre de 1511, dans Beurrier, *ouvr. cité*, p. 348.

[3] Bibl. de Blois, ms. 1576.

[4] *Lettres de Louis XII*, I, 238 ; *Funérailles de G. d'Amboise*, par M. Frère, Paris, 1864, in-4°.

dignité d'aller au-devant de cette ambassade[1], mais il prit une part importante aux dîners, aux fêtes, surtout à une joute, célébrée à deux heures de l'après-midi, par une chaleur tropicale. Le roi, qui voulut encore l'y servir, caracola en vérité, comme un jeune homme sur son genêt d'Espagne[2].

L'année 1511 n'apporta qu'un surcroît de vicissitudes. La reine, mal remise de ses couches, se croyait mieux, lorsque, tout d'un coup, le 28 mars, un grave accident, compliqué de fièvre, la mit tellement à l'extrémité qu'elle reçut les derniers sacrements, au milieu de sa maison en prières, qui réclamait encore un miracle[3]. Elle en revint et même elle entra en convalescence quelques jours plus tard, aux applaudissements pompeux de Lemaire de Belges, de Jean Marot[4], et pour le plus grand honneur de saint François de Paule, dont elle cultivait fort la mémoire, et à qui on attribua la guérison[5]. Et quelle chose étrange! dans quelle trempe héroïque était coulée l'âme de cette souveraine! Quelque temps après, on apprit une nouvelle grossesse. Le 24 septembre, l'ambassadeur des Pays-Bas écrit qu'il n'y a plus de doute: d'après certains indices, ce sera

[1] *Lett. de Louis XII*, I, 263. — [2] *Id.*, III, 270, 271.

[3] Le Glay, *Négociations*, I, 484.

[4] G. Guiffrey, *Poëme inédit de Jean Marot;* Leroux de Lincy, *Chants historiques français*, II, 39.

[5] Procès de canonisation.

un fils, et il règne une jubilation générale [1].

Suspendu sur l'abîme, le duc de Valois obtint, cette fois, l'autorisation de s'initier aux questions militaires. Il accompagna le roi, que la guerre, alors dans toute sa violence, appelait à Lyon dès le mois de mars. Louis XII séjourna longtemps près de la frontière ; il se mit d'abord à chasser aux environs de Lyon, il habita Grenoble en juin, Valence en juillet, et, après un court arrêt à Lyon, revint à Blois le 8 septembre [2].

François ne se trouva pas bien de ce premier voyage : saisi par une fièvre intermittente, le 22 juin, arrêté encore le 27 et le 28 à Romans, puis en juillet à Valence [3], et, pendant tout le mois d'août, en proie à des accès de trois ou quatre heures [4], il n'en alla pas moins rejoindre en Guyenne le jeune duc Charles de Bourbon, à l'armée d'observation contre l'Espagne. En novembre, il revint à Blois avec le duc de Bourbon, sans coup férir [5].

Il trouva les esprits assombris, découragés. Malgré l'approche de la délivrance de la reine, on n'en « menait plus grand bruit » ; tout, semblait-il, devait échouer : l'excommunication lancée par Jules II mettait mal à l'aise ; les guerres d'Italie,

[1] *Lett. de Louis XII*, III, 56.
[2] Itinéraire de Louis XII (manuscrit), dressé par l'auteur.
[3] *Journal* de Louise de Savoie.
[4] Le Glay, *Négociations*, I, 425.
[5] Le Glay, *Négociations*, I, 449.

jadis considérées comme des passes d'armes chevaleresques, aux frais des voisins, devenaient une affaire grave, une source d'embarras trop réels. La prospérité déclinait. Il fallait s'adresser à la bourse des contribuables, pour défendre le pays attaqué sur tous les points. L'esprit public sentait comme un besoin de direction, et visiblement, surtout dans le monde de la cour, on désirait moins passionnément la naissance d'un dauphin [1]. Un revirement s'opérait donc en faveur du duc de Valois, âgé déjà de dix-sept ans, et dont les allures souriaient aux opposants, aux désenchantés.

Après un séjour à Alençon, Louise revint à Amboise, avec sa fille, le 10 décembre 1511 [2], pour surveiller encore les couches de la reine. Elle en profita pour célébrer un événement domestique : le mariage de la bâtarde Souveraine d'Angoulême, qui épousa un fonctionnaire de la maison, Michel Gaillard. La sœur de ce Gaillard étant femme de Florimont Robertet, la reine signa au contrat et fit à la mariée un très gracieux présent de 9,000 livres [3].

Enfin, le 21 janvier 1512, Anne de Bretagne accoucha d'un fils, conformément aux pronostics ; mais cet enfant mourut presque immédiatement. Le bon roi, n'en étant plus à compter ses déboires, eut le courage de ne rien laisser paraître de son

[1] *Lett. de Louis XII*, III, 115.

[2] Chevalier, *Inventaire*, p. 213.

[3] Bernier, *Histoire de Blois*, 443 ; ms. Clairamb. 307, 155 ; fr. 20077, f° 46.

chagrin; il déclarait s'en remettre à la Providence : quant à la reine, profondément atteinte physiquement et moralement, elle sembla, dès ce moment, condamnée à une vie misérable et sans espoir [1].

Par un brusque retour, le duc de Valois se trouva donc au pinacle. « Monsieur le dauphin » (comme on disait) se vit émancipé, et assuré ainsi que ses pensions ne s'égareraient plus dans les mains de sa mère [2]. Il entra aux conseils [3], et dans l'armée par le plus haut bout, comme capitaine de cent lances [4], ce qui valait une allocation mensuelle de vingt livres par lance [5].

Pour ses débuts, il obtint, d'emblée, le commandement en chef de l'armée de Guyenne. Au mois de septembre 1512, sa mère et lui, ivres de joie, se dirent adieu à Amboise, et Louise partit pour Cognac.

Bien entendu, ce commandement n'était qu'un titre. Comme chef d'état-major général, François emmenait un capitaine de cinquante lances, expressément qualifié de lieutenant général du roi [6]. Ce capitaine n'était autre que le frère de Mme de Châteaubriant, Odet de Foix, seigneur de Lau-

[1] *Lett. de Louis XII*, III, 115, 127, 205, 258.
[2] Fr. 20379, 71, 73, 63; il joignit à ses titres, depuis ce moment, ceux de seigneur d'Épernay, Saint-Maixent et Civray.
[3] *Lett. de Louis XII*, III, 236.
[4] Fr. 20379, 73. — [5] Fr. 20381, 33, 34, 35, 36, 37. — [6] Fr. 26112, 1212.

trec [1]. Ainsi Lautrec se trouvait déjà près de François dans une faveur qui ne devait plus se démentir, et dont les historiens reportent l'honneur à Mme de Châteaubriant. Il est certain qu'à peine roi François le nomma maréchal et qu'il s'est amusé à écrire sous son portrait le calembour que voici : « Le maréchal de frânse de foix, » ce qui peut signifier, au choix, d'après l'abréviation : « Maréchal de France de Foix », ou : « Maréchal de Françoise de Foix [2] » ; la seconde leçon paraît même la seule correcte. Il est non moins certain que Mme de Châteaubriant, en état de servir les siens, ne travailla jamais pour M. de Châteaubriant, homme effacé, jaloux (le malheureux!) et, d'ailleurs, son mari ; ses victoires peuvent très bien avoir engendré celles de son frère. Cependant, nous hésitons à croire que, dès 1512, elle exerçât déjà son action tutélaire, et si, en 1515, Lautrec a trouvé les chemins assez ouverts pour mériter le nom de « maréchal de Françoise de Foix », nous penserions plutôt, sans pouvoir rien certifier d'ailleurs en une matière aussi délicate, que l'intimité de François avec la sœur vint des rapports avec le frère, et qu'il y eut entre frère et sœur un échange de bons procédés. Évidemment, en 1512, Lautrec, auquel ni son âge de trente-quatre ans, ni une action d'éclat ne donnaient

[1] A. de Brezetz et J. Delpit, *Chronique du Parlement de Bordeaux*, p. 139.

[2] Rouard, *François Ier chez Mme de Boisy*, p. 59.

de relief, dut, en grande partie, sa nomination à la faveur : mais cette faveur s'expliquait par bien des motifs apparents [1]. Il appartenait à la grande maison de Foix, fort en honneur près de Louis XII, très importante dans le Midi, et dont il devait hériter d'un des principaux fiefs, le comté de Comminges, disputé jadis par l'administration royale [2]. Son père avait été chambellan, chevalier de l'ordre, pensionnaire de 4,000 livres [3] ; ce sont choses qui comptent dans tous les temps. Lui-même, sous le nom de Barbazan, était devenu, très jeune, chambellan, pensionnaire de mille livres, et surtout sénéchal de Guyenne, qualité qui lui valait une compétence locale. Ajoutons à cette biographie sommaire que Lautrec, peu après sa nomination, reçut une compagnie de cent lances [4] ; on le jugeait donc homme de guerre. Il l'était, en effet : égoïste, dur, médiocrement spirituel, mais énergique et intrépide [5]. Sa figure, bien rasée, pleine, régulière, semblait d'un bon vivant ; ses yeux bleus, en coulisse, manquaient de franchise [6]. Tel fut le mentor de François, en Guyenne, et, comme nous l'avons dit, ailleurs.

[1] D'après Beaucaire, Louise de Savoie s'était éprise de lui et le voulait pour amant; dans ce cas, le choix s'expliquerait facilement.

[2] Fr. 26106, 103, 96. — [3] *Titres* Foix. 350, 352.

[4] *Titres* Foix, n°° 353 à 373; fr. 26110, 847 : K. 80, 6.

[5] Paul Jove, *Illustrium virorum*.

[6] Son portrait, dans le manuscrit de la *Guerre gallique* (fr. 13429).

La situation nécessitait une certaine diplomatie. Le gouvernement de Guyenne passait, avec raison, pour un des premiers postes de France ; la guerre avec l'Espagne en augmentait encore l'importance : son titulaire, François d'Orléans, comte de Dunois, récemment créé duc de Longueville, grand chambellan et capitaine de cinquante lances[1], s'était établi à Mont-de-Marsan, d'où il déployait une activité très louable et presque fiévreuse, afin de prévenir une attaque anglo-espagnole[2]. Il s'était avisé, pour remettre en état la place de Bayonne, d'embrigader, depuis le mois d'avril, trois cent cinquante jeunes filles[3], qu'il payait 15 deniers par jour (environ 1 fr. 80), au lieu de 4 sous (5 francs), prix du moindre charpentier, ou de 2 sous et demi (3 francs), prix des manœuvres[4], et ainsi, avec une faible dépense, il avait relié les forts par des fortifications de terre, munies de bouches en bois pour les canons[5]. A Dax, par le même procédé, il venait, pendant le mois d'août, de réparer les murs, de percer des canonnières dans les tours, de rétablir les fossés et les ponts-levis[6].

Tout cela était excellent. Par malheur, Longueville se heurtait à des obstacles matériels,

[1] Fr. 20379, 145 ; M. du Bellay. Le savant éditeur du *Loyal serviteur* a attribué par erreur ce commandement à Louis, frère de François.

[2] Fr. 26112, 1117 ; Dupuy, 262.

[3] 2,193 journées dans une semaine. Fr. 26112, 1144.

[4] K. 79, 6. — [5] Fr. 26112, 1099. — [6] Fr. 26112, 1120.

surtout à des questions de personne. Il avait dû entamer des poursuites contre nombre de gentilshommes réfractaires à l'appel du ban et de l'arrière-ban : il avait perdu des convois de vivres, et, en recherchant les auteurs des pillages, il trouvait comme complice Balsac, sénéchal d'Agenais. Enfin, chose plus grave encore, Charles de Bourbon, gouverneur du Languedoc [1], le contrecarrait, de parti pris, par pique; c'est pour les mettre d'accord que le roi nommait le premier prince du sang commandant en chef [2]. François, dès son arrivée, prit donc le commandement de l'armée, et, avec une fougue toute juvénile, donna l'ordre de marcher en avant. Nous voudrions avoir à narrer des exploits. Les circonstances ne s'y prêtèrent pas.

Il s'agissait de remettre en bon point un allié spécialement cher au duc de Valois, le fils du sire d'Albret, Jean, roi de Navarre [3], piètrement bloqué dans un château par les Espagnols, qui couvraient le pays au-delà des Pyrénées et débordaient jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port. François se dirigea sur ce dernier point, mais les premières escarmouches

[1] Fr. 25719, 248. — [2] M. du Bellay.

[3] Jean d'Albret se fit, à ce moment, représenter à la cour de France par Alexandre de Saint-Gelais, seigneur de Lansac, frère de Jean de Saint-Gelais (J. 619, n° 28). Alexandre de Saint-Gelais adressa aussi, de Bayonne, des rapports circonstanciés au roi et à Robertet sur l'état des choses (3 juin, 23 juillet; fr. 2977, f° 44; fr. 2978, f° 99). Lautrec épousa, en 1520, Charlotte d'Albret, fille du sire d'Orval (fr. 11877, p. 3578).

d'avant-garde décidèrent le duc d'Albe à repasser les Pyrénées [1], et il échappa très prestement au mouvement tournant esquissé par François [2]. Jean d'Albret reprit la campagne et reparut près de Pampelune, mais l'infortune voulut qu'on se laissât surprendre par le mois de novembre, qui ne se prête guère, dans ces régions, à des opérations étendues. Le duc de Valois ne songea pas à aller plus loin ; il offrit au roi de Navarre un envoi de grosse artillerie ; d'Albret demanda quelque chose de plus, un petit corps d'armée [3].

Sur ces entrefaites, Louis XII, menacé en Picardie d'une invasion anglo-allemande, écrivit au duc de Valois de licencier ses troupes et de revenir [4]. François n'opéra pas la liquidation sans difficulté : gascons et reîtres congédiés en vinrent aux mains, et il fallut verser leur sang pour les séparer et leur apprendre la discipline. Quant aux compagnies permanentes, qui restaient avec Bayard, La Palisse, et les autres capitaines, François les remit à Longueville pour les mener à Pampelune, puis il rejoignit la cour [5]. Toute la France parlait

[1] V. le détail de ces opérations dans le bel et solide ouvrage de M. P. Boissonade, *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille*, Paris, Picard, 1893, 8° ; p. 316, 378 et suiv.

[2] M. du Bellay ; Fleuranges.

[3] Lettre de Jean d'Albret au duc, ms. Moreau 774.

[4] M. du Bellay.

[5] Fleuranges ; *Le loyal serviteur*. M. Henri Martin, dans son histoire de France, fait honneur à François de la campagne

alors de Gaston de Foix, qui, en pleine gloire, trouva à Ravenne une mort superbe. Louise de Savoie elle-même s'émut, en pensant à sa fille [1].

Louise, que nous avons un peu perdue de vue, se trouvait confinée à Cognac depuis l'émancipation de son fils, avec de bien maigres revenus, et dans un état d'esprit difficile à décrire, mélange amer et poignant de solitude, de littérature [2], de rancunes, d'espérances. Un poète, peu connu [3], avait écrit, pour les dix-huit ans de son fils, un chant de demi-allégresse, où il prêchait l'espérance, où il en appelait à Dieu, soutien d'une mère inquiète, protecteur d'une veuve innocente, éprouvée par bien des épreuves [4]. Louise voyait passer devant ses yeux des fantômes d'empires et de Césars, impalpables, hélas ! Quand donc se lèverait le jour délicieux, attendu, où elle devait s'entendre qualifier d' « impériale [5] » ? Elle saisissait, comme première incarnation de ses convoitises ardentes, le commandement de François qu'elle proclamait déjà « dic-

de Pampelune, sans doute d'après Brantôme (t. VII, p. 108 de ses *Œuvres*).

[1] *Journal*. On parlait de Gaston comme futur roi de Naples, et le roi lui réservait la main de sa fille Renée (Fontana, *ouvr. cité*, p. 20).

[2] Un de ses serviteurs, Jean Brunel, dit de Paris, étant mort, elle fit à ses frais élever son fils « aux escolles » jusqu'en 1514, époque où celui-ci lui dédie une œuvre.

[3] « Joannes Molinus. »

[4] Lat. 6396. C'est le ms. dont nous avons déjà parlé, offert par Marguerite de Valois.

[5] Une pierre gravée qui parait de cette époque, reproduite par

tateur perpétuel, en dignité royale ». Malheureusement, jusque dans cet état de suggestion ou d'extase, elle percevait de dures réalités. Le « dictateur » béni n'était seulement pas maître de lui-même. Ses écarts lui avaient procuré un état spécial de santé, qui le gênait extrêmement pour exercer son commandement. Louise le dit [1]... Si François ne poursuivit pas la campagne en Navarre, c'est qu'il ne le pouvait pas.

Il nous reste un très curieux témoignage du prodigieux bouillonnement de l'ambition dans le cerveau de Louise de Savoie.

Un cordelier, nommé Jean Thenaud, protégé de François de Moulins, s'était insinué près de sa fille et d'elle par des opuscules plus ou moins bizarres : en 1509, par une *Marguerite de France* [2], léger compendium historique, qui dépassait de beaucoup les vieilles histoires d'Énée et d'Anchise, car Thenaud établissait la généalogie de la maison royale de France jusqu'à un fils de Japhet, en ligne directe, et montrait ainsi que, seule survivante des maisons royales d'Assyrie, de Perse, de Grèce, de

M. Bouchot (*Les Femmes de Brantôme*, p. 39), représente François en César.

[1] *Journal*.

[2] Ce traité, présenté sous les auspices de De Moulins, est connu par une notice de Fontette dans sa *Bibliothèque historique* (IV, 358), citée par M. Schefer, *Le Voyage d'Outre-Mer de Jean Thenaud*, p. LXXII. On peut le rapprocher du livre d'histoire dont nous avons parlé plus haut.

21



Rome, cette race restait seule, dans l'univers, « entière et inconcussible ». Par une aussi grande idée, il toucha les cordes sensibles, et peu après le duc de Valois acceptait, de lui, l'hommage d'une nouvelle œuvre, *La Lignée de Saturne*, inspirée de la *Généalogie des Dieux* de Boccace. Le bonhomme, assez souple, qui, plus tard, écrivait pour Louise vieillie le *Triomphe des vertus*, l'appelait, actuellement, divine et « superillustre ». Quant à François de Valois, il l'admirait avec lyrisme et le révélait historien, poète sans pareil, d'une beauté « superexcellente », d'une intelligence profonde, facond, éloquent, bref né pour les grandes choses, pour gouverner le monde, et non pas pour administrer un petit comté [1]. C'était le langage nouveau. A Cognac, maintenant, on aurait rougi de ne promettre à François que le royaume de France : on ne parlait plus que de l'univers. François n'était plus Charlemagne : il était Alexandre [2]. Louise de Savoie greffait très sérieusement ces idées, en apparence romanesques, sur les préoccupations soulevées alors par la question d'Orient et la question des Indes. En ce qui concerne l'Orient [3], le sultan Canson Ghoury venait d'envoyer, en 1511, un ambassadeur offrir à Louis XII le monopole des saufs-conduits pour

[1] Schefer, *ouvr. cité*, p. LXXIII.

[2] Une chambre de Fontainebleau, dite *de la duchesse d'Étampes*, est consacrée aux amours d'Alexandre et à ses festins.

[3] M. Schefer a exposé la question dans sa préface du *Voyage d'Outre-Mer*.

les pèlerins de Palestine : Louis XII saisit chaudement cette occasion d'assurer à la France le protectorat des Lieux saints, accepta, et décida d'envoyer de suite une ambassade au Caire. Louise de Savoie voulut en profiter pour expédier, sous le couvert de l'ambassade, son habile cordelier Thenaud. Thenaud devait aller à Jérusalem, y offrir les dons de sa maîtresse à l'instar des rois mages, puis se rendre en Perse, afin d'y voir, au nom du duc de Valois, le fameux *Sophi*, terreur de Bajazet, espoir des princes chrétiens [1]; de là, il passerait aux Indes, pour étudier l'autre question majeure qui passionnait l'Europe, celle de la route des Indes. Le commerce des Indes, jusque-là monopolisé par Venise, suscitait une fièvre magnifique. C'est pour lui que Christophe Colomb se risquait dans l'Atlantique, que Vasco de Gama doublait le cap de Bonne-Espérance, que les Vénitiens voulaient creuser le canal de Suez, que les Français disputaient l'Égypte aux Vénitiens. Afin de préparer à son fils un règne immensément impérial, Louise de Savoie voulait sonder les routes terrestres de l'Asie et de l'Extrême-Orient. Sur l'invitation de François, Thenaud alla donc à Alençon, où il reçut, avec les instructions de Louise, de l'argent, des provi-

[1] Un curieux opuscule de cette époque, *Dialogue de vertu militaire et de jeunesse française*, dédié à la reine (fr. 25295, orig. avec la devise *Non mudera*), exprime les sentiments exaltés de la jeunesse française, à propos notamment des exploits du Sophi.



sions, et où on lui adjoignit un secrétaire de Marguerite de Valois. A Saint-Vallier, le 7 août 1511, il prit pour la Perse les ordres de François ; il rejoignit la cour à Valence, obtint son adjonction à l'ambassade, et partit avec elle le 11 du même mois [1]. Son voyage, dont il a rédigé un mémoire, s'exécuta donc à la fin de 1511 et en 1512 : Thenaud se rendit au Caire, au Sinaï, à Jérusalem ; il réussit à entrer dans la suite d'une princesse persane, tante du Châh Ismaïl. En dépit de cette bonne fortune et d'un vif désir de bien servir le futur « très chrestien et très sérénissime roy et empereur de la sacrée monarchie gallicane », il échoua finalement, faute de pouvoir pénétrer en Perse. Le récit de sa mission n'en reste pas moins un monument de la manière dont on escomptait l'avenir, et de visées très larges.

En attendant de subjuguer le monde, le futur empereur, malgré le dur avertissement enregistré par sa mère, continuait sa vie de joie et d'amours. Un de ses exploits révèle de tels progrès dans l'art de manier les femmes, qu'il a mérité de figurer dans le musée spécial qui s'appelle l'*Heptaméron*, sous l'étiquette de vingt-cinquième nouvelle [2]. Jacques Disomme [3], seigneur de Cernay en Beauvaisis, avocat

[1] Schefer, *ouvr. cité*, p. 2 à 5.

[2] Édit. de M. de Montaiglon, IV, 271 et suiv. ; P. Paris, *Études...*, I, 66 et suiv. M. de Montaiglon a très ingénieusement rétabli le nom, démarqué, de Disomme.

[3] Ou Dixomme. C'est un notaire royal de ce nom qui avait, en

à Paris, et des premiers, se trouvant veuf depuis le 17 septembre 1511, s'était donné le luxe d'épouser la toute gracieuse Jeanne Le Coq, fille d'un conseiller au parlement, une merveille professionnelle de teint, de traits, de taille, de formes. Cette perle, indemne de menaces de maternité, aimait naturellement le monde : elle promena dans les dîners, dans les bals, sa fortune et sa jeunesse, partout adulée et fêtée, sans d'ailleurs jamais donner prise à la médisance. Elle rencontra le duc de Valois à une soirée de mariage et se montra particulièrement aimable; François ne demeura pas en reste, si bien qu'avant la fin du bal M[me] Disomme s'avouait persuadée, et le prince, remerciant tout bas « le Dieu qui le favorisait », obtenait un rendez-vous. A l'heure dite, un soir, il arrive, travesti ; la porte était ouverte ; il entre, et qui rencontre-t-il sur la première marche de l'escalier ?... l'avocat, un flambeau à la main. Sans hésiter, il s'avance et salue très courtoisement, en esquissant un compliment ; il venait, disait-il, consulter l'aigle du barreau et lui demander en toute amitié à se rafraîchir; mais il priait en grâce qu'on respectât l'incognito, à cause de certaine visite à faire en sortant. Maître Disomme, excessivement flatté, se confond en salutations, introduit le duc, appelle sa femme pour offrir de suite les meilleurs fruits, les meil-

1478, passé le contrat de mariage du duc d'Orléans à Jargeau (V. notre *Histoire de Louis XII*, t. II, p. 11).



leures confitures; la dame s'empresse, et, dans un moment où son mari se dirigeait vers le buffet, elle s'approche du prince, un pot de confitures à la main, et lui dit tout bas d'entrer dans une garde-robe près de la porte. François boit, exprime très haut ses remerciements, supplie l'avocat, qui voulait à toute force le reconduire, de n'en rien faire, à cause de l'incognito, puis, respectueusement incliné devant la dame, il ajoute gracieusement : « Aussy je ne vous veux faire tort un instant de vous oster ce bon mary. » Il sort de la pièce avec force courtoisies, ferme bien la porte, et se faufile dans le cabinet ; sitôt le mari endormi, la dame vint chercher son prince pour le mener dans un boudoir exquis, où elle tint, dit la chronique, « toutes ses promesses » et ne perdit point son temps.

Cette relation dura plus qu'on n'eût pu croire ; comme François venait toujours seul, il prit l'habitude de passer directement par un couvent voisin, dont le portier reçut ordre de lui ouvrir à minuit : il en était quitte, au retour, pour une station à la chapelle, de manière à précéder les moines à l'heure de matines. La duchesse d'Alençon, qui finissait par se préoccuper des habitudes de son frère, se voyait réduite, alors, à s'adresser aux bonnes âmes : elle s'en ouvrit ainsi au prieur du couvent : « Ah ! Madame, interrompit aussitôt le bon Père en citant un texte de

l'Écriture, qui me recommandez-vous là ? L'homme aux prières duquel je me recommande moi-même! Si celui-là n'est pas saint, alors que dira de moi le bon Dieu! » Marguerite éprouva un certain étonnement. Elle pressa fort le digne prieur et finit par lui arracher l'aveu, sous le sceau du plus profond secret, qu'un prince, jeune et beau, venait, toutes les nuits, incognito, fuir les joies du monde à l'ombre du sanctuaire: c'est-à-dire que, de tous les moines du couvent, c'était le plus moine! Marguerite n'en croyait pas ses oreilles. Sans prendre son frère absolument pour un mécréant, qu'il allât passer ses nuits à l'église, non, elle n'en revenait pas. Sceptique, elle adressa franchement son compliment à François; il partit d'un tel éclat de rire que ce fut la fin du mystère. L'aventure fit le tour de Paris et défraya les petits théâtres. Un des personnages de l'*Heptaméron* en tire la morale suivante: « Le péché me déplaît bien, et je suis marri d'offenser Dieu; mais le plaisir me plaît... Je vous confesse que je voudrois que Dieu prînt aussi grand plaisir à nos plaisirs comme je fais, car je lui donnerois souvent matière de se réjouir. »

Pendant ce temps, Louise de Savoie restait obscurément à Cognac; elle y passa toute l'année 1513, loin des événements et des nouvelles [1].

Au seuil de cette année 1513, année terrible,

[1] *Journal* de Louise de Savoie.



étrange, où l'Europe entière parut se ruer sur la France, où l'implacable condottiere Jules II, vaincu par la mort plutôt que terrassé, laissa la place au représentant de la nouvelle école, Léon X, où sur le trône d'Angleterre monta un autre chef de la même génération, Henri VIII, le jeune François de Valois se voyait également, en France, porté vers le pouvoir par les impressions populaires.

Louis XII, qui était toujours enclin à tenir grand compte de l'opinion, crut en conséquence ne plus devoir se séparer de son jeune cousin [1]; il l'emmenait partout et lui laissait prendre au Conseil la première place. Faute de premier ministre et de chancelier, le secrétaire Robertet et Étienne Poncher en faisaient office, au jour le jour [2], et l'influence du cardinal de Bayeux, le vieil ami du roi, ne passait plus elle-même qu'après celle du duc de Valois [3]. On eût dit que la campagne de Guyenne avait sacré François homme d'État.

Et pourtant elle s'achevait bien misérablement, cette campagne, et sans mériter les éloges qu'on lui décernait [4]. On ne reprit pas Pampelune, et tout le monde rentra maigrement en France, y

[1] K K. 240, f° 140 v°.

[2] V. not. la dépêche de l'ambassadeur vénitien Dandolo, 28 déc. 1513. Archives de Venise.

[3] Dép. de l'ambassadeur Dandolo, 18 déc. 1513. Archives de Venise.

[4] Guill. Piellei, *De Anglorum ex Galliis fuga et Hispanorum ex Navarra expulsione*, grand poème en vers latins, imp. par A. Bonnemère.

compris le roi de Navarre, dépouillé pour toujours de ses États d'Espagne [1]. Lautrec reçut, au commencement de février, des pouvoirs pour une trêve [2]. Comme il ne savait ni le latin ni l'espagnol, il recourut, pour ses rapports avec le plénipotentiaire espagnol, à un érudit bayonnais, homme très soigneux, habile à embrouiller les choses les plus claires ; si bien qu'on signa péniblement une trêve le 1er avril [3]; après les signatures [4], les deux commissaires essayèrent de causer et se demandèrent des nouvelles. Détail curieux et qui peint la situation, un seul des deux savait la mort du pape, aucun ne put dire si le duc de Ferrare vivait encore [5].

Longueville, à son retour, mourut de fatigue et d'ennui. Le duc de Valois ne manqua point d'assister aux obsèques, le 28 février, dans l'église de Cléry [6], et se fit donner le gouvernement de Guyenne avec un droit exceptionnel, et véritablement « dictatorial », de régler à la frontière l'exportation ou l'importation des vivres en temps de

[1] *Chronique de Bazas*, dans les *Archives historiques de la Gironde*, XV, 54. Cf. Boissonade, p. 389.

[2] 8 févr. K. 1639, d. 3.

[3] Orig. K. 1639, d. 3, n° 35.

[4] K. 1639, d. 3. Ratification par Louis XII, 6 avril. — Pat. du 3 juin 1513. K. 1639, d. 3 ; lettre de Ferdinand, 27 mai 1513 : K. 1482.

[5] Rapp. de l'évêque de Lerida, K. 1482.

[6] Où étaient enterrés les deux premiers comtes de Dunois (fr. 20077, f° 51). Cf. fr. 20379, f°s 146, 147.

guerre, et de juger sommairement les délinquants, sans procédure [1].

A ce moment, François avait établi sa vie sur un pied de faste royal : son énorme maison comprenait cinquante-huit chambellans et officiers supérieurs, cent vingt-neuf autres officiers et gens de tout grade, six veneurs, dix secrétaires et gens des comptes, un médecin, nommé François d'Alès, quatre préposés à la chapelle ; il pensionnait un peintre, que nous avons déjà nommé, Barthélemy Guety, dit Guyot [2], Antoine de Just, « ymagier », le célèbre sculpteur, d'origine italienne, et quatre joueurs de viole, un tabourin, un fifre et un rebec [3].

Il avait dix-neuf ans, sa fiancée quatorze ; tous deux dépassaient donc l'âge réglementaire, et cependant personne ne parlait plus de leur mariage définitif. Évidemment, la vie désordonnée, les gaspillages, l'état de santé de François semblaient autant d'obstacles, et la reine, bien que hors de combat, ne négligeait rien pour alimenter les difficultés ou pour en créer. Depuis le traité de Cambrai, elle se maintenait en rapports particuliers

[1] A. de Brezetz et J. Delpit, *Chronique du parlement de Bordeaux*, de J. Métivier, p. 139.

[2] Nous n'avons qu'une copie de ce rôle, faite par les soins de Gaignières, et cette copie porte : « Berthelemy Buet. » Mais dans le rôle de 1516, également transcrit par Gaignières (fr. 21449), le même artiste se nomme « Barthélemy Guety, dit Guyot ».

[3] Fr. 21478, f° 39.

avec la régente des Pays-Bas [1], tutrice de l'archiduc ; elle écrivit directement au roi et à la reine d'Aragon, pour leur proposer une paix solide, garantie par le mariage de l'infant Ferdinand avec sa seconde fille, Renée, à qui on assurerait la succession du duché de Milan [2], espérant bien ainsi amener la scission avec le duc de Valois, qui se prétendait, comme on sait, héritier personnel du Milanais...

L'année 1513 continua en une véritable tourmente. L'armée française subit à Novarre un désastre épouvantable. La Marck et ses lansquenets seuls tinrent tête jusqu'au bout, moyennant la perte de moitié de leur effectif et de vingt-deux pièces de canon. Fleuranges, l'ancien compagnon du duc de Valois, capitaine de lansquenets depuis 1510, resta pour mort sur le champ de bataille, littéralement criblé de quarante-six blessures, et ce fut un bienheureux hasard que son père pût le retrouver, le ramasser et lui rendre un souffle de vie. L'héroïque blessé ne voulut pas quitter l'armée et se fit porter en litière jusqu'à la rentrée en France [3].

M. de Piennes, chargé, au nord, de débloquer Thérouanne, qu'enserrait l'armée anglo-allemande, groupa alors les forces disponibles, avec l'ancienne

[1] Bibl. Jacob, *Louis XII et Anne de Bretagne*, p. 573.
[2] Dépêche de Ferdinand à Gabr. de Orti, 23 mai 1513. K. 1482.
[3] Mémoires de Fleuranges.

armée de Guyenne, et les restes des lansquenets, pour tenter un grand coup : autour de lui se réunit la fleur de la chevalerie française : l'indomptable Fleuranges[1], Adrien de Brimeu, un brave par excellence, dont l'audace avait enthousiasmé François en Guyenne[2], Bayard, Louis de Longueville, les capitaines Bonnivet, Fontrailles, Béarn, de Prie, mille autres. Ces intrépides jeunes gens, dédaigneux de science stratégique, marchaient à l'ennemi comme des chevaliers en quête d'aventures. Un jour qu'ils revenaient d'une reconnaissance, ils se débandèrent, malgré les instructions formelles du commandant en chef ; les uns coururent en éclaireurs ; les autres, suffoqués par la chaleur, ôtèrent leurs casques, abandonnèrent aux pages leurs chevaux de bataille et se mirent à trotter tranquillement sur des bidets, la bouteille en main. Tout à coup, au passage d'un gué, une colonne anglaise de 17,000 hommes et de huit pièces d'artillerie fondit sur eux : désarmés, sans défense, ils donnèrent de l'éperon... On les poursuivit, et presque tous tombèrent aux mains de l'ennemi, notamment le lieutenant du duc de Valois, Longueville, Bonnivet, La Palisse [3]. De là, le nom ironique de « Journée des Éperons [4] ». On jouait de malheur !

[1] Mémoires de Fleuranges.
[2] Pat. du 15 janvier 1515; *tit.* Brimeu, 26.
[3] Capitaine des cent gentilshommes de la garde du roi (K. 502, n° 5). — [4] Mém. de Martin Du Bellay; Et. Dolet, *Sommaire recueil*

Louis XII. perclus de goutte, était resté, depuis la fin de mai, à travailler, avec MM. de Valois et de Bourbon, à Vincennes [1], d'où il ne sortit que pour aller à Saint-Denis fonder, dans son accablement, un service quotidien pour lui, pour la reine et leurs enfants, pour la paix [2]; il expédia François vers le nord, et lui-même se rendit enfin, non sans difficultés, à Beauvais, où il s'arrêta un peu, pour aviser [3]: rassuré du côté de Thérouanne, il penchait à renvoyer Bourbon en Guyenne, et François à Lyon vers la frontière [4]; il se résolut à continuer sa route au nord, précédé des deux princes. Il donna à François le titre de lieutenant général du roi [5].

Il resta à Amiens, des premiers jours d'août à la fin d'octobre [6], et c'est là qu'il apprit la Journée des Éperons. En toute hâte [7], François et Bourbon

des faictz et gestes du roy Françoys premier de ce nom..., éd. de 1543, p. 16.

[1] *Tit.* Rocque, n° 9 (Paris, 7 juin 1513), etc. Le roi se rendit à Orléans, le 13 mai, et y passa quelques jours; la reine y arriva le 22 (Archives municip. d'Orléans, c. c. 566); la tristesse du roi était telle qu'on interdit par justice de sonner des glas, ou de passer dans les rues avec une sonnette pour annoncer les morts, comme c'était l'usage (*id.*, 17 et 18 mai 1513). Cf. Marchegay, *Notices et documents historiques*, 1857, p. 446.

[2] K. 79, 11.

[3] Itinéraire manuscrit.

[4] 29 juillet 1513. Le Glay, *Négociations*, I, 531.

[5] A ce moment, « Monseigneur » fait présent d'un cheval au roi; le capitaine Bayard également (fr. 26113, 1348). François licencia les pages de Longueville (K K. 240, f° 141).

[6] Itinéraire manuscrit.

[7] K K. 240, f° 129 v°.



coururent vers le lieu du désastre avec quatre cents lances, afin de rallier, s'il se pouvait, quelques épaves [1]. Inutile de chercher à sauver Thérouanne : la brave garnison n'avait plus qu'à se rendre avec les honneurs de la guerre ; elle sortit « la lance sur la cuisse », et l'ennemi se vengea sur la ville, qui fut complètement rasée, à l'exception de l'église et d'une maison ; belle opération qui coûta trois semaines de travail [2].

Nous renonçons à dépeindre l'anéantissement du roi. Sa jovialité même avait disparu ; si un miracle autrefois l'avait sauvé d'assauts tout physiques, il en fallait bien un autre aujourd'hui pour lui faire supporter, dans son état, un pareil faix de soucis et de tribulations : mais personne ne s'en apercevait plus, parce que les temps étaient mauvais. Battu dans le nord, sans défense, Louis apprenait, pour comble, que les Suisses menaçaient ouvertement les frontières de l'Est. Dans une crise aussi aiguë, il devenait nécessaire, urgent, de sentir vibrer avec soi le cœur, l'âme du pays ; au contraire, selon la tradition, le vide se faisait visiblement près du roi, au risque d'augmenter sa faiblesse ou son découragement. Comme l'écrivait l'ambassadeur de Venise, « on ne change pas de caractère. Ici (en France), dans la

[1] Le Glay, *Négociations*, I, 537 (19 août).
[2] Mém. de Fleuranges.

prospérité, on se croit au ciel, mais, si les choses ne tournent pas bien, on s'abaisse soi-même dans les dernières profondeurs. Le roi, quoique sage et habile, se voit peu aimé ; il aperçoit des mécontentements... C'est un état d'esprit spécial, dont il faut tenir compte [1]. »

L'armée anglaise se replia vers Tournai, ville très française, mais que ses anciens privilèges dispensaient de garnison. Le duc de Valois lui en offrit une; les bourgeois répondirent par des bons mots: « Tournay n'avoit jamais tourné et encore ne tournera ; et si les Anglais venoient, ils trouveroient à qui parler [2]. » Les Anglais trouvèrent à qui parler, si bien que, trois jours après leur apparition, le 23 septembre, la ville capitulait [3]. Marguerite d'Autriche vint y parader avec l'empereur et le roi d'Angleterre, elle, la soi-disant alliée de la France [4]. On s'en offensa. Pourquoi? Pouvait-on la considérer comme une amie véritable, depuis le mariage de Claude? En tout cas, François agissait en sens contraire ; il venait d'échanger avec elle, peu de jours auparavant, à propos d'une question de frontières, une correspondance plus que froide [5].

[1] Dépêche d'Amiens, 24 août 1513. Arch. de Venise.

[2] Mém. de Fleuranges.

[3] J. 965. Le poète Laurent des Moulins écrivit, à ce sujet, une satire : *Le depucellage de la ville de Tournay, avec les pleurs et lamentations obstant sa defloration*. Plaq. contemp. de 8 ff., s. l. n d.

[4] Fleuranges. — [5] *Lett. de Louis XII*, IV, p. 3.

Nourri des rêves d'Empire, là, il débutait sur son terrain ; il aurait pu singulièrement s'instruire.

A ce moment, les catastrophes ne se relayèrent même plus, elles frappèrent à la fois. On apprenait que, le 9 septembre, les Écossais, écrasés à Flodden-Field, y avaient perdu leur roi ; que, le même jour, à Dijon, La Trémoïlle s'était vu cerner par un flot de Suisses, puis que, le 13 septembre, dans l'impossibilité de se défendre, il avait souscrit un traité d'après lequel la France devait abandonner Milan et Asti [1].

Dans cette débâcle, le gouvernement tint ferme. Louis XII voulut que les nouvelles parvinssent de suite à ses sujets ; des guetteurs spéciaux reçurent l'ordre de hâter les postes [2] ; la reine envoya elle-même un de ses pages annoncer à Orléans la chute de Thérouanne [3]. Si, comme alliée, on perdait l'Écosse, Venise restait indomptable [4]. On mit sur pied toute la flotte, une escadre nouvelle s'équipa à Honfleur [5] ; Louis XII refusa sa ratification au pacte de La Trémoïlle. Et, le nom de Milan se trouvant prononcé, on eut assez de présence d'esprit pour tirer de la crise la solution d'un vieux débat. Comme la maison d'Angoulême persistait à se dire héritière de la branche aînée, et prenait le nom

[1] Fr. 2917, 23.
[2] Archives mun. d'Orléans. C C. 566. — [3] *Id.*
[4] Dépêche du 12 sept. 1513, à Dandolo. Arch. de Venise.
[5] K. 79, 12, 13, 14.

« d'Orléans [1] », que François d'Orléans, duc de Valois, arborait sur son écu la *guivre* des Visconti [2], le roi, par un acte authentique du 13 novembre 1513, abandonna à la jeune Renée ses droits en Italie, avec substitution, en cas de décès, à Claude et, seulement en troisième ligne, à François [3]. Cet acte couronnait les plans de la reine.

Dans les derniers jours d'une année si féconde en agitations de toute sorte, François partit pour Cognac. Sa mère y menait une vie bien restreinte, troublée seulement par les nouvelles de la guerre, qui arrivaient en trois ou quatre jours [4]. Nul incident notable, parmi tant de journées maussades et obscures, sinon une indisposition, qui empêcha Louise d'aller, selon sa promesse, à Barbezieux, le 3 septembre, tenir sur les fonts baptismaux un enfant de François de la Rochefoucauld. Elle avait chez elle sa fille et son gendre ; quoique éloigné des risques militaires, le duc d'Alençon trouva moyen de se démettre l'épaule, le 30 décembre, en tombant de cheval. Le 31, François arriva en poste

[1] Jean d'Auton, à partir de 1506, appelle François « François d'Orléans » (t. IV, p. 71, 164). Antoine Du Prat lui donne ce titre, dès 1506, dans un discours officiel (*ibid.*, p. 66). Cf. « Marguerite d'Orléans », titre ajouté, fr. 2444 ; fr. 421, f° 4 r° (dédicace du Saint Jérome).

[2] Exemplaire de Boccace, ms. fr. 231 ; du *Chapelet de Vertus*, ms. fr. 1892.

[3] Orig. J. 910, 7 ; J. 506, 18, 18 *bis et ter* ; *Corps* de Dumont, IV, I, 177 ; Léonard.

[4] *Journal* de Louise de Savoie.

avec Robertet, pour passer le jour de l'an [1] ; dans son souci d'exactitude filiale, c'est à peine s'il avait repris haleine à Châtellerault [2].

Il se trouvait encore là, quand arriva une très grande nouvelle : subitement, la reine venait de succomber à une crise de sa maladie, le 9 janvier 1514, au château de Blois. Rien ne faisait prévoir cette catastrophe ; l'été précédent, Anne de Bretagne avait pu encore se déplacer, et l'activité croissante de sa bonté au milieu des malheurs publics lui valait même une popularité jusque-là inconnue [3]. L'annonce de sa mort parvint dès le lendemain, 10 janvier [4], à Cognac ; la joie éclata sans vergogne [5]. Le 11, la petite cour partit gaîment pour Angoulême : Louise voyageait en litière, François l'escortait à pied. On coucha à Jarnac, chez les Chabot, et le lendemain on exécuta à Angoulême une entrée d'apparat. Le 14, on revint à Cognac. Là encore, François s'était fait préparer une réception solennelle, sans avoir égard à ce que ces démonstrations anormales, et presque puériles, présentaient de choquant, dans le deuil du royaume ; pour mieux mettre son fils en évidence, Louise l'attendit au château, avec le duc d'Alençon, qui gardait la chambre, tandis que Marguerite, toujours bonne sœur, s'en allait dans

[1] *Journal* de Louise de Savoie.
[2] K K. 240, f° 121.
[3] Arch. munic. d'Orléans, CC. 566.
[4] *Journal* de Louise de Savoie. — [5] Fleuranges.

les faubourgs, avec Mme de Coétivy, donner le signal des applaudissements [1].

L'inconvenance parut d'autant plus que la pauvre reine, en se voyant mourir, venait de se résoudre à une grande et magnanime démarche : bien convaincue que rien désormais n'empêcherait plus sa fille bien-aimée d'appartenir à François de Valois, elle confiait à Louise de Savoie, par son testament, cette fille et sa fortuue.

La reine Anne laissa des regrets, dont témoignent nombre de rondeaux et d'épitaphes [2]: la France, dit un contemporain en son énergique langage, ne pouvait « se saouler de pleurer [3] ».

Quant au malheureux roi, accablé, fini, il ne demandait plus qu'à mourir: on ne tirait de lui que des larmes [4]: « Allez, dit-il, et faictes le caveau et le lieu ou doibt estre ma femme, assez grant pour elle et pour moy, car, devant que soit l'an passé, je seray avec elle et lui tiendray compaignie [5]. » Son état justifiait la prédiction.

Le premier moment de joie passé, François se fit confectionner à Cognac un pourpoint de satin noir et un chaperon de deuil [6]; il revint, distribua une

[1] *Journal* de Louise de Savoie. Cf. KK. 240, f° 23.

[2] *Mém.* de Bretagne, II, 1579, 920-922; Ravisius Textor, *De memorabilibus et claris mulieribus* (Paris, 1521, f°), p. 177 et suiv.

[3] Leroux de Lincy, II, 200 et suiv.

[4] *Le loyal serviteur*, p. 367.

[5] A. de la Vigne. Cf. Brantôme, VII, 328, 329.

[6] KK. 240, 90..

livrée de deuil à sa maison [1] et commanda à Saint-Florentin d'Amboise une messe de *requiem* [2].

Les obsèques commencèrent à Blois, le 3 février 1514, par le transport solennel du corps de la reine à la chapelle : François, drapé dans le grand manteau officiel avec une queue de trois aunes, occupait naturellement le premier rang du cortège avec M. d'Alençon ; M. et Mme de Bourbon se chargèrent d'organiser la longue procession funèbre de Blois à Saint-Denis, avec des théories de pauvres, un dais de velours noir et de damas blanc dans les villes [3], les réceptions des échevins..... Beaucoup de Bretons accoururent dire adieu à leur duchesse, avant qu'elle ne vînt dormir du dernier sommeil parmi les rois de France [4].

La reine possédait une très grande fortune, puisque son douaire seul lui valait par an de 80 à 100,000 livres, et elle la gérait fort bien, enjoignant à une grande magnificence une certaine économie. Sa vaisselle et l'argent comptant qu'on trouva dans ses tiroirs représentaient plus d'un million d'écus. Claude de France hérita donc d'une bonne somme, outre le duché de Bretagne : elle devenait le plus

[1] KK. 290, 62, 61. — [2] *Id.*, 67.

[3] Arch. munic. d'Orléans, CC. 566.

[4] *Le trespas de l'hermine regrettée* : Alain Bouchard ; relation de Pierre Choque ; fr. 1317, 43, 68 ; K. 79, 16 ; Merlet et de Combret, *Récit des funérailles d'Anne de Bretagne*, Paris, 1858, in-12 ; fr. 18537, 4339, 1341, etc. etc.

beau parti d'Europe. Louis XII, comme père et tuteur, se réserva l'administration des biens et du duché de sa fille, jusqu'au moment de son mariage. Maintenant le mariage ne pouvait tarder: il ne rencontrait plus d'obstacles, et le duc de Valois se trouvait, sans conteste, l'héritier du trône[1].

La mort de la reine produisit comme une commotion électrique autour de François. C'était à qui se tournerait vers l'heureux prince, la bouche pleine de louanges. Enfin, on pouvait s'épanouir ! parler ! célébrer son avènement imminent ! le traiter, sans circonlocution, de dauphin[2] ! Seulement, les termes manquaient pour chanter sa race et l'illustre maison de Savoie[3]. C'était l'heure psychologique des habiles, de ceux qui connaissent l'importance de l'escompte, car, lorsqu'un roi a été dûment proclamé, sacré, couronné, quand il sort de Saint-Denis, le beau mérite que le zèle, et à quoi mènerait-il?

[1] Desjardins, *Négociations*, II, 597.

[2] « A monseigneur vostre filz qui est aujourduy le daulfin de France, très beau jeune et vertueux prince » (Saint-Jérôme, dédié à Louise de Savoie).

[3] « Comme vostre très humble serviteur, prestre indigne, considérant que mes parens, père, mère et frères ont esté nourriz en la noble maison d'Orléans et d'Engolesme, qui est une maison la plus noble de tout le royaulme de France, après la maison de la royalle majesté qui est la principalle, et aussi que vous estes yssue de la très haulte et très noble maison de Savoye, de laquelle sont sortiz tant et en si grant nombre de grants et vertueux princes et princesses et alliez en si haultz lieux que les nombrer et leurs vertuz seroit à moy très difficille » (Même ms., dédicace, f° 4 r°).



L'auteur de la *Vie Nostre-Dame* montrait Louise de Savoie déjà illustre par son fils,

> « Tenant du liz la branche souveraine,
> Pour parvenir au hault tiltre royal[1]. »

Le poète personnel et attitré d'Anne de Bretagne, Jean Marot, ne tardait pas à se joindre au chœur général et à recevoir une pension[2].

Quant au duc de Valois, il n'hésitait pas davantage à trancher du souverain, et il se mit, avec une facilité parfaite, à recevoir les ambassadeurs en audiences particulières, à inaugurer une politique personnelle. Plusieurs ambassadeurs posèrent là de bons jalons. François fit adresser à Léon X ses assurances de dévouement, pour le jour où il parviendrait « au degré où il peut parvenir[3] ».

Le bon Louis XII, afin de donner subtilement pâture à ce besoin de parade, chargea, le 12 mars, son « très cher et très amé filz » de signer la trêve avec l'Espagne[4], ce qui eut lieu dès le lendemain[5]. Le roi la ratifia le 2 avril[6].

Malgré tant de graves occupations, malgré la situation, malgré le deuil de la cour, François n'éprouva point la tentation de modifier ses habitudes joyeuses. Au moment du carnaval, on le vit

[1] Fr. 985.
[2] Rondeau et ballade de Jean Marot, fr. 12490, f° 156 ; Leroux de Lincy, *Chants historiques français*, II, 50, 52.
[3] Desjardins, *Négociations*, II, 605-606.
[4] K. 1639, d. 3; K. 1482. — [5] K. 1639, d. 3. — [6] K. 1639, d. 3.

courir les rues de Paris en masque et dans les tenues les plus excentriques, en robes vertes et en robes blanches [1].

Riche, indépendant, gonflé de jeunesse, enivré d'avenir, il lâcha les rênes. Ses énormes pensions ne lui suffisant plus, il escompta pratiquement, lui aussi, les événements. Les généraux des finances durent lui avancer des sommes considérables ; le seul Thomas Bohier lui prêta, sans date fixe de remboursement, 10,000 livres, dont le receveur général de François, Séraphin du Tillet, remit quittance, avec hypothèque sur la royauté future; François souscrivit personnellement cette quittance singulière [2].

Les trois généraux des finances, c'est-à-dire les gérants de la fortune de la France, se virent obligés d'emprunter 40,000 écus d'or aux banques florentines de Lyon, sous la garantie de François, qui y obligea sa parole de prince [3].

Le luxe de François était inouï pour l'époque et même pour celle qui suivit, car Brantôme lui-même s'en scandalise rétrospectivement [4] ; à vrai dire, il était un peu factice, clinquant, matériel, et tout en dehors, avec un léger vernis de parvenu ou de petit-maître [5]; mais pouvait-on raisonnablement s'at-

[1] KK. 250, f[os] 6, 60. — [2] Fr. 20381, 38 ; 20379, p. 74.

[3] Le bibliophile Jacob, *Louis XII et Anne de Bretagne*.

[4] III, 122.

[5] François garda toujours cette disposition. V. Claude Cotereau, de Tours, *Historia Francisci I*, ms. lat. 5976, f[o] 29.

tendre à ce que François empruntât de l'argent pour des tableaux, ou des poésies académiques? Il était jeune, vigoureux, il voulait s'amuser et paraître. Il n'avait même pas le goût des chevaux, si habituel aux gens élégants[1], mais il adorait les breloques. Tout était or ou argent, sur lui, autour de lui : il ne portait que des éperons d'or[2] ou d'argent[3], il se servait de miroirs[4] d'argent; il avait les doigts couverts de bagues, de diamants, de rubis[5], les vêtements criblés de boutons d'or, d'agrafes d'or ou d'émail[6]; il montait une mule couverte d'un filet d'or et d'une housse garnie d'or de Chypre[7], avec une bride de soie plaquée d'or, à boutons d'or sur les houppes[8]. Bien entendu, ses chandeliers[9], sa vaisselle, même de cuisine[10], ses objets usuels, les flacons de pharmacie[11], le *rebec* dont il jouait et le pupitre de ce rebec[12], les sceaux et contre-sceaux[13], l'encrier[14], étaient au moins d'argent; à peine pouvait-on trouver chez lui un autre encrier, en velours et satin blanc et noir[15].

Les plus délicats parfums imprégnaient son lit et son linge[16]; il n'admettait, pour sa toilette, qu'une lingerie absolument fine[17]; pour ses mouchoirs,

[1] KK. 240, not. 121. — [2] *Id.*, 8. — [3] *Id.*, 17 v°, 18 v°. — [4] *Id.*, 4. — [5] *Id.*, 16, 16 v°, 15.

[6] *Id.*, 3 v°, 10, 18, 15 v°. Il achète, en une seule fois, quatre-vingt-quatorze boutons d'or et deux douzaines d'émaux.

[7] *Id.*, 5 v°. — [8] *Id.*, 4 v°. — [9] *Id.*, 6 v°, 7, 14 v°. — [10] *Id.*, 17 v°. — [11] *Id.*, 7. — [12] *Id.*, 3 v°. — [13] *Id.*, 20 v°, 15. — [14] *Id.*, 4. — [15] *Id.*, 27. — [16] *Id.*, 28 v°, 29. — [17] *Id.*, 115 v°.

pour ses draps, que la fine toile de Hollande [1]. Un étui de maroquin [2] conservait respectueusement ses chemises, brodées de soie noire [3]. Sa garde-robe, bien tendue de toile noire [4], contenait un bel assortiment d'habits, l'un à la mode d'Allemagne, l'autre à la mode d'Italie[5], toute sorte d'habits d'or ou d'argent, brodé, frisé, ou profilé [6], avec des martres, des zibelines, des peaux de Lombardie [7]; ici, un bonnet de toile d'argent, à franges de soie [8], une épée à fourreau de velours blanc [9]; là, le collet de chasse en maroquin [10]. Bref, en 1514, nous voyons solder au tailleur une note de 15,600 livres, qui ne comprenait ni les équipements de tournoi, ni les dépenses spéciales du deuil de la reine [11] : simplement le budget de l'élégance. Le prince ne tenait aux traditions chevaleresques que par son lit; il couchait à la dure, sur un lit de camp, ou sur une simple paillasse; deux de ses officiers, Villaines, et Pontbriant, l'ancien adversaire du maréchal de Gié, partageaient un autre lit dans sa chambre [12].

Le mobilier ressemblait au vêtement; beaucoup de dorure ! François possédait deux petits modèles de navires, à ses armes, avec la salamandre; il eut soin de les faire bien dorer [13]. Il aimait, autour de lui comme sur sa personne, l'orfèvrerie, les

[1] KK. 249, 112. — [2] *Id.*, 117 v°. — [3] *Id.*, 28. — [4] *Id.*, 113 v°. — [5] *Id.*, 92. — [6] *Id.*, 6 v°, 5, 9, v°, 24. — [7] *Id.*, 106, 105. — [8] *Id.*, 3 v°. — [9] *Id.*, 125 v°. — [10] *Id.*, 83 v°. — [11] *Id.*, 24 v°. — [12] *Id.*, 87 v°. — [13] *Id.*, 7, 8 v°.



émaux. Un seul orfèvre de Blois, Geoffroy Jacquet, lui fournit, pendant l'année, dix-neuf pièces, telles que croix, anneau, garnitures de livres [1]... Sa chapelle même reçut de l'argenterie à foison, notamment une garniture d'autel en argent [2].

Les gens de sa maison, tous en luxueux costumes de velours ou de satin [3], formaient un personnel de plus en plus considérable. Parmi ses chambellans, nous retrouvons l'ami de sa sœur, Bonnivet, Artus Gouffier, et divers chevaliers fameux, tels que Bayard, Galiot de Genouilhac, le bâtard René de Savoie, MM. de Gamaches, de Saint-Séverin [4]... A l'imitation du roi, il possédait, pour sa garde personnelle, une compagnie de vingt-cinq gentilshommes, parmi lesquels ses anciens compagnons, Montmorency et Brion, MM. de Jarnac, de Marrafin, ainsi que M. de Bourdeille, père et inspirateur du fameux Brantôme [5]. Le nombre des pages, variable comme chez le roi, s'élevait à vingt-quatre, en janvier 1514; le prince leur distribuait des souliers et des chemises [6]. Le reste du personnel comprenait un très grand nombre d'échansons, d'écuyers, d'employés de toute sorte, un barbier, un tailleur, le personnel culinaire [7], le

[1] *Id.*, 14; cf. 10, 15 vº. — [2] *Id.*, 24 vº, 87 vº, 115 vº, 14 vº, 19, 9. — [3] *Id.*, 74 et s. — [4] *Id.*, 61 vº, 66.

[5] *Id.*, 61 vº, 62. C'est pourquoi Brantôme est très bien informé des détails de la jeunesse de François Ier. Sa tante aussi était au service de la reine (Brantôme, X, 53, 52 et s.).— [6] *Id.*, 79, 118, 109.

[7] Un verdurier, un garde de vaisselle, un pâtissier, trois officiers de fruiterie et un individu nommé *Le More*, une lavandière.

personnel administratif [1], trois fifres, des laquais [2]. Ajoutons encore une garde spéciale de vingt-trois archers, sans parler de la compagnie royale commandée par le prince, où figurait de rechef François de Bourdeille, avec le bâtard Charles d'Alençon, Guy de Laval, etc. [3].

Quoique musicien et dessinateur [4], le duc de Valois fit peu de place à l'art dans cette organisation légère et théâtrale. Il entretenait un peintre en titre, nommé « Le Mathelot [5] », illustre inconnu, auquel les amis de l'art doivent peut-être le bon portrait qui fait heureusement partie des trésors de Chantilly [6]. En fait de littérature, nous voyons éclore, à cette cour, des poésies, mais mauvaises [7], et on ne se risquait pas à des poésies morales, comme auprès de Charles de Bourbon [8]; Cretin nous instruit du lan-

[1] Trois clercs d'office, un argentier, un commis, un président, un trésorier, un contrôleur, trois secrétaires, deux huissiers de salle (*Id.*, 63 v°, 64).

[2] F° 88 v°, 120. — [3] Ms. Clairamb. 242, f° 693.

[4] Lomazzo, *Trattato*, éd. de Rome, 1844, I, 28.

[5] K K. 240, f°s 62-63. Peut-être le sobriquet de *Mathelot* s'applique-t-il à Barthélemy Guety, dit Guyot, que nous avons vu inscrit peintre dans la maison du prince (fr. 21478, f° 41). Guety resta au service de François Ier ; on le retrouve dans les deux rôles de 1516 et de 1517 comme peintre de la cour, avec Perréal, Bourdichon, « Nicolas Belin, de Modène », et Jamet Clouet, et avec le sculpteur Antoine de Juste, avec le poète Jean Marot (tous aux appointements de 180 livres par an. Ms. fr. 21449 .

[6] Reproduit en tête de notre volume. Notre éminent ami M. Lafenestre l'a très finement apprécié dans ses *Maîtres anciens*, p. 210.

[7] Peut-être François inspira-t-il le long et détestable roman en vers de Bourgoinc, *Lespinette du jeune prince conquerant le royaulme de bonne renommée*, imp. chez Lenoir, le 30 octobre 1514.

[8] V. *Le Conseil de Paix*, imp. par Guill. Eustace, à Paris, s. d.

gage convenable, dans une très humble épître où il vante l'affabilité du prince, et ne sollicite pour son œuvre que cette syllabe, ce mot : « Elle est passable [1]. » François avait gardé un ancien secrétaire de sa mère, François Charbonnier [2], amateur de poésies salées [3], et personnellement auteur de mauvais vers ; ce Charbonnier, de même que son camarade de versification, nommé La Jaille [4], autre inconnu, ne tirait certes pas à conséquence en tant que poète, et se vantait même de mettre « la plume au vent » comme l'épée, « sans tauldiz ni haulbert » ; Cretin s'incline profondément devant ces personnages, auxquels il écrit :

De jeunes ans cueilleray les fleurettes,
Qui tumberont de voz riches escrins [5].

En somme, la cour du duc de Valois ne semble pas (comme dirait Cretin) un jardin d'art et de pudicité. On y dépense énormément, on aime le faste et le rire : mais de « père du peuple » ou de « père des lettres », il n'est pas question ; on en parlera plus tard. Tout compte princier renferme un chapitre suggestif, où on juge l'homme, c'est le

[1] Fr. 1711, f° 16. — [2] Fr. 21478, f° 39.

[3] Ms. fr. 1711 (qui lui a appartenu), f° 2 v°.

[4] Peut-être Honnorat de la Jaille, qui prenait le titre d' « amy espirituel des seurs de saincte Croys d'Alençon » (K K. 88, f° 159). Un Mathurin de la Jaille recevait des aumônes du roi (même rég.). Il ne s'agit certainement pas de François de la Jaille, seigneur de Durtal, chassé d'Amboise par Louise de Savoie.

[5] Fr. 1711, 1re épître.

paragraphe des cadeaux : François ne se perd pas dans les souterrains de la charité ; il fait de beaux présents à Artus Gouffier, au duc de Bourbon ; nous sommes bien aise de lui voir offrir à son ami, « le capitaine Bayard », une *chamarre* de satin blanc, fourrée de martre... Hélas ! le compte nous apprend que, dans cette maison où l'or coûtait peu, le cadeau pour Bayard a été fabriqué avec les débris d'une vieille robe. Parmi le personnel inférieur, nous ne trouvons comme favorisés, en dehors des pourboires habituels [1], qu'un fifre suisse [2], et Triboulet, auquel François donne tantôt des chausses, tantôt un bonnet blanc, tantôt un pourpoint multicolore [3]. En réalité, François donne peu et reçoit peu [4]. Il offre à sa jeune fiancée, Claude, une robe [5]. Il donne, à un enfant inconnu, un berceau, et lui distribue divers présents : des poupées rouges, un petit tournoi, une cuisine de poupée en argent, un hochet d'argent, un coffret d'ivoire [6]...

Pendant l'année 1514, les dépenses du duc de Valois, pour sa maison, dépassent 140.000 livres, environ 3,600,000 francs de valeur actuelle, et nous ne comptons pas dans ce chiffre les charges, considérables, de trésorerie, pour l'administration

[1] KK. 240, f° 65, 66 v°, 9 v°. — [2] F°s 111, 120. — [3] F°s 96, 34 et v°. — [4] F° 123 v°. — [5] F°s 13 v°, 34 et v°, 36, 105 v°.

[6] F° 4 v° ; on pourrait rapporter ces libéralités à Renée de France, ou à un accouchement inconnu.

des domaines, ni les sommes enregistrées comme menus plaisirs, ni les dettes, dont le prince était criblé [1]. Les draps d'or et d'argent engloutissaient presque la moitié de la somme totale, et l'orfèvrerie une partie importante du reste (17,500 livres). Avec un pareil budget, en face d'un roi économe. la popularité devait venir. Il n'était bruit que de « la gaillardise et bonne grâce » du duc [2].

Le roi seul n'admirait pas. Partageait-il, à l'égard de son futur gendre, les douloureux pressentiments de sa femme et ses dégoûts sur certains points [3]? Voyait-il un danger à séparer de nouveau la Bretagne pour la remettre à des mains inexpérimentées ? Toujours est-il que, probablement pour ces divers motifs, il se pressait peu, lui aussi, de marier sa fille. Les désordres financiers de François le scandalisaient horriblement et le peinaient : quand il apprit l'escompte pratiqué dans les finances de l'État avec la complicité des généraux des finances, il éprouva une vive émotion ; il fit venir François, pour le réprimander avec bonté, et, tout en lui donnant 45,000 livres sur les *aides* du Languedoc [4], et en lui promettant de payer les dettes sur sa cassette, il essaya de le chapitrer. Il lui raconta un apologue de sa vie, un jour qu'il se croyait ar-

[1] Au reste, le compte des dépenses de sa maison pour 1513 ne fut arrêté, paraît-il, que le 28 décembre 1514, lorsque Louis XII était moribond (fr. 21478, f° 39).

[2] Brantôme, III, 135-136. — [3] *Id.*, VIII, 106, 107, 329. — [4] K K. 240 (*actif*).

rivé à une ville, parce qu'il apercevait le clocher, et qu'en marchant le clocher paraissait toujours s'éloigner [1]...

François sentit, par cet apologue, la nécessité d'arriver de suite au premier clocher, qui était la dot de Claude [2]: un envoyé du pape survint à la cour; cela suffit pour répandre habilement le bruit que le pape envoyait les dispenses [3]. Le roi, cependant, différait toujours; comme il ne pouvait plus quitter son lit, il avait une bonne excuse. Robertet, Artus Gouffier, les affidés, se mirent à le pousser [4]. En attendant, François utilisa la faiblesse physique du souverain, pour se lancer dans des intrigues assez sérieuses. Peu partisan de la prudence et de la politique expectante qu'une rude expérience conseillait, il mûrissait, à l'insu du Conseil, un plan personnel, qui consistait à lier partie avec les Vénitiens pour une nouvelle guerre en Milanais. Les récits amoureux de Bonnivet lui avaient tourné la tête, à ce que prétend Brantôme; il rêvait de Milan, à cause des Milanaises. Nous le voyons, le 18 avril, parler à l'ambassadeur de Venise en homme qui dirige tout, et l'assurer de sa sympathie [5]. Il se charge aussi de recevoir les ambassadeurs suisses, qui venaient négocier en sens contraire. Entre

[1] V. Saint-Gelais: Duhaillan; J. d'Ivry, *Les Faits et Gestes de M. le légat.*

[2] Brantôme, VIII, 106.

[3] 13 avril 1514. Dép. de Dandolo. Arch. de Venise.

[4] Fleuranges. — [5] Dépêche de Dandolo.

temps, il passait l'habit gris du chasseur et le bonnet blanc, pour aller courre quelques cerfs à Vincennes près du roi[1]. Il donne un tournoi, où il paraît, selon son usage, en costume de toile d'argent et de velours blanc[2].

Son attitude excita, cependant, les suspicions du Conseil, fort peu soucieux de lancer la France dans de nouvelles aventures, et finalement, sans refuser absolument le mariage, le roi parla de le célébrer plus tard, ailleurs qu'à Vincennes.

Louis XII revint à Paris, le 18 avril[3], par une journée assez froide, et une recrudescence de douleurs l'obligea à consigner sa porte[4]; l'ambassadeur vénitien pénétra seul, deux jours plus tard, pour annoncer une victoire, et il reçut les chaudes félicitations du duc de Valois[5].

François, qui croyait tout savoir et se jugeait bien de taille à tout diriger, n'arriva pas à pénétrer la pensée intime du gouvernement. Tout en restant fidèle à l'alliance vénitienne, le Conseil voulait mettre un terme formel à la guerre, et, dans ce but, ses trois principaux membres, Robertet, l'évêque de Paris, du Bouchage, suivaient soigneusement les négociations avec l'Espagne. L'ambassadeur vénitien devina quelque chose et

[1] K K. 240. 91. 91 v°. — [2] K K. 240, 116.
[3] Le récit d'Alain Bouchard à ce sujet n'est pas fort exact.
[4] Dépêche de Dandolo, 19 avril. — [5] Dépêche de Dandolo, 21 avril.

tenta un coup d'audace : il alla voir François, pour lui proposer personnellement le Milanais. On s'entendit très vite. François protesta avec chaleur de ses droits sur le Milanais, comme descendant de Valentine de Milan : les deux interlocuteurs échangèrent, séance tenante, les engagements les plus étroits. Le prince engagea à Venise « sa personne et sa vie » en toute circonstance, et le pouvoir que lui donnerait un jour la Providence.

Le lendemain matin, on reprit la conférence dans l'intimité. François, pour mieux afficher la privauté, garda sa robe de chambre. Il hésita un peu à répondre aux questions que lui posait l'ambassadeur sur les négociations d'Espagne, où l'on parlait, paraît-il, de Renée de France et de Milan : c'était des secrets d'État. Tout à coup, il éclata : Oui, il était irrité, et non sans motifs! Oui, la trêve, qu'on lui avait fait signer à lui-même, à lui[1], allait avoir pour résultats, si l'Allemagne et l'Angleterre la ratifiaient, de donner au roi de Castille, Charles, la jeune Renée et le duché de Milan, et, bien plus encore, de marier Louis XII à la sœur de l'archiduc ! Oui, la France abandonnait ou plutôt usurpait Milan sur lui, l'héritier des Visconti ! Oui, certaines gens, Robertet en tête, se mêlaient de remarier le roi, pour lui donner un fils !... Dans ce beau transport, François gardait son sang-froid :

[1] Pour plus de sûreté, Claude devait même faire ratifier ces arrangements (fr. 3087, f° 59).



« Après tout, ajouta-t-il un peu radouci, j'admets que le roi fasse la folie de se remarier, il vivra peu : qu'il ait un fils, ce fils sera un enfant, il faudra une régence, et, d'après l'ordre du royaume, le régent, c'est moi. » Il déclarait, au surplus, se tenir à l'écart de ces négociations, où on lui avait fait jouer, au début, un rôle si ridicule. Ravi, l'ambassadeur se hâta d'écrire à Venise qu'il allait cultiver son nouvel ami[1].

Il est vrai que, depuis quelque temps déjà, les conseillers de Louis XII s'attachaient à l'idée d'obtenir un autre dauphin que le duc de Valois. La difficulté, malheureusement, venait du roi lui-même ; le pauvre prince voulait bien se dévouer, certes, mais le pouvait-il ? Voilà le problème. A cinquante-trois ans, c'était un vieillard, plus qu'un vieillard, décharné, épuisé, chaque jour plus endolori, privé de l'usage de ses mains, obligé de se faire porter de son lit à son fauteuil, condamné, tous les deux ou trois mois, à une attaque de goutte qui le torturait pendant une quinzaine de jours. Que faire en cet état, et quel fiancé, même pour une fille de roi ! Cependant, on se mit d'accord pour tenter l'aventure du côté de l'Espagne, afin de liquider honorablement les désastreuses affaires d'Italie ; en tout cas, Louis XII comptait assurer ainsi à sa seconde fille, Renée, la couronne

[1] Dépêche du 24 avril.



de Castille, sinon celles de Naples et Milan[1]. Cette politique, bien que sensée, avait le don de déplaire à l'ambassadeur de Venise et au duc de Valois. François jugea sévèrement Robertet et, pour le faire rentrer dans l'ordre, affecta de ne plus lui parler, à moins d'absolue nécessité.

[1] Dépêche du 28 avril.

X

MARIAGE ET AVÈNEMENT DE FRANÇOIS

Pour bien éclairer sa voie, François s'appliqua à travailler avec le roi; il soutint gravement le poids de longues conférences, il libellait avec zèle les projets de dépêches. Il travailla ainsi aux négociations avec le pape, dont il désirait vivement le succès, pour anéantir toute trame du côté de l'Espagne; il donna même tant d'accent à la rédaction de certaine dépêche, que le roi refusa sa signature. Il se délassait ensuite, en s'épanchant dans le sein de l'ambassadeur de Venise, auquel il racontait ses efforts, et à qui il remit des copies de documents confidentiels[1].

Enfin, le roi, un peu ravivé par le printemps, se décida à partir pour Saint-Germain, dans l'espoir d'y trouver, avec un air pur, la solitude et le calme nécessaires à son chagrin[2]. C'était le signal du

[1] Dépêche de Dandolo, du 12 mai.
[2] 1re dépêche et 2e dépêche du 8 mai.

mariage. François obtint que la princesse Claude quittât Blois. Louis XII partit le 8 mai. François disparut le même jour, sous prétexte de pèlerinage, et ne revint que le 12; cette fois, il frémissait d'impatience. Il se promena avec son ami, le vénitien : « Vous avez raison de désirer mon mariage, lui dit-il; sitôt consommé, vous verrez changer bien des choses. » Dans ces derniers jours, des bruits très singuliers, venus on ne sait d'où, se répandaient : décidément Claude épousait l'archiduc, Renée le frère de l'archiduc, et le roi leur sœur, pour « incorporer toute la masse »; l'archiduc devenait duc de Bretagne, et le duc de Valois rien. Il y avait contre François une opposition cachée, terriblement tenace !... Ou encore les dispenses de la cour de Rome pour le mariage, attendues d'un jour à l'autre, n'arrivaient pas [1]... On comprend si le prince se sentait aiguillonné. Il communiqua au vénitien, avec un certain air de satisfaction, une nouvelle qu'il savait couper court à tous les projets espagnols [2], mais dont il ne connaissait pas le détail : Bohier, général de Normandie, venait de partir secrètement pour l'Angleterre, négocier un arrangement et la libération du duc de Longueville [2]. Le lendemain, 13 mai, le mariage fut annoncé, d'ailleurs sans

[1] Elles étaient signées depuis le 30 mars (J. 951).

[2] Ses instructions, ms. fr. 15870, n° 42; fr. 17840, f[os] 131-136, 137-140.

enthousiasme[1]. Le roi, qui habitait Saint-Germain tout seul, et qui avait relégué à Poissy le corps diplomatique et son Conseil, désirait que la célébration eût lieu dans la plus stricte intimité, à cause du deuil[2].

Conformément à ce programme, François arriva de Paris, le 18 mai, apportant un lit, un traversin et une couverture. Sa femme offrait un ciel de lit et des rideaux en damas blanc enrubanné[3]. Bien fin, celui qui eût deviné les apprêts d'un des plus grands mariages de la chrétienté ! Le jeune duc se présenta à l'autel, en simple robe noire de damas, bordée de velours ; Claude ne quitta pas le grand deuil[4], non plus que les rares assistants. Pas d'invités, à peine quelques amis du marié : « Ni trompettes, ni clairons, ni tabourins, ni ménétriers ; pas de joutes ni de tournois, pas l'ombre de drap d'or ou de soie, de satin ni de velours[5], » écrit un témoin. Après la messe et le dîner, le roi s'en alla chasser comme les autres jours[6], et ce fut tout.

Il fallut aux amis de François une certaine dose d'optimisme pour estimer, ou, tout au moins, pour proclamer cette cérémonie admirable[7], sous prétexte qu'elle faisait de François « ung gros prince ».

[1] Dépêche de Dandolo du 13 mai, et suiv.

[2] Toute la cour portait le deuil, et le roi n'admettait un ambassadeur que vêtu de noir.

[3] K K. 240, 109 v°, 22 v°. — [4] K K. 240, 91. — [5] A. de la Vigne, p. 6. — [6] A. de la Vigne, p. 7. — [7] Fleuranges.

On se contenta, en général, d'exprimer, très froidement, la satisfaction de voir la Bretagne acquise à un prince français [1].

Louise de Savoie ne parut pas à la noce; en revanche, l'ombre d'Anne de Bretagne y semblait conviée. Le roi venait encore de fonder à Saint-Denis un service à sa mémoire [2]; dans les groupes des assistants, on ne parlait que de la feue reine : « Elle voulait un autre gendre, elle n'aurait pas laissé les choses en arriver là, elle n'avait jamais pu s'habituer à Louise de Savoie [3]. »

Quant au roi, sombre, préoccupé, à peine si à sa fille chérie il donna quelques bijoux [4]. On eût dit Abraham, immolant de ses propres mains la chair de sa chair, après avoir longtemps sondé les profondeurs du ciel, sans y apercevoir l'ange libérateur. Vraiment, il voyait déjà, de ses yeux, sa fille succomber aux mauvais traitements, il entendait par avance le cri ému de Jean Marot :

Esprit lassé de vivre en peine et dueil,
Que veux-tu plus faire en ces basses terres ?
Assez y as vescu en pleurs et guerres !
Va vivre en paix au ciel resplendissant !

Immédiatement, François prit le titre de duc de

[1] Dép. de Dandolo, 18 mai. — [2] Fr. 20600, 98.
[3] Martin du Bellay ; Brantôme, VIII, 106.
[4] Dép. de Dandolo, du 4 janvier 1515.



Bretagne [1], et ne songea plus qu'à ses affaires; il se buttait à l'idée de conquérir le Milanais, par point d'honneur, parce que c'était son bien propre [2], et, dès son avènement, il arracha à Claude une donation, sous prétexte que les reines ne dépendent pas des lois dans leurs affaires, et que l'argent déjà dépensé en Milanais obligeait à y retourner [3]: deux raisonnements discutables!

Le surlendemain de son mariage, le 20 mai, François apparut transformé à l'ambassadeur vénitien, dans une longue promenade en barque : plus de précautions, ni de mystère ; il parlait haut. Il dit que Venise pouvait se réjouir de la consommation de son mariage; il voulait entretenir avec elle une amitié intime, de cœur : « Désormais, je serai au courant de tout; il n'en résultera que du bien; je parlerai franchement au roi, je vous promets, comme je n'ai pas encore osé le faire [4]. »

Il passa quelques jours à Saint-Germain, et, tout en chassant, en se promenant, il s'en donna à cœur joie de causer avec son compère des secrets de chancellerie, de ceux notamment qu'il pouvait surprendre au bureau du chiffre [5]. Il mesura alors l'étendue des dangers auxquels il venait d'échapper, le retard de son mariage jusqu'à l'avortement

[1] Fr. 26113, 1304. — [2] Brantôme, VIII, 107. — [3] J. 507, 38 (juin 1515). — [4] Dép. du 20 mai. — [5] Dép. du 25 mai.



avéré des négociations avec l'Espagne, et l'utilité de la maladie du roi comme paravent.

Vainement, réclama-t-il la délivrance effective et immédiate du duché de Bretagne; il se heurta à une grande force d'inertie.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il ne prit pas personnellement très au sérieux les liens que lui créait sa nouvelle situation; au bout de quelques jours, la jeune Claude regagna Blois; le roi resta à Saint-Germain pour y passer l'été, et François rentra à Paris, dans le feu de ses plaisirs et de ses ambitions. Sa liaison avec Mme Disomme se trouvait alors au paroxysme, puisqu'elle subsistait encore l'année suivante[1]. Au mois de juin, le prince fit cependant une excursion de quelques jours à Etampes, et probablement à Marcoussis. On lui représenta avec tant de force la nécessité de vivre un peu avec sa femme, qu'au mois de juillet il se résolut aussi à lui faire une visite de quinze jours[2].

Le 14 juillet, nous nous apercevons qu'il tire de Thomas Bohier un nouvel emprunt de 10,000 livres, gagé sur ses biens présents et futurs[3]. Sa pension, ses revenus, ses émoluments de toute sorte, les libéralités du roi ne suffisaient plus à

[1] Paulin Paris, *ouvr. cité*.
[2] Dép. de Dandolo, des 1er, 10, 18 juillet.
[3] Contresigné par Artus de Boisy (Gouffier) et Du Tillet; fr. 20381, 39; fr. 20379, 75.

combler le gouffre ! Il ne pensait plus qu'au luxe, au plaisir, aux rêves politiques. Comme l'ambassadeur vénitien le complimentait encore de son mariage : « Vous avez raison, riposta le jeune mari, me voilà héritier de 5,000 ducats de revenu ; tant mieux pour vous [1] ! »

La personne de Louise de Savoie acquérait, par voie de conséquence, une grande importance. La veuve de César Borgia, qui mourut alors, ne pensa pouvoir mieux faire que de léguer à sa puissante amie le soin de sa fille et de ses biens [2]. Louise se crut obligée d'aller passer quelques jours à Blois, près de sa belle-fille. Elle y resta peu, tant elle se trouvait mal à l'aise dans ce château amèrement détesté. Pour comble, le plafond de la chambre qu'elle y occupait s'écroula ; prévenue à temps, elle en fut quitte pour une peur rétrospective, mais dans son *Journal* elle lance l'anathème à ces murs : « Je crois qu'il falloit que toute cette maison fût reclinée sur moy ! »

Quelques jours après, dans son voyage de retour, elle éprouva encore une impression pénible : une sorte de frisson, assez sérieux, l'obligea, le 16 juillet, à arrêter sa litière près de Charroux et à entrer dans une chaumière pour s'y réchauffer [3]. Les incidents de ce genre l'émotionnaient sensi-

[1] Dépêche de Dandolo du 1er juillet.
[2] Bonnaffé, *Inventaire de Charlotte d'Albret*, n. C.
[3] *Journal*.

blement : la moindre de ses coliques est consignée dans son *Journal* avec un respect religieux.

En ce moment, Louise était nerveuse, impressionnable. L'étoile de son fils, quoique brillante, lui semblait toujours prête à pâlir. A la fin de mai, François croyait avoir arraché la promesse de commander en Italie une grande armée de trois mille gens d'armes, de vingt-cinq ou trente mille hommes de pied[1], et voilà qu'en approchant du moment décisif, le roi refusait absolument d'entendre parler d'un autre chef que du duc de Bourbon[2]. Encore fort jeune, Charles de Bourbon révélait déjà des talents militaires de premier ordre : les troupes l'idolâtraient, on le proclamait le premier capitaine de France[3]. François ne put obtenir qu'un rôle sans conséquence : le roi l'institua, le 7 août, un des « conservateurs de la paix » en Guyenne[4].

Outre cette rivalité avec le duc de Bourbon, un autre événement, majeur celui-là, vint encore bouleverser les projets de François. Les pourparlers activement suivis avec l'Angleterre avaient démontré un désir réciproque de paix ; le rapprochement qui en résulta reposait sur un projet de marier Louis XII à la sœur de Henri VIII, Marie, jusque-là fiancée de l'archiduc. François eut vent de la chose et en fit part très secrètement, le 1er juillet, à l'ambassadeur vénitien : pour mé-

[1] Desjardins, II, 623. — [2] Dépêche de Dandolo du 13 septembre. — [3] Dépêche du même, 15 décembre 1513. — [4] Dumont.

nager son prestige, il contint habilement son dépit, et il alla jusqu'à se vanter d'avoir concouru au succès du projet anglais, en faisant repousser le projet espagnol, qu'il tenait pour dangereux ; allégation singulière, puisqu'un jour il devait épouser cette même Léonore d'Autriche, dont il déclarait l'alliance si détestable ! A cette pénible confidence, il ajouta des rodomontades relatives à la concurrence que lui faisait Charles de Bourbon : « Le duc de Bourbon, dit-il, a demandé le commandement de l'expédition d'Italie, qu'il ambitionne très vivement ; je l'ai avisé de ne pas insister, car je veux ce commandement, moi. Le duc s'est incliné et a dit qu'alors il briguerait la seconde place ; pour ceci, j'accepte, car c'est un homme de premier ordre. Il faudra que le roi me donne dix-huit mille lansquenets et deux mille lances ; je n'irai pas à moins. Avec ces forces, la victoire sera l'affaire d'une semaine. » L'ambassadeur parut émerveillé ; il écrivit aussitôt à son gouvernement d'accréditer un ambassadeur spécial près de François, dont l'influence pesait autrement que celle de La Trémoïlle et Trivulce [1], les deux têtes militaires du Conseil.

La négociation avec l'Angleterre marcha vite [2].

[1] Dépêche de Dandolo du 1er juillet.

[2] *Id.*, dépêches des 10, 15, 18, 26 juillet. V. aussi A. Desjardins, *Louis XII et l'alliance anglaise en* 1514, Douai, 1866, in-8° ; *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XLIII, p. 485 et s., le mémoire de Bréquigny sur Marie d'Angleterre.



Louis de Longueville, marquis de Rothelin, encore prisonnier, reçut pouvoir de conclure, le 29 juillet [1]. Le 7 août, il signa la paix, le contrat de mariage [2], et, séance tenante, il épousa Marie d'Angleterre au nom de son souverain [3].

Louis XII, déjà un peu reposé par la tournure meilleure des événements, prit en définitive avec bonne humeur cette agréable solution. Le comte de Worcester, en venant arrêter les dernières dispositions, lui apporta un billet autographe de sa nouvelle femme [4]. Comme Marie passait pour remarquablement jolie, le vieux roi crut habile, dit-on, d'envoyer le peintre Jean de Paris faire son portrait, afin de désarmer l'opposition [5], car, malgré ce gage de paix et l'évident abandon des vieilles querelles, le nom de l'Angleterre avait toujours le privilège d'exciter en France des répulsions très patriotiques, sinon très judicieuses [6].

On juge si la nouvelle aigrit Louise de Savoie et son fils. L'aigreur, poison subtil, comme on sait, varie beaucoup ses phénomènes selon les tempéraments : chez Louise, il se tourna presque en une sorte de délire.

Cette exaltation, a-t-on dit, se compliquait d'une

[1] J. 920, 1 ; Dépêche du 26 juillet. — [2] J. 920, 2, 3, 7.

[3] Don par le roi de 9,500 livres à Longueville, 30 nov. 1514 ; fr. 26113, 1341.

[4] Fr. 2960, 7 ; cf. n° 9.

[5] *Fasciculus temporum*, cité par M. Delisle, *Société de l'histoire de Paris*, 13 oct. 1885.

[6] J. de Terra Rubea, *ouvr. cité*, f° 13, c. 2.

passion malheureuse pour le jeune duc de Bourbon, comme pour Lautrec, et le dédain de l'idole du jour pour des appas, déjà sur le retour, aurait allumé une nouvelle rancune, dont la France paya plus tard les conséquences. Nous ignorons sur quoi se fonde cette histoire. Mais l'état exalté de Louise est indéniable. Elle se promenait, le soir du 28 août 1514, dans le parc de Romorantin avec ses femmes, Regnault du Refuge et l'impotent sire de Rochefort, juché sur un mulet[1] : tout d'un coup, elle crut apercevoir au ciel ce qu'elle appelle « une terrible impression, en forme de comète. Ce ne fut pas sans avoir grand peur. » Elle montra l'apparition à ses compagnons, en criant d'une voix étranglée : « Suisses ! Suisses ! » Elle pronostiqua aussitôt pour son fils quelque mauvaise affaire avec les Suisses[2].

Quant à François, il devint un peu maussade. Son intimité avec Venise s'en ressentit ; d'ailleurs, depuis qu'il savait l'expédition commandée par Bourbon, loin d'y pousser, il ne cherchait qu'à y mettre obstacle : il aurait voulu la renvoyer au printemps, pour avoir le temps de supplanter son rival.

Dans l'intimité, il avouait que les noces prochaines du roi lui « perçaient le cœur ». La cou-

[1] Il s'agit probablement ici de François de Rochefort, que les Suisses avaient très durement mis à la question, comme otage du traité de Dijon.

[2] *Journal.*



ronne allait-elle donc lui échapper? Il le craignait... énigme cruelle ! Et cependant il avait la prudence d'étaler au dehors quelque joie. Des joutes devaient naturellement figurer au programme; il résolut d'y briller au premier rang, et prit d'avance ses mesures ; en costumes, en réceptions, il se promit d'y dépenser au moins 60,000 écus...

L'élan était général: « Tout est suspendu, écrit l'ambassadeur de Venise, la politique comme le reste; on ne parle plus que de fêtes. Voilà bien les Français ! Ils se croient toujours sûrs de réussir ce qu'ils désirent. Ce mariage a réussi; ils se croient déjà réinstallés à Milan. On ne craignait que l'Angleterre, et ce fantôme est écarté. Le roi répète à tout bout de champ qu'il perdra la vie ou qu'il reprendra Milan... Malheureusement, personne ne pense à un obstacle qui m'épouvante, et qui peut parfaitement surgir. S'amuser avec une femme de dix-huit ans, une des belles princesses d'Europe, au dire unanime, c'est, pour le roi, un changement notable, et très dangereux dans son état de santé. Là est le point noir effrayant. Tout le reste va à merveille [1]. »

Chose rare pour une femme si haut placée, Marie d'Angleterre méritait sa réputation, et, de plus, elle ne l'ignorait pas. C'était une distinguée personne de seize ans, blonde, sans rien de fade,

[1] Dépêches du 10, du 20 septembre.



aux traits légèrement accentués, mais réguliers, avec un air de grandeur et beaucoup d'élégance; beauté toute anglaise, pétrie de roses. Une coiffe noire, une robe de damas d'or, fourrée d'hermine et fortement échancrée, un collier d'or encadraient à merveille ses charmes[1]. Élevée à la mode nouvelle, elle aimait à outrance la toilette, le plaisir; « riens mélancolique, ains toute récréative[2], » coquette, le cœur facile... Elle quitta son frère à Douvres, et, au débarcadère de Boulogne, elle trouva les ducs de Valois, d'Alençon, de Bourbon, et autres grands seigneurs[3]. Elle amenait une suite éclatante, où l'on remarquait Mary Bolein[4], sœur de la célèbre Anne, le marquis Dorset, le duc et la duchesse de Norfolk; mais personne n'attirait autant l'attention que Charles Brandon, duc de Suffolk[5]; ce fils d'une nourrice, cet ancien veneur, et ancien pourvoyeur des plaisirs intimes du roi d'Angleterre, était devenu un beau et brillant cavalier, passion de toutes les femmes, notamment de Marie, et son nouveau titre de duc

[1] Son portrait nous est connu par des crayons et par un bois en tête de l'*Epistola consolatoria de morte regis Francorum*, Paris, 1515. Mais un portrait original se trouve en tête du ms. 5104. On a cru aussi reconnaître Marie dans un des personnages de la noce de Cana, de Véronèse, au Louvre.

[2] Le Glay, *Négociations*, CXVII, note.

[3] M. du Bellay. Fleuranges donne une version différente.

[4] *The English historical Review*, 1893, p. 53; *Mary and Anne Boleyn*, par James Gairdner.

[5] Du Bellay; Fleuranges.

de Suffolk, illustré depuis deux siècles par la grande famille des Pole, le rapprochait presque de la maison royale... Marie voyagea en triomphe. Une si belle personne, tout or et diamants, plut fort au duc de Valois. Elle arriva à Abbeville, le 8 octobre.

Louis XII, à qui son antipathie pour son héritier[1] semblait, selon les mauvaises langues, infuser une jeunesse de circonstance, s'était mis en frais de grâce et même de somptuosité. « Le roy, fort antique et débile, sortit de Paris pour aller au-devant de sa jeune femme, » écrit Louise de Savoie avec une ironie concentrée, à propos de ces « amoureuses nopces ». Il était arrivé la veille, assez gaillardement, sur un beau coursier, suivi de treize grandes caisses de bagages, et de cinq chevaux tout caparaçonnés d'or et de soie ; sa monture portait un filet d'or et d'ivoire, et une bride retenue par un bouton d'or, gros comme un œuf[2]. Sa maison était équipée à neuf : en toques d'écarlate ou en chapeaux jaunes[3]. Au fond, il n'était pas gai ; que la beauté de sa femme ne pût l'impressionner profondément, on le savait bien : mais il désirait si ardemment un fils et un successeur qu'il voulait « y mettre bonne payne[4] ». On le comparait au pélican[5], ou peut-

[1] A. de la Vigne, p. 6. — [2] Fr. 26113, 1338. — [3] Fr. 26113, 1342.
[4] « A laquelle chose mist si bonne payne comme il est vraysemblable que mal luy en prist. En cuydant faire ung filz, il deffit ung homme. » (A. de la Vigne, p. 13.)
[5] *Le loyal serviteur*, p. 368.

être à ce vieillard d'une épigramme du temps, qui, « pour épouser Sulpicie, épouse son supplice [1] ».

Il s'en alla au-devant, jusqu'à une lieue d'Abbeville, sans manteau, comme un jeune homme, en simple *sayon* de velours rouge, à haut collet, et à garnitures d'or frisé, monté sur un haut genêt d'Espagne, fort sage, qu'il avait grand soin de faire sauter et *panader*. Quand sa femme parut, il s'opposa à ce qu'elle mît pied à terre; il l'embrassa sans descendre de cheval, il fit trois ou quatre fois sauter sa monture à coups d'éperons, et rentra chez lui.

La route semblait une constellation d'or.

La reine chevauchait lentement, sur une belle haquenée blanche harnachée d'or; elle portait une robe blanche rayée d'or, taillée à l'anglaise et relevée par des pierres précieuses. Quatre personnages à pied soutenaient, sur sa tête, un baldaquin blanc semé de porcs-épics et de roses en broderie d'or. A ses côtés caracolait « Monseigneur » (le duc de Valois), vêtu moitié d'or, moitié d'argent, avec un manteau de damas blanc échiqueté. Mmes de Longueville et d'Aumont [2] suivaient, ainsi qu'une cinquantaine de demoiselles magnifiques,

[1] « Pilleus uxorem tandem cum ducere vellet,
Sulpiciam duxit, supplicium potius. » (Fr. 1717, f° 93 v°.)

[2] Sa dame d'honneur, Mme d'Aumont, était une ancienne dame de Jeanne de France, son mari était gouverneur de Bourgogne (ms. Moreau, 774).



les unes à haquenée, les autres dans des chariots tendus d'or et de velours. Une d'elles, habillée à l'allemande, les cheveux encadrés d'un bonnet de velours, obtint un succès prodigieux. Deux compagnies anglaises fermaient la marche. En avant, se développait un cortège très digne : d'abord la garde royale, les gens de la ville et divers grands officiers, puis une foule de gentilshommes anglais, vêtus d'or et de velours, mêlés fraternellement aux français ; huit trompettes anglais confondus avec les musiciens de la cour de France, des hérauts, les ambassadeurs anglais qui avaient négocié le mariage, le duc d'Alençon en or et en velours, des cardinaux, des archevêques, des évêques.

Le lendemain matin, 9 octobre, la jeune reine, en belle robe d'or fourrée d'hermine, se rendit pompeusement à la chapelle du roi ; elle traversa la cour à pied, au milieu de la garde royale ; le roi, également en robe d'or fourrée, l'attendait. Le cardinal de Prie bénit leur union. Après la messe, trompettes, clairons, hautbois et instruments de toute sorte éclatèrent, et on ne pensa plus qu'à faire bonne chère. Le roi prit en croupe sur sa mule Mme de Longueville, qu'il emmenait dîner par amitié ; la reine dîna de son côté. Pour le souper solennel, la reine parut en robe à la française, ce qui, au dire de tous les courtisans, convenait infiniment à ses grâces[1].

[1] La Bibliothèque nationale de Paris possède deux petites plaquettes contemporaines, contenant le récit de cet événement,



Nous nous étendons avec quelque complaisance sur ces pittoresques détails, parce que l'honneur de leur direction revient en partie au duc de Valois. Dès le premier jour, sur l'invitation du roi, c'est François qui avait pris le haut bout des cérémonies. Le 14 septembre, lors de la publication du mariage dans l'église des Célestins de Paris, il avait été premier témoin[1], et il avait reçu du roi, comme cadeau de noces, un don financier fort important[2]. A Abbeville, le soir de l'entrée, c'est lui qui présida au repas pantagruélique de l'escorte anglaise[3]. Il fit très bon visage, sauf un moment d'impatience : les Anglais l'appelaient « Monsieur le duc » ; il leur demanda pourquoi ce titre, « puisqu'il y a tant de ducs par le monde et que vous l'êtes tous » : ses interlocuteurs ne comprirent pas (ou ce fut de

sous forme de lettre « à Monseigneur », une plaq. de 4 ff., s. l., n. d., ni nom d'imprimeur, en grands caractères gothiques, « Lentrée de la Royne de france faicte à Abeville le neufiesme jour Doctobre » ; l'autre, de 4 ff. également, en caractères ronds plus fins, s. l., n. d., ni nom d'imprimeur : « Lentrée de la Royne à Abbeville » ; en tête, une vignette de bois représentant cette entrée, et, à la fin, l'entrée du roi ; au v° du dernier f., le roi et la reine assistant à un tournoi. V. *Entrées de Marie d'Angleterre... à Abbeville et à Paris*, par Hip. Cocheris. Paris, Aubry, 1859 ; Ledieu, *Dépenses d'Abbeville à propos du deuxième mariage de Louis XII*, dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, sect. d'archéologie, n° 3.

[1] Dumont, *Corps diplomatique*, IV, p. I, p. 195.

[2] Le roi lui accorda, par ordonnance du 18 septembre, le droit de créer un maître de chaque métier dans toutes les villes, c'est-à-dire un moyen de battre monnaie (Fr. 2917, 23).

[3] Cf. les comptes de cuisine de Marie d'Angleterre à Abbeville, dans W. Jerdan, *Rutland papers*, London, 1842, in-4°, p. 26.



même) que, premier prince du sang jusqu'à nouvel ordre, il voulait du « Monseigneur » tout court ; ils ripostèrent avec une politesse légèrement ironique qu'ils l'appelaient duc comme prince du plus beau duché de la chrétienté, la Bretagne.

A la messe, François tint le poêle avec le duc d'Alençon, il servit l'offrande au roi ; sa femme Claude, malgré une affreuse douleur, servit la reine.

Le lendemain du mariage, le roi se déclara fort vaillant[1], et tout le monde se dirigea sur Saint-Denis, au milieu d'ovations sans fin.

Louise de Savoie arriva à Paris, le matin du 3 novembre ; on lui conseilla d'aller aussitôt saluer la reine ; elle se rendit donc à Saint-Denis en belle escorte de gentilshommes[2]. Le couronnement eut lieu le 5, et la reine fit le lendemain son entrée à Paris. Nous ne dépeindrons pas la foule bigarrée, multicolore, qui servait de mise classique à ces cérémonies ; les panaches des archers, les robes des religieux, les velours, les ors, les costumes de toute sorte dont chacun prétendait spécialement incarner « Paris sans per ». Les princes et princesses, accompagnés d'une foule de seigneurs et de dames, vinrent attendre la souveraine à La Chapelle ; parmi elles, se trouvaient Mme Claude, Louise de Savoie, Mme d'Alençon. La reine, en robe

[1] Fleuranges. — [2] *Journal*.



d'or couverte de pierreries, les doigts chargés de diamants, le cou orné d'un carcan d'une valeur inestimable, s'avançait dans une litière magnifique, près de laquelle chevauchait « Monseigneur[1] », lui aussi tout or et diamants et en brillante compagnie. Dans les rues tendues de tapisseries, de broderies, de feuillages, une foule de représentations n'attendaient qu'un signal : dès que la reine parut, d'un bout à l'autre de la ville ces tréteaux commencèrent à s'agiter ; le lys classique, entouré de vertus ou d'emblèmes, en défrayait plusieurs ; les autres présentaient une extrême variété, suivant la fantaisie individuelle ou l'imagination des organisateurs : Bacchus gesticulait à côté du roi David et de la reine de Saba, voisins eux-mêmes de Dieu le père ; la Justice et l'Étoile de la mer, dans ces vieilles rues de bois, toutes grouillantes de foule, faisaient écho à Minerve, à Diane, à Phébus, à l'ange Gabriel saluant la Vierge Marie dans le verger de France[2]. Et, au-dessus de cet immense bourdonnement de la gaîté populaire, glapissaient diversement les cloches de la ville. Çà et là, tel corps constitué recevait la nouvelle reine dans un lieu et selon un rite fixés par d'antiques et immuables coutumes. C'est ainsi que la reine dut

[1] KK. 240, f° 9.

[2] Au Châtelet de Paris on représenta un mystère, expressément commandé, pour la circonstance, au grand faiseur, Pierre Gringoire (Emile Badel, *Pierre Gringoire*, Nancy, 1892, p. 72).

entrer au Palais de justice et s'asseoir, entre Claude et Louise de Savoie, à la fameuse *table de marbre;* au reste, impossible de reconnaître le siège de la justice, tant il s'était galamment transformé: les tables portaient des plats de viande, les dressoirs des argenteries étincelantes, les murs des tapisseries et des broderies; dans les coins, une foule de trompettes, clairons, hautbois, jouaient à qui mieux mieux.

La journée se termina par un banquet, où un art raffiné fit défiler des entremets fort savants : un phénix qui battait des ailes et allumait lui-même le feu pour se brûler, un saint Georges à cheval guidant la pucelle d'Orléans contre les Anglais (allusion singulière en la circonstance), les quatre fils Aymon, le combat d'un coq contre un lièvre, un mouton...

La reine donna « un navire d'argent » aux hérauts et aux musiciens, puis on alla enfin se coucher.

Dès le lendemain, l'imprimerie se mettait à l'œuvre pour répandre le récit de ces somptuosités [1].

Le duc de Valois se chargea plus spécialement d'organiser les joutes, et, pour que nul n'en ignorât, il confia au roi d'armes Montjoye la mission de transmettre à la postérité le récit officiel de son œuvre mémorable.

[1] Plaquettes, à la Bibliothèque nationale de Paris, à la bibliothèque de M. le prince Trivulce à Milan.



Au nom du duc de Valois, Montjoye invita solennellement tous les braves à un pas d'armes, dans la rue Saint-Antoine[1]. Conformément aux traditions les plus pures, le programme offrait au choix cinq *emprises*, personnifiées par des écus de couleurs différentes : les premières consistaient en courses à cheval, à fer *émoulu* ou à coups d'épée sans nombre ; la troisième, en une lutte à pied à coups d'épée sans nombre ; la quatrième, en une autre lutte à pied, d'abord avec une lance, puis avec l'épée à deux mains ; la cinquième comportait la défense d'un bastion contre tout venant. Ce programme fut publié dans toute la France et à Londres, avec un appel aux plus beaux souvenirs de la chevalerie.

François montra son génie dans l'organisation matérielle. Par ses soins, on établit la lice près du palais des Tournelles, sur un terrain qu'on put isoler en indemnisant un voisin. On édifia en

[1] Plaquette du temps : « Lordre des ioustes faictes a Paris a lentrée de la royne. Le pas des armes de larc triumphal ou tout honneur est enclos tenu a lentrée de la Royne a Paris en la rue sainct Anthoine près les tournelles Par puissant seignr monseigneur le duc de Vallois et de bretaigne ou tous nobles homes doivent prendre leur adresse pour acquérir loz honneur et gloire militaire. Redigé et mis par escript par montioye roy darmes selon les compaignies et iournées ainsi comme le tout a esté fait ». Il en existe une copie manuscrite contemporaine intitulée : « Ce sont les jouxtes qui furent faictes a Paris a lentrée de la Royne marie dangleterre » (Cf. ms. fr. 5103. Ce manuscrit porte la mention : « Ce livre est a madame la duchesse de Bourbon, connestable de France ». Cf. fr. 24450).



maçonnerie l' « arc triomphal » d'entrée et un petit bastion; le reste se composait d'échafaudages en bois, fabriqués au Louvre; on sabla avec soin l'arène et les abords : toutes choses fort simples en apparence, mais que des pluies torrentielles contrarièrent beaucoup [1]. Le prince se préoccupa particulièrement du décor, de la mise en scène, de l'outillage, des costumes, des harnais. Les peintres du roi peignirent les écus [2] et les bannières [3]; on trouva chez les armuriers quatorze cents lances et cinquante-neuf grandes épées à deux mains [4]. Bientôt, comme on pouvait le prévoir, les préparatifs indiquèrent une véritable débauche d'or et d'argent; on fabriqua pour les chevaux des housses admirables, en drap d'or, en satin cramoisi; pour François et ses onze tenants, un costume de drap d'or recouvert de drap d'argent; pour le personnel, des paquets de vêtements plus dorés, plus argentés, plus brodés en bosse les uns que les autres. Les pages et l'orchestre de trente-six musiciens reçurent une tenue semblable [5]. François fit aussi de riches présents; il offrit à Suffolk un pourpoint de drap d'or. Un seul de ses mémoires de tailleur dépasse 38,000 livres.

[1] KK. 240, 132, 136-137, 144; cf. 131 v°.
[2] Alain Bouchard.
[3] KK. 240, 23 (« Jean Baudichon », peintre). — [4] *Id.*, 11, 141 v°, 142.
[5] *Id.*, 44 v°, 45 v°, 46 et s., 50 v°, 54, 57, 10 v°, 11, 13, 143 v°, 135. On prit mesure à François pour son armure à Châteauneuf-sur-Loire. *Id.*, 133.

Pour remédier à l'insuffisance de ses écuries, il emprunta des chevaux, notamment un « courteau » de M. de la Rochefoucauld [1]. Il en reçut de fort loin, par le maréchal Trivulce, alors à Embrun, par le lieutenant de Théodore Trivulce, dans le fond du Languedoc [2].

Il ne négligea pas non plus son installation personnelle au palais royal. Il fit tendre entièrement son appartement avec des verdures et avec sept tapisseries de haute lice, qu'il voulut choisir lui-même, et qui représentaient les vents, les mois, le zodiaque, l'arbre de discorde [3]; les Filles repenties lui confectionnèrent un grand tapis de lin. Pour la salle à manger, il se contenta de louer une tenture complète de tapisserie [4]. Il fit tendre de même les chambres réservées à Claude et à Marguerite. Les deux dames vinrent en prendre possession vers le 1er novembre [5]; quant à Louise de Savoie, retournée, fort anxieuse, à Romorantin, elle se tenait de là-bas en rapports constants avec son fils. François lui envoya une parure de dia-

[1] François de la Rochefoucauld, dont les deux fils aînés, François et Antoine, étaient officiers de la Maison (compte de 1513; fr. 21478, f° 39). Les lettres patentes d'érection du duché-pairie de La Rochefoucauld (avril 1622) déclarent que Louis XII avait confié à François de La Rochefoucauld le « gouvernement de la personne et la direction des biens de François, lors comte d'Angoulesme, depuis Ier de ce nom ».

[2] KK. 240, 130 v°.

[3] Les premières à 4 livres 10 sous l'aune, les autres à 70 ou à 40 sous l'aune (*Id.*, 103, 103 v°).

[4] A raison de 6 sous par jour. *Id.*, 102, 103, 104. — [5] *Id.*, 102.



mants de 2 à 3,000 livres et des caisses de tapisseries : elle lui expédia des habits[1].

Tant de soucis n'empêchèrent pas le duc de songer à ses intérêts ; il obtint, à la fin d'octobre, la délivrance du duché de Bretagne[2]. Les plus simples sentiments de convenance auraient dû lui montrer la nécessité d'aller lui-même en prendre possession ; mais, les apprêts des joutes ne lui en laissant pas le loisir, il délégua Antoine Du Prat.

Enfin, se leva le jour suprême ! Le lundi 13 novembre 1514, François de Valois, ivre de joie, entra en lice à deux heures de l'après-midi, avec ses tenants et une foule de trompettes, d'écuyers, de rois d'armes ou hérauts royaux ou princiers. La tribune regorgeait de monde ; au premier rang, le roi, la reine, « Madame » (c'est-à-dire Claude), Mme de Bourbon[3], Louise de Savoie, Marguerite d'Alençon, Mme de Nevers, puis toutes les dames et demoiselles. Le surplus de la cour, mêlé au public, remplissait l'hémicycle. Comment décrire des exploits qui remplirent sept jours entiers ? Comment nommer tous ceux qui y brillèrent ? Le premier jour, on vit comparaître Lautrec, Suffolk, le duc d'Alençon, Bayard, Bonnivet, Montmorency..., les gens connus ; François exécuta trois passes.

[1] KK. 240, 19 v°, 13 v°, 103. — [2] A. de la Vigne, p. 7.
[3] Suzanne de Bourbon avait dans sa bibliothèque un exemplaire des *Joutes* de 1514 (actuellement ms. fr. 5103) et un exemplaire du discours de May du Breul à Marie d'Angleterre (ms. fr. 5104).

Le quatrième, un flot d'inconnus se présenta pour conquérir de la gloire. Le sixième, François, dans une joute contre M. de Créquy Pontdormi, reçut au petit doigt une égratignure, qui suffit à l'arrêter [1]. François de Bourdeille se distingua dans la dernière séance [2].

Chaque fois, François faisait une entrée superbe et très martiale, dans des costumes voyants, qui variaient sans cesse : un jour, c'était du drap d'or recouvert de satins multicolores, le lendemain un costume tout blanc ; ses tenants et ses musiciens l'escortaient toujours en costumes identiques. La troupe, agitant ses hauts panaches, commençait par faire deux fois le tour du cirque ; après la représentation, elle faisait encore une fois la tournée, pour les applaudissements.

La joute obtint un succès prodigieux et laissa comme une traînée d'honneur [3]; là prirent naissance certaines réputations durables, par exemple celle d'Adrien de Gamaches [4]. D'autres divertissements s'y mêlèrent : tel le long discours prononcé, le 26 novembre, par May du Breul, professeur en Sorbonne, pour comparer les roses et les vertus [5],

[1] *Journal* de Louise de Savoie.

[2] Brantôme dit aussi qu'il avait jouté souvent contre François (X, 53).

[3] Bouchet, *Epistres familières*, ép. 14.

[4] Wulson de la Colombière, *Le vrai Théâtre d'honneur et de chevalerie.*

[5] Fr. 5104 (exemplaire de Mme de Bourbon).

ou encore les vers, très plats, offerts par Valerand de la Varanne[1]. Bref, tout le monde s'amusa.

Grâce à l'entraînement, on ne se préoccupait plus de l'avenir. La naissance du fils du roi, la descente en Italie, la conquête, tout cela paraissait simple et fait. L'expédition, dont personne ne voulait plus entendre parler six mois plus tôt, excitait l'enthousiasme. On portait aux nues Bourbon, son futur commandant : après le roi, personne ne jouissait d'une popularité pareille, aussi indiscutée[2] ; il semblait l'appui de la monarchie, le second roi, qui sait ? peut-être un régent éventuel ; il y avait foule près de lui, l'ambassadeur de Venise en tête[3].

Il advint ainsi qu'après tant de travaux, après un mois entier de fêtes[4], François se trouvait en définitive relégué à un rang subalterne. Pour comble de malheur, il lui arriva une aventure assez désagréable. Des conflits surgirent en Bretagne[5], et sept délégués bretons vinrent exposer leurs doléances en plein parlement de Paris, qui leur fit les honneurs d'une audience solennelle, sous la présidence personnelle du roi ; M. de La-

[1] E. Prarond, *Trois poèmes de Valerand de la Varanne*. Paris, 1889.

[2] Dép. de l'ambassadeur de Venise, 7 novembre 1514. — [3] *Id.*, 14 novembre. — [4] *Id.*, 19 novembre.

[5] Le bibl. Jacob, *Louis XII et Anne de Bretagne*. François voulait tirer de l'argent de la Bretagne. Il réussit à en extraire 15,000 livres le 24 décembre (KK. 240).

val, un d'entre ces gêneurs, prit la parole et s'exprima en termes extrêmement désobligeants : il prononça un vif éloge de la reine Anne de Bretagne, il se plaignit des traitements infligés, suivant lui, à un pays qu'on devait, toujours suivant lui, se trouver heureux de posséder [1].

Le duc de Valois resta un peu à l'écart. Sa compagnie ne figura pas parmi les belles et martiales bandes désignées pour aller une fois de plus fouler le sol de la Lombardie [2]. Bourbon travaillait avec le roi, et obtint une augmentation de l'effectif de l'armée expéditionnaire [3]. Les grandes décisions se prenaient entre le roi et lui ; il eut même le tort de s'en vanter et de dire que ni Robertet ni le duc de Valois n'y pouvaient rien [4].

On s'imagine probablement que François trahissait son mécontentement par des boutades. Ce serait bien mal le connaître. Avec ses formes expansives, il n'était pas de ces hommes qui se laissent gouverner par des sentiments, ni que leur langue entraîne : il sortait d'une trop bonne école. Un moment, au début, il voua franchement à l'exécration Rothelin, le grand coupable du mariage, mais il

[1] Fr. 26113, 1338. D'après les historiens du chancelier Du Prat, Du Prat, après sa mission malheureuse en Bretagne, se serait retiré à Cognac, près de Louise de Savoie (Jacqueton, *La Politique extérieure de Louise de Savoie*, p. 14).

[2] Liste annexée à la dépêche de Dandolo, du 14 novembre.

[3] Fr. 2960, 10.

[4] Dépêche de Dandolo.

se ravisa vite, pour dissimuler ses calculs, comme d'habitude, sous une allure évaporée. Dès Abbeville, il exprimait à son ami Fleuranges une vive joie, « la plus grande qu'il eût eue depuis vingt ans [1] », car « je suis seur, ou on m'a bien fort menti, qu'il est impossible que le Roy et la Reyne puissent avoir enfans [2] ». Cependant Louis XII montrait une grande satisfaction. En excellents rapports avec son beau-frère, Henri VIII, il lui envoya un beau genêt d'Espagne, caparaçonné d'or, et lui écrivit sa joie ; Henri répondit affectueusement : il espérait bien, disait-il, que l'esprit un peu capricieux de sa sœur ne nuirait pas aux rapports conjugaux, « et ainsi lui donnâmes avisement et conseil avant son département, ajoutait-il, et ne faisons aucun doute, l'un jour plus que l'autre, ne la trouvez telle que doit être envers vous et faire toutes choses qui vous peuvent venir à gré, plaisir ou contentement [3] ».

Évidemment, Marie ne devait pas s'éprendre de Louis XII ; le danger venait moins de là que de ce qu'on la croyait abordable et résolue à donner enfin à la France un héritier. On s'apercevait qu'elle accordait à Suffolk des marques d'amitié très particulières [4] ; François organisa une surveillance draconienne : sous un prétexte quelconque, il enjoignit à Mme Claude de ne jamais sortir de la

[1] Il avait vingt ans. — [2] Fleuranges. — [3] 20 octobre 1514. Fr. 2960, n° 10. — [4] Fleuranges.



chambre de la reine pendant la journée ; la nuit, Mme d'Aumont, en qualité de dame d'honneur, y couchait[1].

Or, voilà que Marie, à force de voir le beau François chamarré d'or dans son escorte ou dans des joutes, s'avisa de le trouver à son goût, et le prince, malgré sa fidélité à Mme Disomme, n'eut pas fort à faire pour donner dans le piège. Il y donna même complètement ; c'était la première fois que l'amour lui jouait un tour aussi machiavélique : encore un peu « et le mystère s'en allait jouer », comme dit Brantôme. Un courtisan, d'habitude facétieux, mais qui se trouva très sérieux ce jour-là, Grignols, vit le péril et n'hésita pas à faire son devoir ; il prit le prince à part, et lui adressa un sermon, que nous demandons à ne pas reproduire ; il s'agissait, en substance, de savoir si le prince renonçait à la couronne et préférait avoir à s'incliner un jour devant son bâtard. Les tableaux les plus énergiques n'y firent rien : François, tout à fait hors de lui, ne raisonnait plus, n'entendait plus, il n'avait plus d'yeux que pour sa nouvelle conquête, une conquête délectable, pas banale. Il fallut d'urgence mettre le fer dans la plaie : Grignols alla trouver Louise de Savoie, et, bon gré, mal gré, François lâcha la proie[2]. Évi-

[1] Fleuranges.

[2] Peut-être est-ce à ce moment que remontent ses rapports avec Mme de Châteaubriant.

demment une de ses plus fortes objections, c'est qu'on voulait lui imposer un sacrifice en pure perte : nous reconnaissons bien là son esprit avisé. La crise prit donc une tournure salutaire ; il en résulta tout un règlement. On négocia avec Suffolk, devenu, à l'étonnement général, ambassadeur d'Angleterre [1] ; Suffolk voulut bien comprendre les choses, et, en échange, il fallut tout simplement lui promettre la reine en noces officielles [2].

Marie d'Angleterre, gaie comme un oiseau, frivole, mondaine, légère, bouleversa immédiatement la cour. Ce n'était autour d'elle que galanteries [3]. On ne reconnaissait plus Louis XII ; le pauvre homme devint prodigue [4]. Sa femme avait apporté de Londres de fort beaux diamants ; il y ajouta tous les diamants de la couronne [5], tous ceux de sa maison [6], et ce don satisfit à peine la reine, qui, dès son veuvage, trouva encore moyen de réclamer un gros diamant, nommé le *Miroir de Naples*, une couronne et des rubis, des émeraudes, des perles [7]. Le roi se transforma en homme mondain et galant : lui qui, depuis des années, vivait d'un régime sévère et de précautions, il se coucha à minuit au lieu de six heures du soir, il fit « du gentil compaignon avec sa femme [8] » ; il restait

[1] Fleuranges. — [2] Brantôme. — [3] Bouchet, ép. 14. — [4] *Id.* — [5] K. 80, 5.
[6] Dép. de Dandolo, 4 janvier 1515. A. de Venise.
[7] J. 920, 8, — [8] *Le loyal serviteur.*



le matin au lit avec elle, en propos charmants,

> Au lict d'amoureuse alliance...
> Soubz le drap d'or couvert d'orfebvrerie
> Qui reluysoit en fine pierrerie[1] ;

il déjeuna à midi, au lieu de huit heures du matin... Aussi le voyait-on dépérir à vue d'œil. Tout le monde s'apercevait de sa décadence et en augurait bien mal : le roi d'Angleterre, clamait la bazoche à gorge déployée, a donné là au roi de France « une haquenée pour le porter plus vite et plus doucement en Enfer ou au Paradis ». Louis n'était pas raisonnable ; le dévouement, même admirable comme celui-là, a ses limites. Qui veut aller loin, ménage sa monture, a dit le Fabuliste.

Depuis le 8 octobre, le bon prince se voyait souvent réduit à garder le lit des journées entières. La jeune reine alors, saisissant sa guitare, chantait des romances, à la grande délectation du pauvre malade. Les médecins finirent par s'insurger et par parler très sérieusement. Rien ne fit ; Louis, dans son zèle, courait à sa perte, avec une ferveur de néophyte.

Un mois et demi après son mariage, un mois après les joutes, vers la fin de décembre, il reprit le lit ; on crut généralement à une nouvelle crise

[1] Bouchet, ép. 14.

comme les autres, encore quelque passée de faiblesse. Le roi, au contraire, ne se fit aucune illusion ; il se jugea perdu, manda François à son chevet et le lui dit. Il se confessa, communia pieusement, et, selon sa prédiction, quelques jours après, l'agonie se déclarait. Elle fut longue. Ce corps si fatigué possédait encore un ressort extraordinaire ; « il fist à la mort tout plein de mines ». Le soir du 1er janvier 1515, par une nuit de tempête épouvantable, quelques fidèles amis, Rothelin, La Trémoïlle, Mme de Bourbon, plusieurs prélats, le confesseur Guillaume Parvi, des officiers, entouraient le lit funèbre ; quelques Anglais représentaient la reine. Le roi expira vers minuit[1].

Le duc de Valois avait eu soin, dans la journée, de toucher ses émoluments de gouverneur de Blaye[2]. En pleine nuit, il vit sa chambre envahie par une foule empressée[3]... Il témoigna une joie sans mélange : « Les belles étrennes! s'écrie son ami Fleuranges, et que le jour de l'an lui était propice ! Né un jour de l'an[4], il avait perdu son père un jour de l'an, il perdait Louis XII un jour de l'an. »

[1] Fleuranges ; Du Bellay ; *Journal* de Louise de Savoie ; *Le loyal serviteur ;* D'Achery, *Spicilegium*, III, 852.
[2] *Archives historiques de la Gironde*, X, 236.
[3] A. de la Vigne.
[4] C'est une erreur ; il était né le 12 septembre 1494.

Marie d'Angleterre n'apprit son veuvage que le lendemain ; d'après le poète Bouchet, elle se pâma si bien qu'il fallut lui apporter des sels [1].

Louise de Savoie reçut également la nouvelle, le 2, et, le 3, en toute hâte, elle quittait Romorantin. Elle régnait enfin, enfin !

L'économe Louis XII avait dépensé 52,000 livres pour le long et solennel enterrement de Charles VIII, auquel si peu de souvenirs le rattachaient ; le fastueux François Ier ne dépensa pas 13,000 livres pour enterrer son beau-père. On ne perdit pas de temps. Le corps fut transporté à Notre-Dame dès le 3 janvier, et à Saint-Denis le 4. François annonça son avènement par des lettres datées du 2 janvier [2].

Le Ciel réservait encore une épreuve. Marie d'Angleterre se déclara grosse. Là-dessus, Brantôme part d'un bon éclat de rire ; selon lui, Marie, qui avait pris goût à la couronne, était prête à tout pour la conserver et préparait simplement quelque tour de sa façon ; mais Louise de Savoie, qui ne se piquait pas de naïveté, s'adressa à des médecins et exigea immédiatement des preuves [3]. Du Bellay présente les choses dans une pénombre plus douce : il excuse l'erreur de la reine, et, à l'en croire, Marie elle-même s'empressa ensuite de la

[1] Épître 14e.
[2] Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, I, p. 62.
[3] IX, 641.

démentir[1]. Les éléments nous manquent pour opter entre ces deux versions.

Marie d'Angleterre reçut aussitôt un beau douaire de 55,000 livres de rente[2]. Pour que le comique ne perdît pas ses droits, un prélat, italien et diplomate, crut extrêmement opportun de lui adresser un long dithyrambe trilingue, italien, espagnol et latin, afin de calmer sa douleur. L'auteur de cet innocent *factum* aborde sans sourciller les points délicats ; il salue, dans la jeune veuve, une Lucrèce, une Pénélope, une inconsolable; il l'exhorte à ne pas se remarier, à jouir en paix de son goût pour les lettres et de la conversation des lettrés : il lui met dans la bouche des déclarations attendries, et entame avec elle un colloque platonicien extrêmement élevé[3].

François Ier s'en tira plus spirituellement. Il tint sa parole, et autorisa Suffolk à épouser Marie, sans lui faire perdre le titre de reine et le douaire. Il faut ajouter que cette union souleva un certain dégoût, d'abord chez Henri VIII, qui voulait bien d'un Brandon dans les bonnes grâces de sa sœur, mais non dans sa famille (c'était le goût du temps), et puis à la cour de France, où l'on gémit

[1] M. du Bellay; A. de la Vigne.

[2] Composé de la Saintonge, avec La Rochelle et Saint-Jean-d'Angely, Rochefort, Chinon, Loudun et le comté de Pézenas (J. 922, n° 12).

[3] *Epistola consolatoria de morte Ludovici XII, regis Francorum*, imp. par Henri Estienne, le 22 avril 1515, plaq. de 16 ff. Cf. lat. 6206. Cf. Hugoni Ambertani, *Silvæ celebratissimæ* ; in-8°, 1616.

de voir dégrader le titre de reine de France. François Ier lui-même, se rappelant le piège impardonnable d'où sa mère l'avait tiré, écrivit ceci sous un portrait de Marie : « Plus sale que reyne[1]... »

Quant au reste, il arriva ce qu'on pouvait facilement prévoir : la vie la plus misérable pour Claude de France ; pour Renée, l'état de duchesse de Ferrare. Lautrec devint gouverneur de Guyenne, Bourbon connétable, Louise de Savoie duchesse d'Anjou[2], Pontbriant un favori, Alexandre de Saint-Gelais un ami[3], Mellin de Saint-Gelais le premier des poètes, Charles de Saint-Gelais grand aumônier de Louise[4]. Le vieux peintre Robinet Testard resta en pension[5]. François Ier affecta aussi de garder bon souvenir d'Amboise : dès les premiers jours, il confirma à la ville ses privilèges[6], mais le bailli Raymond de Désest dut donner immédiatement sa démission[7].

[1] Rouard, *François Ier chez Mme de Boisy*, planche VIII.

[2] *Chronique de Duprat*. Son fils lui conféra le droit royal de faire grâce ; mais, sur les représentations du parlement, il dut le lui retirer le 9 mars (fr. 3911, f° 42).

[3] Alexandre de Saint-Gelais, seigneur de Lansac, entré sous Louis XII au service du roi de Navarre, devint ambassadeur de France ; il sert de témoin lors de la transaction conclue entre Lucien Grimaldi et le bâtard René de Savoie, à Romorantin, dès le 5 juillet 1515 (Saige, *Doc. rel. à Monaco*, II, 152) : après sa mort, sa veuve reçut une pension (*Titres* Saint-Gelais, 5).

[4] Il donna sa traduction du livre des Machabées en 1514, 1518, 1556, et *La politicque de la chose publicque* (attribuée aussi à l'évêque d'Uzès). Cf. le *Catal. de la biblioth. de François* Ier, par Michelant, p. 47.

[5] Fr. 3054, fos 28, 28 v°.

[6] Chevalier, *Inventaire des arch. d'Amboise*, p. 8. — [7] *Id.*, p. 316.



On commanda à Gaston de Foix un tombeau charmant, où Apollon, Jupiter, Bucéphale... encadrèrent les plus beaux exploits [1].

Louise de Savoie tire la morale de l'histoire avec sa modestie habituelle : « Mon fils, dit-elle, fut oint et sacré... Pour ce, suis-je bien tenue et obligée à la divine miséricorde, par laquelle j'ay esté amplement récompensée de toutes les adversités et inconvéniens qui m'estoient advenus en mes premiers ans et en la fleur de ma jeunesse. Humilité m'a tenu compagnie, et Patience ne m'a jamais abandonnée. »

Que dire de plus ?

Louise touchait à l'avenir si durement préparé, au fruit de vingt-cinq ans de labeur et d'ambitions. Désormais, elle voudra en jouir, ce qui est le fait des sages. On ne parlera plus que d'Amour et d'Empire. Pour aborder la duchesse d'Anjou, il conviendra de l'appeler « très excellente et vertueuse perle resplendissant en Occident, très sublime, auguste et de puissance incompréhensible Princesse [2] »... Elle va tout diriger, son fils et les amours de son fils : mais avec quelle piété ! Dans sa bibliothèque, cherchons maintenant le *Chapelet de vertuz* [3], le *Triomphe des vertus*, les

[1] Projet du tombeau de Gaston de Foix par le Bambaja, dessin de South Kensington Museum, repr. par Muntz, *Hist. de l'art, Italie, âge d'or*, 348.

[2] Fr. 2286.

[3] Fr. 1892. *Le chappellet des vertus, et les vices contraires a ycelles*, imprimé par Philippe Le Noir, libraire, à l'enseigne de la Roze blanche, vers 1515, pet. in-4° goth. de 30 ff.



Rondeaux des vertus [1], la *Vie de saint Jérôme*, dont la première miniature représente une vierge offrant le livre à une Louise de Savoie épaissie [2]; des copies de sermons [3]; « un discours sur le zèle que doivent avoir les princes à l'estat de l'Églize [4] » ; la *Généalogie de Bourbon*, qui consacre Louise fille de saint Louis [5]; la *Vie de Blanche de Castille*, où la régente, admirablement peinte sous les traits de Blanche de Castille, tient le gouvernail de l'État [6]. Elle va, comme on sait, faire, avec douceur, exiler, pendre ou brûler quelques objets de ses rancunes, et montrer une grande intelligence politique, rendre de très importants services, car l'art politique et la perfection morale ne se ressemblent pas [7].

[1] Musée de Cluny. — [2] Fr. 421. — [3] Fr. 2449. — [4] Fr. 950. — [5] Fr. 5719. — [6] Fr. 5715.

[7] Pour la carrière politique de Louise de Savoie, on peut voir l'ouvrage, selon nous un peu optimiste, de M. P. Paris, *Études sur François Ier, roi de France, sur sa vie privée et son règne*. Paris, 1885, 2 vol. in-8°, et l'œuvre claire, savante, malgré d'inévitables erreurs de détail, de M. G. Jacqueton, *La Politique extérieure de Louise de Savoie*, Paris, 1892, 1 vol. in-8° (Bibliothèque de l'École des Hautes Études).

FIN

TABLE DES MATIERES

DU MÊME AUTEUR

Histoire de Louis XII : 1re partie, Louis d'Orléans, 3 vol. in-8°. Paris, Ernest Leroux.

La Diplomatie au temps de Machiavel, 3 vol. in-8°. Paris, Ernest Leroux.

Les origines de la Révolution française au XVIe siècle. La veille de la Réforme, 1 vol. in-8°. Paris, Ernest Leroux.

Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry, 1 vol. in-8°. Paris, H. Champion.

Procédures politiques du règne de Louis XII, 1 vol. in-4°. Paris, Imprimerie nationale (*Collection des Documents inédits relatifs à l'Histoire de France*).

Œuvres de Jean de la Taille, seigneur de Bondaroy, 4 vol. in-16. Paris, Willem.

Gilles de Rais, dit Barbe-bleue (en collaboration avec M. Bossard), 1 vol in-8°. Paris, Champion.

Étude sur la condition forestière de l'Orléanais, 1 vol. in-8°. Orléans, Herluison.

La conquête du canton du Tessin par les Suisses, 1 vol. in-8°. Torino, Bocca.

Chroniques de Louis XII par Jean d'Auton, 4 vol. in-8° (*publications de la Société de l'Histoire de France*).

Rapports du Secrétaire général de la Société d'Histoire diplomatique, années 1887-1894.

Un essai d'Exposition internationale en 1470 (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1889(.

Une vieille ville Normande, Caudebec-en-Caux, 1 vol. in-8°. Paris, Champion.

Les Juifs dans les États français du Saint-Siège, 1 vol. in-8°. Paris, Champion.

L'entrevue de Savone, 1507, broch. in-8°, Paris. Leroux.

TOURS

IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES

6, rue Gambetta, 6



R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE.

Louise de Savoie et François Ier

TRENTE ANS DE JEUNESSE



LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN ET Cie

